

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

Chair:
The Honourable DENNIS DAWSON

Wednesday, September 24, 2014
Tuesday, September 30, 2014
Tuesday, October 7, 2014
Wednesday, October 8, 2014

Issue No. 8

Fifteenth, sixteenth, seventeenth and eighteenth meetings:

Examine the challenges faced by the Canadian
Broadcasting Corporation in relation to the changing
environment of broadcasting and communications

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président :
L'honorable DENNIS DAWSON

Le mercredi 24 septembre 2014
Le mardi 30 septembre 2014
Le mardi 7 octobre 2014
Le mercredi 8 octobre 2014

Fascicule n° 8

Quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième réunions :

Étude sur les défis que doit relever la Société
Radio-Canada en matière d'évolution du milieu
de la radiodiffusion et des communications

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON TRANSPORT
AND COMMUNICATIONS

The Honourable Dennis Dawson, *Chair*

The Honourable Donald Neil Plett, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Carignan, P.C. (or Martin)	Greene MacDonald
* Cowan (or Fraser)	Maltais Mercer
Dagenais	Merchant
Demers	Plett
Eggleton, P.C.	Verner, P.C.

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mercer replaced the Honourable Senator Charette-Poulin (*October 8, 2014*).

The Honourable Senator Dagenais replaced the Honourable Senator Housakos (*October 7, 2014*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Unger (*October 7, 2014*).

The Honourable Senator Charette-Poulin replaced the Honourable Senator Mercer (*October 6, 2014*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Batters (*September 25, 2014*).

The Honourable Senator Batters replaced the Honourable Senator Plett (*September 23, 2014*).

The Honourable Senator Unger replaced the Honourable Senator Manning (*September 12, 2014*).

The Honourable Senator MacDonald replaced the Honourable Senator White (*June 12, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES TRANSPORTS
ET DES COMMUNICATIONS

Président : L'honorable Dennis Dawson

Vice-président : L'honorable Donald Neil Plett

et

Les honorables sénateurs :

* Carignan, C.P. (ou Martin)	Greene MacDonald
* Cowan (ou Fraser)	Maltais Mercer
Dagenais	Merchant
Demers	Plett
Eggleton, C.P.	Verner, C.P.

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mercer a remplacé l'honorable sénatrice Charette-Poulin (*le 8 octobre 2014*).

L'honorable sénateur Dagenais a remplacé l'honorable sénateur Housakos (*le 7 octobre 2014*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénatrice Unger (*le 7 octobre 2014*).

L'honorable sénatrice Charette-Poulin a remplacé l'honorable sénateur Mercer (*le 6 octobre 2014*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénatrice Batters (*le 25 septembre 2014*).

L'honorable sénatrice Batters a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 23 septembre 2014*).

L'honorable sénatrice Unger a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 12 septembre 2014*).

L'honorable sénateur MacDonald a remplacé l'honorable sénateur White (*le 12 juin 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014
(27)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Dawson, Demers, Eggleton, P.C., Greene, Housakos, Unger and Verner, P.C. (8).

In attendance: Terrence Thomas and Dillan Theckedath, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:*Canada Media Fund:*

Sandra Collins, Vice-President, Operations and Financial Services Director;

Stéphane Cardin, Vice-President, Industry and Public Affairs.

Ms. Collins and Mr. Cardin each made a statement and answered questions.

At 7:35 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft agenda (future business).

The committee considered a draft agenda.

At 8:01 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, September 30, 2014
(28)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:30 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014
(27)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Dawson, Demers, Eggleton, C.P., Greene, Housakos, Unger et Verner, C.P. (8).

Également présents : Terrence Thomas et Dillan Theckedath, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement; Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Fonds des médias du Canada :*

Sandra Collins, vice-présidente des opérations et directrice financière;

Stéphane Cardin, vice-président, Affaires publiques et relations avec l'industrie.

Mme Collins et M. Cardin font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 19 h 35, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité puisse étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le comité examine une ébauche d'ordre du jour.

À 20 h 1, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 30 septembre 2014
(28)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Dawson, Demers, Eggleton, P.C., Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger and Verner, P.C. (9).

In attendance: Terrence Thomas and Dillan Theckedath, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Office of the CBC Ombudsman:

Esther Enkin, Ombudsman.

Office of the Radio-Canada Ombudsman:

Pierre Tourangeau, Ombudsman.

Ms. Enkin and Mr. Tourangeau each made a statement and answered questions.

At 11:08 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2014
(29)

[English]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:30 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Charette-Poulin, Dawson, Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger and Verner, P.C. (8).

Other senator present: The Honourable Senator Mockler (1).

In attendance: Terrence Thomas and Dillan Theckedath, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dawson, Demers, Eggleton, C.P., Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger et Verner, C.P. (9).

Également présents : Terrence Thomas et Dillan Theckedath, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement; Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bureau de l'ombudsman de CBC :

Esther Enkin, ombudsman.

Bureau de l'ombudsman de Radio-Canada :

Pierre Tourangeau, ombudsman.

Mme Enkin et M. Tourangeau font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 11 h 8, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2014
(29)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Charette-Poulin, Dawson, Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger et Verner, C.P. (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Mockler (1).

Également présents : Terrence Thomas et Dillan Theckedath, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement; Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

*WITNESS:**As an individual:*

Marie-Linda Lord, Researcher and Vice-President of Student and International Affairs.

Ms. Lord made a statement and answered questions.

At 10:38 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 8, 2014
(30)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Dawson, Eggleton, P.C., Greene, MacDonald, Maltais, Plett and Verner, P.C. (8).

In attendance: Terrence Thomas and Dillan Theckedath, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

*WITNESSES:**Canadian Media Guild:*

Carmel Smyth, National President;

Marc-Philippe Laurin, CBC Branch President;

Jeanne d'Arc Umurungi, Communications Director.

Ms. Smyth, Mr. Laurin and Ms. Umurungi each made a statement and answered questions.

At 8:10 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

*TÉMOIN :**À titre personnel :*

Marie-Linda Lord, chercheuse et vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales, Université de Moncton.

Mme Lord fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 38, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 8 octobre 2014
(30)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Dawson, Eggleton, C.P., Greene, MacDonald, Maltais, Plett et Verner, C.P. (8).

Également présents : Terrence Thomas et Dillan Theckedath, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :**Gilde canadienne des médias :*

Carmel Smyth, présidente nationale;

Marc-Philippe Laurin, président, section CBC;

Jeanne d'Arc Umurungi, directrice des communications.

Mme Smyth, M. Laurin et Mme Umurungi font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 20 h 10, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day, at 6:45 p.m., to examine the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Senator Dennis Dawson (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Today, we are returning to our study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

[*English*]

Our witnesses for today are from the Canada Media Fund. We have Sandra Collins, Vice-President, Operations and Chief Financial Officer; and Stéphane Cardin, Vice-President, Industry and Public Affairs.

The Canada Media Fund was formed in 2009 and began operations on April 1, 2010, following a merger of the Canadian Television Fund and the Canadian New Media Fund. It was created by the Department of Canadian Heritage and the Canadian cable industry and is a public-private partnership.

[*Translation*]

The Chair: I invite Ms. Collins and Mr. Cardin to make their presentations.

[*English*]

Sandra Collins, Vice-President, Operations and Chief Financial Officer, Canada Media Fund: Good evening Mr. Chair and members of the committee. Thank you very much for the invitation to take part in the committee's examination of the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. To begin, we'd like to provide a brief overview on the Canada Media Fund.

The CMF was created in 2010 by the Government of Canada and Canada's cable and satellite distributors to foster, develop, finance and promote the production of Canadian content and applications for all audiovisual media platforms. The CMF guides Canadian content towards a competitive global environment by fostering industry innovation, rewarding success, enabling a diversity of voices and promoting access to content through public and private sector partnerships.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour faire une étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Le sénateur Dennis Dawson (président) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Aujourd'hui, nous revenons à notre étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

[*Traduction*]

Nos témoins d'aujourd'hui représentent le Fonds des médias du Canada. Nous accueillons Sandra Collins, vice-présidente des opérations et directrice financière; et Stéphane Cardin, vice-président des affaires publiques et relations avec l'industrie.

Le Fonds des médias du Canada a vu le jour en 2009 et a amorcé ses activités le 1^{er} avril 2010, à la suite de la fusion du Fonds canadien de télévision et du Fonds des nouveaux médias du Canada. Créé par le ministère du Patrimoine canadien et par l'industrie canadienne de la câblodistribution, il est le fruit d'un partenariat public-privé.

[*Français*]

Le président : J'invite Mme Collins et M. Cardin à faire leurs présentations.

[*Traduction*]

Sandra Collins, vice-présidente des opérations et directrice financière, Fonds des médias du Canada : Bonsoir, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité. Nous vous remercions beaucoup de nous avoir invités à participer à votre examen des défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. Pour commencer, nous aimerions dresser un bref survol du Fonds des médias du Canada.

Le FMC a été créé en 2010 par le gouvernement du Canada ainsi que les câblodistributeurs et distributeurs par satellite du Canada pour favoriser, développer, financer et promouvoir la production de contenus canadiens et d'applications pour toutes les plates-formes audiovisuelles. Le FMC oriente les contenus canadiens vers un environnement numérique mondial concurrentiel en soutenant l'innovation de l'industrie, en récompensant le succès, en favorisant la diversité des voix et en encourageant l'accès à des contenus grâce à des partenariats avec les secteurs public et privé.

As you know, Digital Canada 150 was launched earlier this year by the Government of Canada to ensure that Canada is poised not only to embrace its digital future but also to assume a leadership role in a global digital world. Canadian content is identified as one of the five pillars guiding Canada's digital future, and the CMF is a key player in this part of the strategy.

[*Translation*]

Stéphane Cardin, Vice-President, Industry and Public Affairs, Canada Media Fund: Since 2010, the CMF has provided a total of \$1.3 billion in funding to over 2,200 television and digital media projects. This in turn triggered \$4.7 billion in production activity across Canada.

In 2013-14 alone, the CMF's program budget of \$360.7 million dollars supported the production of 510 projects. For every dollar of CMF funding for new productions, \$3.36 in production volume was generated.

The CMF delivers this financial support through two streams of funding

The experimental stream encourages the development of innovative, interactive digital media content and software applications. The convergent stream supports the creation of convergent television and digital media content for consumption by Canadians anytime, anywhere. This stream is dedicated to financing four underrepresented genres, which are dramas, documentaries, as well as children and youth and variety and performing arts programming.

[*English*]

Ms. Collins: A component of the convergent stream, the Performance Envelope Program is the main funding mechanism of the CMF. It represents 71 per cent of total CMF funding in the 2014-15 program budget. The objective of the Performance Envelope Program is to encourage partnerships between broadcasters, television producers and digital media producers to create convergent content that Canadian audiences can consume at any time and on the device of their choice. Through this program, the CMF allocates funding envelopes to English and French broadcasters in an amount that reflects their track record of supporting and airing Canadian programming. Performance envelopes are calculated based on five factors: audience success for original, first-run programs; total viewing of all eligible programs, including repeats; historic performance; licensing of regional productions; and the investment in convergent digital media content. Broadcasters commit these funds to Canadian projects, but the actual funding is paid directly to the producer.

Comme vous le savez, plus tôt cette année, le gouvernement du Canada a donné le coup d'envoi à l'initiative Canada numérique 150 pour que le pays soit prêt non seulement à accueillir son avenir numérique, mais aussi à jouer un rôle de leadership dans un marché numérique mondial. Le contenu canadien figure parmi les cinq piliers qui orientent l'avenir numérique du Canada, et le FMC est un joueur clé dans ce volet de la stratégie.

[*Français*]

Stéphane Cardin, vice-président, Affaires publiques et relations avec l'industrie, Fonds des médias du Canada : Depuis 2010, le FMC a financé plus de 2 200 projets de télévision et de médias numériques à hauteur de 1,3 milliard de dollars. À son tour, ce financement a déclenché des activités de production d'une valeur de 4,7 milliards à l'échelle du pays.

En 2013-2014 seulement, le budget des programmes du FMC, de l'ordre de 360,7 millions de dollars, a permis de soutenir la production de 510 projets. Chaque dollar investi par le FMC dans de nouvelles productions a généré 3,36 \$ en volume de production.

Le FMC soutient l'industrie télévisuelle et des médias numériques d'ici par l'entremise de deux volets de financement.

Le volet expérimental favorise le développement de contenus interactifs et d'applications logicielles avant-gardistes destinés aux médias numériques. Le volet convergent soutient, quant à lui, la création de contenus télévisuels et numériques convergents que les Canadiens peuvent exploiter partout et en tout temps, sur la plateforme de leur choix. Au moyen de ce volet, le FMC finance quatre genres dits sous-représentés, c'est-à-dire les dramatiques, les documentaires, les émissions pour enfants et jeunes, et les émissions de variétés et des arts de la scène.

[*Traduction*]

Mme Collins : Composante du volet convergent, le Programme des enveloppes de rendement représente le principal mécanisme de financement du FMC. Ce programme représente 71 p. 100 du financement total alloué par le FMC dans son budget des programmes pour 2014-2015. L'objectif du Programme des enveloppes de rendement est de favoriser des partenariats entre radiodiffuseurs et producteurs œuvrant en télévision et dans les médias numériques afin de créer du contenu convergent que les Canadiens seront en mesure d'apprécier partout et en tout temps, sur l'appareil de leur choix. Dans le cadre de ce programme, le FMC alloue aux télédiffuseurs de langue française et anglaise des enveloppes de financement dont la somme reflète leur feuille de route en matière de soutien à la programmation canadienne. Le montant d'une enveloppe de rendement est calculé en fonction de cinq facteurs : le succès auprès de l'auditoire — émissions originales en première diffusion ainsi que nombre total d'heures d'écoute des programmes admissibles, dont ceux en rediffusion; le rendement historique; les droits de diffusion versés aux

In 2014-15, a total of 40 broadcast ownership groups and independent broadcasters received performance envelopes. CBC/Radio-Canada receives the largest amount of funds since they broadcast the most original Canadian content from the four genres the CMF supports.

Mr. Cardin: CBC has received an average of 33 per cent of performance envelope allocations to English broadcasters in the last four years, the largest share in the English market. In 2014-15, CBC received an allocation of \$53 million to trigger programming in the four genres the CMF supports. Over the last four years, CBC received a total of \$249 million in performance envelope allocations.

[Translation]

Radio-Canada has also received the largest share of performance envelope allocations to French broadcasters, an average of 38 per cent in the last four years. In 2014-15, Radio-Canada received an allocation of almost \$31 million. Over the last 4 years, Radio-Canada received a total of \$136 million in performance envelope allocations.

[English]

In addition to the performance envelopes, the CMF offers other targeted funding programs to meet various elements of its mandate. Since 2010, CBC-licensed programs have accessed an additional \$6 million per year on average from these programs, mostly incentives designed to support regional productions and digital media content.

[Translation]

Radio-Canada is a major commissioner of French language programming from outside Quebec that receives funding support from our Francophone Minority Program. Mostly as a result of this initiative, programs licensed by Radio-Canada have accessed an additional \$8 million per year on average since 2010.

Thank you for your attention. We welcome any questions you may have for us.

Senator Demers: Ms. Collins and Mr. Cardin, thank you very much for your clear and wonderful presentations.

productions régionales; et l'investissement en contenu numérique convergent. Bien que ce soient les télédiffuseurs qui se voient accorder une enveloppe de financement pour des projets admissibles, les fonds provenant du FMC sont versés directement aux producteurs.

En 2014-2015, un total de 40 réseaux de télédiffusion et télédiffuseurs indépendants ont reçu une enveloppe de rendement. La CBC et Radio-Canada reçoivent les enveloppes les plus élevées étant donné qu'elles diffusent le plus de contenu canadien original dans les quatre genres que soutient le FMC.

M. Cardin : La CBC a reçu en moyenne 33 p. 100 des allocations d'enveloppes de rendement aux télédiffuseurs de langue anglaise au cours des quatre dernières années. Il s'agit de la part la plus importante pour le marché de langue anglaise. En 2014-2015, la CBC a reçu une allocation de 53 millions de dollars pour des émissions dans les quatre genres que soutient le FMC. Au cours des quatre dernières années, elle a reçu un total de 249 millions de dollars en allocations d'enveloppes de rendement.

[Français]

La Société Radio-Canada a, quant à elle, reçu aussi la plus grande part des allocations d'enveloppes de rendement aux télédiffuseurs de langue française, soit 38 p. 100 des allocations en moyenne au cours des quatre dernières années. En 2014-2015, elle a reçu une allocation totalisant près de 31 millions de dollars et, au cours des quatre dernières années, elle a touché des allocations d'enveloppes de rendement totalisant 136 millions de dollars.

[Traduction]

En plus des enveloppes de rendement, le FMC propose d'autres programmes de financement ciblés qui répondent à certains volets de son mandat. Depuis 2010, des émissions dont la CBC a acquis les droits de diffusion ont bénéficié de 6 millions de dollars supplémentaires par année en moyenne, provenant principalement d'incitatifs conçus pour soutenir les productions régionales et les contenus numériques.

[Français]

Radio-Canada est le principal diffuseur de la programmation de langue française provenant de l'extérieur du Québec, laquelle bénéficie du soutien financier de notre Programme de langue française en milieu minoritaire. Surtout grâce à ce programme, des émissions, dont Radio-Canada a acquis les droits de diffusion, ont bénéficié de 8 millions de dollars supplémentaires par année en moyenne depuis 2010.

Sur ce, nous vous remercions de votre attention et nous sommes disponibles pour répondre à vos questions.

Le sénateur Demers : Madame Collins et monsieur Cardin, je vous remercie beaucoup de vos présentations, claires et excellentes.

[English]

The CMF traces its history to 1995 and the Cable Production Fund. What have the significant changes in broadcasting been over the past two decades of your history?

Ms. Collins: That's a pretty big question, the last two decades. If I understand your question correctly, it is what has changed with the fund.

Senator Demers: What have been the most significant changes over that time?

Ms. Collins: Certainly, the advent of the specialty networks. The number of broadcasters is significantly different from when the funding was initially established. That would be one of the most significant changes in the broadcasting environment, and, certainly, the other, I would suggest, would be consolidation.

Mr. Cardin: Absolutely. I agree with both of those statements. I would say that it varies very much per decade. In the 1990s, very much in line with what Ms. Collins has already mentioned, there was a significant increase in the number of television services available in Canada, both specialty and through satellite, and there was consolidation, for sure. Particularly since 2000, I would say it's everything that is right now being discussed in the context of the Let's Talk TV hearing at the CRTC, and that is the competition to television from other sources of potential content viewing, namely over-the-top services and content offerings through the Internet — much more competition for eyeballs, if you wish to put it very simply.

Ms. Collins: I might add that, on the distribution side, it has changed significantly as well, as far as how people are viewing. Many people initially were only viewing over the air through antenna. Then, it started to be cable. We've seen, over that time also, direct to home, and now people are often receiving through IPTV, within the regulated arena anyway.

Senator Demers: Not to put you on the spot, but it is a success story when I look at some of the things here since 1995 and how you've progressed. It was more on that, and I thank you very much for that.

Senator Eggleton: Thank you for being here and for your comments. Now, amongst your comments, you talked about CBC receiving the largest amount of your envelope allocations for your four genres, which, you mentioned earlier on, were dramas, documentaries, children and youth, variety and performing arts programming, on both CBC and Radio-Canada. I'm more interested in the impact or the outcomes or the results of that money. We've been hearing from some representatives about the decline in the eyeballs, if you want to call it that, on CBC. I'm focusing on the CBC, naturally, because that's the subject of the study here; I know you have a broader mandate. There are fewer

[Traduction]

Le FMC tire son origine du Fonds de production des câblodistributeurs, créé en 1995. Quels changements importants ont marqué le milieu de la radiodiffusion au cours des deux dernières décennies de l'histoire du fonds?

Mme Collins : Au cours des deux dernières décennies? C'est là une question très vaste. Si je comprends bien votre question, vous voulez savoir ce qui a changé depuis la création du fonds.

Le sénateur Demers : Quels ont été les changements les plus importants durant cette période?

Mme Collins : Sûrement l'avènement des chaînes spécialisées. Le nombre de radiodiffuseurs a beaucoup changé depuis la création du fonds. Ce serait là un des changements les plus importants dans le milieu de la radiodiffusion. Et l'autre changement, je dirais que c'est la consolidation.

M. Cardin : Tout à fait. Je souscris à ces deux affirmations. Je dirais que cela varie beaucoup selon la décennie. Dans les années 1990, comme Mme Collins vient de le dire, le nombre de services de télévision disponibles au Canada a augmenté de façon considérable, et cela vaut aussi bien pour les chaînes spécialisées que la télévision par satellite. Par la suite, on a certainement assisté à une consolidation. Je dirais toutefois que, particulièrement depuis 2000, il s'agit des mêmes questions que celles dont on discute à l'heure actuelle dans le cadre des audiences Parlons télé du CRTC : la concurrence livrée à la télévision par d'autres sources possibles de visionnement du contenu, à savoir les services par contournement et les contenus offerts par Internet — bref, il y a beaucoup plus de concurrence pour les cotes d'écoute.

Mme Collins : J'ajouterais que, du côté de la distribution, les modes de visionnement des téléspectateurs ont considérablement changé. Au début, la plupart des gens regardaient la télévision uniquement par la voie des ondes grâce à une antenne. Puis, on est passé au câble. Durant la même période, il y a eu les services de diffusion directe et, maintenant, les gens utilisent souvent la télévision par IP, du moins dans les zones où c'est réglementé.

Le sénateur Demers : Je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais quand je vois les changements survenus depuis 1995 et la façon dont vous avez progressé, je me dis que c'est une grande réussite. C'est ce sur quoi je voulais insister, et je vous en remercie infiniment.

Le sénateur Eggleton : Merci de votre présence et de vos observations. Bon, dans votre déclaration, vous avez dit que la CBC et Radio-Canada reçoivent toutes deux la plus grande part des enveloppes de financement que vous consacrez à quatre genres d'émissions, comme vous l'avez dit tout à l'heure : les dramatiques, les documentaires, les émissions pour enfants et jeunes, et les variétés et arts de la scène. Je m'intéresse surtout à l'impact ou aux résultats de ce financement. Certains représentants nous ont parlé du déclin des cotes d'écoute sur les ondes de CBC/Radio-Canada. Naturellement, je me concentre sur CBC/Radio-Canada, parce que c'est le sujet à l'étude; je sais que

eyeballs on the CBC, on Canadian content, aside from the hockey, which is now in the past. So how much impact is this really having?

Some people have also come to the committee and said that they don't think the quality of the programming is what it used to be. Isn't that what you're supposed to be contributing to? Are you not concerned that this money might not be spent properly?

Mr. Cardin: I'll segue as well into the follow-up from Senator Demers. I do think that, yes, it has been a success story. In the French market, to start, I think there is consistency with the number of programs that achieve significant audiences on CBC and other broadcasters, regularly, audiences of 1 million and more.

However, part of the success that we've seen over the last decade, in particular, is on the English side, where we're starting to see some movement. A significant number of Canadian shows, particularly Canadian dramas, are now reaching more than 1 million viewers, shows like "Republic of Doyle," "Murdoch Mysteries" and so on. I'm sure Ms. Collins has some statistics here. She'll be able to provide some examples. In the aggregate, the share of viewing to Canadian programming in those genres that we support has also been increasing. We think, in terms of quality, if you want to equate that to a certain extent with budgets, the production budgets are still significant, and we find that those shows are reaching audiences in an increasing number. I'll let Ms. Collins provide details as well.

Senator Eggleton: I'm talking about CBC, and I should have qualified my question. I am talking about CBC English because I know there is much more success with this on Radio-Canada.

Ms. Collins: Quality is a subjective point, but if you say that the program is of a high quality, presumably they are able to attract and retain viewers.

We looked at a number of CBC dramas in particular over the years, and when we examined viewing up until the end of the last broadcast year, which is based on an August 31 year-end, if we look at original first-run drama, CBC was number one and carrying a share of 42.7. That's in CMF-funded productions, which was the highest of any network. We would argue that it in fact is still quite successful.

Just to give you some specific numbers, shows like "Murdoch Mysteries" in the most recent timetable is 1.1 million viewers, has been 1.2 million viewers, and we see 1 million as the benchmark of success in the English market in dramas. If you hit 1 million, we consider that a success.

vous avez un mandat plus large. Ainsi, la CBC attire moins de téléspectateurs pour le contenu canadien, mis à part le hockey, qui est maintenant chose du passé. Alors, quel est l'impact réel de ce financement?

Certains témoins nous ont également dit que, selon eux, la qualité des émissions n'est plus la même qu'avant. N'est-ce pas justement ce à quoi votre fonds devrait servir? Ne craignez-vous pas que cet argent ne soit pas bien dépensé?

M. Cardin : Pour revenir à l'observation faite par le sénateur Demers, je pense que, oui, c'est une grande réussite. En premier lieu, sur le marché francophone, il y a un nombre d'émissions sur Radio-Canada et sur d'autres chaînes qui atteignent régulièrement de grosses cotes d'écoute. On parle là d'un auditoire d'un million de téléspectateurs ou plus.

Toutefois, une partie de la réussite qu'on a observée au cours de la dernière décennie se trouve surtout sur le marché anglophone, où on commence à voir une certaine transformation. Un nombre important d'émissions canadiennes, particulièrement les dramatiques canadiennes, attirent maintenant plus d'un million de téléspectateurs. Songeons à des émissions comme *Republic of Doyle*, *Murdoch Mysteries*, et cetera. Je suis sûr que Mme Collins a les statistiques à portée de la main. Elle sera en mesure de donner quelques exemples. Dans l'ensemble, les cotes d'écoute des émissions canadiennes dans les catégories que nous finançons ont également augmenté. Pour faire un parallèle entre la qualité et les budgets, il va de soi que les budgets de production demeurent importants, et nous constatons que ces émissions attirent plus de téléspectateurs. Je vais laisser Mme Collins fournir d'autres détails.

Le sénateur Eggleton : Je parle de la CBC, et j'aurais dû le préciser dans ma question. Je parle du réseau anglais de la SRC, parce que je sais qu'on remporte beaucoup plus de succès sur Radio-Canada.

Mme Collins : La qualité est une notion subjective, mais quand on dit qu'une émission est de haute qualité, cela insinue qu'elle est en mesure d'attirer et de retenir des téléspectateurs.

Nous avons surtout examiné l'évolution du nombre de dramatiques sur les ondes de la CBC au fil des années, jusqu'à la fin de la dernière année de diffusion, à savoir le 31 août. Si l'on tient compte des émissions dramatiques originales en première diffusion, la CBC se classe au premier rang, avec une part de 42,7. Il s'agit de productions financées par le FMC, qui représentent la part la plus élevée de tous les réseaux. À notre avis, c'est quand même une belle réussite.

Voici quelques chiffres précis. Dans la grille horaire la plus récente, une émission comme *Murdoch Mysteries* attire 1,1 million de téléspectateurs, mais elle a déjà atteint une cote d'écoute de 1,2 million de personnes. Dans le cas des dramatiques de langue anglaise, une cote d'écoute de 1 million est considérée comme un point de référence pour le succès. Autrement dit, quand on atteint 1 million, on considère que c'est réussi.

Other shows that have done well include “Air Farce”; their New Year’s Eve special, for example, has consistently about 1.2 million viewers. “Heartland” has done well. Rick Mercer holds at 1 million viewers regularly. So there are quite a few successes in the English drama market, just looking at that genre of production.

Senator Eggleton: Looking at something else that is quite current, in January 2012, according to news reports, the former chairman of the CRTC stated that “Internet and wireless technology has disarmed federal regulators of their weapons to protect cultural identity.” Just in the past week, we’ve seen in CRTC hearings Netflix thumbing its nose at the request of the chair of the CRTC. What should we be doing about that? What do we do about Canadian content as it relates to what we call “over-the-top broadcasters”?

Mr. Cardin: What we said in the context of the proceeding, to try to summarize it, was that while we recognize the importance of granting choice and flexibility, if you look at that from a systemic perspective, given that the chair pointed to it in his introduction, we’re financed about 30 per cent from the federal government and 70 per cent, or along those lines, 65 maybe, from Canadian cable and satellite distributors. Any changes that would impact the revenues of those cable and satellite distributors would in turn affect our capacity to support Canadian programming. If the cable and satellite distributors’ revenues diminish because of “skinny basic” and other proposals that were before the commission, there would be an effect on our ability to support content. It basically just reminded the commission — well, they are very aware of it — that our role is there to support Canadian programming and that it is tied to the extent of our program budget.

Senator Eggleton: Are you saying, in effect, that Netflix and other over-the-top broadcasters should also be contributing to your fund?

Mr. Cardin: We did not say that they should be regulated. What we said was that our mandate is to ensure that Canadian content is available on all platforms and that there were possibilities for us to come to some sort of specific programming or arrangement with OTT providers where they could trigger potentially our access to our funding in exchange for a contribution to the system. But we weren’t talking about necessarily regulating a set percentage or, for example, imposing spending requirements on them. We think there is a possibility of arriving at a form of agreement through perhaps a more flexible means.

Senator Eggleton: A negotiated arrangement?

Mr. Cardin: Yes, in essence.

Senator Eggleton: Thank you.

Parmi les autres émissions qui ont obtenu de bons résultats, il y a *Air Farce*, dont l’émission spéciale du jour de l’An attire régulièrement environ 1,2 million de téléspectateurs. L’émission *Heartland* s’en sort bien aussi. Rick Mercer attire invariablement 1 million de téléspectateurs. Il y a donc plusieurs succès sur le marché des dramatiques de langue anglaise, si l’on s’en tient uniquement à ce genre de productions.

Le sénateur Eggleton : Examinons maintenant une autre question qui est d’actualité. En janvier 2012, selon les nouveaux rapports, l’ex-président du CRTC a indiqué qu’« Internet et la technologie sans fil ont dépouillé les organes de réglementation fédéraux des armes utilisées pour protéger l’identité culturelle. » La semaine dernière seulement, dans le cadre des audiences du CRTC, nous avons vu Netflix se moquer carrément de la demande du président du CRTC. Que devrions-nous faire à ce sujet? Que faire du contenu canadien au regard de ce qu’on appelle les « diffuseurs par contournement »?

M. Cardin : Dans le cadre des audiences, nous avons dit en gros que nous reconnaissons l’importance de permettre un choix et une souplesse, mais du point de vue systémique, comme le président l’a souligné dans son introduction, environ 30 p. 100 de notre financement provient du gouvernement fédéral et à peu près 70 p. 100 de notre financement, ou peut-être 65 p. 100, provient des distributeurs canadiens par câble et par satellite. Ainsi, tout changement susceptible d’avoir un impact sur les revenus des distributeurs par câble et par satellite nuirait à notre capacité de financer la programmation canadienne. Si leurs revenus devaient diminuer en raison du volet de base et d’autres propositions dont était saisi le conseil, il y aurait un effet sur notre capacité d’appuyer le contenu. Nous avons donc essentiellement rappelé au conseil — en tout cas, il en est très conscient — que notre rôle consiste à appuyer la programmation canadienne, ce qui dépend de notre budget.

Le sénateur Eggleton : Êtes-vous en train de dire que Netflix et d’autres diffuseurs par contournement devraient, eux aussi, contribuer à votre fonds?

M. Cardin : Nous n’avons pas dit qu’ils devraient être réglementés. Nous avons plutôt fait valoir que notre mandat est de veiller à ce que le contenu canadien soit disponible sur toutes les plateformes et qu’il y a lieu d’en arriver à une sorte de programmation ou d’arrangement particulier avec les fournisseurs par contournement de sorte qu’ils puissent accéder à notre financement en échange d’une contribution au système. Mais nous ne parlions pas forcément de réglementer un pourcentage fixe ou, par exemple, de leur imposer des dépenses. Selon nous, il y a lieu de conclure une forme d’entente, peut-être par un moyen plus souple.

Le sénateur Eggleton : Un arrangement négocié?

M. Cardin : Oui, pour l’essentiel.

Le sénateur Eggleton : Merci.

Senator Batters: I'm not usually a member of this committee, so excuse me if I ask anything that is widely known to everybody else here.

When I was listening to your opening presentation, what struck me is the huge amount of dollars involved here. Am I correct in assuming you were talking about four different sources that CBC receives? From the first one, you were talking how they receive \$249 million; then you talked about Radio-Canada receiving, over four years, \$136 million; plus then since 2010, you talked about an additional \$6 million a year, so \$24 million over that time frame; and then, for Radio-Canada, an additional \$8 million a year, or \$32 million. All of those amounts are additional. Is that right?

Mr. Cardin: That's right.

Senator Batters: When you were speaking to Senator Eggleton just now about where your money is derived from, you said that 30 per cent of that money comes from the federal government. That brought to my mind that, in essence, then the CBC not only receives the amounts that we all think of very directly as being received from the federal government but also receives \$100 million, approximately, over that sort of time frame?

Ms. Collins: Just to recap, yes, the fund receives about \$134 million from the federal government. This year, we anticipate receiving about \$217 million from the cable and satellite providers; and then we have miscellaneous sources of revenue totalling about \$366 million. When you look at the percentage of the total funds that we say that on average CMF receives, yes, they do receive a portion. We commingle all the funds, so we don't refer to "this one gets some cable and satellite money," et cetera. It's just one pool of money.

Senator Batters: We don't look at it like that over here.

Ms. Collins: No, I understand, but a portion of that would be the federal government support.

Senator Batters: For CBC plus Radio-Canada, what is the approximate amount per year that they receive from you out of your funds in total?

Mr. Cardin: Again, here in the presentation, we split it by language market. Because the performance envelopes are by far the largest program, about 70 per cent, it would be about 33 per cent or 34 per cent in the English market, and in the French market, it would be approximately 38 per cent.

Ms. Collins: Out of what we allocate to television.

La sénatrice Batters : Comme je ne siège pas habituellement au comité, vous devrez m'excuser si je vous pose des questions que tout le monde ici connaît à fond.

Pendant que j'écoutais votre déclaration d'ouverture, j'ai été frappée par les sommes faramineuses qui entrent en jeu ici. Ai-je raison de supposer que la Société Radio-Canada reçoit quatre sources différentes de financement, si je vous ai bien compris? Vous avez dit que la CBC touche 249 millions de dollars à partir de la première source; ensuite, vous avez parlé de Radio-Canada, qui reçoit 136 millions de dollars sur quatre ans; à cela s'ajoute, depuis 2010, une somme supplémentaire de 6 millions de dollars par année, ce qui fait un total de 24 millions de dollars durant la même période; enfin, toujours pour Radio-Canada, il y a un financement supplémentaire de 8 millions de dollars par année, pour un total de 32 millions de dollars. Tous ces montants sont supplémentaires. Est-ce exact?

M. Cardin : C'est exact.

La sénatrice Batters : Dans la réponse que vous venez de donner au sénateur Eggleton au sujet des sources du financement, vous avez dit que 30 p. 100 du financement provient du gouvernement fédéral. C'est donc dire qu'en somme, la Société Radio-Canada reçoit non seulement un financement direct de la part du gouvernement fédéral, mais aussi environ 100 millions de dollars durant la même période, n'est-ce pas?

Mme Collins : Pour récapituler, oui, le fonds reçoit environ 134 millions de dollars du gouvernement fédéral. Cette année, nous prévoyons recevoir environ 217 millions de dollars des distributeurs par câble et par satellite; à cela s'ajoutent diverses autres sources de revenus pour un total d'environ 366 millions de dollars. Quand on examine le pourcentage du financement total que le FMC touche en moyenne, oui, il reçoit une portion. Toutefois, nous amalgamons tous les fonds, sans les diviser selon les distributeurs par câble et par satellite. C'est tout simplement une mise en commun des fonds.

La sénatrice Batters : Ce n'est pas ainsi que nous voyons la chose.

Mme Collins : Non, je comprends, mais une partie de ce montant provient du gouvernement fédéral.

La sénatrice Batters : Environ combien d'argent la CBC et Radio-Canada reçoivent-elles chaque année à partir de votre fonds, au total?

M. Cardin : Encore une fois, dans notre mémoire, nous avons divisé le montant selon le marché anglophone et francophone. Étant donné que le Programme des enveloppes de rendement constitue, de loin, le principal mécanisme de financement, soit environ 70 p. 100, le marché anglophone représente à peu près 33 ou 34 p. 100 des fonds et le marché francophone, environ 38 p. 100.

Mme Collins : Une partie de ce montant est attribuée à la télévision.

Mr. Cardin: Very good point. We do allocate. I spoke to the experimental stream in our opening remarks, and it has a budget of \$39 million.

Senator Batters: The vast majority goes to television.

Mr. Cardin: Ninety per cent goes to convergence.

Senator Batters: Senator Eggleton was touching on this, but I want to hear more about it because it is getting to be a big part of the television marketplace, things like Netflix. Friends of mine don't have cable anymore; they just use Netflix to access television.

Can you speak more about that? What is the position of the Canada Media Fund regarding these virtual private networks that Canadians use to access Netflix U.S. services? Can you explain how those are used, and are Canadians who would use it in that particular fashion, in your opinion, breaking Canadian law to do it that way?

Mr. Cardin: To be quite honest I don't think I have either the technological or the legal expertise to speak on VPNs. We know just from reading trades that some Canadians do. I couldn't fathom a guess as to what percentage of Canadians do that.

We do know that the number of those who are members or subscribers to Netflix Canada is growing very rapidly, particularly in the English market, less so in the French market because of competitive offerings like illico from Vidéotron and Tou.tv from Radio-Canada.

It will be interesting now to see what impact the advent of some Canadian services will have, like the shomi service from Rogers and Shaw and the new service that Bell is scheduled to launch in January.

With respect to the VPNs, we really can't answer. Regarding Netflix, Netflix does offer Canadian content. What we hope is that Canadian content will be available on as many platforms as possible.

Senator Batters: So you don't have any statistics about Canadian Netflix, what percentage of the market that's getting to be at this stage and how that might have increased over the last few years?

Mr. Cardin: I don't have them with me now. I would be very happy to provide them to the committee subsequently because we do track that. And I believe — I will just go out on a limb here — that in the aggregate now about 28 per cent of Canadians are subscribers to Netflix.

Senator Batters: That's significant. Thank you.

The Chair: Maybe we can see if we got those numbers in previous testimony, and if we have them, we'll make them available to the members of the committee.

M. Cardin : Très bon point. C'est, en effet, le cas. Dans notre déclaration préliminaire, j'ai parlé du volet expérimental, dont le budget est de 39 millions de dollars.

La sénatrice Batters : La grande majorité va à la télévision.

M. Cardin : En effet, 90 p. 100 des fonds sont attribués au volet convergent.

La sénatrice Batters : Le sénateur Eggleton en a déjà parlé, mais j'aimerais obtenir plus de précisions, parce que des fournisseurs comme Netflix occuperont une grande part du marché de la télévision. Certains de mes amis n'ont plus le câble; ils utilisent seulement Netflix pour accéder aux émissions de télévision.

Pouvez-vous nous en parler davantage? Quelle est la position du Fonds des médias du Canada relativement à ces réseaux privés virtuels que les Canadiens utilisent pour obtenir les services américains de Netflix? Pouvez-vous nous expliquer comment on utilise ces réseaux? Selon vous, les Canadiens qui les utilisent enfreignent-ils la loi canadienne?

M. Cardin : Pour être franc, je ne crois pas avoir l'expertise technologique ou juridique nécessaire pour parler des RVP. Nous savons, d'après les rapports, que certains Canadiens les utilisent, mais je n'ai aucune idée du pourcentage.

Nous savons que le nombre des membres ou abonnés de Netflix Canada augmente très rapidement, surtout sur le marché anglophone, mais moins sur le marché francophone où il y a des concurrents comme illico de Vidéotron et Tou.tv de Radio-Canada.

Il sera maintenant intéressant de voir quel sera l'impact de l'avènement de certains services canadiens, comme le service Shomi de Rogers et Shaw et le nouveau service que Bell devrait lancer en janvier.

En ce qui concerne les RPV, nous ne pouvons pas vraiment répondre à la question. Dans le cas de Netflix, on y trouve du contenu canadien. Ce que nous espérons, c'est que le contenu canadien sera disponible sur le plus grand nombre possible de plateformes.

La sénatrice Batters : Vous n'avez donc aucune statistique sur le service canadien de Netflix, sa part actuelle du marché et sur la façon dont ce chiffre a pu augmenter au cours des dernières années?

M. Cardin : Je n'ai pas ces chiffres à portée de la main. Je me ferai un plaisir de les envoyer au comité plus tard, parce que nous en faisons un suivi. Je vais prendre le risque de dire qu'en tout, environ 28 p. 100 des Canadiens sont actuellement abonnés à Netflix.

La sénatrice Batters : C'est quand même important. Merci.

Le président : Nous pouvons peut-être vérifier si nous avons déjà obtenu ces chiffres dans les témoignages précédents et, le cas échéant, nous les ferons parvenir aux membres du comité.

Senator Housakos: Thank you to our guests. Can you explain to this committee what your experience has been when dealing with the public broadcast corporation in comparison to private sector broadcasters in terms of culture, approach, promoting Canadian content? And also can you explain to us the methodology that leads you to choose one project over another?

It seems to me that CBC/Radio-Canada has received a disproportionate amount of the funding that you guys have been doling out over the last few years. Now, has that been the case because they happened to come forward with the best proposals for Canadian content programming? Is it because private sector Canadian broadcasters haven't focused on a sufficient number of proposals towards the CMF organization? Is it that at the end of the day they don't find it at all profitable for them to invest in Canadian broadcasting? I would like a little bit more feedback from you on the methodology, how you choose the projects and why at the end of the day the CBC has gotten such a disproportionate amount of funding.

Mr. Cardin: That's an excellent question, and perhaps we should have made clearer in our opening presentation that the model that we use through the Performance Envelope Program, which represents about 70 per cent of our total program budget, is one where the broadcasters select the programs that they're going to bring to the fund. We are not involved in the selection process at all, as long as the projects meet our eligibility criteria.

So we're not involved in any kind of selective decision making, and that system applies to all broadcasters — public, private, educational, the 40 broadcasters that Sandra mentioned that have access to the program. We employ a methodology that is very much objective and based primarily on audience success.

Again, that's what we did mention in our opening remarks. There are slight differences between the English and French market, but in a nutshell, 55 per cent of the calculation is based on audience success of the programs that the CMF supports. Ten per cent of it is based on how much the broadcaster provides in terms of licenses to digital content. In the English market, 20 per cent is based on what they license through productions that are produced by regional producers, so in the English market outside of the Greater Toronto Area. And another part of it is based on what we call historic performance.

I will leave it to Sandra to explain the system more, but the important thing is to say that it is not a selective process and it's a process that is based on performance, audience performance specifically.

Le sénateur Housakos : Je remercie nos témoins. Pouvez-vous expliquer au comité quelle a été votre expérience avec la société de radiodiffusion publique par rapport à votre expérience avec les radiodiffuseurs du secteur privé au chapitre de la culture, de l'approche, de la promotion du contenu canadien? Pouvez-vous aussi nous expliquer la méthodologie que vous utilisez pour choisir un projet plutôt qu'un autre?

Au cours des dernières années, CBC/Radio-Canada a reçu, me semble-t-il, un montant de financement disproportionné de votre part. Est-ce le cas parce qu'elle vous a présenté les meilleures propositions pour la programmation de contenu canadien? Est-ce parce que les radiodiffuseurs canadiens du secteur privé n'ont pas présenté un nombre suffisant de propositions au FMC? Ou est-ce parce qu'ils sont arrivés à la conclusion que l'investissement dans la radiodiffusion canadienne n'est pas du tout rentable? J'aimerais en savoir un peu plus sur votre méthodologie, c'est-à-dire la façon dont vous choisissez les projets et la raison pour laquelle la Société Radio-Canada a fini par obtenir un montant de financement si disproportionné.

M. Cardin : C'est une excellente question, et nous aurions peut-être dû préciser, dans notre déclaration préliminaire, le modèle que nous employons dans le cadre du Programme des enveloppes du rendement, qui représente environ 70 p. 100 de notre budget total de programmes; d'après notre modèle, ce sont les radiodiffuseurs qui choisissent les émissions qu'ils veulent nous présenter. Nous ne participons aucunement au processus de sélection, pour autant que les projets remplissent nos critères d'admissibilité.

Par conséquent, nous ne prenons aucune décision relative à la sélection, et ce modèle s'applique à tous les radiodiffuseurs — publics, privés, éducatifs —, bref aux 40 radiodiffuseurs dont Sandra a parlé et qui ont accès au programme. Nous employons une méthodologie qui est très objective et qui repose principalement sur le succès auprès de l'auditoire.

Encore une fois, c'est ce que nous avons mentionné dans notre déclaration préliminaire. Il y a de légères différences entre les marchés anglophone et francophone, mais dans l'ensemble, 55 p. 100 du calcul est basé sur le succès auprès de l'auditoire que remportent les émissions financées par le FMC. Ensuite, 10 p. 100 du calcul repose sur les droits de diffusion que le radiodiffuseur verse au contenu numérique. Sur le marché anglophone, 20 p. 100 du calcul s'appuie sur les droits de diffusion versés aux productions régionales, c'est-à-dire celles réalisées sur le marché anglophone à l'extérieur de la région du Grand Toronto. Enfin, une autre partie du calcul repose sur ce que nous appelons le rendement historique.

Je vais laisser à Sandra le soin d'expliquer le système plus en détail, mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il ne s'agit pas d'un processus sélectif, mais plutôt d'un processus fondé sur le rendement, et notamment du rendement en ce qui concerne l'audimat.

Ms. Collins: To give an example, when we calculate the envelopes, all dramas funded by the CMF compete with each other for a share of the drama pool. Whether it's "Saving Hope" coming from CTV or "Murdoch Mysteries" from CBC, the amount of audience that each of those shows achieve, they compete with each other for a set pool of money. It's a competitive exercise.

So if CBC is gaining more audience on a particular show, or less, it impacts the amount of funds that they will receive; and with audience success carrying the greatest weight, it's really partly because CBC has such a great reach as the public broadcaster versus, you know, if it's a show that's aired on a specialty channel, it will not have the same amount of reach, same potential even. So that influences a lot of why they garner such a high portion of the audience success pool.

We then calculate that for variety and performing arts where they also do very well, shows they've done recently like "Battle of the Blades," et cetera, and then children's and youth and documentaries, and then we tally all of it up. It is very much a zero-sum situation. For CBC to gain more of a share, one of the other broadcasters has less of a share, and it's recalculated every year. The vast majority of the data is drawn from Numeris, what was formerly known as BBM. So it's the currency of the industry on the basis of which we calculate the bulk of the envelope.

Senator Housakos: But the comparison is done vis-à-vis all programs that are CMF-funded, right?

Ms. Collins: Exactly. We only compare against other CMF-funded programs.

Senator Housakos: Are there any CMF programs in the last two or three years that were rated No. 1 nationally across the board when put up against other across-the-board competition? Has there ever been a Canada Media Fund program that was rated No. 1 in the BBM ratings?

Mr. Cardin: In the French market, absolutely.

Senator Housakos: In the English market?

Mr. Cardin: The first example that comes to mind is "La Voix," the French-language version of "The Voice"; "Star Académie," same thing. In the English market, number one out of all shows, probably not, but close, but the English market depends on whether you're counting things like the Super Bowl or the Olympics.

Senator Housakos: I'm just saying across-the-board ratings.

Mme Collins : Pour donner un exemple, lorsque nous calculons les enveloppes, tous les drames financés par le FMC compétitionnent entre eux pour avoir une place dans le bassin des drames. Qu'il s'agisse de *Saving Hope* produit par CTV ou de *Murdoch Mysteries* de CBC, la taille de l'auditoire obtenu par chacune de ces émissions est déterminante, puisque ces émissions se font concurrence pour une quantité fixe d'argent. C'est une compétition.

Alors, le fait que la SRC obtienne de meilleures cotes d'écoute avec telle ou telle émission — ou de moins bonnes —, aura une incidence sur le financement qui lui sera accordé. Or, comme c'est la taille de l'auditoire qui pèse le plus lourd dans la balance, cela profite nécessairement à la SRC puisque c'est le diffuseur public et qu'elle joint un auditoire tellement plus vaste que ce à quoi peuvent aspirer les chaînes spécialisées, par exemple. La portée ne sera pas la même, même pas potentiellement. On comprend donc pourquoi la SRC occupe une telle place dans ce bassin des émissions les plus regardées.

On fait le même calcul pour les variétés et les arts du spectacle — où la CBC réussit aussi très bien avec des émissions comme elle a produites récemment, comme *Battle of the Blades*, et d'autres encore —, pour les émissions qui s'adressent aux enfants et aux jeunes, et pour les documentaires, et nous compilons le tout. C'est une situation où tout doit s'équilibrer. Pour que la SRC augmente sa part, l'un des autres diffuseurs voit la sienne diminuer, et le calcul est refait chaque année. La grande majorité des données provient de Numeris, ce que l'on appelait autrefois les sondages BBM. Le gros de l'enveloppe est donc calculé en fonction de la pertinence de l'industrie.

Le sénateur Housakos : Mais la comparaison ne s'étend qu'aux émissions que finance le FMC, n'est-ce pas?

Mme Collins : Oui. La comparaison se fait entre les émissions financées par le FMC.

Le sénateur Housakos : Au cours des deux ou trois dernières années, y a-t-il eu des émissions financées par le FMC qui ont été au sommet des cotes d'écoute dans tout le pays, toutes sources de financement confondues? Y a-t-il déjà eu une seule émission financée par le Fonds des médias du Canada qui soit parvenue au sommet des sondages BBM?

M. Cardin : Pour le marché français, tout à fait.

Le sénateur Housakos : Mais pour le marché anglais?

M. Cardin : Le premier exemple qui me vient est *La Voix*, la version en français de l'émission *The Voice*. Même chose pour *Star Académie*. Dans le marché anglais, l'émission qui a été la plus populaire, ou du moins tout près de l'être... Mais en fait, quand on parle du marché anglais, il faut établir si l'on doit tenir compte d'événements spéciaux comme le *Super Bowl* ou les Jeux olympiques.

Le sénateur Housakos : Je veux parler des meilleurs résultats tous azimuts.

Mr. Cardin: Well, the answer would be no, but again, if you're comparing with similar shows, like dramas, then there would be instances where the Canadian shows would be having audiences that are comparable to U.S. dramas or U.S. sitcoms — to U.S. dramas for sure.

Senator Housakos: I have two more questions before I turn it back to the chair.

Can you comment on how you view the CBC going forward in terms of its structure right now, if it is responding to the need of promoting Canadian content in an appropriate fashion? What I've seemed to come across as a repeated message from producers, actors, people involved in the Canadian content producing business is that they think there's a need for a Canadian public broadcaster, obviously, because it's the only game in town for them, but repeatedly I've heard their message that they don't feel that the CBC is responding effectively to their needs and carrying enough Canadian movies, Canadian shows. That seems to be the underlying message that I keep hearing from people in the business of producing Canadian movies and Canadian content.

You guys are in the field. You're dealing with this on a daily basis, and my question to you is maybe you can give some comments to this committee: What can we do more than what has already been done as a Canadian society to respond to our artists' needs, to our movie makers, to our producers? The message seems to be that the CBC is not necessarily fulfilling its mandate in carrying all these great movies that we're producing, apparently, on a regular basis.

Mr. Cardin: I don't think we're in an adequate place to make a qualitative assessment of how the CBC is fulfilling its mandate or how it could do so better. For us, really, what we can contribute to this committee's study and analysis is essentially the facts that we've brought forth here, and would repeat to that effect. I understand that's what the committee may have heard from different parties, but in the universe that we support, which is production of Canadian content in four very specific genres, the numbers bear out that CBC is the broadcaster in both language markets that is supporting the greatest quantity of Canadian content.

Senator Housakos: Well, my question is, are they the right platform? What I'm saying is I think we have great Canadian actors and great Canadian producers and we can produce great shows. What I hear from a lot of them is they need the platform in order to get it across to Canadians. One of the roles of this committee is to study and see whether the CBC, where we're putting in over \$1 billion a year as government and taxpayers, is supplying that adequate platform to them. You see the results because they speak for themselves. In French Canada they seem to be performing better for a variety of reasons; in English Canada, they're not. When you talk to producers in Winnipeg or

M. Cardin : Eh bien, la réponse serait non. Mais je le répète, si vous comparez avec des émissions semblables, comme des drames, vous allez trouver des exemples d'émissions canadiennes qui attirent un auditoire comparable à ce qu'obtiennent les drames ou les comédies de situation américaines — en tout cas, c'est vrai en ce qui concerne les drames.

Le sénateur Housakos : J'ai deux autres questions avant de laisser la parole au président.

Pouvez-vous nous dire comment vous voyez la suite des choses pour la société d'État, notamment en ce qui concerne sa structure actuelle, et si vous croyez qu'elle parvient de manière efficace à promouvoir le contenu canadien? Ce que j'ai entendu tant et plus des réalisateurs, des acteurs et des gens qui sont dans la production de contenu canadien c'est qu'ils croient bien entendu qu'il faut un diffuseur public — car c'est en fait leur seul débouché —, mais qu'ils estiment que l'organisme, du moins, la CBC, ne répond pas bien à leurs besoins et qu'elle ne passe pas assez de films canadiens et d'émissions canadiennes. Il semble que c'est le message sous-entendu qui me revient le plus souvent de ceux qui œuvrent dans la production de films canadiens et de contenu canadien.

Vous êtes dans le domaine. C'est votre pain quotidien, alors j'aimerais que vous fassiez part de vos observations au comité : en tant qu'organisme canadien, que peut-on faire de plus pour répondre aux besoins de nos artistes, de nos cinéastes, de nos réalisateurs? Il semble que le message est que la SRC ne s'acquitte pas nécessairement de son mandat lorsqu'il s'agit de présenter les grands films que nous réalisons, du moins, pas sur une base régulière.

M. Cardin : Je ne crois pas que nous soyons au bon endroit pour porter des jugements qualitatifs sur la façon dont la SRC s'acquitte de son mandat et sur comment elle pourrait faire mieux à ce chapitre. En ce qui nous concerne, la seule contribution que nous pouvons faire à l'étude et à l'analyse de ce comité se résume aux faits que nous sommes venus présenter, et que nous sommes disposés à réitérer dans ce contexte. Je comprends que c'est peut-être ce que le comité a entendu de différents intervenants, mais dans le monde où nous évoluons — celui de la production de contenu canadien dans quatre genres très précis —, les chiffres indiquent que la SRC est le diffuseur qui diffuse le plus de contenu canadien, et ce, dans les deux marchés linguistiques.

Le sénateur Housakos : Eh bien, ma question consiste plutôt à savoir si la SRC est la bonne plate-forme. J'estime que nous avons des acteurs et des réalisateurs formidables et que nous sommes capables de produire des émissions exceptionnelles. Ce que beaucoup d'entre eux m'ont dit, c'est qu'ils avaient besoin d'une plate-forme pour en faire profiter les Canadiens. L'un des rôles du comité est d'étudier la situation et d'établir si la SRC — dans laquelle nous investissons plus de 1 milliard de dollars par année en tant que gouvernement et contribuables —, si la SRC, donc, leur fournit une plate-forme adéquate. Vous voyez les résultats parce qu'ils parlent d'eux-mêmes. Au Canada français, pour

in Edmonton who make movies, they're saying, "You know what, we don't have a platform to get our movies across to the world."

We call upon all witnesses to contribute in this debate. We're not going to hold you to whatever solutions or diagnoses of the problem you have, but I think it's important that everybody weighs in on this issue so we can come to some kind of consensus of where we go from here in promoting Canadian culture, Canadian content and making sure that the CBC is well equipped to survive well into the future.

The Chair: Was that a question? I have a supplementary so I wanted to hear what the supplementary is.

Senator Eggleton: I have a supplementary question. In response to Senator Housakos' first question, you said that you decide who gets this money on the basis of audience ratings, how many viewers they have. Well then what about new programs? What about ones that haven't been on the air yet? Do you not fund any of those? They don't have any audience experience at all.

Mr. Cardin: There are some new programs, whether they're one-off programs or whether they're a new series, and they generate audiences that are as high as returning series. When we do the calculation, it is all shows that are within the genres that we fund that enter into that calculation. As we said, we redo the calculation annually, and it's based on the audience figures from the prior broadcast year.

Senator Eggleton: No, I'm talking about brand new shows. CBC comes up and says, "We've got this great idea here; we want to put this on the air." Nobody's seen it yet, so how can you make a judgment based on audience ratings?

Mr. Cardin: We will in the subsequent year when the audience data comes in.

Senator Eggleton: You won't fund it the first year then?

Ms. Collins: No. We will definitely fund it if it's eligible in the year. The CBC has a pool of money and it's up to them to decide which projects and how much to allocate to each of them. We calculate and they've earned this size of an envelope. They can choose to put it to a returning series or a new series. The amount that they allocate per is their decision.

When that new show goes to air, it probably replaces a series that's not returning and it will earn audience, and then it builds the envelope for the following year.

diverses raisons, la société semble obtenir de meilleurs résultats; mais ce n'est pas le cas au Canada anglais. Si vous parlez à des réalisateurs de Winnipeg ou d'Edmonton, ils vous diront qu'ils n'ont pas de plate-forme pour faire connaître leurs films.

Nous attendons de tous nos témoins qu'ils contribuent aux travaux du comité. Nous n'allons pas vous en vouloir pour les solutions que vous proposerez ou les diagnostics que vous porterez, mais je crois qu'il est important que tout le monde donne son opinion sur la question de sorte que nous puissions arriver à une sorte de consensus sur la façon de promouvoir la culture canadienne, le contenu canadien et pour nous assurer que la SRC sera bien outillée pour survivre convenablement.

Le président : Quelle est la question? J'ai eu une question supplémentaire, alors je veux comprendre ce qu'est la question initiale.

Le sénateur Eggleton : J'ai une question supplémentaire. Pour répondre à la première question du sénateur Housakos, vous avez dit que le choix des émissions qui reçoivent cet argent est fonction des cotes d'écoute, du nombre d'auditeurs qu'elles réussissent à avoir. Très bien, mais qu'arrive-t-il aux nouvelles émissions? Que fait-on avec celles qui n'ont pas encore été diffusées? Avez-vous des fonds pour ces émissions qui n'ont aucune expérience de l'auditoire?

M. Cardin : Il y a certaines nouvelles émissions — qu'il s'agisse d'émissions spéciales à prestation unique ou de nouvelles séries — qui obtiennent des auditoires aussi bons que ceux de séries récurrentes. Lorsque nous faisons nos calculs pour tel ou tel genre, nous tenons compte de toutes les émissions qui appartiennent à ce genre. Comme nous l'avons dit, nous refaisons le calcul tous les ans en fonction des auditoires obtenus pour l'année de radiodiffusion qui vient de s'écouler.

Le sénateur Eggleton : Non, je veux parler des nouvelles émissions. La SRC arrive en disant : « Nous avons cette idée formidable et nous aimerions qu'elle soit diffusée. » Personne ne l'a encore vue, alors comment pouvez-vous porter un jugement en fonction de l'audimat lorsqu'il n'y en a pas?

M. Cardin : Nous le saurons, l'année suivante, lorsque les données de l'audimat sortiront.

Le sénateur Eggleton : Dois-je comprendre que vous n'accordez pas de financement la première année?

Mme Collins : Non. Nous donnerons assurément de l'argent si l'émission est admissible dans l'année qui vient. La SRC a un fonds donné et c'est à elle de décider des projets qu'elle financera et de la taille du financement accordé. Nous faisons des calculs et établissons qu'il lui revient tel pourcentage de l'enveloppe. Elle peut choisir d'investir l'argent dans une série établie ou dans une nouvelle série. C'est elle qui décide du montant que chacun recevra.

Lorsque la nouvelle émission sera diffusée, elle remplacera probablement une série qu'on a laissé tomber et elle obtiendra un auditoire, ce qui aura une incidence sur le montant qu'elle recevra l'année suivante.

Senator Greene: Thank you very much. I want to get some more information about your numbers and what they mean.

With 33 per cent going to the English-language network and 38 per cent to the French, what you're saying, basically, is that 71 per cent of your funding goes to the public sector broadcasters; is that right?

Ms. Collins: No, our funds are split, in essence, two thirds English and one third French. For example, on the French side, the total amount of funding we have available for French language is one third of our total budget.

Senator Greene: Why did you pick a third? Why a third?

Ms. Collins: That's actually within our contribution agreement with the Government of Canada.

Senator Greene: Could you provide a larger time horizon than just four years? I would like to understand where it's been before and where it's heading.

Mr. Cardin: That, again, is a very good question because prior to the creation of the Canada Media Fund, when we were known as our previous incarnation, the Canadian Television Fund, as a condition, again, of the contribution agreement with the Government of Canada, CBC and Radio-Canada in their respective markets received a fixed allocation of 37 per cent of our funding.

Senator Greene: Why 37 per cent? Is there a reason?

Mr. Cardin: That's what was set in the contract with the Government of Canada. I don't know if that was based on some form of historic access prior to that but, as I was saying, when Minister Moore announced the creation of the Canada Media Fund, one of the important principles was that all broadcasters would compete on a level playing field.

That's why you can see, basically, since that change in the French market, Radio-Canada has pretty much held its share through its audience performance, mainly. In the English-language market we've seen a reduction from 37 per cent to 33 per cent.

The Chair: Through the good services of our library analyst, according to the testimony provided by the Canadian Media Production Association, there are 4 million Canadian Netflix subscribers or, in other words, equal to 30 per cent of Canadian households.

Senator Batters: In following up on some streams of thought that have come with some of my colleagues' questions, and again reading your opening statement, you talked about how you're dedicated to funding four under-representative genres, which are dramas, documentaries, children and youth, and variety and performing arts.

Le sénateur Greene : Merci beaucoup. J'aimerais en savoir plus long sur vos chiffres et sur ce qu'ils signifient.

Avec 33 p. 100 pour le réseau anglais et 38 p. 100 pour le réseau français, on peut conclure que 71 p. 100 de votre financement est accordé aux diffuseurs publics, est-ce exact?

Mme Collins : Non. En essence, deux tiers de notre fonds vont au réseau anglais et un tiers va au réseau français. Par exemple, le financement du côté français correspond à un tiers de notre budget.

Le sénateur Greene : Comment avez-vous choisi un tiers? Pourquoi un tiers?

Mme Collins : En fait, cette proportion figure aux termes de l'accord de contribution que nous avons avec le gouvernement du Canada.

Le sénateur Greene : Pouvez-vous nous brosser un portrait pour un laps de temps plus long que cette seule période de quatre ans? J'aimerais comprendre comment les choses ont évolué et dans quelle direction elles s'en vont.

M. Cardin : Encore une fois, c'est une très bonne question, car avant la création du Fonds des médias du Canada, quand on nous connaissait sous notre ancienne appellation du Fonds canadien de télévision, l'une des conditions de notre accord de contribution avec le gouvernement du Canada stipulait que CBC et Radio-Canada, dans leur marché respectif, devaient recevoir une allocation fixe correspondant à 37 p. 100 de notre financement.

Le sénateur Greene : Pourquoi 37 p. 100? Y a-t-il une raison particulière?

M. Cardin : C'est la proportion qui était fixée dans le marché avec le gouvernement du Canada. Je ne sais pas si ce pourcentage était fondé sur quelque forme d'accès historique qui existait auparavant, mais comme je le disais, lorsque le ministre Moore a annoncé la création du Fonds des médias du Canada, l'un des principes importants était de faire en sorte que tous les diffuseurs puissent se faire concurrence selon les mêmes règles.

C'est essentiellement pour cette raison que vous pouvez voir, dans le marché français, que Radio-Canada a réussi à préserver sa part grâce, en grande partie, à son succès dans l'audimat. Dans le marché anglais, la part de CBC est passée de 37 p. 100 à 33 p. 100.

Le président : Grâce au bon service de notre analyste de la Bibliothèque, selon le témoignage de l'Association canadienne de la production médiatique, quatre millions de Canadiens sont abonnés à Netflix, soit l'équivalent de 30 p. 100 des ménages canadiens.

La sénatrice Batters : Suivant certains fils de pensée que vous avez tracés en répondant aux questions de mes collègues et dans vos commentaires préliminaires, vous avez expliqué que votre financement était consacré à quatre genres sous-représentés, c'est-à-dire les drames, les documentaires, les émissions pour les enfants et les jeunes ainsi que les variétés et les arts du spectacle.

First, what category do shows like “Rick Mercer” or “Air Farce” fall into? Do they fall into the variety category?

Mr. Cardin: “Air Farce” in variety, yes. “Rick Mercer” is considered more of a comedy and has been included in drama.

Senator Batters: Drama?

Mr. Cardin: Yes, it’s drama, and comedy shows fit in there as well.

Senator Batters: Looking at the factors that you have set out, the five factors you look at for your performance envelopes, primarily it’s audience success, and then it’s almost doubled down on that because you also talk about historic performances and an additional amount for that. I’m wondering, based on the criteria that you set out, how innovation gets rewarded with that. It’s not specifically mentioned. From what you were saying to Senator Eggleton, I understood that perhaps it’s the networks that are responsible for rewarding innovation and not the Canada Media Fund?

Mr. Cardin: Again, when the CMF was created, part of the guiding principles was that television programs, at least, were striving to achieve audience success first and foremost. The innovation portion of our mandate, I would say, is twofold. First and foremost, creating a convergent stream makes it such that we can’t fund strictly a television program. A television program also comes with additional content or digital platforms or it also has to be offered on a platform other than television. Essentially, the innovation portion is in trying to reach Canadians through all of those different platforms, increased engagement over and above the television program by allowing the viewer to engage with additional content, Web series, games related to a TV show or an interactive website. That would be one portion of the innovation part of our mandate.

With the experimental stream that we mentioned, that program is focused specifically on driving innovation, but it applies to digital media content through a condition of our contribution agreement, to digital content, which would mean that in that program we support games, whether for consoles, PCs or mobiles, interactive Web series, e-books and even software applications in enabling technologies.

Senator Batters: Are you telling me that innovation does not really play a role in any of those things you just talked about for TV shows?

Tout d’abord, dans quelle catégorie placez-vous des émissions comme l’émission de Rick Mercer ou comme *Air Farce*? Font-elles partie des variétés?

M. Cardin : C’est le cas *Air Farce*, oui. L’émission de Rick Mercer est plutôt considérée comme une comédie, et il a été placé dans la catégorie des drames.

La sénatrice Batters : Des drames?

M. Cardin : Oui, c’est la catégorie des arts dramatiques, et elle inclue les comédies.

La sénatrice Batters : En ce qui concerne les cinq facteurs que vous avez établis, ces cinq facteurs qui sont examinés pour vos enveloppes de rendement... Tout d’abord, il y a le succès auprès de l’auditoire, qui compte pour beaucoup, mais vous avez aussi parlé de rendement historique et d’un montant additionnel à cette fin. Selon ces critères, je me demande comment l’innovation est récompensée. Vous n’en avez pas parlé précisément. D’après ce que vous disiez au sénateur Eggleton, j’ai cru comprendre que ce sont les réseaux qui sont chargés de récompenser l’innovation et non le Fonds des médias du Canada. Est-ce exact?

M. Cardin : Encore une fois, lorsque le FMC a été créé, un des principes directeurs voulait que les émissions de télévision s’efforcent d’abord et avant tout d’avoir du succès auprès de l’auditoire. Je dirais que le volet innovation de notre mandat comprend deux aspects. Au premier chef, la création d’une dimension de convergence fait en sorte que nous ne pouvons pas financer qu’une émission de télévision en tant que telle. Une émission de télévision s’accompagne de contenu additionnel ou de plates-formes numériques. Il se peut aussi qu’elle doive être offerte sur un support autre que la télévision. Essentially, l’aspect innovation consiste à essayer de joindre les Canadiens sur tous ces autres supports, à amener une plus grande interaction qu’avec la simple émission de télévision en permettant au téléspectateur d’avoir accès à du contenu additionnel, à des séries web, à des jeux ayant trait à l’émission ou à un site web interactif. Ce serait une partie du volet innovation de notre mandat.

En ce qui concerne le volet expérimental dont nous avons fait mention, il s’agit d’un programme dont le seul but est de stimuler l’innovation, mais, conformément à une disposition de notre accord de contribution, il ne s’applique qu’au contenu de médias numériques. Cela signifie qu’en vertu de ce programme, nous appuyons les jeux — que ce soit pour les consoles, les PC ou les appareils mobiles —, les séries web interactives, les livres électroniques et même les logiciels pour les technologies habilitantes.

La sénatrice Batters : Êtes-vous en train de me dire que l’innovation ne joue pas vraiment de rôle pour aucun de ces aspects dont vous venez de parler au sujet des émissions de télévision?

Mr. Cardin: In television, there is a role through the convergent aspect of our support to television. It's also hoped that in the experimental stream some of that innovation will find its way back into the more mainstream portion of the industry, and we've seen a few examples of that.

Senator Housakos: Does 100 per cent of the funds you give to whatever broadcaster go to production? For example, when you are doing "Murdoch Mysteries," does 100 per cent of the funding go to pay actors and producers, or are portions of it used for other things?

Mr. Cardin: We support content at the development stage and at the production stage. We have specific programs for each of those. Development is essentially the script development and script writing process.

Senator Housakos: Regardless of who the broadcaster is, would they take a portion of the money and use it to promote the program as advertising on their network?

Mr. Cardin: Only a very small portion of allowable marketing expense is in the budget that we support. The vast majority of a broadcaster's marketing and promotion efforts do not receive any CMF funding. That's the same for all —

Senator Housakos: What would that allowable percentage be?

Mr. Cardin: In television budgets, and sorry for being technical, it's 3 per cent of what are called portions B and C of a standard budget. Portions B and C are essentially all of the production and post-production items. They exclude everything that is above the line: the stars, the director, the screenwriter and administration expenses. Essentially, it's the bulk of the hard costs to get a show made. We allow up to 3 per cent of those costs to be marketing expenses, no more.

Senator Housakos: Does any funding go into news content?

Mr. Cardin: No, none at all — no news, no sports, no reality television.

The Chair: That's what we have as far as questions are concerned. I would like to thank the witnesses for their participation. Honourable senators, I would like to move the meeting go in camera, with your permission, to discuss future committee business.

Thank you very much, Mr. Cardin and Ms. Collins.

(The committee continued in camera.)

M. Cardin : En télévision, il y a un rôle pour l'aspect convergent de notre soutien à la télévision. On espère aussi qu'une partie de l'innovation mise au point dans le volet expérimental trouvera une application dans le courant plus traditionnel de l'industrie. Et nous avons vu quelques exemples de cela.

Le sénateur Housakos : Est-ce que 100 p. 100 des fonds que vous accordez à un diffuseur vont à la production? Par exemple, lorsque vous faites *Murdoch Mysteries*, est-ce que la totalité du financement reçu va à la rémunération des comédiens et des réalisateurs, ou si l'on en utilise une partie pour autre chose?

M. Cardin : Nous appuyons le contenu à l'étape du développement et de la réalisation. Nous avons des programmes particuliers pour chaque étape. L'étape de développement comprend essentiellement l'élaboration du script et le processus de rédaction du script.

Le sénateur Housakos : Peu importe qui est le diffuseur, est-ce possible qu'il prenne une partie de cet argent pour faire la promotion de l'émission en finançant de la publicité sur son réseau?

M. Cardin : Seule une très petite portion des fonds que nous accordons est admise pour des dépenses de marketing. La grande majorité des efforts de marketing et de promotion des diffuseurs ne reçoivent pas de financement du FMC. Il en va de même pour tout...

Le sénateur Housakos : Quel est le pourcentage admis?

M. Cardin : Dans les budgets pour la télévision — et je m'excuse pour tout le côté technique —, il s'agit de 3 p. 100 de ce que l'on appelle les parties B et C d'un budget standard. Les parties B et C portent essentiellement sur tout ce qui entre dans la réalisation et la post-réalisation. Elles excluent tout ce qui « au-dessus de la ligne » : les vedettes, le directeur, le scénariste et les dépenses administratives. Il s'agit essentiellement du gros des coûts de base qui permettent de créer une émission. Parmi ces coûts, nous permettons que 3 p. 100 soient consacrés aux dépenses de marketing, pas plus.

Le sénateur Housakos : Accordez-vous un financement au contenu ayant trait aux nouvelles?

M. Cardin : Non. Nous n'avons aucun financement pour les nouvelles, les sports et les télé-réalités.

Le président : C'est tout ce que nous avons en ce qui concerne les questions. Je tiens à remercier nos témoins de leur participation. Chers collègues, avec votre permission, j'aimerais poursuivre la séance à huis clos afin de discuter des travaux futurs du comité.

Merci beaucoup, monsieur Cardin et madame Collins.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, Tuesday, September 30, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:30 a.m. to resume its examination of the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Senator Dennis Dawson (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, today we are continuing our study of the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

[*English*]

Our witnesses for today are Esther Enkin, CBC Ombudsman, and Pierre Tourangeau, Radio-Canada Ombudsman. Ms. Enkin was appointed to the position of Ombudsman for English Services on November 28, 2012.

[*Translation*]

Mr. Tourangeau was appointed to the position of Ombudsman for French Services on November 14, 2011. Since 1977, he has occupied various positions as a press journalist; he spent several of those years pursuing the same interests by following Quebec and Canadian politics, as a journalist.

[*English*]

Honourable senators, I would like to remind you that our mandate is to examine the changing environment of the CBC. The ombudsmen are here to speak to our order of reference and not to speak about individual cases.

[*Translation*]

Ms. Enkin or Mr. Tourangeau, you have the floor.

[*English*]

Esther Enkin, Ombudsman, Office of the CBC Ombudsman: We thank the committee for the opportunity to comment on the role and operations of the CBC/Radio-Canada ombudsmen in this context of the challenges faced by the CBC in the changing broadcast environment. As we work closely together, to avoid duplication, this will be a joint presentation.

We would like to share how we work and how we fulfill our role as the public's representative and champion. Edward Wasserman, the Dean of Journalism at the University of California, Berkeley, has said that ombudsmen "represent a powerful recognition by news organizations that they owe it to the public to hold themselves accountable, that routinely answering for their actions isn't just optional, but is integral to the practice of journalism." We would add to this that it is also a reminder to news staff that they must uphold standards. Wasserman may say

OTTAWA, le mardi 30 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour poursuivre son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Le sénateur Dennis Dawson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous continuons notre étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

[*Traduction*]

Nos témoins d'aujourd'hui sont Esther Enkin, ombudsman de CBC et Pierre Tourangeau, ombudsman de Radio-Canada. Mme Enkin a été nommée au poste d'ombudsman des services anglais le 28 novembre 2012.

[*Français*]

M. Tourangeau a été nommé ombudsman des Services français le 14 novembre 2011. Depuis 1977, il a occupé diverses fonctions de journaliste de presse; or, il a passé plusieurs de ces années à poursuivre les mêmes intérêts en suivant la politique québécoise et canadienne.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, je vous rappelle que notre mandat consiste à examiner l'évolution du milieu de la Société Radio-Canada. Les ombudsmans sont ici pour nous parler de l'objet précis de notre étude et non de cas particuliers.

[*Français*]

Madame ou monsieur, à vous la parole.

[*Traduction*]

Esther Enkin, ombudsman, Bureau de l'ombudsman de CBC : Nous remercions le comité de nous permettre de venir nous exprimer sur le rôle et les activités des ombudsmans de CBC/Radio-Canada dans le contexte des défis que doit relever la SRC compte tenu de l'évolution du milieu de la radiodiffusion. Comme nous travaillons en étroite collaboration, pour éviter les répétitions, nous allons faire un exposé conjoint.

Nous aimerions vous expliquer comment nous travaillons et comment nous nous acquittons de notre rôle de représentants du public et de défenseurs de ses droits. Edward Wasserman, doyen de la faculté de journalisme à l'Université de la Californie, à Berkeley, croit que les ombudsmans « représentent une reconnaissance puissante par les organisations de nouvelles qu'elles doivent rendre des comptes au public, qu'il n'est pas qu'optionnel de répondre de leurs actes périodiquement, que c'est une partie intégrante de l'exercice du journalisme ». Nous

it isn't optional, but apparently it is because there are not very many of us in Canada. There are five to be exact, and two of us work for CBC/Radio-Canada. It is ironic because, in the current highly competitive, fast-paced world of multimedia, the role of the ombudsman is even more critical to ensure a credible and accountable news media.

[Translation]

Pierre Tourangeau: Ombudsman, Office of the Radio-Canada Ombudsman: The members of the committee should have in hand the ombudsmen's mandate, which we sent to you. The mandate was amended by the board of directors, that is to say modernized and aligned with the *Journalistic Standards and Practices* which were themselves modified in 2010.

In short, ombudsmen are asked to ensure that all information content produced or broadcast on any Radio-Canada platform respects these *Journalistic Standards and Practices*. I remind you that Radio-Canada has committed, in the context of those *Journalistic Standards and Practices*, to inform, reveal information, contribute to the understanding of issues of public interest, and encourage Canadians to participate in our free and democratic society.

The corporation also formally requires accuracy, integrity, fairness, impartiality and balance in its journalistic activities. Those are the five values that form the basis of Radio-Canada's journalistic practices. The ombudsmen's mandate also states that they are to be totally independent of management and programming staff at Radio-Canada, and that they report directly to the corporation's CEO, and through him to its board of directors.

[English]

Ms. Enkin: Our jurisdiction includes all news and current affairs content, no matter what platform it is published on or which program it might appear on. As technology has evolved, so has the practice of journalism. No news organization is just one thing anymore, and with the advent of online and social media, the lines continue to blur.

What we do and how we do it evolves along with journalistic practice. As Professor Stephen Ward, an academic and ethicist who has taught journalism ethics in Canada and the United States, has observed, "the challenge is to define what responsible journalism practice looks like in today's online global media world."

Here is how we try to live up to that challenge. As the mandate says, we operate as an appeals authority for complainants. The first step, when we open our in-boxes in the morning, is to

ajouterions à cela que cette fonction rappelle aussi au nouveau personnel qu'il doit respecter les normes. Wasserman affirme que ce n'est pas optionnel, contrairement à ce que l'on pourrait croire, parce que nous ne sommes pas très nombreux au Canada. Nous sommes cinq pour être exact, et deux d'entre nous travaillent pour CBC/Radio-Canada. C'est ironique parce que dans le monde actuel du multimédia, qui est extrêmement compétitif et effervescent, le rôle de l'ombudsman est d'autant plus essentiel pour assurer la crédibilité et la responsabilité des médias de nouvelles.

[Français]

Pierre Tourangeau, ombudsman, Bureau de l'ombudsman de Radio-Canada : Les membres du comité devraient avoir en main le mandat des ombudsmans, que nous vous avons fait parvenir. Ce mandat a été modifié par le conseil d'administration, donc modernisé et ajusté aux *Normes et pratiques journalistiques* qui avaient elles-mêmes été modifiées en 2010.

En bref, on demande aux ombudsmans de s'assurer que tous les contenus d'information, qu'ils soient produits ou diffusés sur quelque plateforme de Radio-Canada, respectent ces *Normes et pratiques journalistiques*. Je rappelle que Radio-Canada s'engage, dans le cadre de ces *Normes et pratiques journalistiques*, à informer, à révéler, à contribuer à la compréhension d'enjeux d'intérêt public et à encourager la participation des Canadiens à notre société libre et démocratique.

La Société Radio-Canada s'oblige aussi formellement à faire preuve d'exactitude, d'intégrité, d'équité, d'impartialité et d'équilibre dans ses activités journalistiques. Ce sont les cinq valeurs à la base des *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada. Le mandat des ombudsmans précise aussi que ceux-ci sont totalement indépendants de la direction et du personnel de la programmation de Radio-Canada, qu'ils relèvent directement du PDG de la société et, par son entremise, de son conseil d'administration.

[Traduction]

Mme Enkin : Notre mandat s'applique à tout le contenu de nouvelles et d'affaires courantes, quelle que soit la plateforme de diffusion ou l'émission dans laquelle il apparaît. La technologie a beaucoup évolué, mais l'exercice du journalisme aussi. Les organisations de nouvelles ne se limitent plus à une seule fonction de nos jours, et avec l'avènement des médias sociaux et d'Internet, ces limites sont de plus en plus floues.

Ce que nous faisons et comment nous faisons évoluer l'exercice journalistique. Comme l'observait le professeur Stephen Ward, un éthicien et chercheur qui enseigne l'éthique journalistique au Canada et aux États-Unis : « Le défi est de définir en quoi consiste une pratique journalistique responsable de nos jours, dans le monde des médias en ligne. »

Voici comment nous essayons de relever le défi. Comme notre mandat l'indique, nous sommes une instance d'appel pour les plaignants. Notre première tâche le matin, lorsque nous ouvrons

separate the large volume of correspondence that doesn't actually fall under our mandate. Those emails are directed to the appropriate part of the corporation.

The rest are all shared with news management. In the majority of cases, they are obliged to reply, and they are asked to do so within 20 working days. Last year, I received almost 3,000 communications, inquiries and expressions of concern. Of those, about 1,600 or 1,700 pertained to the mandate.

If complainants are not satisfied with the news management reply, they can ask us to conduct a review. I did 67 last year. In 11 cases, I found some violation of policy or some other shortcoming. That number does not reflect multiple reviews on the same topic.

On the Radio-Canada side, Mr. Tourangeau received 1,266 communications, 912 within mandate. He conducted 36 reviews and found some violation of policy in 10 cases.

We carefully track our mail on the lookout for trends. In our reviews and in our annual reports, we highlight any issues that might arise and make recommendations. For example, two years ago, Mr. Tourangeau had some concerns about how Radio-Canada was acknowledging corrections, and he focused on that. Last year, I was concerned about poor polling reporting and practices and featured that in my report. In almost all cases, CBC and Radio-Canada news management have complied with recommendations.

From time to time, during elections, for instance, we use independent panels to track and assess a body of coverage. We can convene panels at our discretion for other ongoing issues.

We report through the president to the board of directors. Our dealings with the president are largely around administrative matters. Any matters pertaining to journalism are handled through our reviews and annual reports.

CBC has had an ombudsman since 1991. It has always been an evolving institution, reflecting changes in the broader news environment and changes in the mandate for the office. It actually started off as the Office of Journalistic Standards and Practices, where policy was written. When it was officially changed to the title of ombudsman, the news department took over the responsibility of developing policy and practice.

The existence of the Office of the Ombudsman became a condition of licence following the last CRTC hearings. The licence also lays out conditions for hiring and for the termination of a contract — basically, that's gross misconduct.

Three years ago, the mandate of this office was reviewed and subsequently revamped. A group of academics and journalists, both from inside and outside CBC/Radio-Canada, examined the role of the ombudsmen and made some recommendations about

nos boîtes de réception, consiste à séparer tous les messages qui ne relèvent pas de notre mandat du reste. Les premiers sont transférés aux services compétents de la société.

Tous les autres sont envoyés à la direction de gestion des nouvelles. Dans la majorité des cas, elle est obligée d'y répondre et doit le faire dans les 20 jours ouvrables. L'an dernier, j'ai reçu presque 3 000 communications, demandes et commentaires. Du lot, environ 1 600 ou 1 700 relevaient de notre mandat.

Si les plaignants ne sont pas satisfaits de la réponse qu'ils reçoivent de la gestion des nouvelles, ils peuvent nous demander une révision. J'en ai effectué 67 l'an dernier. Dans 11 cas, j'ai constaté une violation de politique ou d'autres fautes. Ce chiffre n'englobe pas les révisions multiples sur le même sujet.

Du côté de Radio-Canada, M. Tourangeau a reçu 1 266 communications, dont 912 relevaient de son mandat. Il a effectué 36 révisions et a constaté une violation de politique dans 10 cas.

Nous suivons attentivement nos courriels pour en dégager les tendances. Dans nos révisions et nos rapports annuels, nous soulignons tout enjeu susceptible de se présenter et formulons des recommandations. Par exemple, il y a deux ans, M. Tourangeau s'inquiétait de la façon dont Radio-Canada diffusait ses mises au point et il a mis l'accent là-dessus. L'an dernier, je m'inquiétais de la qualité des méthodes de sondage et des rapports en découlant, et je l'ai signalé dans mon rapport. Dans presque tous les cas, la gestion des nouvelles de CBC et de Radio-Canada a suivi nos recommandations.

De temps en temps, pendant les élections, par exemple, nous retenons les services de groupes indépendants pour évaluer une couverture donnée. Nous pouvons créer des groupes d'examen à notre convenance pour examiner tout problème persistant.

Nous présentons nos rapports au président du conseil d'administration. Nos contacts avec le président portent essentiellement sur des questions administratives. Tout ce qui concerne le journalisme est noté dans nos rapports de révision et nos rapports annuels.

CBC a un ombudsman depuis 1991. Son bureau n'a jamais cessé d'évoluer, en fonction du milieu des nouvelles en général et des changements apportés à son mandat. Il a vu le jour sous la forme du Bureau des normes et pratiques journalistiques, qui rédigeait les politiques. Lorsque cette fonction a été remplacée par celle de l'« ombudsman », le département des nouvelles a repris la responsabilité d'élaborer la politique et les guides de pratiques.

L'existence du Bureau de l'ombudsman est devenue une condition de permis après les dernières audiences du CRTC. Le permis prescrit également les conditions d'embauche et de cessation de contrat, essentiellement en cas grave d'inconduite.

Il y a trois ans, le mandat du bureau a été revu et amélioré. Un groupe de chercheurs et de journalistes de CBC/Radio-Canada et d'ailleurs a examiné le rôle des ombudsmans et présenté des recommandations sur leur mandat. Le comité a recommandé la

the mandate. The committee recommended staying with the existing model, with some modifications to better define jurisdiction and to align it with the recently revised — at that time — version of the *Journalistic Standards and Practices*.

It endorsed the classic style of ombudsmanship at CBC/Radio-Canada. That means, as we said earlier, that we operate as an appeals process and respond to complaints. The committee concluded that CBC's model compared well to other broadcasters and filled this organization's need.

There are other models, of course. At the BBC, for instance, there's a fairly complex system. There's a standards editor who works with news staff before publication. CBC, on the English side anyway, does have a similar role as well. Most complaints are answered and resolved through a large audience complaints department, which processes a staggering 200,000-plus volume of correspondence each year, and of course that includes matters well beyond news and current affairs. It is anything that is broadcast on the BBC. If a complainant is not satisfied at this level, she can appeal to the Editorial Complaints division, and finally there is an editorial standards committee of the BBC Trust.

In France, public television, with its many channels, is overseen by five ombudsmen, known as *médiateurs*, who are appointed by the president and independent of management. Newspapers have public editors with varying degrees of independence.

[Translation]

Mr. Tourangeau: There are currently 140 ombudsmen throughout the world; that is not very many, and I mean press ombudsmen. There are about thirty in North America, thirty also in Latin America, and about fifty in Europe. In the democratic countries — this will not come as news to you I am sure — freedom of expression is protected by constitutional guarantees. For that reason, there are rarely specific laws enacted for the purpose of guiding the media. As a result, they must self-regulate; it is in that context that the ombudsman is useful and intervenes. His very presence in a given media forces it to be accountable. In a way the ombudsman institutionalizes the self-regulation system. The press ombudsman is all the more relevant today in that the media environment — as we can see every day — is experiencing deep and constant change. Today, the public is no longer satisfied with receiving information; it wants to criticize it, comment it, react to it; and also, increasingly, it wants to create information.

Webs and blogs are proliferating; it is increasingly difficult to decide, determine or define what a journalist is, and who is a journalist. The boundaries are also increasingly blurred between entertainment and information, opinion, analysis and factual

conservation du modèle existant, avec quelques modifications pour mieux définir leur juridiction et l'harmoniser à la version la plus récente à l'époque des *Normes et pratiques journalistiques*.

Nous avons donc adopté le style classique de la fonction d'ombudsman à CBC/Radio-Canada. Comme nous l'avons déjà dit, cela signifie que nous nous voulons une instance d'appel et que nous sommes là pour répondre aux plaintes. Le comité a conclu que le modèle de CBC se comparait bien aux modèles d'autres radiodiffuseurs et comblait bien le besoin de l'organisation.

Il y a bien sûr d'autres modèles. À la BBC, par exemple, le système est assez complexe. Il y a un rédacteur de normes, qui travaille avec le personnel des nouvelles avant leur publication. La CBC, du côté anglophone, joue un rôle assez similaire. La plupart des plaintes sont traitées et résolues par un grand département des plaintes du public, qui analyse un volume astronomique de plus de 200 000 correspondances chaque année dont, bien sûr, certaines portent sur des questions allant bien au-delà des nouvelles et des affaires courantes. Elles peuvent porter sur n'importe quel contenu télédiffusé à la BBC. Si la réponse à la plainte n'est pas jugée satisfaisante, le plaignant peut interjeter appel à la division des plaintes éditoriales, et la dernière instance est un comité des normes éditoriales de BBC Trust.

En France, la télévision publique et ses nombreuses chaînes font l'objet de la surveillance de cinq ombudsmans qu'on appelle des médiateurs. Ceux-ci sont nommés par le président et sont indépendants de la direction. Les journaux ont des rédacteurs publics, qui jouissent de divers degrés d'indépendance.

[Français]

M. Tourangeau : De nos jours, on compte environ 140 ombudsmans à travers le monde; ce n'est quand même pas beaucoup, et je parle d'ombudsmans de la presse. Il y en a une trentaine en Amérique du Nord, une trentaine aussi en Amérique latine et une cinquantaine en Europe. Dans les pays démocratiques — ce n'est pas à vous que je vais apprendre cela —, la liberté d'expression jouit de garanties constitutionnelles. Les médias y sont rarement, pour cette raison, encadrés par des lois particulières. Il leur appartient donc de s'autoréguler; c'est dans ce contexte que l'ombudsman est utile et qu'il intervient. Sa seule présence dans un média oblige celui-ci à rendre des comptes. Il y institutionnalise, en quelque sorte, le système d'autorégulation. L'ombudsman de la presse est d'autant plus pertinent aujourd'hui que l'environnement médiatique — on s'en rend compte tous les jours — est en profonde et constante mutation. Le public, aujourd'hui, ne se contente plus de recevoir l'information; il veut la critiquer, la commenter, réagir et, surtout, de plus en plus, il veut créer l'information.

Les sites web et les blogues se multiplient; il est de plus en plus difficile de décider, de déterminer ou de définir ce qu'est un journaliste et qui est journaliste. Les frontières sont aussi de plus en plus vagues, de plus en plus floues entre le divertissement et

reporting. The written press, and broadcasters, who used to work in the past in two completely distinct worlds, now find themselves face-to-face on Internet and mobile platforms.

It is thus increasingly evident, in our opinion, that the credibility of the press must depend on the one hand on the quality of content, but also on the quality of the dialogue they can create with their audience. To maintain that quality, they must first of all have sound principles, ethical rules and practices that are clear and complete, and credible mechanisms allowing them to ensure that those standards are respected. They must also allow citizens to criticize and comment their content by developing an open, transparent and public complaints process. The ombudsman intervenes on those two aspects; he or she receives the complaint, verifies the content, and checks to see whether the content respected journalistic practices; he then asks for corrective measures or recommends changes to the journalistic practices of the medium if necessary.

The ombudsman also plays an interface role, if you will, an educational role between the public and the media, by explaining the role of the press and of journalists to the public, and by reminding journalists of the ethical benchmarks and practices; their interpretation can sometimes be quite complex.

[*English*]

Ms. Enkin: It is a challenging time to be in the news and broadcast business. As we have explained, the lines are blurring, mainstream media is struggling to find a business model that works, and ownership of news outlets is more and more concentrated.

For practitioners, it is equally challenging. It is a culture of instant communication, a raucous environment where everyone can say what they want in real-time. There is no avoiding public scrutiny, and that same public is now a partner in the creation of content. Some of those same pressures have an impact on the work of ombudsmen as well.

Stephen J. Ward has written that journalism ethics is an evolving cross-cultural discourse, not a settled doctrine, not a set of absolute principles. It has to evolve to address this fast-paced world and global media environment. We ombudsmen play a role in that through the decisions we make and the dialogue we have with the public and within newsrooms.

Neither of us believes our setup is a perfect arrangement. We do feel that it is better than most alternatives, though, and believe it will continue to evolve. We have the freedom to say what we wish and write without fear of interference or consequences.

Do people disagree with our judgments? Certainly. We have heard from journalists, producers and complainants who are unhappy with the disposition of their cases. We do get the last word, and that is industry practice. Occasionally, when

l'information, l'opinion, l'analyse et le reportage factuel. Les médias écrits et les diffuseurs qui évoluaient auparavant dans deux mondes complètement distincts se retrouvent maintenant face à face sur les plateformes internet et les plateformes mobiles.

Il est donc de plus en plus évident, à notre avis, que la crédibilité des organes de presse doit dépendre, d'une part, de la qualité de leur contenu, mais aussi de la qualité du dialogue qu'ils seront capables de créer avec leur public. Pour veiller à cette qualité, ils doivent d'abord se donner des principes sûrs, des règles d'éthique et de pratique claires et complètes et des mécanismes crédibles leur permettant de s'assurer que ces normes sont respectées. Ils doivent aussi permettre aux citoyens de critiquer et de commenter leur contenu en se dotant d'un processus de plainte ouvert, transparent et public. L'ombudsman intervient sur ces deux aspects; il accueille les plaintes, vérifie les contenus, à savoir si les contenus ont respecté ou non les normes journalistiques, et il demande des correctifs ou recommande, le cas échéant, des changements à la pratique journalistique du média.

Il joue aussi un rôle d'interface, je dirais, pédagogique entre le public et les médias, en expliquant au public le rôle de la presse et des journalistes et en rappelant aux journalistes les balises éthiques et les pratiques dont l'interprétation peut parfois s'avérer assez complexe.

[*Traduction*]

Mme Enkin : C'est une période difficile pour les nouvelles et la radiodiffusion. Comme nous l'avons expliqué, les contours sont de plus en plus flous, les médias grand public se battent pour trouver un modèle d'affaires qui fonctionne, et la propriété des organes de presse est de plus en plus concentrée.

Pour les professionnels, c'est aussi difficile. Nous vivons dans une culture de la communication instantanée, dans un monde effervescent où tout le monde peut dire ce qu'il veut en temps réel. On ne peut pas échapper à la surveillance du public, et ce même public participe dorénavant à la création de contenu. Les mêmes réalités ont une incidence sur le travail des ombudsmans aussi.

Stephen J. Ward a écrit que l'éthique journalistique est un discours interculturel en évolution et non une doctrine établie, un ensemble de principes absolus. Elle doit évoluer pour s'adapter à ce monde en effervescence et à la mondialisation des médias. Nous, les ombudsmans, jouons un rôle en ce sens par les décisions que nous prenons et le dialogue que nous établissons avec le public et dans les salles de nouvelles.

Nous ne croyons ni un ni l'autre que notre structure est parfaite. Elle nous semble préférable à bien d'autres options, cependant, et nous croyons qu'elle va continuer d'évoluer. Nous avons la liberté de dire ce que nous voulons dire et de l'écrire sans crainte d'ingérence ni de représailles.

Y a-t-il des personnes qui sont en désaccord avec nos jugements? Absolument. Nous avons entendu des journalistes, des producteurs et des plaignants qui ne sont pas satisfaits des conclusions de leur affaire. Nous avons le dernier mot, comme

complainants represent organizations or have their own blogs, they criticize or rebut our decisions and publish our reviews when we uphold their complaints.

We value the debate around our decisions. One of the ways we are thinking of evolving our office is to provide a space on our own site for that kind of dialogue.

[*Translation*]

Mr. Tourangeau: Over the past 10 years, there have been many examples throughout the world of bad practices that have discredited the press in general, as well as journalists. The CBC, the *New York Times*, CNN, Associated Press, Fox News, the Murdoch Empire in its entirety, and even the great and virtuous BBC, have all been mired in gigantic scandals. All of this feeds into the real crisis of confidence citizens experience with regard to their traditional media. This is not only true in North America but everywhere in the western world; the confidence audiences feel in the media is at its lowest point in decades.

A recent survey in the United States, carried out in fact by Pew Research Center's Project for Excellence in Journalism, showed that 31 per cent of Americans, the best educated Americans, and also, in brackets, the most wealthy, that is to say those who seek out media and announcers, had deserted information media because they were no longer being provided with the quality they expected. However, the media that had an ombudsman and maintained that position, such as the *New York Times* in the United States, the *Guardian* in Great Britain, the *Globe and Mail* here in Canada, managed to preserve their credibility and their trademark.

CBC/Radio-Canada has always been recognized for the quality of its news. As a public corporation, it has also always felt that it had to be accountable to Canadians. Its management had the courage over 20 years ago to create ombudsmen positions and has kept them since, despite a difficult economic context. Those who listened to the CRTC hearings on the renewal of CBC/Radio-Canada licences in the fall of 2012 will have understood clearly that the regulatory organization thought the corporation's accountability regarding news was of the utmost importance, and that this was also true of the role played by its ombudsmen.

The CRTC also chose, in renewing the CBC/Radio-Canada licences, to embed the mandate of those two ombudsmen into those licences. The media that have ombudsmen have rarely had to complain about them, the public media even less so. In that regard, the National Public Radio (NPR) case in the United States is rather enlightening, and often quoted as an example. While other important American media were mired in scandals involving plagiarism or false news, NPR was able to maintain its reputation, which was built on fair and balanced reporting.

c'est l'usage dans le domaine. De temps en temps, quand des plaignants représentent des organisations ou ont leur propre blogue, ils critiquent ou réfutent nos décisions et publient nos révisions lorsque nous les avons déboutés.

Nous valorisons le débat autour de nos décisions. L'une des façons dont nous envisageons de changer notre bureau consisterait à ajouter un espace sur notre propre site web pour permettre ce genre de dialogue.

[*Français*]

M. Tourangeau : Au cours des derniers 10 ans, il n'y a pas manqué d'exemples de mauvaises pratiques qui ont discrédité la presse en général, à travers le monde, et les journalistes. La CBC, le *New York Times*, CNN, l'*Associated Press*, Fox News, l'empire Murdoch au complet, et même la très grande et vertueuse BBC ont tous pataugé dans des scandales absolument énormes. Tout cela vient nourrir la crise de confiance réelle des citoyens envers leur média traditionnel. Ce n'est pas uniquement en Amérique du Nord; partout en Occident, la confiance du public envers les médias est à son plus bas depuis des décennies.

Aux États-Unis, un sondage récent, réalisé l'an dernier en fait par le Pew Research Center's Project for Excellence in Journalism, indiquait que 31 p. 100 des Américains les mieux éduqués, et aussi, entre parenthèses, les plus fortunés, donc ceux que recherchent les médias et les annonceurs, avaient déserté un média d'information, parce qu'il ne leur fournissait plus la qualité à laquelle ils s'attendaient. Par contre, les médias qui se sont donné un ombudsman ou qui l'ont maintenu en poste, comme le *New York Times* aux États-Unis, le *Guardian* en Grande-Bretagne, le *Globe and Mail* ici au Canada, ont réussi à conserver leur crédibilité et leur image de marque.

CBC/Radio-Canada a toujours été reconnue pour la qualité de son information. En tant que société publique, elle a aussi toujours considéré qu'elle devait rendre des comptes aux Canadiens. Sa direction a eu le courage, il y a plus de 20 ans, de créer des postes d'ombudsmans et les a maintenus, depuis, malgré le contexte économique difficile. Ceux qui ont écouté, à l'automne 2012, les audiences du CRTC sur le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada ont bien compris que l'organisme réglementaire accordait beaucoup d'importance à la responsabilisation de la société en matière d'information et, à cet égard, au rôle joué par ses ombudsmans.

Le CRTC a d'ailleurs choisi, en renouvelant les licences de CBC/Radio-Canada, d'enchâsser dans ces licences le mandat des deux ombudsmans. Les médias qui se sont donné un ombudsman ont rarement eu à s'en plaindre, et les médias publics encore moins. À cet égard, le cas de la National Public Radio (NPR) aux États-Unis est plutôt éclairant et souvent cité en exemple. Au moment où d'autres médias américains importants étaient empêtrés dans des scandales de plagiat ou de fausses nouvelles, NPR a pu maintenir sa réputation, qui était construite sur le reportage juste et équilibré.

Through a blog, and by participating in public meetings or radio programs, its ombudsman established a constant dialogue with the public, and NPR was perceived by the public as being open to criticism. The ombudsman also pointed out certain shortcomings to the management of NPR regarding its journalistic standards or editorial practices. These concerned the absence of coherent policies and clear standards regarding the acknowledgement and correction of mistakes. That is the type of shortcoming that in some respects can also be seen at CBC/Radio-Canada. When we read the thousands of complaints we receive every year, Esther and I see that the public firmly believes that the media always seek to hide their errors. They feel that CBC/Radio-Canada is no exception to the rule. That is why the dialogue with the public Esther was talking about is so important. Moreover, its hallmarks must be absolute transparency and sincerity.

[English]

Ms. Enkin: We believe that the Office of the Ombudsman plays a critical role in facilitating an ongoing dialogue between the public and the news and current affairs department. We reinforce the need to live up to the values and commitments enshrined in CBC's journalistic code. We help members of the public understand the practice of journalism and the role it plays in ensuring a free and democratic society. We are practitioners of an increasingly rare profession. As we said at the outset, there are only three other ombudsmen or public editors in this country. None of them work for broadcasters, other than Pierre and I. We are the catalysts for an accountable and transparent practice of journalism. Credibility is the most important attribute for any news organization. It will be one of CBC/Radio-Canada's most valuable assets in taking on the challenge of the contemporary broadcast environment.

The Chair: I recognize Senator Plett.

Senator Plett: Thank you to both of you for being here this morning.

I have a few questions directly from your presentation. I find it intriguing that with respect to CBC you agreed that 1,670 concerns pertained to the mandate, and of those you only reviewed 67. Now, for Radio Canada, the percentage, at least, of the ones inside the mandate was a little higher, three quarters, 36 reviews. If these fall within your mandate, why wouldn't you review more than that? You have admitted they fall within the mandate, and you just shrug off 1,200-and-some.

Ms. Enkin: No, actually, I don't. How the process works is that the letters come to us and they go to news management for response. Those letters are actually very thorough. It is then up to the complainant to ask for a review. If they don't ask for a review, I don't do one.

Ay moyen d'un blogue, donc en participant à des assemblées publiques ou à des émissions de radio, son ombudsman a établi un dialogue constant avec le public, et NPR en est ressortie ouverte, aux yeux du public, à la critique. L'ombudsman a également souligné aux gestionnaires de NPR certaines lacunes concernant ses normes journalistiques ou ses pratiques éditoriales. Il s'agissait, par exemple, de l'absence de politiques cohérentes et de balises claires en matière de reconnaissance et de correction des erreurs. C'est le genre de lacune qui s'observe aussi, à certains égards, à CBC/Radio-Canada. À la lecture des milliers de plaintes que nous recevons chaque année, Esther et moi, nous voyons que le public pense et croit fermement que les médias cherchent toujours à cacher leurs erreurs. Pour eux, CBC/Radio-Canada ne fait pas exception à la règle. C'est pourquoi le dialogue avec le public, dont parlait Esther, est si important. De plus, il doit se faire dans l'absolue transparence et la sincérité.

[Traduction]

Mme Enkin : Nous croyons que le Bureau de l'ombudsman joue un rôle essentiel pour faciliter le dialogue continu entre le public et le département des nouvelles et des affaires courantes. Nous rappelons le besoin de respecter les valeurs et les engagements inscrits dans le code journalistique de Radio-Canada. Nous aidons les membres du public à comprendre l'exercice du journalisme et son rôle pour assurer une société libre et démocratique. Nous exerçons une profession qui se fait de plus en plus rare. Comme nous l'avons dit au début, il n'y a que trois autres ombudsmans ou rédacteurs publics au pays. Aucun d'entre eux ne travaille pour des radiodiffuseurs, sauf Pierre et moi. Nous sommes les catalyseurs de l'exercice transparent et responsable du journalisme. La crédibilité est l'attribut le plus important d'une organisation de nouvelles. Ce sera l'un des atouts les plus précieux de CBC/Radio-Canada pour relever le défi de l'évolution contemporaine de la radiodiffusion.

Le président : Je donne la parole au sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Je vous remercie tous les deux d'être ici ce matin.

J'ai quelques questions qui émanent directement de votre présentation. Je trouve intrigant que pour CBC, vous conveniez que 1 670 plaintes s'inscrivaient dans le cadre de votre mandat, mais que vous n'avez effectué que 67 révisions. Pour Radio-Canada, au moins, le pourcentage des communications qui s'inscrivaient dans le cadre de votre mandat est un peu plus élevé, il représente les trois quarts, pour 36 enquêtes. Si ces affaires sont de votre ressort, pourquoi ne faites-vous pas plus de révisions? Vous admettez qu'elles relèvent de vous, mais vous en avez carrément écarté environ 1 200.

Mme Enkin : Non, ce n'est pas cela. La façon dont nous fonctionnons, c'est que les lettres nous parviennent, puis nous les transmettons à la gestion des nouvelles pour une réponse. Ces lettres sont très approfondies. Il revient ensuite au plaignant de demander une révision. S'il n'en demande pas, je n'en mène pas.

In this case, the actual inference is that 1,200-and-something people were satisfied with the response they got from news management. Every time I'm asked for a review, except in very, very rare circumstances, I do them, as Pierre does. That is the laid out mandate on our website. That's the process. It goes to news management for response. When news management responds to the complainant, the complainant either accepts that and that's the end of it, the file is closed, or it goes to review. If a review is asked for, then I do it.

Historically, the numbers are about the same. In 2013-14, there were 67 reviews; in 2012-13, there were 70. They were mostly done by my predecessor because I didn't start until January. In 2011-12, there were 91, because when Kirk took over the job, there was quite a large backlog from the previous ombudsman.

The number of reviews is reasonably consistent.

Senator Plett: That certainly wasn't in the presentation, but I appreciate that.

Ms. Enkin: Glad to clarify.

Mr. Tourangeau: That's why the mandate states that we act as an appeal authority. We have to give the opportunity to news management to answer first to the complaints.

Senator Plett: Mr. Tourangeau, you stated here, and you read this part of the presentation, that there's no doubt the public believes the media try to cover up their mistakes; CBC and Radio-Canada are no exception. We as politicians would agree with the public on that aspect in most cases.

My question is this: If you find for the complainant, what steps do you take to correct that? We see over and again where, I believe — and I'm probably biased — we see a journalist has written something and it's a big news story. It's on page 1 or page 2 of the *Globe* or whatever the case may be. I don't want to single out the *Globe* here, but we see a big story. If we find that the journalist has made an error, a week or so later, on page 67, in the bottom left-hand corner, we see a small retraction. Is that the proper way to do it? What do you do if you find for the complainant that the journalist has made a glaring error in what they have reported? How do you deal with that situation?

[Translation]

Mr. Tourangeau: When we feel that a journalist indeed made a mistake in a report, we ask that the correction be made where the error was broadcast. For instance, if this happened during the *Téléjournal* or on *The National*, the correction must be made on that same program.

We also insist that the error be made permanent. That is why we always ask that the error also be put online on the *Mises au point* site, the corrections and clarifications box on Radio-Canada

Dans ce cas-ci, on peut présumer qu'environ 1 200 personnes ont été satisfaites de la réponse qu'elles ont reçue de la gestion des nouvelles. Chaque fois qu'on me demande de réviser un cas, je le fais, tout comme Pierre, sauf dans des circonstances, très rares. C'est bien expliqué dans notre mandat sur notre site web. C'est la procédure. Les lettres sont acheminées à la gestion des nouvelles pour une réponse. Quand la gestion des nouvelles répond à un plaignant, celui-ci peut accepter la réponse et c'est la fin de l'histoire, le dossier est clos, ou il peut demander une révision. S'il demande une révision, j'en fais une.

Historiquement, les chiffres sont toujours à peu près dans cet ordre de grandeur. En 2013-2014, il y a eu 67 révisions; en 2012-2013, il y en a eu 70. Ces révisions ont surtout été réalisées par mon prédécesseur, puisque je ne suis entrée en poste qu'en janvier. En 2011-2012, il y en a eu 91, parce que quand Kirk a été nommé, il y avait un arriéré important de l'ombudsman précédent.

Le nombre de révisions reste assez constant.

Le sénateur Plett : Ce n'est vraiment pas ce qui ressortait de votre exposé, mais je vous remercie de cette explication.

Mme Enkin : Je suis heureuse de clarifier la situation.

M. Tourangeau : C'est la raison pour laquelle notre mandat nous définit comme une instance d'appel. Il faut donner à la gestion des nouvelles la possibilité de répondre d'abord aux plaignants.

Le sénateur Plett : Monsieur Tourangeau, vous avez dit ici, en lisant votre mémoire, qu'on voit bien que le public croit que les médias cherchent à cacher leurs erreurs; pour eux, CBC/Radio-Canada ne fait pas exception. Nous, les politiques, serions d'accord avec le public à cet égard dans la plupart des cas.

Voici la question que je vous pose. Si vos conclusions penchent en faveur du plaignant, que faites-vous pour corriger la situation? Je suis probablement biaisé, mais on voit souvent un journaliste écrire un article qui fait les manchettes. Cet article se retrouve en page 1 ou 2 du *Globe* ou d'un autre média. Je ne veux pas cibler le *Globe* en particulier ici, mais l'article fait les manchettes. Si l'on se rend compte, une semaine plus tard environ, que le journaliste a fait une erreur, on publiera un petit erratum en page 67, dans le coin inférieur gauche. Est-ce vraiment la bonne façon de faire? Que faites-vous si vous constatez que le plaignant avait raison et que le journaliste a fait une erreur flagrante dans son article? Comment gérez-vous la situation?

[Français]

M. Tourangeau : Quand on estime qu'il y a eu effectivement une erreur commise par un journaliste dans un reportage, on demande que la correction soit apportée à l'endroit même où cette erreur a été diffusée. Par exemple, si c'est fait dans le cadre du *Téléjournal*, ou à l'émission *The National*, le correctif doit être fait à l'intérieur de cette émission.

On insiste aussi pour qu'il y ait un caractère permanent à cette erreur. C'est pour cette raison qu'on demande toujours à ce que l'erreur soit aussi mise en ligne sur le site « Mises au point » de

or CBC, so that there will be a permanent record that this error was made, and that the ombudsman acknowledged it and asked for a correction.

These days, reports are increasingly being repeated in the written press, and it is possible to consult them on websites; in light of that, we also make sure the correction is broadcast following the written report on the Internet.

[English]

Senator Plett: So you would ask for both. Certainly, as to the first part of what you said, if a mistake is made on “The National” or on “Power and Politics” and the correction is made on “Power and Politics,” people have an opportunity to see it. If it’s made on “The National” and then they put the correction on the website, I would venture to say that the vast majority of the people who will watch “The National” — I will watch “The National” almost every day. I watch “Power and Politics” when I have an opportunity, but I rarely would go on CBC’s website to check for corrections they have made. Would it be done in as big of a splash as it was when they said somebody did something wrong?

Mr. Tourangeau: It should be.

Ms. Enkin: I actually have the correction policy here. It says that the form and timing of a correction will agree with the director, in consultation with the law department, where applicable.

The idea is that the correction is made on the media where it happened, but as Mr. Tourangeau says, it also should be permanent record.

Something like “World Report” has six editions because it goes across the country. They try to do it approximately at the same time, on the same edition where it appeared. That would be true of “The National,” too.

Would it go in exactly the same place in the lineup? Not necessarily. I would observe around broadcast and Internet that there is probably a generation of people younger than you and I who would go online first. Certainly in Googling it they would then have a complete record. You and I are geared to TV, but there’s a whole generation that consumes media differently.

Senator Plett: We have talked a fair bit, and you did in your presentation, about the independence of the ombudsmen. Yet — and this may be normal in all industries, and you can clarify that — you report to the president. So the president is your boss. He’s part of CBC, yet you claim to be independent. Further, you have a panel of what are called “independent advisors,” and they report, I’m assuming, to you.

Radio-Canada ou de CBC, pour qu’il y ait une trace permanente que cette erreur a été faite, que l’ombudsman l’a reconnue et qu’il a demandé un correctif.

Dans les cas, de nos jours, où les reportages sont de plus en plus repris par écrit et qu’il est possible de les consulter sur le site web, on s’arrange pour que la correction soit diffusée également à la suite du reportage écrit sur Internet.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Donc vous demandez les deux. Ainsi, pour revenir à la première partie de votre réponse, si une erreur est commise pendant *The National* ou *Power and Politics*, la correction est apportée pendant « Power and Politics », et les gens ont l’occasion de l’entendre. Si elle est apportée à l’émission *The National*, puis qu’elle est également publiée sur le site web, j’oserais croire que la vaste majorité des gens verront *The National* — j’écoute *The National* presque tous les jours. J’écoute *Power and Politics* quand j’en ai l’occasion, mais je vais rarement sur le site web de CBC pour vérifier s’il y a des mises au point. Est-ce fait avec autant d’éclat que lorsqu’on dit que quelqu’un a fait quelque chose de mal?

M. Tourangeau : Cela devrait.

Mme Enkin : J’ai ici notre politique sur les mises au point. Il y est écrit que le choix et la forme et le moment de diffusion d’une mise au point incombent au directeur, qui peut, si nécessaire, consulter le Service juridique.

L’idée, c’est que la mise au point soit faite dans le média où l’erreur est survenue, mais comme M. Tourangeau l’a dit, la mise au point doit également avoir un caractère permanent.

Par exemple, il y a six éditions de *World Report*, puisqu’il est diffusé partout au pays. On essaie de publier la mise au point à peu près à la même heure et dans la même édition que lorsque l’erreur a été commise. C’est vrai également pour *The National*.

La mise au point sera-t-elle faite exactement au même endroit dans la programmation? Pas nécessairement. J’observe, dans le domaine de la radiodiffusion et d’Internet, qu’il y a probablement une génération de personnes plus jeunes que vous et moi qui aurait le réflexe de chercher d’abord en ligne. Elles pourraient donc assurément trouver une mise au point officielle grâce à une recherche dans Google. Vous et moi sommes habitués à la télévision, mais il y a toute une génération qui consomme les médias différemment.

Le sénateur Plett : On parle beaucoup, et vous en avez parlé aussi dans votre exposé, de l’indépendance des ombudsmans. Pourtant, vous faites rapport au président. C’est peut-être normal dans tous les milieux, vous pourrez le préciser, mais le président est votre patron. Il fait partie de Radio-Canada, mais vous vous proclamez indépendants. Vous avez également un comité de ce que vous appelez des « conseillers indépendants », et je présume que ce comité relève de vous.

Again, I find the independence here not to be what I would call independent if you're reporting to part of the body. You have appointed the independent panel of advisors. How are you independent if you are appointing?

[Translation]

Mr. Tourangeau: As ombudsmen for CBC/Radio-Canada, it is somewhat normal that we report to the board of directors of the corporation.

But when we say that we report to the president. . . I have not spoken to Hubert Lacroix for more than a year. We report to him on administrative issues and matters of discipline, because the only reason why a Radio-Canada ombudsman could lose his job would be serious negligence. Otherwise the president has no supervisory power over how we practice our trade as ombudsmen. Moreover, it is through the annual report that we set out our conclusions to the board of directors. Since the CRTC included the positions and mandates of the ombudsman in CBC's licence conditions, we now report twice a year to the board of directors on all topics of interest we deemed important enough to communicate to it in the course of the year.

So in my opinion, we are quite independent and I do not see how we could function differently in order to be more independent, unless we reported directly to the Canadian parliament.

[English]

Senator Plett: How about the panel of independent advisors?

[Translation]

M. Tourangeau: We only do so when there are electoral campaigns going on. We create three committees — one for the Web, one for radio and one for television — of five citizens each. We try to select them ourselves, obviously choosing people who represent a diversity of opinions or viewpoints, young people, some older ones, professionals, tradespeople, people from different regions, not only from the metropolitan region, and so on. We ask these people to monitor the elections on the medium we chose for them, and they prepare a report. That is how that works. I do not know how we could operate with greater impartiality. We have to have some trust in the ombudsman. We do not look for people with specific opinions; we look for people who have different opinions. People all have opinions, but we try to achieve diversity on these committees. We also ensure that these are not people who are actively involved in politics. That is normal; we really want citizens who come from all kinds of communities and different regions.

Encore une fois, je constate que l'indépendance ici n'est pas telle que je la concevrais si vous devez rendre des comptes à une partie de l'organisation. Vous nommez le groupe de conseils indépendants. Comment pouvez-vous être indépendants si vous nommez des gens?

[Français]

M. Tourangeau : À titre d'ombudsmans de CBC/Radio-Canada, il est un peu normal que nous nous rapportions au conseil d'administration de Radio-Canada.

Mais lorsqu'on dit qu'on se « rapporte » au président — je n'ai pas parlé à Hubert Lacroix depuis plus d'un an —, on se rapporte à lui pour les questions administratives, les questions de discipline, parce que la seule raison pour laquelle un ombudsman de Radio-Canada pourrait perdre son emploi, ce serait pour négligence grave. Sinon, le président n'a pas de droit de regard sur la façon dont nous exerçons notre métier d'ombudsman. Par ailleurs, c'est par l'entremise du rapport annuel que nous rapportons nos conclusions au conseil d'administration. Depuis que le CRTC a enchâssé dans les conditions de licence de Radio-Canada les positions et les mandats de l'ombudsman, nous faisons maintenant rapport deux fois par année au conseil d'administration, sur tous les sujets d'intérêt que nous avons trouvé important de lui communiquer au cours de l'année.

Donc, à mon avis, nous sommes assez indépendants, et je ne vois pas comment nous pourrions fonctionner différemment pour être plus indépendants, à moins de relever carrément du Parlement canadien.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Qu'en est-il du groupe de conseillers indépendants?

[Français]

M. Tourangeau : On le fait simplement quand il y a des campagnes électorales. On crée trois comités — un pour le Web, un pour la radio et un pour la télé — de cinq citoyens chacun. On tente de les choisir nous-mêmes, évidemment en choisissant des gens qui représentent une diversité d'opinions ou de points de vue, des jeunes, des plus âgés, des professionnels, des gens de métier, des gens qui viennent de différentes régions, pas uniquement de la région métropolitaine, et ainsi de suite. On demande à ces gens de faire la surveillance de la campagne électorale sur le média qu'on leur a confié, et ils font un rapport. C'est ainsi que l'on fonctionne. Je ne sais pas comment on pourrait procéder de façon plus neutre. Il faut faire confiance un peu à l'ombudsman. On ne cherche pas des gens qui ont des opinions particulières; on cherche des gens qui ont différentes opinions. Les gens ont tous des opinions, mais on essaie d'obtenir une diversité d'opinions dans le cadre de ces comités. On s'organise pour que ce ne soit pas des gens qui sont activement impliqués en politique non plus. C'est normal, on veut vraiment des citoyens qui viennent de toutes sortes de communautés et de régions.

[English]

Senator Unger: Thank you both for your presentations. My question is along the lines of Senator Plett's questioning.

You had both been with the CBC as employees for many years. I'm having trouble understanding how you can be ombudsmen now and be unbiased. I would think that, over that period of time, your thinking would be along certain lines. I am wondering if bias ever comes into this and how you deal with it.

Ms. Enkin: The guiding principle as an employee, when you are working in the journalistic lines of CBC/Radio-Canada, and what binds the ombudsmen is the *Journalistic Standards and Practices*. We don't make it up. It isn't arbitrary. That is the code that's followed.

It is interesting, in researching this and in thinking about taking the job, I found a report done in 1997 by David Bazay on this very subject. He surveyed academics and practitioners, and I've also done some academic reading. Both models are followed almost universally. I know it seems counterintuitive. Hiring an insider is considered preferable. You know which rocks to look under. You understand the thinking of the organization, and an ombudsman has to come into the job really knowing how the culture and the thinking of the organization works. There's not a lot of room for ramp-up.

Certainly, you can have an outsider. Ben Bagdikian, at the time, was at the *Washington Post*. The *Washington Post* is the one large organization that has alternated between insiders and outsiders. He was the one who actually said that it is better to have an outsider, except of course, he said, if you had a really qualified candidate on the inside who was going to retire after this job. That would be ideal.

Well, Pierre and I are both retiring after this job. The expectation is that you retire after this job. That's one way of saying, why would you curry favour?

The other thing is, and I don't want to self-aggrandize, but judges come from lawyers.

So the office and the position give you distance. I spend almost no time in the newsroom anymore.

On the other hand, one of the things Mr. Bazay argued is true, I think. I remember being a younger journalist when he was ombudsman; I really respected what he had to say. He knew the organization and the policy. When he observed that something wasn't right, which he frequently did, even if it wasn't a violation of policy, you certainly paid attention. While the ombudsman is there as a champion of the public, there's an important pedagogic role, and it's important that you know the system, that you

[Traduction]

La sénatrice Unger : Je vous remercie tous deux de votre exposé. Ma question s'inscrit dans la foulée de celles du sénateur Plett.

Vous êtes tous deux des employés de Radio-Canada depuis de nombreuses années. J'ai du mal à comprendre comment vous pouvez être ombudsmans aujourd'hui et ne pas être biaisés. Je serais portée à croire qu'après tout ce temps, on en vient à penser d'une certaine façon. Je me demande si votre perception peut être biaisée et comment vous gérez cela.

Mme Enkin : Les principes directeurs d'un employé qui travaille pour les services journalistiques de CBC/Radio-Canada et des ombudsmans sont les *Normes et pratiques journalistiques*. Nous n'inventons rien. Nous ne procéderons pas de manière arbitraire. C'est le code que nous suivons.

C'est intéressant, lorsque j'ai fouillé la question pendant ma réflexion avant d'accepter le poste, j'ai trouvé un rapport rédigé en 1997 par David Bazay sur le sujet, précisément. Il avait sondé des universitaires et des professionnels, et j'ai moi-même lu divers articles scientifiques. Les deux modèles sont reproduits presque partout dans le monde. Je sais que cela semble contre-intuitif. Il est toutefois jugé préférable d'embaucher quelqu'un de l'interne. On sait quelle roche soulever pour trouver ce qu'on cherche. On comprend la philosophie de l'organisation, et l'ombudsman doit déjà très bien connaître la culture et le mode de raisonnement de l'organisation dès son arrivée. Il n'y a pas vraiment de période d'apprentissage.

Bien sûr, on peut embaucher quelqu'un de l'extérieur. Ben Bagdikian, à l'époque, travaillait au *Washington Post*. Le *Washington Post* est la plus grande organisation à alterner entre des candidats de l'interne et des candidats de l'externe. C'est lui qui a dit qu'il est préférable de retenir les services de quelqu'un de l'extérieur, sauf, selon ses dires, s'il y a un candidat vraiment qualifié pour l'emploi à l'interne qui va prendre sa retraite après avoir occupé ce poste. Ce serait l'idéal.

Eh bien, sachez que Pierre et moi allons tous deux prendre notre retraite après ce mandat. On s'attend à ce que la personne prenne sa retraite après ce mandat. C'est une façon de dire que la personne n'aurait pas vraiment de raison de chercher à gagner les faveurs.

Par ailleurs, je ne veux pas exagérer mon importance, mais les juges sont d'abord avocats.

Le bureau et le poste confèrent donc une certaine distance. Je ne passe pratiquement plus de temps à la salle des nouvelles.

Par contre, M. Bazay a dit une chose qui est vraie, selon moi. Je me rappelle de l'époque où j'étais une jeune journaliste et lui, l'ombudsman; je respectais vraiment ce qu'il avait à dire. Il connaissait l'organisation et les politiques. Quand il observait qu'une chose n'était pas adéquate, et c'était fréquent, même s'il ne s'agissait pas d'une violation de politique, vous pouvez être sûr qu'on y portait attention. L'ombudsman est certes là pour défendre l'intérêt public, mais il joue également un rôle

understand what it is. As I say, the policy and the practice, to an extent, are what the guiding principle is. That is what it is. I think it works quite effectively.

Also, you have to consider the hiring process, and I think the CRTC and the CBC even agreed to strengthen that. The hiring process invites candidates from inside and out. The hiring board is made up of external people. If they've ever worked for CBC, it's got to be more than three years. There's a fairly rigorous process in finding the correct candidate. I think those are fairly strong reasons why it can work.

Senator Unger: To me, it's still insiders dealing with questions from people. Yes, you would know the workings and the culture, but there's a whole other group of Canadians who have many issues with the CBC. So if you've always been from one side, how do you really understand the concerns of the rest of Canada?

[Translation]

Mr. Tourangeau: Your question is interesting, because it suggests that because we are from CBC, we agree with everything that was done at the CBC regarding news and information. Ms. Enkin and I used to have management positions within the CBC. I managed newsrooms for radio, television and the Web at Radio-Canada for six years. I can tell you that as manager I did not of course always agree with everything my journalists did. I had to take steps against certain journalists. I had to ensure that some got better training. I had to call them to order. There are some I have more in common with than others. Just because you are an ombudsman and come from the CBC does not mean that you have the same type of relationship with everyone, and that you agree with everything that is done.

In order to set aside your own opinions over 20 or 30 years as a journalist, you have to try to be as impartial as possible. I do not see why as ombudsman that impartiality would disappear from one day to the next, after experience as a manager that meant that you received different opinions on a certain number of issues, on the way information was managed, the choice of items in the news, even on how to report the news.

As Ms. Enkin was saying, judges are former lawyers, and on a daily basis, those who go before them to plead their cases are often colleagues, former colleagues, people who may have come from the same firm. That is how it goes in all professional bodies, whether we are talking about accountants or notaries; all professional corporations operate in a similar way.

pédagogique important, et il est important pour cela de connaître le système, de le comprendre. Comme je le dis, dans une certaine mesure, nous sommes guidés par les politiques et la pratique. C'est la vérité. Je pense que c'est assez efficace.

Il faut aussi tenir compte du processus d'embauche, et je pense que le CRTC et CBC/Radio-Canada ont même convenu de le renforcer. Des candidats internes et externes sont invités à y participer. Le comité d'embauche se compose de gens de l'externe. S'ils ont déjà travaillé à CBC/Radio-Canada, plus de trois années doivent s'être écoulées. Un processus assez rigoureux permet de trouver les bons candidats. Je pense qu'il s'agit là d'assez bonnes raisons pour lesquelles cette façon de faire peut fonctionner.

La sénatrice Unger : À mes yeux, il s'agit tout de même d'initiés qui répondent aux questions des gens. Il est vrai que vous connaissez les rouages internes et la culture de la société, mais tout un autre groupe de Canadiens ont beaucoup de problèmes avec CBC/Radio-Canada. Si vous n'avez toujours connu qu'un seul côté de la médaille, comment pouvez-vous vraiment comprendre les préoccupations du reste de la population?

[Français]

M. Tourangeau : Votre question est intéressante, parce qu'elle présuppose que, parce qu'on vient de la CBC, on est d'accord avec tout ce qui s'est fait à la CBC au plan de l'information, au plan de la nouvelle. Mme Enkin et moi avons occupé auparavant des postes de gestion au sein de la CBC. J'ai dirigé l'ensemble des salles de nouvelles de la radio, de la télévision et du Web de Radio-Canada pendant six ans. Je peux vous dire que, évidemment, comme gestionnaire, je n'étais pas toujours d'accord avec tout ce que mes journalistes faisaient. J'ai dû prendre des mesures contre certains journalistes. J'ai dû faire en sorte qu'ils aient une meilleure formation. J'ai dû les rappeler à l'ordre. Il y en a avec qui j'ai plus d'affinités que d'autres. Ce n'est pas parce qu'on est ombudsman et qu'on vient de la CBC qu'on a une relation égale avec tout le monde et qu'on est d'accord avec tout ce qui se fait.

Si on est capable de faire abstraction de ses propres opinions pendant 20 ans, 30 ans comme journaliste, il faut essayer d'être le plus impartial possible. Je ne vois pas pourquoi, quand on devient ombudsman, après cette expérience de gestionnaire qui a fait en sorte qu'on reçoive des avis différents sur un certain nombre de questions, sur la façon dont on gérait l'information, sur les choix de nouvelles, sur la façon même de faire des reportages, je ne vois pas pourquoi cette impartialité disparaîtrait du jour au lendemain.

Comme Mme Enkin le disait, les juges sont d'anciens avocats et, chaque jour, ceux qui sont devant eux pour plaider sont souvent des confrères, d'anciens confrères, des gens qui viennent du même bureau. C'est ainsi que cela fonctionne dans tous les ordres professionnels : les comptables, les notaires; tous les organismes professionnels fonctionnent un peu de la même façon.

[English]

Senator Eggleton: I note that within government there are ombudsmen or ombudspeople. I remember I established one in the Department of National Defence that reported to the Minister of National Defence, but there was never any question of their impartiality or the ethical code that they operated under.

I just want to clarify that there are no ombudsmen in the private sector broadcasters, for example, CTV or Global. There are none. They don't have any formal appeal system as you do at the CBC.

Ms. Enkin: Well, I guess they belong to the Canadian Broadcast Standards Council. They would have to go through that.

Senator Eggleton: Do you belong to that, too?

Ms. Enkin: No. I know it came up at the CRTC hearing, and there's some reason why mutually it's considered not a fit. By the way, that's a way longer process than the ombudsman process at the CBC. It takes much longer, generally speaking.

Senator Eggleton: You've said that public confidence in the media is at its lowest point in decades in Western countries in general. There's a crisis of confidence in traditional media. At the same time, part of your mandate and part of your concern is the quality of content, the quality of dialogue, et cetera. But in this faster paced world in terms of news, isn't it becoming a much greater challenge to accomplish that? Isn't there a tendency because of the rush to get on air to cut corners, more so today than perhaps in the past?

Ms. Enkin: It certainly is a preoccupation. You can think of the Boston Marathon coverage. Generally, it really comes to pertain when it's fast-breaking, very dramatic news. It becomes this internal loop.

There's pressure, and it's pressure that has to be resisted because ultimately the only thing you have is your credibility. I think the news organizations that resist the temptation to just jump into the fray are the ones in the end that people will turn to in moments that really matter. That's just the reality.

But, yes, the environment has completely changed. There is a school of thought — I'm not talking about anyone in particular — of just get it out there. You can always tweet the correction. We know how quickly and how ubiquitously something can spread, and somehow that catch-up is never quite as impactful as that first dramatic incorrect thing. It's a reality of the news business that everyone's grappling with. How important is it to be first and how important is it to be right? It's always been my mantra that it's more important to be right.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : Je remarque qu'il y a des ombudsmans au sein du gouvernement. Je me souviens avoir créé un poste semblable au ministère de la Défense nationale qui relevait du ministre, mais son impartialité ou son code d'éthique n'a jamais été remis en question.

J'aimerais simplement préciser qu'il n'y a pas d'ombudsman chez les radiodiffuseurs privés, comme CTV ou Global. Il n'y a aucune position semblable. Ces radiodiffuseurs n'ont pas de procédure officielle d'appel comme vous, à CBC/Radio-Canada.

Mme Enkin : Eh bien, j'imagine qu'ils font partie du Conseil canadien des normes de la radiotélévision. C'est par là que les plaintes doivent passer.

Le sénateur Eggleton : En êtes-vous membre aussi?

Mme Enkin : Non. Je sais qu'il en a été question aux audiences du CRTC, mais il y a certaines raisons objectives pour lesquelles cela ne conviendrait pas mutuellement. En passant, ce processus est bien plus long que celui de l'ombudsman à CBC/Radio-Canada. De façon générale, le conseil nécessite beaucoup plus de temps.

Le sénateur Eggleton : Vous dites que la confiance du public envers les médias est à son niveau le plus bas depuis des décennies dans les pays occidentaux en général. On assiste à une crise de confiance envers les médias traditionnels. Parallèlement, la qualité du contenu et du dialogue fait notamment partie de votre mandat et de vos préoccupations. Mais dans ce monde où les nouvelles vont de plus en plus vite, n'est-ce pas de plus en plus difficile à faire? Compte tenu de l'empressement à diffuser, n'a-t-on pas tendance à tourner les coins ronds, ce qui est peut-être encore plus vrai aujourd'hui qu'autrefois?

Mme Enkin : C'est effectivement une préoccupation. Prenons l'exemple de la couverture médiatique du marathon de Boston. En général, cela arrive plutôt en présence d'une nouvelle-choc spectaculaire. Une sorte de boucle interne se crée.

Il y a des pressions, mais il faut y résister puisque la seule chose qui reste, au bout du compte, c'est la crédibilité. Je pense que les organismes d'information qui résistent à la tentation de se jeter dans la mêlée sont ceux vers lesquels les gens se tourneront finalement dans les situations qui comptent vraiment. C'est tout simplement la réalité.

Mais vous avez raison de dire que le milieu a complètement changé. Il y a une école de pensée qui prône la diffusion sur-le-champ — et je ne parle de personne en particulier. On peut toujours envoyer une correction sur Twitter. Mais quand on sait à quelle vitesse une information peut être diffusée et devenir omniprésente, la correction ne semble jamais être aussi percutante que la première nouvelle spectaculaire, mais erronée. C'est la réalité des médias à laquelle tout le monde est confronté. À quel point est-il important d'être le premier, et quelle est l'importance d'avoir raison? J'ai toujours eu comme mot d'ordre que l'exactitude de l'information est plus importante.

Senator Eggleton: Is there something you can do in terms of preventive measures in this regard, or are you just totally in the reactionary business on an appeal of a complaint?

Mr. Tourangeau: Believe me, it's quite an effective tool.

[Translation]

When I review a case, or when Esther does, and we determine that an error was committed, we can be very strict, I tell you; some of the rulings or decisions we make can really hurt the journalists or the people who produced the news report.

This of course makes waves. It makes waves in the media since it is rebroadcast. It makes waves in the newsroom and with information management. There are always post-mortems, and steps are taken to avoid seeing the mistakes be made again.

As an example, consider the coverage by RDI, Radio-Canada's continuous news channel, of the shooting that took place this summer in Moncton. It missed one angle completely. I was forced to look at everything that was done, and I concluded that the network had failed in its mission to serve the public interest at that moment. There were a lot of internal consequences. Once again, we asked ourselves questions on the way we function and on decision-making. Again, I think that the best way to ensure that change happens is to examine the processes that were used to map coverage, or errors in coverage or in a news report, with great attention. That is still the best way to bring about change.

[English]

Ms. Enkin: That's after the fact, but if you're talking about preventing it from happening in the first place, it's no longer in Mr. Tourangeau's or my hands. That's something that has to come from news management and from set policy. One organization can have a policy that says X and another organization Y. So, again, it's how you want to differentiate yourself in the marketplace. The truth of it is that even if your policy is X, in the heat of the moment Y happens. I'm not making light of it, but I think that the leadership of any news organization has to set the right tone.

Senator Eggleton: I think also what you're saying is that if you take corrective action on one, that becomes a lesson for the future.

Ms. Enkin: Yes.

Senator Eggleton: One final question, if I can: The terms of reference of our study are to examine and report on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Le sénateur Eggleton : Pouvez-vous prendre des mesures préventives à cet égard, ou ne faites-vous que réagir aux plaintes?

M. Tourangeau : Croyez-moi, c'est un outil très efficace.

[Français]

Quand je fais une révision, ou quand Esther fait une révision, et qu'on détermine qu'une erreur a été commise, on peut être très sévère dans ces révisions, je vous le jure; il y a des jugements ou des décisions qu'on rend qui font très mal aux journalistes ou aux gens qui ont produit ce reportage.

Il est certain que cela fait des vagues. Cela fait des vagues dans les médias, puisque c'est repris. Cela fait des vagues au sein de la salle de rédaction et au sein de la direction de l'information. Il y a toujours des *post mortem* qui sont faits et des mesures qui sont prises pour éviter que ces erreurs se reproduisent.

Je vous donnerais en exemple la dernière couverture par RDI, le Réseau de l'information continue de Radio-Canada, de la fusillade survenue cet été à Moncton. Il a complètement manqué une coche. Forcément, j'ai regardé tout ce qui avait été fait et j'ai conclu que le réseau avait manqué à sa mission de servir l'intérêt public à ce moment-là. Il y a eu beaucoup de conséquences à l'interne. On s'est interrogé de nouveau sur la façon de fonctionner et sur la prise de décisions. Je pense que la meilleure façon, encore une fois, de faire en sorte que des changements se produisent, c'est d'examiner, de façon très attentive, les processus qui ont été utilisés pour arriver à une couverture ou à des erreurs dans une couverture ou dans un reportage. C'est encore la meilleure façon de faire en sorte que les choses changent.

[Traduction]

Mme Enkin : C'est une analyse après coup, mais si vous voulez éviter qu'une telle situation ne se produise au départ, ce n'est plus la responsabilité de M. Tourangeau ou de moi-même. La décision doit venir de la direction de l'information et des politiques établies. La politique d'une organisation peut dire une chose, et celle d'une autre organisation, être complètement différente. Il s'agit donc encore ici de se différencier sur le marché. La vérité, c'est que même si la politique dit une chose, il peut se passer une tout autre chose dans le feu de l'action. Je ne banalise pas les politiques, mais je pense que la direction de tout organisme d'information doit donner le ton juste.

Le sénateur Eggleton : Vous semblez aussi dire que si vous prenez des mesures correctives dans un cas, ces dernières serviront de leçon pour la suite des choses.

Mme Enkin : En effet.

Le sénateur Eggleton : Permettez-moi de poser une dernière question. Le mandat de notre étude est d'examiner les défis que doit relever CBC/Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications, puis d'en faire

In that context, what is different now from what used to be with your predecessors, and what do you see being different in the future in the roles you play?

[Translation]

Mr. Tourangeau: As I was saying earlier, it is very difficult now, given the advent of Internet, to define who is a journalist, and the characteristics that make someone a real journalist. When anyone can access the public and create an audience simply by creating an Internet blog, it is very difficult. And it causes a domino effect; almost all of the press media and, increasingly, the radio and television broadcasters, have a presence on the Internet, as well as their reporters, and even those at Radio-Canada who do not, in quotes, have the right to express personal opinions are there; they have blogs too. The blogs have to respect the *Journalistic Standards and Practices* of Radio-Canada, and they have to present analyses that do not express personal opinions. There is a sort of imitation factor that causes the danger to arise, although it did not exist before.

There is also the sometimes increasingly tenuous difference between entertainment and information. If you look at programs such as “*Tout le monde en parle*” on the Radio-Canada French network — it is a talk show watched by 1.5 million viewers every week — it is entertainment, but they invite politicians and they also discuss current events. It is very difficult for someone who has not been trained as a journalist but is an entertainer to respect *Journalistic Standards and Practices*. We often receive complaints in that regard, and sometimes we indeed have to remind people that when they discuss current events, they must respect the same standards as the journalists do.

These aspects are quietly disappearing; this is due to the Internet but also to the competition among the various networks. It is also due to the emergence and increasing presence of what is known as opinion journalism. In newspapers such as *La Presse* or the *Journal de Montréal*, or on the competing network, TVA, on the French side, an increasing number of people are there to express personal opinions in editorial pieces. There is a variety, which means that various currents are present in these newspapers, but at the same time, these are opinions. They are not facts, and the difference is sometimes very difficult for the public to grasp when it watches Radio-Canada; people think that they are hearing facts reported when they are in fact hearing personal opinions; this also creates a lot of confusion in the public’s mind.

Senator Housakos: Thank you for being with us this morning. Since you took on your position, have you felt that you have the resources and necessary independence from management to allow you to meet all current needs?

rapport. Dans ce contexte, quelle est la différence entre la situation d’aujourd’hui et celle qui prévalait à l’époque de vos prédécesseurs? Et dans quelle mesure les rôles que vous jouez seront-ils différents à l’avenir?

[Français]

M. Tourangeau : Je disais, plus tôt dans mon intervention, qu’il est très difficile maintenant, avec Internet, de définir qui est journaliste et ce qui fait que quelqu’un est vraiment journaliste. Quand n’importe qui peut accéder au public et se créer un auditoire simplement en créant un blogue sur Internet, c’est très difficile. Il y a un effet d’entraînement; presque tous les médias écrits et, de plus en plus, les radiodiffuseurs et télédiffuseurs sont présents sur Internet, ainsi que leurs journalistes — et même ceux de Radio-Canada, qui n’ont pas, entre guillemets, le droit d’exprimer des opinions personnelles —, ont des blogues. Il faut que les blogues respectent quand même les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada et qu’ils présentent des analyses qui ne permettent pas d’exprimer une opinion personnelle. Il y a tout de même un facteur d’imitation qui fait en sorte que le danger survient alors qu’il n’existait pas auparavant.

Il y a aussi la différence de plus en plus ténue, parfois, entre le divertissement et l’information. Prenez des émissions comme *Tout le monde en parle*, du côté français à Radio-Canada, qui est un talk-show suivi par 1,5 million de téléspectateurs toutes les semaines; c’est du divertissement, mais on invite des politiciens et on traite aussi de sujets d’actualité. Il est très difficile pour quelqu’un qui n’est pas formé comme journaliste, mais qui est un *entertainer* de respecter les *Normes et pratiques journalistiques*. On reçoit souvent des plaintes à cet égard et, parfois, on doit effectivement rappeler aux gens qu’ils sont tenus, quand ils traitent de sujets d’actualité, de respecter les mêmes normes que les journalistes.

Ces aspects disparaissent tranquillement; c’est dû à Internet, mais aussi à la compétition entre les différents réseaux. C’est également dû à l’émergence et à la présence de plus en plus forte de ce qu’on appelle le journalisme d’opinion. Dans les journaux comme *La Presse* ou le *Journal de Montréal*, ou sur le réseau concurrent, TVA, du côté français, de plus en plus de gens sont là pour faire de la chronique, donc, pour émettre des opinions personnelles. On en a une variété qui fait en sorte que différents courants sont présents dans ces journaux, mais en même temps, ça demeure de l’opinion. Ce ne sont pas des faits, et la différence est parfois très difficile à comprendre pour le public quand il regarde Radio-Canada et qu’il s’imagine que les gens qui rapportent des faits donnent leur opinion personnelle; cela crée aussi beaucoup de confusion dans l’esprit du public.

Le sénateur Housakos : Merci d’être avec nous ce matin. Depuis que vous êtes en poste, croyez-vous avoir les ressources et l’indépendance nécessaires face à l’administration pour répondre à tous les besoins qui existent à l’heure actuelle?

Mr. Tourangeau: Generally speaking, yes. It is increasingly difficult from the resources standpoint, because of the Radio-Canada context, which you are aware of; the ombudsman's office has also had to deal with budget cuts.

Since I took on the position, the cuts that were automatically applied to all sectors, including the ombudsman's office, have meant that there was less money in that budget to pay the two salaries in my office, that is to say mine and my assistant's. We have had to make changes, and the budget was adjusted in consequence.

For instance, when we need particular resources for elections, among other things, and we create citizens' committees, we pay those citizens — not a lot, but we do give them a fee for their efforts. We then ask for a supplementary budget, which is granted to us by the board of directors automatically.

Regarding independence, as I was saying earlier, I personally feel sufficiently independent, and I cannot think of any incidents where an attempt was made to convince me not to rule on a particular issue. Of course, people are not always happy with the decisions we make, but that is normal.

The current mandate does require the ombudsman to respect the CBC code of ethics and the corporation's *Journalistic Standards and Practices*, whereby the title holder is prohibited from expressing their personal opinion. This means I work within my mandate. I exercise the jurisdiction of a court of appeal when complaints are submitted to me, but if I am asked for my point of view on a specific mainstream press issue, theoretically, I am not allowed to express it. I carefully provide my opinion anyway when the discussion is focussed on the popular press in a general sense, as is the case today, but there are still some restrictions involved. I cannot have a blog where I criticize the way Radio-Canada is covering certain topics outside the complaint process. I cannot size up a situation and express my opinion it. That cannot be done under the current mandate.

Senator Housakos: I took the time to go through your website. Congratulations. I was very impressed by the website's attention to detail and its transparency.

Let us set aside your current mandate for a moment. You are two journalists who have been working at CBC/Radio-Canada for a long time, and you are very familiar with those corporations. Many witnesses have told us that CBC/Radio-Canada is investing a lot of resources and energy in news. There is a lot of focus placed on news and not enough energy to fulfill the corporation's true mandate, which consists in creating Canadian content and programming. Do you agree with that?

M. Tourangeau : De façon générale, oui. Concernant les ressources, c'est de plus en plus difficile, parce que vous connaissez le contexte de Radio-Canada; le Bureau de l'ombudsman a lui aussi dû subir des compressions budgétaires.

Par contre, depuis que je suis en poste, les compressions qui étaient appliquées de façon automatique à tous les secteurs, y compris au Bureau de l'ombudsman, faisaient en sorte qu'il restait moins d'argent dans le budget de l'ombudsman pour payer les deux salaires que mon bureau comporte, c'est-à-dire le mien et celui de mon adjointe. On a dû faire des ajustements et le budget a été ajusté en conséquence.

Par exemple, quand on a besoin de ressources particulières, pour les élections, entre autres, et lorsqu'on crée des comités de citoyens, on rémunère ces citoyens — pas beaucoup, mais on leur donne quand même un cachet pour leurs efforts. On demande alors un budget supplémentaire qui nous est accordé par le conseil d'administration de façon automatique.

Pour ce qui est de l'indépendance, oui; je le disais tout à l'heure, moi, je me sens suffisamment indépendant et il n'y a aucun incident qui me revienne en mémoire qui me permettrait de dire qu'on a tenté de me convaincre de ne pas statuer sur un problème particulier. Il est évident que, parfois, les gens ne sont pas contents des décisions qu'on rend, mais c'est normal.

L'ombudsman, dans le cadre du mandat actuel, est tout de même tenu de respecter le code de conduite de Radio-Canada et les *Normes et pratiques journalistiques* selon lesquelles il n'a pas le droit de s'exprimer personnellement. Cela veut dire que je travaille à l'intérieur de mon mandat. J'agis comme instance d'appel quant aux plaintes qui me sont formulées, mais si on me demande mon avis sur un problème particulier de la presse en général, en théorie, je ne suis pas autorisé à donner mon opinion à ce sujet. On le fait quand même avec discernement quand il est question, comme on le fait aujourd'hui, de discuter de l'ensemble des choses qui touche la presse en général, mais il demeure une certaine restriction de ce côté. Je ne peux pas, moi, avoir un blogue pour critiquer la façon dont Radio-Canada couvre certains sujets en dehors du processus de plainte. Je ne peux pas, par moi-même, me saisir d'une situation et m'exprimer à son sujet en disant : « Il me semble que... ». Ce n'est pas possible dans le cadre du mandat actuel.

Le sénateur Housakos : J'ai pris le temps d'étudier et de consulter votre site web. Félicitations; j'ai été très impressionné par le détail et la transparence de ce site web.

Mettons un instant de côté votre mandat actuel; vous êtes deux journalistes qui travaillent à CBC/Radio-Canada depuis longtemps et vous connaissez très bien ces entreprises. Beaucoup de témoins nous ont dit que CBC/Radio-Canada dépense beaucoup de ressources et d'énergie sur les actualités; beaucoup d'actualités et pas suffisamment d'énergie pour remplir leur vrai mandat qui est de créer du contenu, de la programmation canadienne. Êtes-vous d'accord?

You come from a news background and you support that environment, I suppose, but you have also seen that CBC/Radio-Canada has been focusing more on news for years. Many people are arguing that a number of private companies provide that service to the public, and they are wondering whether we need another such institution. Of course, the situation is a bit different in French Canada, as there is less competition. Other options are available in English Canada.

What do you think about the argument that it is important for CBC/Radio-Canada to focus more on its mandate, instead of increasing its involvement in news programming?

Mr. Tourangeau: I will answer carefully because, as I was just saying, I am not allowed to express my personal opinions on matters that are beyond my mandate. I would still say that news and information are at the core of CBC's mandate. I can personally attest to the budget cuts of the past few years. Up until three years ago, I was managing the news room, where I had to implement some considerable cuts.

Certain foreign correspondent positions were eliminated. We no longer have anyone in Africa or in Latin America, and we have only one person in the Middle East. We previously had two reporters in Washington; we now have only one. The same goes for Paris.

As it is clearly established in the *Journalistic Standards and Practices*, I think that providing a Canadian point of view or perspective on worldwide events is part of CBC/Radio-Canada's mandate and mission. So this is one of the consequences of our corporation's current context.

As for the rest, I am not exactly sure what you are alluding to when you say that news programming is not really part of the mandate.

Senator Housakos: Many Canadians are saying that CBC should create more programming such as feature films and place less focus on news.

Mr. Tourangeau: I will let Ms. Enkin answer because I think the situation is a bit different on the Radio-Canada side. There is a good deal of original general programming in French produced by Radio-Canada. Numerous original programs with a strong Canadian focus are created at Radio-Canada by private producers, but in collaboration with the corporation. I do not know whether the situation is different at CBC.

[English]

Ms. Enkin: I would first echo what Mr. Tourangeau said at the outset. This is well outside our mandate, so I have to be careful what I say. It's always been my understanding when the CBC

Vous êtes issus du milieu des nouvelles et vous l'appuyez, j'imagine, mais vous voyez aussi CBC/Radio-Canada se diriger davantage vers le domaine des actualités depuis des années. Beaucoup de gens disent que, dans le secteur privé, plusieurs entreprises fournissent ce service pour le public et ils se demandent s'il est nécessaire d'en avoir un autre. Évidemment, pour le Canada français, c'est un peu différent, il y a moins de compétition. Au Canada anglais, il y a d'autres options.

Quel est votre point de vue sur l'argument selon lequel il est important pour CBC/Radio-Canada de retourner davantage à leur mandat plutôt que de faire de plus en plus d'émissions d'actualité?

M. Tourangeau : Je vais faire attention à la façon dont je vais répondre, parce que, justement, je vous disais précédemment que je n'ai pas le droit d'exprimer mes opinions personnelles sur des choses qui sortent de mon mandat. Je dirais tout de même que la nouvelle et l'information sont au cœur du mandat de Radio-Canada. Je peux témoigner personnellement quant aux compressions budgétaires des dernières années; jusqu'à il y a trois ans, je gérais la salle des nouvelles et j'ai dû appliquer moi-même des compressions budgétaires considérables dans la salle des nouvelles.

Il y a des postes de correspondants à l'étranger qui sont passés sous le couteau. Il n'y a plus personne en Afrique, il n'y a plus personne en Amérique latine et il n'y a qu'une personne au Moyen-Orient. On avait deux reporters à Washington, auparavant; il n'en reste qu'un seul. C'est pareil à Paris.

Comme il est clairement établi dans les *Normes et pratiques journalistiques*, il me semble que donner un point de vue ou un regard canadien sur ce qui se passe sur la planète fait partie du mandat et de la mission de Radio-Canada. C'est donc l'une des conséquences du contexte actuel de Radio-Canada.

Pour le reste, je ne sais pas exactement à quoi vous faites allusion quand vous parlez de nouvelles qui ne sont pas vraiment dans le mandat.

Le sénateur Housakos : Beaucoup de Canadiens disent que la CBC doit créer plus de programmation, comme des longs métrages, et moins de nouvelles.

M. Tourangeau : Je vais laisser répondre Mme Enkin, parce que je crois que, du côté de Radio-Canada, c'est un peu différent. Il y a pas mal de programmation générale originale faite en français du côté de Radio-Canada. De nombreuses émissions originales à fort contenu canadien sont créées à Radio-Canada, par des producteurs privés, mais en collaboration avec Radio-Canada. Je ne sais pas si la situation est différente à la CBC.

[Traduction]

Mme Enkin : Tout d'abord, j'abonde dans le même sens que ce que M. Tourangeau a dit d'entrée de jeu. La question dépasse largement notre mandat, et je dois faire attention à ce que je dis.

mandate talks about reflecting Canadians to each other, telling their stories is a valid part of that, and that constitutes news and current affairs.

The radio schedule is very rich and varied. I do believe that part of the mandate of CBC is to have news. What the right balance is is not within my mandate to comment on.

Senator Housakos: Would you agree it may be more effective for both of you if the government created an envelope, a budget independent of the global budget they send to CBC/Radio-Canada where you would have an annual budget that would be submitted to the government, the government would give you your resources, and that way you would have even further independence from the board and the administration? Would that be more effective?

Mr. Tourangeau: Where would that budget come from?

Senator Housakos: Heritage Canada. I'm saying that instead of having you be accountable directly to the board and the president, you would file an annual report of your work to the government and they would carve out a budget independent of CBC/Radio-Canada's budget.

Ms. Enkin: It's an intriguing idea. It could also be construed as violating the arm's-length relationship between CBC/Radio-Canada and the government. In the end, we're paid by the Government of Canada because it comes from the —

Senator Housakos: It wouldn't violate anything. Instead of sending your money through them, they'd be sending the money directly. They're doing it now, so I don't know what they would be violating. It would give you complete independence.

Ms. Enkin: But if our report went directly to the Parliament of Canada, I don't know.

Mr. Tourangeau: Why not?

Senator Housakos: What I'm saying is it would make you impervious to future cutbacks. If I was the President of CBC and had a choice to cut between my directors, my producers and the ombudsmen, I suspect my reflex would be to cut a little bit of —

Ms. Enkin: But it's a condition of licence now. CRTC has made it a condition of licence, so it's not really "cuttable."

Mr. Tourangeau: I cannot be fired. That's the only job in Radio Canada where —

Ms. Enkin: Yes, can't be fired.

The Chair: That's why Senator Housakos doesn't have that mandate.

[Translation]

Senator Verner: I want to welcome our two witnesses to the committee this morning.

J'ai toujours compris que lorsque le mandat de CBC/Radio-Canada dit qu'il faut présenter les Canadiens les uns aux autres, raconter leurs histoires en fait partie, et c'est ce que font les nouvelles et les affaires courantes.

L'horaire de la radio est très riche et varié. Je crois que les nouvelles font bel et bien partie du mandat de CBC/Radio-Canada. Je ne peux toutefois pas dire si la situation est équilibrée.

Le sénateur Housakos : Convenez-vous qu'il pourrait être plus efficace pour vous deux si le gouvernement créait une enveloppe budgétaire, soit un budget indépendant de l'enveloppe globale qu'il fait parvenir à CBC/Radio-Canada? Ainsi, un budget annuel serait soumis au gouvernement, qui vous affecterait des ressources, ce qui vous rendrait encore plus indépendants du conseil et de l'administration? Une telle façon de procéder serait-elle plus efficace?

M. Tourangeau : D'où viendrait ce budget?

Le sénateur Housakos : De Patrimoine canadien. Ce que je dis, c'est que plutôt que de devoir rendre des comptes directement au conseil et au président, vous présenteriez un rapport annuel de votre travail au gouvernement, qui vous taillerait un budget indépendant de celui de CBC/Radio-Canada.

Mme Enkin : L'idée est intrigante, mais certains pourraient y voir une violation de l'indépendance entre CBC/Radio-Canada et le gouvernement. Au bout du compte, nous sommes payés par le gouvernement du Canada puisque l'argent vient de...

Le sénateur Housakos : Il n'y aurait aucune violation. Plutôt que de vous envoyer des ressources par l'entremise de la société, l'argent vous parviendrait directement. Je ne vois pas en quoi cela constitue une violation puisque le gouvernement vous verse déjà de l'argent. Vous auriez ainsi une indépendance totale.

Mme Enkin : Si nous soumettons nos rapports directement au Parlement du Canada, je n'en suis pas certaine.

M. Tourangeau : Pourquoi pas?

Le sénateur Housakos : Ce que je dis, c'est qu'une telle pratique vous protégerait d'éventuelles compressions. Si j'étais le président de CBC/Radio-Canada et que j'avais le choix de couper soit un directeur, soit un producteur, soit l'ombudsman, j'imagine que j'aurais le réflexe de réduire un peu...

Mme Enkin : Mais c'est désormais une exigence pour l'obtention du permis. Puisque le CRTC en a fait une exigence, le poste ne peut pas vraiment être supprimé.

M. Tourangeau : Je ne peux pas être congédié. C'est le seul emploi à Radio-Canada qui...

Mme Enkin : C'est vrai.

Le président : Voilà pourquoi le sénateur Housakos n'a pas ce mandat.

[Français]

La sénatrice Verner : Bienvenue à vous deux ce matin.

I would like to echo Senator Eggleton's questions. You said that there are only five ombudsmen in the country, two of whom are at CBC/Radio-Canada. You told Senator Eggleton that there were no ombudsmen in the private sector. So where are the other three?

[English]

Ms. Enkin: No private broadcasters. The other three, there was one recently appointed by the Irving papers in Atlantic Canada. There's a public editor at *The Globe and Mail* and a public editor at the *Toronto Star*.

[Translation]

Senator Verner: You also said that a journalist could be blamed in response to a complaint submitted to you.

For a journalist, what is the consequence of being blamed? What does that guarantee going forward?

Mr. Tourangeau: There is no guarantee. The news management team has a duty to ensure that the situation is remedied.

Of course, when the *Journalistic Standards and Practices* are violated and false information is provided, we request that a correction be made. So a correction must be made.

However, a correction cannot be made in certain situations. For instance, you may recall the RDI report on Moncton. In such a situation, a post mortem must be done, and the blame is so public that those responsible must answer for their actions and be held accountable. They have to explain themselves.

I would also say that, to a certain extent, each complaint we look into and review is subject to a case study. We were saying earlier that we have a role to play in educating the public on how news and media work. We also have to explain to journalists why they were or were not at fault when a complaint against them is lodged. Making those complaints public on our website is an educational endeavour to help people understand how things work.

Of course, ongoing errors may occur. For instance, since taking office, I have made 30 corrections in the coverage of the Israeli-Palestinian conflict. Of those 30 corrections, 15 had to do with errors, issues related to impartiality and accuracy, poor understanding of the subject matter, and so on. Should this keep happening, I could always blame those responsible, once again. The situation becomes somewhat ridiculous when the same error is repeated 10 times. In such cases, Radio-Canada must absolutely be held accountable.

Je voudrais faire écho à des questions posées par le sénateur Eggleton. Vous avez dit qu'il n'y a que cinq ombudsmans au pays, dont deux à Radio-Canada. Vous avez répondu au sénateur Eggleton que le réseau privé n'a pas de fonction d'ombudsman. Alors où sont les trois autres?

[Traduction]

Mme Enkin : Il n'y en a pas chez les radiodiffuseurs privés. Quant aux trois autres, le premier vient d'être nommé par les journaux Irving, dans le Canada atlantique. Les deux autres sont les rédacteurs-protecteurs du citoyen du *Globe and Mail* et du *Toronto Star*.

[Français]

La sénatrice Verner : Vous avez dit également que, pour donner suite à une plainte qui vous était faite, un blâme pouvait être prononcé contre un journaliste.

Quelle est la conséquence, pour un journaliste, de recevoir un blâme? Cela garantit quoi pour l'avenir?

M. Tourangeau : Il n'y a pas de garantie. En fait, il incombe à la direction des nouvelles de voir à ce que les choses soient corrigées.

Évidemment, quand on déclare qu'il y a eu une infraction aux *Normes et pratiques journalistiques*, et que telle chose qui a été dite est fautive, on demande un correctif. Donc, il y a nécessairement un correctif qui est apporté.

Par contre, il y a des cas où il n'y a pas de correctifs possibles; par exemple, je vous rappelle le cas du reportage de RDI sur Moncton. À ce moment-là, il y a un *post mortem* nécessaire qui est fait, et le blâme est tellement public que les responsables doivent répondre de leurs actes et rendre des comptes. Ils doivent s'expliquer.

Je vous dirais aussi que, dans une certaine mesure, chaque plainte qu'on examine, pour laquelle on fait une révision, fait l'objet d'une étude de cas. On vous disait tout à l'heure qu'on a un rôle pédagogique à jouer pour expliquer au public comment fonctionnent les nouvelles, les médias, et pour expliquer aux journalistes comment ils ont erré ou pas dans la plainte qui les concerne. Déjà, parce qu'on rend ces plaintes publiques sur nos sites web, cela fait œuvre d'éducation pour faire comprendre aux uns et aux autres comment les choses se déroulent.

Par la suite, il est bien évident qu'il peut y avoir des erreurs à succession. Par exemple, dans mon cas, j'ai fait 30 révisions depuis que je suis en poste sur la couverture du conflit israélo-palestinien. Sur ces 30 révisions, 15 relèvent des erreurs, des infractions à l'impartialité, à l'exactitude, une mauvaise compréhension du sujet, et cetera. Si cela continue de se répéter, j'ai toujours le loisir, encore une fois, de blâmer les responsables. Cela devient un peu ridicule quand cela fait 10 fois qu'on relève le même genre d'erreur; alors Radio-Canada doit absolument s'expliquer.

I can also use my annual report to provide an update on that specific issue and ask why we are always having problems with that type of coverage. I can propose possible solutions or point out that the information provided failed to fulfill its purpose.

So a certain moral authority is involved, but that authority is fairly powerful. Of course, no one in the journalistic fraternity likes to be told they did a bad job. When those individuals do not do what they are supposed to, they expose themselves to public scrutiny and are held accountable by Canadians.

Senator Verner: Like Ms. Enkin, you said that we are living in a world where verifiable facts and the speed at which news stories are broken converge. In that context, you also say that people must differentiate between the facts reported by journalists and those reported by opinion journalists.

Did I understand correctly that opinion journalism has become a way to deflect blame?

Mr. Tourangeau: Yes.

Senator Verner: So this means a complaint cannot be made against a journalist providing an opinion, but a complaint can be made against a journalist reporting on the facts?

Mr. Tourangeau: CBC/Radio-Canada's case is somewhat particular, as that is the only organization to which Canadians can submit a complaint. Complaints can always be submitted to private media, but they sit on the editor's shelf.

I have an example for you. I have received many complaints from the Centre of Israel and Jewish Affairs, a very well-organized lobby group that is closely following all coverage of the Israeli-Palestinian conflict. I have made many corrections in response to those complaints, and I finally met the organization's director.

I told him that Radio-Canada is pretty much the only medium in Quebec that is covering this Middle Eastern conflict and broadcasting relevant international news reports. We are also the only ones with an international correspondent on the ground. I told him his organization was constantly attacking us and asked whether this approach may not essentially be a bit counterproductive. The organization was in fact often right. He told me that, when he had to complain about an article published in *La Presse* or on TVA, he would write a letter. If the editor was in a good mood that day, he may publish the letter in the editorials. Otherwise, it would just go out the door. However, Radio-Canada is a public service that is held accountable, and we have a clear and specific complaint process, which we actually promote. So people write to us and complain, and the ombudsman may eventually make a correction. So it is normal that they would use the process.

D'autre part, dans mon rapport annuel, je peux saisir cette occasion pour faire le point sur cette question particulière et demander pourquoi on a toujours des problèmes avec ce type de couverture, et cetera, proposer des avenues de solutions ou souligner que l'information n'a pas fait son travail comme il faut.

Il y a un pouvoir moral, essentiellement, sauf que c'est un pouvoir moral assez puissant. Dans la confrérie journalistique, il est évident que personne n'aime se faire dire qu'il a mal fait son travail. Quand ces personnes ne prennent pas les mesures nécessaires, elles s'exposent encore une fois à étaler leurs problèmes sur la place publique et à se faire demander des comptes par les citoyens.

La sénatrice Verner : Vous avez mentionné, comme Mme Enkin, qu'on vit dans un monde où se confrontent les faits vérifiables et la rapidité avec laquelle on peut sortir une nouvelle. Dans ce contexte, vous dites aussi, d'autre part, qu'il faut faire une différence entre les faits rapportés par un journaliste et par ceux qui exercent le journalisme d'opinion.

Si je comprends bien, est-ce que le journalisme d'opinion ne serait pas devenu une façon de se sortir de la voie du blâme?

M. Tourangeau : Oui.

La sénatrice Verner : C'est-à-dire, qu'on ne peut pas porter plainte contre un journaliste si c'est une opinion qu'il a émise, mais on peut porter plainte contre un journaliste qui a étalé des faits?

M. Tourangeau : Le cas de Radio-Canada est un peu particulier, parce que c'est le seul endroit où on peut vraiment porter plainte. Dans les médias privés, on peut toujours porter plainte, mais cela reste sur la tablette du rédacteur en chef.

Je vous donne un exemple : j'ai reçu beaucoup de plaintes qui émanaient du Centre consultatif des relations juives et israéliennes, un groupe de pression très bien organisé qui suit beaucoup la couverture de tout ce qui concerne le conflit israélo-palestinien. J'ai rendu beaucoup de révisions concernant ces plaintes, et j'ai rencontré finalement le directeur de cet organisme.

Je lui ai dit : « Radio-Canada est à peu près le seul média au Québec qui couvre ce conflit au Proche-Orient, qui diffuse des nouvelles internationales sur ce sujet et qui a un correspondant international sur place; vous passez votre temps à taper dessus. Est-ce que ce n'est pas un peu contreproductif, dans le fond? » En fait, premièrement, il avait souvent raison. Deuxièmement, il m'a dit : « Quand moi j'ai à me plaindre d'un article dans le journal *La Presse* ou à TVA, j'écris une lettre. » Si le rédacteur en chef est de bonne humeur ce jour-là, il va peut-être la publier dans sa chronique opinion, dans les pages des lecteurs; sinon, ça prend le bord et puis c'est tout. Tandis qu'à Radio-Canada, parce que nous sommes un service public qui rend des comptes, nous avons une procédure de plainte claire, précise, dont nous faisons d'ailleurs la promotion. Ainsi, les gens nous écrivent et se plaignent, et il y a possibilité d'aller jusqu'en révision avec l'ombudsman. Donc, ils s'en servent, et c'est normal.

I would also say that, under the *Journalistic Standards and Practices*, what you talked about earlier cannot happen, as our journalists are not allowed to issue their opinion. That is why I was saying that Radio-Canada bloggers have to walk on egg shells and be careful not to cross the line.

I do feel that opinion journalism gives people who are clearly identified as opinion columnists much greater freedom to express themselves, set the facts aside and provide their personal opinion on the interpretation of those facts. That is normal, as this is what the term opinion journalism implies.

Senator Verner: I have one last quick question. We know perfectly well that young people are not consuming news in the same way, although older age groups are now also using social networks. That being said, I wanted to know whether this is exemplified in a specific way in the complaints you process. Is there an age-based discrepancy when it comes to the number of complaints you receive?

Mr. Tourangeau: That is an interesting question because young people consume little information, and they usually use the web when they do consume it. Of course, as young people have also aged since the advent of the Internet and social media, we are starting to see Canadian radio information consumers mainly using the web. So we are increasingly receiving complaints from people who are unhappy with what they saw in a web article, and that was not the case in the beginning.

The web is somewhat particular. Many opinions and comments are posted there. People instantly react to something they do not like, and not always in the most polite way. So young people who consume that information are used to this type of reaction and are not very offended when a journalist crosses the line. That is starting to change, and we are receiving more and more complaints about this. I think that trend will continue, as it is no longer true that only young people are obtaining information on the web.

The other phenomenon is the use of social media. I made a correction — and I think Esther had to make one too — when a journalist had an argument with one of their Facebook friends, who did not appreciate that and submitted a complaint to the ombudsman. The related correction I made was very useful, as it helped many journalists understand that a social medium is still a medium. Regardless of whether you are posting on Facebook, your personal page or whatever, you are expressing your opinion publically, and you do not have the right to do that as a Radio-Canada employee.

So that area is experiencing a major shift because of the technological changes and of the opportunity to be heard provided by those media.

Je vous dirais aussi que, dans les *Normes et pratiques journalistiques*, ce que vous avez souligné tantôt ne peut pas arriver, parce qu'on n'a pas le droit, quand on est journaliste à Radio-Canada, de donner son opinion. C'est pour cela que je vous disais que, quand on fait un blogue à Radio-Canada, il faut marcher sur des œufs et faire attention de ne pas tomber de l'autre côté de la ligne.

Mais effectivement, à mon avis, le journalisme d'opinion donne aux gens clairement identifiés comme chroniqueurs d'opinion une liberté beaucoup plus grande de s'exprimer, de sortir des faits et de donner leur opinion personnelle sur l'interprétation de ces faits; c'est normal, c'est ce qu'on cherche.

La sénatrice Verner : Une dernière petite question : on sait bien que les jeunes ne consomment pas les nouvelles de la même façon — quoique les plus vieux aussi, maintenant, se servent des réseaux sociaux. Ceci dit, je voulais savoir si, dans les plaintes que vous traitez, cela s'est illustré d'une certaine façon. Est-ce qu'il y a un décalage démographique en termes d'âge quant au nombre de plaintes que vous recevez?

M. Tourangeau : C'est une question intéressante parce que, effectivement, les jeunes consomment peu l'information et, lorsqu'ils la consomment, ils le font essentiellement sur le Web. Évidemment, puisque le public jeune a vieilli lui aussi depuis l'avènement d'Internet et des médias sociaux, on commence à voir des consommateurs d'information de radio canadienne qui s'informent essentiellement sur le Web. Donc, de plus en plus de plaintes nous proviennent de gens qui ne sont pas satisfaits de ce qu'ils ont vu dans un article sur le Web, ce qui n'était pas le cas au début.

Vous savez, le Web est un animal un peu particulier. On a beaucoup d'opinions, beaucoup de commentaires; les gens réagissent instantanément à quelque chose qu'ils n'aiment pas, et pas toujours de façon très polie. Donc, les jeunes qui consomment cette information sont habitués à ce genre de réaction et ne s'offusquent pas tellement si un journaliste dépasse les bornes. Cela commence à changer, et reçoit de plus en plus de plaintes à cet égard. Je pense qu'on va en recevoir de plus en plus aussi, parce qu'il n'est plus vrai maintenant que ce sont seulement les jeunes qui s'informent sur le Web.

L'autre phénomène, c'est l'utilisation des médias sociaux. J'ai fait une révision — je pense qu'Esther a dû en faire une aussi — qui concernait une journaliste qui s'était « engueulée » par écrit avec un de ses amis Facebook, qui ne l'avait pas apprécié et qui avait porté plainte auprès de l'ombudsman. La révision que j'ai faite à ce sujet a été très utile, parce que cela a fait comprendre à beaucoup de journalistes qu'un média social est un média. Peu importe que ce soit Facebook, votre page personnelle ou pas, vous vous exprimez publiquement et vous n'avez pas le droit de le faire quand vous travaillez à Radio-Canada.

Donc, il y a des choses qui changent beaucoup à cet égard, en raison des changements technologiques et de la possibilité de s'exprimer qu'offrent ces médias.

[English]

The Chair: Ms. Enkin, could you comment on the anglo side of that issue?

Ms. Enkin: It's quite similar. I would say that the people who phone me tend to come from a much older demographic. I think maybe I get half a dozen snail mail complaints a year, just to show you how it evolves over time.

I would say, like Mr. Tourangeau, the complaints are more about content on the Web than say "The National" or "The Current" or an actual program because that's how people are consuming information a lot more, although I couldn't give you a percentage.

People do tweet a complaint and use @CBCOmbudsman as well, which I find frustrating because I'm not going to respond to a complaint in 140 characters other than to say "please write me," because then we can have a dialogue.

I find, like Mr. Tourangeau, the tone of the dialogue is sometimes unfortunate. I actually have a response in which I say, "You raise some interesting points. I would really like to engage in this dialogue, but I'm committed to civil dialogue. So could you please rephrase it?" I feel a bit schoolmarmish, but I do think that you have to maintain certain standards. I get everything from, "Oh, I'm really sorry, writing an email in the heat of the moment" to things I can't repeat in public. So there you go.

Along the same lines as Mr. Tourangeau, talking about the use of social media, the most interesting case — I consulted with an international group of ombudsmen on this one because it was an interesting ethical question. In this case, I would submit, having reviewed it, a person was tweeting about a reporter. It was a complainant that had crossed the line around civil dialogue, so the reporter blocked her. The person wrote me and said, "It is my right to access news via that Twitter account. You are cutting me off as a Canadian who has a right to CBC/Radio-Canada." I thought, "That's really interesting."

How thick a skin should a reporter have? Is there a limit beyond complaints of personal safety? If CBC/Radio-Canada says "view the news when you want, how you want it," then where's that line?

The truth is that the reporter had a personal Twitter handle and the station had a news feed that went out on Twitter, so the individual could access it that way. But who would have been asked that question five years ago? When I said earlier there are evolving ethics and practice, there's a great example of that.

[Traduction]

Le président : Madame Enkin, pourriez-vous commenter le volet anglophone de la question?

Mme Enkin : C'est très semblable. Je dirais que les gens qui m'appellent sont habituellement beaucoup plus âgés. Je dois recevoir chaque année une demi-douzaine de plaintes par la poste, pour vous montrer combien les choses changent au fil du temps.

Tout comme M. Tourangeau, je dirais que les plaintes portent plutôt sur le contenu web que sur *The National* ou *The Current*, ou sur un véritable programme, puisque c'est surtout ainsi que les gens consomment l'information, même si je n'ai pas de pourcentages à l'appui.

Les gens m'envoient aussi des plaintes sur Twitter en utilisant @CBCOmbudsman. Je trouve cela frustrant, car je ne peux pas répondre à une plainte en 140 caractères. Tout ce que je peux dire, c'est « veuillez m'écrire, s'il vous plaît », et nous pourrions alors avoir un dialogue.

Tout comme M. Tourangeau, je trouve parfois que le ton employé est déplorable. Il m'arrive même de répondre : « Vous soulevez des points intéressants. J'aimerais bien participer à cet échange, mais les règles de civilité me tiennent à cœur. Pourriez-vous reformuler vos propos, s'il vous plaît? » J'ai un peu l'impression de jouer à la maîtresse d'école, mais je pense que certaines normes doivent être respectées. J'obtiens toutes sortes de réponses : « Oh, mille excuses, j'ai écrit le courriel sous le coup de l'émotion. » On me répond aussi parfois des choses que je ne peux pas répéter en public. Voilà tout.

J'abonde dans le même sens que M. Tourangeau à propos de l'utilisation des médias sociaux. Dans un cas fort intéressant, j'ai même consulté un groupe international d'ombudsman puisqu'il s'agissait d'une question éthique intéressante. Dans ce cas que j'ai examiné, je crois qu'une personne envoyait des messages sur Twitter à propos d'un journaliste. Puisque la plaignante avait dépassé les bornes de la civilité, le journaliste l'a bloquée. La femme m'a écrit en disant qu'elle avait le droit d'avoir accès aux nouvelles par l'intermédiaire de ce compte Twitter. Elle se plaignait d'être bloquée en tant que Canadienne ayant le droit de suivre CBC/Radio-Canada. Je me suis dit que le cas était vraiment intéressant.

À quel point un journaliste doit-il avoir la couenne dure? Y a-t-il une limite au-delà des plaintes concernant la sécurité personnelle? Si CBC/Radio-Canada dit qu'on peut avoir accès aux nouvelles quand on le souhaite, et de la façon dont on le souhaite, où est la limite?

À vrai dire, le journaliste avait un compte Twitter personnel, et la station avait un fil de nouvelles diffusé sur Twitter, ce qui permettait à la femme d'accéder aux nouvelles. Mais qui aurait eu à répondre à une question semblable il y a cinq ans? Lorsque j'ai dit tout à l'heure que l'éthique et les pratiques évoluent, en voilà un bon exemple.

[Translation]

Senator Demers: Good morning, Ms. Enkin and Mr. Tourangeau.

[English]

I would like both of you to answer the following question, if possible.

In my past life, I did some work for CBC and Radio Canada, and I was fortunate enough to work with some of the best journalists, but there were some that — fortunately, it's the minority. The phrase “off the record” — *des sources anonyme* — this has always killed me.

[Translation]

As a senator, I still occasionally make television appearances. The name given to us is not journalist, but rather “joueurnaliste”. I have noticed that those journalists can never be touched, however slightly. Whether we are talking about sports, politics or business, journalists can cite anonymous sources —

[English]

— off the record, and they're never punished. At times, when we go to the sources, we realize it was not quite reported the way it was said.

Where is our protection in that? I'm not talking about for senators and politicians, but in my past work. “Off the record” is something that kills me — not in my job, but I don't understand it.

[Translation]

Mr. Tourangeau: As you say, your protection is the ombudsman. You submit a complaint about an anonymous source reporting falsehoods. However, a distinction should still be made, senator, between a source being anonymous and the information provided by that source being true or false.

Anonymous sources are used a lot. That is less the case in politics now, but there was a time when anonymous sources were used a lot, in print media even more so than on television.

They are mostly used in investigative reports. For obvious reasons, those people's personal situation could suffer, or they could face physical threats if their identity was revealed.

I have received complaints claiming that anonymous sources were used excessively, that their statements were unfounded, and so on. That type of complaint means that I have to redo much of the investigative work. I have to sit down with the journalist and ask what their sources were. They may refuse to say. Generally, they agree to share that information if I promise not to name

[Français]

Le sénateur Demers : Bonjour, madame Enkin et monsieur Tourangeau.

[Traduction]

J'aimerais si possible que vous répondiez tous les deux à la question suivante, s'il vous plaît.

Avant d'être sénateur, j'ai déjà travaillé pour CBC et Radio-Canada, et j'ai eu la chance de côtoyer certains des meilleurs journalistes. Il y a toutefois certains journalistes, qui sont heureusement une minorité... L'expression « off the record », ou « source anonyme » m'a toujours exaspéré.

[Français]

Comme sénateur, je fais encore de la télévision à l'occasion. Le nom qu'on nous donne n'est pas celui de journaliste, c'est celui de « joueurnaliste ». Je me suis aperçu que, même de façon minime, on ne peut jamais toucher à ces journalistes. Qu'il s'agisse du milieu sportif, politique ou des affaires, des journalistes, certains de façon minime, peuvent mentionner des sources anonymes...

[Traduction]

... ou « off the record » sans jamais en être punis. Il arrive aussi parfois que, lorsqu'on vérifie les sources, on réalise que l'information n'a pas été rapportée exactement comme elle a été dite.

Quelle est notre protection à ce chapitre? Je ne parle ni des sénateurs ni des politiciens, mais plutôt de mes anciennes fonctions. Les sources anonymes m'exaspèrent — pas dans mon travail, mais je ne comprends pas.

[Français]

M. Tourangeau : Votre protection, comme vous dites, c'est l'ombudsman. Vous portez plainte et vous vous plaignez de ce que la source anonyme a rapporté des faussetés. Cependant, il faut tout de même faire une distinction, sénateur, entre le fait qu'une source soit anonyme et le fait que ce qu'elle rapporte est vrai ou faux.

On utilise beaucoup les sources anonymes. Moins en politique, maintenant, mais il fut un temps où on utilisait beaucoup les sources anonymes dans la presse écrite encore plus qu'en télévision.

On les utilise surtout dans les reportages d'enquête. Pour des raisons évidentes, la situation personnelle de ces gens pourrait en souffrir ou ils pourraient être physiquement menacés si leur identité était dévoilée.

J'ai déjà reçu des plaintes selon lesquelles des sources anonymes avaient été utilisées de façon trop poussée; ce qu'on leur faisait dire n'était pas fondé, ainsi de suite. Évidemment, une telle plainte signifie que je dois refaire le travail d'enquête dans une large mesure. Je dois m'asseoir avec le journaliste et lui demander ses sources. Il peut refuser. En général, il accepte, parce

those individuals. I check the recordings and the conversations. I also consider the individual's character and determine whether their statements are true. The use of anonymous sources can be justified.

However, earlier, I was talking about the increasingly blurred line between information and entertainment. That has always been somewhat the case in sports. When you follow sporting events, sports teams — be it the Montreal Canadiens, the Toronto Maple Leafs, the Senators — things get really crazy, as everyone becomes an expert, everyone hears things, and journalists and sports commentators have no qualms about citing rumours. I have never received any complaints about this, but it would be interesting to see how I would handle them. That would be a whole other ball game.

[English]

Ms. Enkin: I don't have a lot to add to what Mr. Tourangeau said. There's a difference between accuracy and "off the record." I guess it amounts to the same thing. Off the record and anonymous sources, in the end, amount to the same thing. But sometimes it is the politician or the politician's assistant who will say, "I will only talk to you off the record." It goes both ways.

How CBC would deal with it is CBC policy and practice. I can't quote it verbatim, but the policy book does have policy around the use of anonymous sources, which requires upward referral. It is not the reporter that makes the decision. There are criteria set out.

The other thing it says about dealing with sources is that you have to be very clear with the source at the outset. What are the conditions of speaking together? What are you really offering? As Mr. Tourangeau pointed out for investigative journalism, if you were offering someone anonymity, are you offering them anonymity so that somebody passing them in the street won't know, or their mother won't know? Occasionally, not to be overdramatic, there are times that it is important that their identity is protected for a larger public good.

The use of anonymous sources or unnamed sources or off-the-record material in political reporting is something that universally is an issue. I know in the *New York Times* Margaret Sullivan is frequently writing about it, that it is overused. In her context, she's written that it's overused from both sides.

I agree with you. Journalistic policy also says that you need to identify who is speaking and give the pertinent information so that people listening can make a judgment about how to hear that information.

Senator MacDonald: Thank you folks for being here.

I want to go back to the principles of independence and perceived independence. I want to pick up on something you both mentioned about judges being derived from lawyers. I like that

que je m'engage à ne pas dévoiler le nom de ces gens. Je vérifie les enregistrements, les conversations, la qualité de la personne, et si ce qu'il dit est vrai. L'utilisation des sources anonymes peut être justifiée.

Cependant, je parlais tout à l'heure de la distinction de plus en plus floue entre l'information et le divertissement. Dans le domaine des sports, cela a toujours été un peu le cas, c'est-à-dire qu'on suit les matchs sportifs, les équipes sportives, le Canadien de Montréal, les Toronto Maple Leafs, les Sénateurs, c'est une vraie folie, tout le monde devient spécialiste, tout le monde entend des choses, et les journalistes et commentateurs sportifs ne se gênent pas pour citer des rumeurs, et cetera. Je n'ai jamais eu de plainte à cet égard, mais ce serait intéressant de voir ce que j'en ferais. On est à un autre niveau à ce moment-là.

[Traduction]

Mme Enkin : Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Il y a une différence entre l'exactitude de l'information et les confidences « *off the record* ». J'imagine que c'est du pareil au même. Les confidences et les sources anonymes sont la même chose, au bout du compte. Mais c'est parfois un politicien ou son assistant qui dit être prêt à parler en confidence seulement. Ça va dans les deux sens.

Ce sont les politiques et pratiques de CBC/Radio-Canada qui dictent la façon de faire. Je ne peux pas la citer textuellement, mais il existe effectivement une politique sur l'utilisation des sources anonymes, qui nécessite l'accord d'un supérieur. La décision ne revient pas au journaliste. Des critères sont prévus.

L'autre chose que la politique dit à propos des sources, c'est qu'il faut être très clair avec elles d'entrée de jeu. Quelles sont les conditions de l'entretien? Qu'est-ce que la personne peut vraiment offrir? Comme M. Tourangeau l'a fait remarquer à propos du journalisme d'enquête, si vous offrez l'anonymat à une personne, est-ce pour qu'elle ne soit pas reconnue dans la rue, ou pour que sa mère ne soit pas au courant? Sans vouloir dramatiser, il arrive que leur identité doive être protégée pour le bien du plus grand nombre.

L'utilisation de sources anonymes ou non identifiées, ou de matériel recueilli sous le sceau de la confidence dans les reportages parlementaires est un problème partout. Je sais que Margaret Sullivan parle souvent de cet abus dans le *New York Times*. Elle a d'ailleurs écrit que le recours aux sources anonymes est trop fréquent des deux côtés.

Je suis d'accord avec vous. La politique journalistique dit aussi qu'il faut identifier l'intervenant et fournir les renseignements pertinents pour que les auditeurs puissent décider de prêter l'oreille ou non à l'information.

Le sénateur MacDonald : Je remercie les témoins d'être avec nous.

J'aimerais revenir sur les principes d'indépendance et de perception d'indépendance. Je reprends une chose que vous avez tous les deux mentionnée à propos des juges, qui sont d'abord des

analogy to one extent because I'm one of those people who thinks most judges should be drawn from experienced litigators who have 25 or 30 years in a courtroom and have an appreciation for the impact of their rulings. Of course, they don't have to be experienced litigators; they can be university. As long as they have the right eggs, they can be right out of law school if the government wants to appoint them.

Of course, they're not all drawn from the same law firm. Most judges are scattered around the country. I don't question your experience or your integrity, but in terms of independence, we see medical societies who meet and judge doctors for malpractice and will suspend them. It's the same thing with lawyers; they can be suspended or disbarred.

What sort of conduct would trigger a recommendation for dismissal of a journalist? Has either one of you ever recommended that a journalist be dismissed? Has a CBC ombudsman ever recommended that a journalist be dismissed for their conduct?

Mr. Tourangeau: I don't feel it is our job.

[Translation]

I do not think that recommending a journalist's dismissal is really part of our mandate. It is all about how we draft our decision and the terms we use to describe the journalist's actions and violations. If the situation is serious enough to warrant a dismissal, the news management team would have to take the necessary measures. We do not have the same authority as a syndic du barreau, for instance. We are watchdogs; we are not police officers or prosecutors. We can determine the severity of an error, its seriousness and intensity. However, the news management team decides what kind of a penalty to impose. That comes under management rights. The CBC/Radio-Canada staff is also unionized. There is still some leeway in what we can say. We can say what we want, write what we want, blame as much as we want, but we have no sanctioning authority over the journalists.

[English]

Senator MacDonald: I'm not suggesting that you have the power to fire, but surely you have the flexibility to recommend. If somebody's conduct is repeatedly inappropriate, you could recommend something to their superiors. I mean, it is done in law societies; it is done in medical societies. Why couldn't it be done at the journalistic level?

[Translation]

Mr. Tourangeau: There is no limit to the strength of the words we can use. Could we recommend that someone be fired?

avocats. J'aime l'analogie dans une certaine mesure parce que je suis de ceux qui croient que la plupart des juges devraient être choisis parmi les plaideurs d'expérience qui ont passé 25 ou 30 ans dans un tribunal et qui comprennent les répercussions des jugements. Bien sûr, les juges n'ont pas besoin d'être des plaideurs d'expérience; ils peuvent être des universitaires. S'ils ont ce qu'il faut, le gouvernement peut les nommer même s'ils sortent tout juste de l'école de droit.

Ils ne viennent naturellement pas tous du même cabinet. La plupart des juges sont dispersés au pays. Je ne mets pas en doute votre expérience ou votre intégrité, mais pour ce qui est de l'indépendance, des organisations médicales rencontrent et jugent les médecins coupables de négligence professionnelle et peuvent les suspendre. Il en va de même pour les avocats : ils peuvent être suspendus ou radiés du barreau.

Quelle sorte de conduite pourrait nécessiter une recommandation de congédier un journaliste? L'un d'entre vous a-t-il déjà recommandé le renvoi d'un journaliste? Un ombudsman de CBC/Radio-Canada a-t-il déjà fait une telle recommandation en raison de la conduite d'un journaliste?

M. Tourangeau : Je ne crois pas que ce soit à nous de le faire.

[Français]

Je ne crois pas que cela relève vraiment de notre mandat de recommander le renvoi d'un journaliste. Tout tient à la façon dont on rédige notre décision et les termes qu'on emploie pour qualifier les gestes et les infractions commises par le journaliste. Si c'est suffisamment sévère pour justifier un renvoi, c'est à la direction de l'information de prendre les mesures nécessaires. On n'a pas le même pouvoir qu'un syndic du barreau, par exemple. On est des chiens de garde, on n'est pas des policiers ni des procureurs. On est capable de déterminer l'importance d'une erreur commise, sa gravité et l'intensité de la faute; cependant, c'est à la direction de l'information de déterminer quelle sera la meilleure ou la pire sanction à imposer. Cela relève du droit de gérance. Le personnel de Radio-Canada est syndiqué aussi. Il y a quand même une marge de manœuvre dans ce qu'on peut dire. On peut dire ce qu'on veut, écrire ce qu'on veut, on peut blâmer autant qu'on veut, mais on n'a pas de pouvoir de sanction sur le personnel journalistique.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Je ne laisse pas entendre que vous avez le pouvoir de congédier, mais vous avez sûrement la latitude voulue pour faire des recommandations. Si une personne se comporte mal à maintes reprises, vous pourriez faire une recommandation à ses supérieurs. Cela se fait dans les barreaux et les collèges de médecins. Pourquoi pas chez les journalistes?

[Français]

M. Tourangeau : Il n'y a pas de limites à la force des mots qu'on peut utiliser. Est-ce qu'on pourrait recommander le renvoi de quelqu'un?

[English]

Ms. Enkin: It is interesting because it is a unionized environment. There are processes for dismissal that would have to be followed. In that environment, I'm not sure that it would be appropriate in a public review to call for it.

I have been around a long time, through many ombudsmen; I can't recall any ombudsman ever calling for a firing. I can remember a very devastating review which led to, after due process through the CBC collective agreements, someone being suspended.

Senator Plett: I would like to make an observation further to what Senator Housakos asked and that you replied to, and that was in regard to having more Canadian content. I understand that's not your job. Your job is to deal with other things.

I would like to put it on the record, and I'm reading here:

... the Canadian Broadcasting Corporation, as the national public broadcaster, should provide radio and television services incorporating a wide range of programming that informs, enlightens and entertains; . . .

- (i) be predominantly and distinctively Canadian,
- (ii) reflect Canada and its regions to national and regional audiences, while serving the special needs of those regions,
- (iii) actively contribute to the flow and exchange of cultural expression, . . .

Then it has five other points, and nowhere in one of those does it mention doing anything internationally. You referred to us having only one person in Washington and one person in Paris. The fact of the matter is, from what I read as CBC/Radio-Canada's mandate, they're not mandated to have any there. Now, that's an observation more than anything else. I know you are not in charge of that part of the organization.

I do want to touch on impartiality, accuracy and integrity. This is maybe directed more at Ms. Enkin, but both of you can reply. On your website — and I think it is great — it says:

The evaluation measures performance in respecting the fundamental principles of CBC journalism:

- balance, impartiality, accuracy, integrity and fairness for information content

I do not want to suggest that I think CBC is any worse than any other organization, but I do not believe that we have any media outlet that follows any of those guidelines.

[Traduction]

Mme Enkin : C'est intéressant parce que c'est un milieu syndiqué. Il faudrait suivre des procédures de congédiement. Dans ce milieu, je ne crois pas qu'il convienne de le demander dans le cadre d'un examen public.

Je suis en poste depuis longtemps; j'ai connu de nombreux ombudsmans et je ne me souviens pas qu'il y en ait un qui ait exigé qu'une personne soit congédiée. Je me souviens d'un examen très dévastateur qui a mené à la suspension de quelqu'un, et c'était après avoir suivi la procédure prévue dans les conventions collectives de Radio-Canada.

Le sénateur Plett : J'aimerais faire une remarque concernant la question que le sénateur Housakos a posée et à laquelle vous avez répondu, celle qui portait sur l'augmentation du contenu canadien. Je crois savoir que ce n'est pas de votre ressort; vous vous occupez d'autres affaires.

J'aimerais que le passage que je vais lire figure au compte rendu :

... la Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit; ...

- (i) être principalement et typiquement canadienne,
- (ii) refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions,
- (iii) contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre, ...

Le mandat compte cinq autres points, mais il n'est nulle part question d'un contenu international. Vous avez parlé du fait que nous n'ayons qu'un seul représentant à Washington et un autre à Paris. Le fait est que, selon le mandat, CBC/Radio-Canada n'est pas tenue d'avoir des correspondants à ces endroits. C'est une observation plus qu'autre chose. Je sais que vous n'êtes pas responsable de cette partie de la société.

Je veux aussi parler de l'impartialité, de l'exactitude et de l'intégrité. Ce commentaire s'adresse peut-être plutôt à Mme Enkin, mais vous pouvez tous les deux y répondre. Sur votre site web — et je crois que c'est génial —, on dit :

L'évaluation se fait sur la base des principes qui sous-tendent la politique journalistique de Radio-Canada :

- l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité et l'équilibre pour les contenus relevant du service de l'Information;...

Je ne veux pas laisser entendre que je pense que Radio-Canada est pire que toute autre société, mais je ne crois pas qu'il y ait de média qui suive l'une de ces lignes directrices.

You mentioned the Moncton shooting. If you want to be impartial, you cannot have an opinion because you are not impartial.

Mr. Tourangeau: Of course.

Senator Plett: We constantly find — and it's not just political, although we deal more in politics — that we have so many people tried on television. They are accused of a crime, and before they ever have their first day in court, the media has completely tried, convicted and hung the individual. Again, CBC is no worse than the others.

I want you to tell me how you square that box when you say you are supposed to be impartial, and you then have a media person, whether it is on television or in print, forming an opinion on the guilt or innocence of individuals.

I have one more question after that, chair.

Ms. Enkin: It would be great if I could have a specific example of what you are thinking of.

First of all, impartiality, also in CBC policy, says that there is room, based on expertise, to synthesize and come to a conclusion based on the facts. Not everything is equal. Not conveying what is going on but giving information so that everything has equal weight or value is one of the things that the BBC has recently been criticized for. There isn't an equivalence of everything. In observing a situation, you actually say what you think is going on.

I don't know what you are referring to when you say that someone was convicted on air. It would be great if you could be specific, but I'm not sure what it is you have in mind.

Senator Plett: I don't want you to speak to specifics, but let me throw one out. The Senate has been under attack for the last year and everybody has opinions on the Senate in general. I will use that one.

Ms. Enkin: If I have complaints about coverage of the Senate, I will deal with them, but I can't recall that I have actually had very many. I don't think I have done a review about coverage of the Senate, other than one that had to do with —

Senator Plett: My question to you was not what you are doing about it. My question to you is: How do you square the box when you talk that impartiality?

Ms. Enkin: I guess I fundamentally don't agree with you that everything on air is opinion. I guess that's our fundamental disagreement.

Mr. Tourangeau: I have a lot of examples of reviews I've done blaming the journalists for not being impartial, especially, for instance, in the case of the Palestinian-Israeli conflict.

Vous avez mentionné la fusillade de Moncton. Si vous voulez rester impartial, vous ne pouvez pas avoir d'opinion, sinon vous ne l'êtes plus.

M. Tourangeau : Bien sûr.

Le sénateur Plett : Nous voyons constamment — et ce n'est pas seulement en politique, bien que nous nous occupions plutôt de politique — nombre de personnes qui subissent des procès médiatiques. Elles sont accusées d'un crime et avant même de comparaître devant un tribunal, elles ont déjà subi un procès, été trouvées coupables et été pendues dans les médias. Encore une fois, Radio-Canada n'est pas pire qu'un autre média.

Je veux que vous me disiez ce que vous faites lorsque vous dites que vous êtes censé être impartial et qu'un journaliste, de la télévision ou de la presse écrite, se fait une opinion quant à la culpabilité ou à l'innocence d'une personne.

Il me reste une autre question après celle-là, monsieur le président.

Mme Enkin : Ce serait génial si vous pouviez me donner un exemple précis pour illustrer votre pensée.

Premièrement, l'impartialité, qui figure aussi dans la politique de Radio-Canada, prévoit qu'un journaliste peut, en fonction de son expertise, faire la synthèse des faits et en tirer des conclusions. Les éléments ne sont pas tous égaux. La BBC a récemment été accusée d'accorder la même importance ou la même valeur à tous les éléments plutôt que de décrire les événements. Tous les éléments ne s'équivalent pas. Lorsque vous observez une situation, vous dites ce qui, selon vous, est en train de se passer.

Je ne sais pas à quoi vous faites allusion lorsque vous dites qu'une personne a été trouvée coupable en ondes. Ce serait génial si vous pouviez fournir un exemple précis, mais je ne suis pas certaine de savoir ce que vous avez en tête.

Le sénateur Plett : Je ne veux pas que vous parliez d'un cas en particulier, mais je vais vous donner un exemple. Le Sénat a fait l'objet de critiques au cours de la dernière année et tout le monde a ses opinions sur cette institution en général. Je vais utiliser cet exemple.

Mme Enkin : Si je reçois des plaintes concernant la couverture médiatique de la situation au Sénat, je les gère, mais je ne me souviens pas d'en avoir reçu beaucoup. Je ne crois pas avoir fait d'examen de la couverture médiatique de cette situation, à part celle qui se rapportait à...

Le sénateur Plett : Je ne vous ai pas demandé comment vous gérez la situation, mais plutôt comment vous vous y prenez lorsque vous parlez d'impartialité?

Mme Enkin : Je crois que je ne suis fondamentalement pas d'accord avec vous pour dire que tout ce que l'on voit en ondes tient de l'opinion. Je pense que c'est un point fondamental sur lequel nous ne nous entendons pas.

M. Tourangeau : J'ai mené beaucoup d'examen dans lesquels on accusait les journalistes de manquer d'impartialité, notamment dans le cas du conflit israélo-palestinien.

Senator Plett: That is a good example.

Mr. Tourangeau: There were complaints. I found that the complaints were true, and so the journalists were blamed.

Senator Plett: Good for you.

Mr. Tourangeau: Usually, when someone complains that a journalist expressed a personal opinion and asks for a review, we look at it on its face. Analysis is not opinion if it's based on the facts.

We can discuss for hours.

Senator Plett: It is always based on the facts. Since you used Gaza, let me use an illustration. Clearly, I would be maybe of that ilk that would be saying that Israel certainly has a right to exist and they certainly have a right to defend themselves. Let's use that.

When we hear reports from the media about Israel shooting rockets into Palestine and see all the turmoil and the innocent people that are killed, we do not see the fact that the Palestinians have used many of these innocent civilians as shields. That would be an example.

Now, it is fact that the bomb went in there and that civilians were killed.

Ms. Enkin: Because we got a lot of mail about this, I actually sat and watched two weeks of "The National" and listened to "The Current," "As it Happens" and "World Report." While you say that they didn't say that the rockets were launched from heavily populated areas, in fact, it is there. I have a theory about why people don't hear that.

Senator Plett: Selective hearing.

Ms. Enkin: No, no, not selective hearing; it is more complicated than that. It is television, right? The imagery of those buildings collapsing — I mean the damage has been greater, right? The Iron Dome has been very effective. The imagery, which is what daily news feeds off of, is the imagery of buildings collapsing. That rests in your brain. No matter what the words are, that's what you take in.

That's just a theory. Did they say it every single time? No. But was it there fairly consistently? Yes.

I know the other thing people say is, "Why didn't you show the rockets being launched?" Well, if you had any idea how extraordinarily dangerous it was for those journalists, there's a great interview with —

Senator Plett: I have a lot of respect for them.

Ms. Enkin: — the photographer of the *New York Times* who said, "You think if I didn't see it, I would — there was that one Indian crew that managed to. You got lots of pictures of rockets going into Israel once they were launched. But one of the things

Le sénateur Plett : C'est un bon exemple.

M. Tourangeau : Il y a eu des plaintes, et j'ai conclu qu'elles étaient justifiées, alors les journalistes ont été blâmés.

Le sénateur Plett : Je vous félicite.

M. Tourangeau : D'habitude, lorsqu'une personne se plaint qu'un journaliste a exprimé une opinion personnelle et demandé un examen, on se penche sur les faits. Une analyse n'est pas une opinion si elle est fondée sur des faits.

Nous pourrions en parler pendant des heures.

Le sénateur Plett : Elle est toujours fondée sur les faits. Puisque vous avez parlé de Gaza, permettez-moi de vous donner un exemple. De toute évidence, on pourrait dire que je suis de ceux qui affirment qu'Israël a le droit d'exister et de se défendre. Prenons cet exemple.

Lorsqu'il est question dans les médias des tirs de roquettes lancés par Israël contre la Palestine, du carnage qu'ils causent et des innocents qu'ils tuent, on omet de mentionner que les Palestiniens ont utilisé bon nombre de ces civils innocents comme boucliers. Ce serait un exemple.

C'est un fait qu'une bombe a explosé à cet endroit et a causé la mort de civils.

Mme Enkin : Étant donné que nous avons reçu beaucoup de courrier à ce sujet, j'ai visionné deux semaines d'épisodes du *National* et écouté *The Current, As it Happens et World Report*. Bien que vous dites qu'on ne mentionne pas que les tirs de roquettes ont été lancés à partir de zones très densément peuplées, en fait, l'information est là. J'ai une théorie pour expliquer la raison pour laquelle les gens n'entendent pas cette information.

Le sénateur Plett : L'ouïe sélective.

Mme Enkin : Non, non, ce n'est pas une question d'ouïe sélective; c'est plus compliqué que cela. C'est la télévision, non? Les images de ces immeubles qui s'effondrent — les dommages ont été plus importants, non? Le Dôme d'acier a été très efficace. Les images que nous montrent tous les jours les médias sont celles d'immeubles qui s'effondrent. C'est ce dont vous vous souvenez. Quels que soient les mots que l'on utilise, c'est l'information que vous absorbez.

Ce n'est qu'une théorie. L'ont-ils dit à chaque fois? Non. L'ont-ils dit assez régulièrement? Oui.

Je sais qu'une autre question que les gens posent est « Pourquoi n'avez-vous pas montré les roquettes alors qu'on les lançait? » Si vous saviez le danger extraordinaire que couraient ces journalistes, il y a un excellent entretien avec...

Le sénateur Plett : J'ai énormément de respect pour eux.

Mme Enkin : ... le photographe du *New York Times* qui a dit : « Vous pensez que si je ne le voyais pas, je le ferais — il y a une équipe d'Indiens qui a réussi à le faire. Il y avait plein de photos de roquettes en direction d'Israël une fois que les tirs avaient été

that a lot of foreign correspondents said was, “We couldn’t find Hamas, period.” Obviously it is a guerrilla army, not a regular army.

I understand what you are saying, and, again, we take every single one of those complaints really seriously. I have only done two weeks. Then, the war went on longer, so I haven’t done more of that kind of really concerted listening. However, I can tell you it was there, and I understand why you think it wasn’t.

Senator Plett: Thank you.

It would seem to me that when a judge does a review, he has both sides in front of him or her, and they can present their case. When you do a review, do you contact the side personally and talk to them?

Ms. Enkin: Not every time, no.

Senator Plett: If not, why not?

Ms. Enkin: Generally speaking because their complaint is very clear, and I don’t feel I need more information. I will almost always speak to the journalist because they are accountable, so I have to ask a series of questions. Did you do this? Who are your sources? How did you know that? Let me see the notes, et cetera. It depends.

It is interesting that when it comes to things like especially science and technology, where I may not have a good grasp, then it is trying to choose someone who isn’t associated with so many controversial scientific matters, for instance, proponents as opposed to the pure science. I will consult experts. That’s generally how it goes.

Senator Plett: Sixty-seven and 36 reviews. I would suggest that you should take the time to talk to both sides.

Thank you.

The Chair: Before giving the final question to Senator Housakos, next week we will be hearing from Marie-Linda Lord from the University of Moncton, and we will be hearing from the Canadian Media Guild.

Do you have another question, Senator Housakos?

Senator Housakos: I want to squeeze in two quick ones, if I can, Mr. Chair, with your benevolence, of course.

My first question: Ms. Enkin, why was the CRTC compelled to forcefully encourage the CBC to strengthen your mandate and roles?

lancés ». Mais une des choses que bien des correspondants étrangers ont dit a été « Nous n’avons pas pu trouver le Hamas, un point c’est tout ». De toute évidence, c’est une armée de guérilla, pas une armée régulière.

Je comprends ce que vous dites et, encore une fois, nous prenons chacune de ces plaintes vraiment au sérieux. Je n’ai passé que deux semaines en revue. La guerre a duré plus longtemps, alors je n’ai pas refait ce genre d’écoute très ciblée. Cependant, je peux vous dire que l’information s’y trouvait et que je comprends pourquoi vous pensez qu’elle ne s’y trouvait pas.

Le sénateur Plett : Merci.

Il me semble que lorsqu’un juge procède à un examen, il ou elle invite les deux parties à lui présenter leurs arguments. Lorsque vous menez un examen, vous entretenez-vous personnellement avec les parties?

Mme Enkin : Pas dans tous les cas, non.

Le sénateur Plett : Pourquoi pas?

Mme Enkin : En règle générale, parce que leur plainte est très claire et j’estime ne pas avoir besoin de complément d’informations. Je parle presque toujours aux journalistes, car ils ont des comptes à rendre, alors je dois poser une série de questions. Avez-vous fait telle chose? Quelles sont vos sources? Comment avez-vous appris l’information? Montrez-moi vos notes, et cetera. C’est selon.

C’est intéressant de voir que lorsqu’il est question, notamment, de sciences et de technologie, des sujets que je ne connais peut-être pas bien, il est difficile de choisir une personne qui n’est pas associée à bien des questions scientifiques controversées, par exemple des promoteurs plutôt que des scientifiques en tant que tels. Je consulte des spécialistes. C’est généralement ma façon de faire.

Le sénateur Plett : Soixante-sept et 36 examens. Je vous conseillerais de prendre le temps de parler aux parties des deux côtés.

Merci.

Le président : Avant de permettre au sénateur Housakos de poser la question finale, j’aimerais vous signaler que la semaine prochaine, nous entendrons le témoignage de Marie-Linda Lord de l’Université de Moncton ainsi que celui d’un représentant de la Guilde canadienne des médias.

Avez-vous une autre question, sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : J’aimerais poser deux questions rapides, si je le puis, monsieur le président, avec votre permission, bien entendu.

Ma première question est la suivante : madame Enkin, pourquoi le CRTC s’est-il senti obligé d’encourager fermement Radio-Canada à renforcer votre mandat et vos rôles?

Ms. Enkin: I guess you'd have to ask the CRTC. According to the transcript that I have here, it was explored together and CBC suggested some of what should be incorporated, but I don't know the answer. I've never had a sense that CBC has been anything but very supportive of the role and the Office of the Ombudsman.

Mr. Tourangeau: The suggestion was made by CBC itself.

Ms. Enkin: Yes.

Senator Housakos: Are there any other examples where ombudsmen serve other public broadcasters in the world? What kind of methodology does the BBC use or other European public broadcasters? Are there any similarities with what we're doing here with CBC/Radio-Canada?

Ms. Enkin: It is a fairly common model. The BBC has a different model, as I outlined. They have a standards editor — as does CBC, actually — that works ahead of time. They have a complaints bureau, as I say, that gets 200,000-plus pieces of correspondence per year, but that's not just news; that's everything the BBC does. Then there's an editorial committee at a higher level, and finally there's an appeal to BBC Trust. It's a much more complex system.

ABC Australia also has a standards editor and a complaints bureau. NPR works similarly to CBC, and many newspapers do as well.

Senator Housakos: What happens in cases where you get a complaint on both sides, Radio-Canada and CBC? How do you manage that?

Ms. Enkin: It wouldn't be the same material because anything that's on Radio-Canada would go to Mr. Tourangeau and anything on CBC would go to me.

Senator Housakos: But you have stories that are covered on both fronts.

Ms. Enkin: Yes, but each one is a case in and of itself. We certainly discuss issues around the big topics, like this summer the Middle East. We work very closely together. It's a lonely job — there are not too many people you can talk to — so we certainly support each other and talk about some of the issues or if we see similar patterns. That's how we work.

Mr. Tourangeau: There are a few different models than ours. For instance —

Mme Enkin: Je suppose qu'il vous faudrait le lui demander. Selon la transcription que j'ai devant moi, les deux organismes ont étudié ensemble la question et Radio-Canada a fait des suggestions quant aux éléments qui devraient être pris en compte, mais je ne connais pas la réponse. J'ai toujours eu l'impression que CBC/Radio-Canada était très favorable à l'égard du rôle et du Bureau de l'ombudsman.

M. Tourangeau: C'est CBC/Radio-Canada qui en a elle-même fait la suggestion.

Mme Enkin: Oui.

Le sénateur Housakos: Y a-t-il d'autres diffuseurs dans le monde qui font appel aux services d'ombudsmans? Quel type de méthodes la BBC ou d'autres diffuseurs publics européens utilisent-ils? Est-ce qu'elles ressemblent à ce que nous faisons à CBC/Radio-Canada?

Mme Enkin: C'est un modèle relativement commun. Celui de la BBC est différent, comme je l'ai souligné. Elle a une personne responsable des normes — comme Radio-Canada, en fait — qui travaille à l'avance. Elle a un bureau des plaintes, comme je l'appelle, qui reçoit plus de 200 000 communications par année, pas seulement pour les nouvelles, mais pour toutes les activités de la BBC. De plus, elle a un comité éditorial à un échelon supérieur et, enfin, elle dispose d'un mécanisme d'appel auprès du conseil de fiducie de la BBC. C'est un système beaucoup plus complexe que le nôtre.

ABC Australie compte aussi une personne responsable des normes et un bureau chargé des plaintes. NPR fonctionne à peu près comme Radio-Canada, à l'instar de bien des journaux.

Le sénateur Housakos: Qu'arrive-t-il lorsqu'une plainte est déposée tant auprès de Radio-Canada que de la CBC? Comment la gérez-vous?

Mme Enkin: Il ne s'agirait pas du même matériel parce que tout ce qui concerne Radio-Canada serait envoyé à M. Tourangeau et tout ce qui concerne la CBC me serait envoyé à moi.

Le sénateur Housakos: Mais vous couvrez des reportages communs.

Mme Enkin: Oui, mais chaque reportage est pris au cas par cas. Nous discutons bien sûr de dossiers importants, comme le Moyen-Orient cet été. Nous travaillons en très étroite collaboration. C'est un travail dans lequel nous sommes très seuls — il y a peu de gens à qui nous puissions parler — alors nous nous appuyons mutuellement et discutons de certaines questions ou des tendances semblables que nous observons, le cas échéant. C'est ainsi que nous travaillons.

M. Tourangeau: Il y a quelques modèles qui diffèrent du nôtre. Par exemple...

[*Translation*]

Our Israeli colleague is appointed by a regulatory office very similar to the CRTC called the Second Television Authority. That office oversees all private electronic media — so a number of television and radio networks. Its role extends to all those networks.

In South America — and Esther is actually very familiar with this model — in Argentina, for instance, the public defender is appointed by their Parliament. This person monitors all of the country's media outlets. So this is sort of an ombudsman for all print, electronic and radio media. The individual also has an educational role to play.

Ms. Enkin: Only electronic.

Mr. Tourangeau: Argentina is a new democracy, so the country has to learn how media work. Various models are used. We were talking about independence earlier. For some people, this is definitely a way to ensure greater independence.

[*English*]

Ms. Enkin: On the other hand, in Argentina, by their own admission, public TV is not independent the way we would understand it. It's not like North Korea, but it's not arm's length.

Senator MacDonald: I've often noticed going to the CBC website — I don't often go there, but I sometimes do — that on a controversial story you'll see "comments closed." Why are comments closed from the public on the CBC website? I can understand you would monitor for inappropriate language or suggestions or things of that nature, but why would comments be shut down from the public? Who would order that?

Ms. Enkin: Again, comments are outside our mandate because it's not considered part of journalism, but I'm familiar with it, so I'll try to answer your question. I may not be 100 per cent up to date. I would refer you to the editor's blog where Ms. McGuire has written extensively on this.

This is something media everywhere are wrestling with, the value of comments, the resource it takes to manage them properly and how that's best done. I think in the last couple of years, they're more selective. The criteria are not ones that I can bring to mind right away. I think it is sort of how often the story is there and how controversial it is, but I don't think it's true that controversial stories are always closed. There are a set of criteria — again, I'd have to refer you to the website — about which are open and which are closed. Sometimes it's a practical reason, such as we can't afford to have them all open because the moderation costs are so enormous; it's so enormously popular that it collapses under its own weight.

[*Français*]

Notre collègue israélien est nommé par un office réglementaire qui ressemble beaucoup au CRTC, cela s'appelle la deuxième autorité de la télévision : il supervise l'ensemble des médias électroniques privés, donc plusieurs chaînes de radio et de télévision. Son rôle s'étend à toutes ces télévisions.

En Amérique du Sud, d'ailleurs, Esther connaît bien ce modèle, en Argentine par exemple, le défenseur du public est nommé par leur Parlement. Son regard s'étend à l'ensemble des médias du pays. C'est un peu un ombudsman pour tous les médias écrits, électroniques, radios, et cetera. Il a aussi un rôle d'éducation.

Mme Enkin : Seulement électronique.

M. Tourangeau : L'Argentine est une nouvelle démocratie, donc il faut lui faire comprendre comment fonctionnent les médias. Il y a tout de même différents modèles. On parlait tout à l'heure de l'indépendance; c'est une façon certainement d'assurer une indépendance plus grande aux yeux de certains.

[*Traduction*]

Mme Enkin : D'un autre côté, en Argentine, la télévision publique n'est pas indépendante au sens où nous l'entendons — c'est eux-mêmes qui le disent. Sans être comme la télévision nord-coréenne, elle n'est pas indépendante.

Le sénateur MacDonald : Lorsque je consulte le site web de la CBC — cela m'arrive à l'occasion —, j'ai souvent remarqué que l'on ne permet pas aux gens de laisser des commentaires sur les sujets qui portent à controverse. Pourquoi interdit-on au public de laisser des commentaires sur le site web de la CBC/Radio-Canada? Je peux comprendre que vous vouliez modérer les propos déplacés ou les suggestions, les choses de ce genre, mais pourquoi empêcher le public de formuler des commentaires? De qui viendrait la consigne?

Mme Enkin : Encore une fois, les commentaires ne relèvent pas de notre mandat, car on estime qu'ils ne font pas partie du journalisme, mais je connais la situation, alors je vais tenter de répondre à votre question. Je ne suis peut-être pas entièrement à jour. Je vous inviterais à consulter le blogue de la rédaction dans lequel Mme McGuire a abordé cette question en détail.

C'est une situation avec laquelle les médias de partout doivent composer, la valeur des commentaires, les ressources nécessaires pour les gérer correctement et la meilleure façon de le faire. Je pense qu'au cours des dernières années, ils sont devenus plus sélectifs. Je ne peux pas vous citer leurs critères de mémoire. Je pense que cela dépend de la fréquence du sujet et de la mesure dans laquelle il est controversé, mais je ne crois pas que les sections réservées aux commentaires soient toujours fermées dans le cas de sujets controversés. Il existe une série de critères — encore une fois, je vous renvoie au site web — quant aux sections qui restent ouvertes et celles qui sont fermées. Il arrive que certaines soient fermées pour des raisons pratiques, par exemple

The other thing is a legal case, so people could inadvertently break a publication ban. Anything to do with children, things like that, tend to not be open because of the nature of the story. I think bitter experience has taught them that even around something that would seem innocuous, where somebody prominent has died, you would think there wouldn't be, but there are always trolls. There is a set of criteria.

Eventually they're closed. They're not open indefinitely. It may have been open for a period of time and then after — I don't know what it is now — three days, five days or seven days, it will be closed. That is just a way of managing the sheer weight of it.

Senator MacDonald: I can understand why it wouldn't be part of your mandate, but I think it might be helpful when they close comments to tell us why they are doing so.

Ms. Enkin: That's something worth passing on. I know it's a work in progress. They're always trying to make it more responsive and open.

The Chair: Senator MacDonald, we will have Ms. McGuire as a witness in a few weeks, so you may have the occasion to ask her. Senator Housakos may want to add some comments.

Mr. Tourangeau and Ms. Enkin, thank you very much for your presentation. We hope it went well for you.

We will be continuing next week with two witnesses, and then we will be travelling to the Maritimes and Quebec and after that to Toronto and Montreal on the ongoing saga of the CBC/Radio-Canada.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day, at 9:30 a.m., to continue its examination of the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Senator Dennis Dawson (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call to order this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

parce que les coûts de modération exorbitants nous empêchent de les garder ouvertes; ces sections sont si populaires qu'elles sont victimes de leur succès.

L'autre point est d'ordre juridique; dans certains cas, certaines personnes pourraient enfreindre une ordonnance de non-publication. Les sections de commentaires dans le cas de reportages qui touchent les enfants sont généralement fermées en raison de leur nature délicate. Je crois qu'on a appris à la dure que même les sujets apparemment les plus inoffensifs, par exemple le décès d'un personnage public, attirent les trolls. On a formulé une série de critères.

On finit par fermer ces sections; elles ne sont pas ouvertes indéfiniment. Il arrive qu'elles le soient pendant un certain temps et qu'elles soient fermées après trois, cinq ou sept jours, je ne sais plus exactement. C'est simplement une façon de gérer le trafic considérable.

Le sénateur MacDonald : Je peux comprendre pourquoi cela ne fait pas partie de votre mandat, mais je pense qu'il y aurait lieu qu'on nous dise pourquoi on ferme la section réservée aux commentaires quand on le fait.

Mme Enkin : C'est une suggestion qui vaut la peine d'être transmise. Je sais qu'il reste du travail à faire. Ils cherchent toujours à faire en sorte que le site soit plus ouvert et qu'il réponde le mieux possible aux attentes.

Le président : Sénateur MacDonald, Mme McGuire viendra témoigner devant le comité dans quelques semaines, alors vous aurez peut-être l'occasion de lui poser la question. Le sénateur Housakos aura peut-être quelque chose à ajouter.

Monsieur Tourangeau et madame Enkin, merci beaucoup de vos exposés. Nous espérons que tout s'est bien passé pour vous.

Nous continuerons la semaine prochaine avec deux témoins et nous nous rendrons ensuite dans les Maritimes et au Québec, avant d'aller à Toronto et Montréal pour couvrir la saga de CBC/Radio-Canada qui se poursuit.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour poursuivre son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Le sénateur Dennis Dawson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité des transports et des communications ouverte.

Today, we are continuing our study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. Our witness today is Marie-Linda Lord, Researcher and Vice-President of Student and International Affairs, Université de Moncton.

I invite Ms. Lord to make her presentation, which will be followed by questions from senators.

Marie-Linda Lord, Researcher and Vice-President of Student and International Affairs, Université de Moncton: Honourable senators, I want to begin by thanking you for the privilege of appearing before the committee and the opportunity to discuss the Canadian Broadcasting Corporation with you. As you know, in my capacity of university researcher, I have been interested in this topic for a number of years.

I want to clarify that, when I talk about the Canadian Broadcasting Corporation, I am talking about the French-language network exclusively, and not the CBC. Of course, this is an umbrella corporation that actually manages two autonomous and mutually independent entities, whether we are talking about television, radio, the web, and so on.

My presentation today will focus on two main issues. The first issue I will raise is the regional representation on the SRC national network. I will then talk about how important it is for Canadians to have access to a proper public network.

The Canadian Broadcasting Corporation was created in 1936. As the national public broadcaster, it has for a mandate to, and I quote:

... provide radio and television services incorporating a wide range of programming, that informs, enlightens and entertains; the programming provided by the Corporation should reflect Canada and its regions to national and regional audiences, while serving the special needs of those regions.

That excerpt is taken from the 1991 Broadcasting Act, which you are familiar with.

To better focus on regional needs, Radio-Canada has created regional stations across Canada. Those stations broadcast regional newscasts, radio programs and update a regional website. We all know that the national programming, be it on television or on the radio, is Montreal-centric — in other words, so-called national programs are produced in Montreal, and their content heavily focuses on that city.

Former Société Radio-Canada Acadie journalist, Quebecer Marjorie Pedneault, stated the following in an essay published last week in Acadia, titled *Le nombrilisme québécois* — and I do have a copy, Mr. Dawson:

Aujourd'hui, nous continuons notre étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. Notre témoin est Marie-Linda Lord, chercheure et vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales de l'Université de Moncton.

J'invite Mme Lord à faire sa présentation qui sera suivie par une période de questions de la part des sénateurs.

Marie-Linda Lord, chercheure et vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales, Université de Moncton : Messieurs les sénateurs et mesdames les sénatrices, je veux d'abord vous exprimer mon appréciation d'avoir le privilège de me présenter devant vous et de pouvoir échanger avec vous au sujet de la Société Radio-Canada. Comme vous le savez, c'est un sujet qui m'intéresse en ma qualité de chercheure universitaire depuis plusieurs années.

Je tiens à préciser que, lorsque je parle de la Société Radio-Canada, je vise exclusivement le réseau de langue française et non la CBC. Il est certain qu'il s'agit de la même société qui chapeaute, dans les faits, deux entités autonomes et indépendantes l'une de l'autre, que ce soit la télé, la radio, le site web, et cetera.

Ma présentation abordera aujourd'hui deux enjeux principaux. Je soulèverai une première question, à savoir où sont les régions au réseau national de la SRC. Ensuite, j'aborderai l'importance pour les Canadiens d'avoir accès à un réseau public digne de ce nom.

La Société Radio-Canada a été créée en 1936. À titre de radiodiffuseur public national, elle a pour mandat, et je cite :

[...] d'offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit, et cela, en reflétant la globalité canadienne et en rendant compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions.

Cet extrait est tiré de la Loi sur la radiodiffusion de 1991, que vous connaissez.

Pour mieux centrer les besoins régionaux, la Société Radio-Canada a créé des stations régionales partout au Canada d'où sont diffusés des téléjournaux régionaux, des émissions de radio et la mise à jour d'un site web régional. Pour ce qui est de la programmation nationale, que ce soit la télé ou la radio, nous le savons toutes et tous, elle est Montréal-centriste, c'est-à-dire que la production et le contenu des émissions dites nationales émanent et parlent très abondamment de Montréal.

Comme le dit l'ancienne journaliste de la Société Radio-Canada Acadie, la Québécoise Marjorie Pedneault, dans un essai publié la semaine dernière, en Acadie, intitulé *Le nombrilisme québécois* — je vous en offrirai un exemplaire, monsieur Dawson — et je cite :

The French public television waves have become the property of Montreal and French-language networks, including the Société Radio-Canada network.

Francophones outside Quebec account for 14 per cent of the country's francophone population. Do they have their share of the Radio-Canada national network? The answer is self-evident. Since its creation, Société Radio-Canada has never fulfilled its mandate. Moreover, its Quebec coverage has successfully contributed to the Quebec society project.

Imagine what the situation would be if the same efforts had been invested for the Canadian Francophonie across the country. The members of that community could have been given an opportunity to talk to one another, see one another, have discussions, and pursue a joint project by benefiting from that public space provided by the national television and radio network. The regional silos would have been broken down further. Imagine what the Canadian Francophonie would look like today had that been the case. You will appreciate that a major opportunity to make history has been passed up.

However, it is never too late to do the right thing, and that brings me to my second point. Radio-Canada is facing a number of challenges. The corporation's CEO is currently on a country-wide tour to discuss SRC's future. Last week, he was in Moncton. The French-language branch of the Canadian Broadcasting Corporation must redefine itself and become what it should have always been: a national radio and television network.

The 1991 legislation should be revised, so that its provisions can be clearer and more specific regarding the public broadcaster's role and responsibilities. The French-language branch is a Canadian and not a Quebec network.

The coverage and programming on the Radio-Canada television and radio must absolutely change course and become Canadian. The CRTC must ensure that Radio-Canada is fulfilling its mandate to provide programming that reflects Canadian realities and showcases Canadian diversity. Let us be clear, for that objective to be achievable, the headquarters must be moved out of Montreal. The network headquarters should be set up elsewhere in the country. The Montreal station should become a regional station.

In closing, the country's francophones are entitled to a national public network just like all other Canadians, including Quebecers.

To achieve that, the federal government must provide the French-language network with funding that is adequate and specific to that network in compliance with the Official Languages Act and its resultant services.

Thank you for your attention. I would be happy to answer your questions.

Senator Verner: Good morning and welcome, Ms. Lord. I just want to ask about the last part of your brief. Where do you think the network headquarters should be moved from Montreal?

Les ondes de télévision française publique sont devenues la propriété de Montréal et des réseaux de langue française, notamment du réseau de la Société Radio-Canada.

Les francophones à l'extérieur du Québec représentent 14 p. 100 des francophones du pays : ont-ils leur part au réseau national de Radio-Canada? Poser la question, c'est y répondre. Depuis sa création, la Société Radio-Canada n'a jamais respecté son mandat national. Elle a, par ailleurs, contribué avec succès au projet de société québécoise à l'aide de sa couverture québécoise.

Imaginez ce qu'il en serait si les mêmes efforts avaient été investis pour la francophonie canadienne à travers le pays, si les membres de cette francophonie avaient eu la chance de se parler, de se voir, d'échanger, de poursuivre un projet collectif en profitant de cet espace public qu'est un réseau national de télévision et de radio. Les silos régionaux auraient davantage été décloisonnés. Imaginez ce que serait la francophonie canadienne aujourd'hui. Vous en conviendrez, c'est un rendez-vous manqué avec l'histoire avec un grand H.

Cependant, il n'est jamais trop tard pour bien faire et cela m'amène à mon deuxième point. La Société Radio-Canada fait face à plusieurs défis. Le PDG de la société effectue actuellement une tournée du pays pour parler de l'avenir de la SRC. Il était, notamment, à Moncton la semaine dernière. La Société Radio-Canada de langue française doit se redéfinir et devenir ce qu'elle aurait toujours dû être : un réseau national de télé et de radio.

La loi de 1991 doit être révisée et devenir plus claire, plus précise quant au rôle et aux responsabilités du diffuseur public. La Société Radio-Canada de langue française est un réseau canadien et non québécois.

Dans leur couverture et leur programmation, la télé et la radio de la Société Radio-Canada doivent impérativement changer de cap et devenir canadiennes. Il faut que le CRTC veille à ce que la Société Radio-Canada respecte son mandat d'offrir des émissions qui reflètent la réalité canadienne et offre une vitrine à la diversité canadienne. Soyons clairs, pour que cet objectif soit réalisable, il faut détacher la tête du réseau de la station de Montréal. La tête du réseau doit être assurée ailleurs au pays. La station de Montréal doit devenir une station régionale.

En conclusion, les francophones du pays ont droit à un réseau public national au même titre que tout autre Canadien, y compris les Québécois.

Pour ce faire, le gouvernement fédéral doit assurer un financement adéquat et spécifique au réseau de langue française dans le respect de la Loi sur les langues officielles et des services qui en découlent.

Je vous remercie de votre attention. Je suis tout à fait disposée à répondre à vos questions.

La sénatrice Verner : Bonjour et bienvenue, madame. Simplement pour prendre au passage votre dernière phrase, la tête du réseau ailleurs qu'à Montréal, où la verriez-vous?

Ms. Lord: It should be outside Quebec — somewhere in the Canadian Francophonie. The first location that comes to mind is Ottawa, as it is at the country's centre and has a francophone minority community, which would also be on the lookout for all other federal institutions and authorities on site that are already operating on a national scale. That environment would be conducive to cultural change. The national Radio-Canada network needs a cultural change. Efforts will have to be made. The network headquarters must be moved away from Montreal. That much is clear, as it has been confirmed repeatedly in various studies. This is more than a perception; it is a reality. That is why the network headquarters must absolutely be moved.

Senator Verner: I would like to talk about a study you conducted in 2009, where you concluded that the anglophone newscast had more regional news than the francophone network. That is quite a paradox.

When Hubert Lacroix appeared before the committee on February 26 of this year, Senator Mockler asked him about SRC's true willingness to end the "Montrealization" of the French network's television newscasts and, more specifically, of the *Téléjournal*. Mr. Lacroix said that the appointment of Michel Cormier, an Acadian — combined with the multiplication of digital platforms, which make it possible to broadcast more news stories — made it easier to meet the needs of the Acadian community, particularly in eastern Canada.

It has been five years since your study was published. If you were to conduct the same type of research today, taking into account Michel Cormier's appointment and the recent "Téléjournal" overhaul mentioned by Mr. Lacroix, would you conclude that improvements have been noted since 2009?

Ms. Lord: Hardly. We are all aware of the huge mistake made last June, as well. Michel Cormier went to Moncton to apologize, but to be honest, that was not quite well received by the community. I would also say, in defence of Michel Cormier — a former colleague who spent 10 years as a journalist with Radio-Canada's Atlantic branch — that this is a lot to put on his shoulders. We cannot expect a news service that had been focused on Montreal culture since its beginning to change overnight just because an Acadian was appointed as its head. Moreover, this particular Acadian has lived outside the country and especially outside Acadia for decades, as he was a foreign correspondent.

This is also a matter of culture. I will come back to your question, but here is an example we see on a daily basis. When the time of day is announced on Radio-Canada's radio, they always use Montreal time. Why are managers and employees not made aware of the fact that they are addressing a country that stretches from the Atlantic to the Pacific? They are living in a Quebec

Mme Lord : Il faudrait la sortir du Québec et la mettre dans la francophonie canadienne. Le premier endroit auquel on pourrait penser, c'est Ottawa, qui est au centre du pays et est située dans un milieu francophone minoritaire, qui serait aussi à l'affût de toutes les autres institutions et instances fédérales qui y sont et qui œuvrent déjà au plan national. Il y aurait un climat, un environnement qui privilégierait un changement de culture. C'est un changement de culture qu'il doit y avoir au sein de la Société Radio-Canada nationale. Il faudra que des efforts soient investis. Il faut que la tête du réseau quitte Montréal. On le voit, c'est clair, toutes les études l'affirment à répétition. Nous avons dépassé le monde de la perception, car il s'agit d'une réalité. C'est pour cette raison qu'il faut absolument apporter un changement en ce qui concerne la tête du réseau.

La sénatrice Verner : J'aimerais aborder l'étude que vous avez réalisée en 2009 et dans laquelle vous avez conclu que, au fond, le bulletin anglophone comportait davantage de nouvelles régionales que le réseau francophone de la Société Radio-Canada. C'est assez paradoxal tout de même.

Lorsque M. Hubert Lacroix a comparu devant le comité le 26 février dernier, le sénateur Mockler lui a posé une question sur la volonté réelle de la SRC de mettre un terme à la « montréalisation » des bulletins télévisés du réseau français et, plus particulièrement, du téléjournal. À ce moment-là, M. Lacroix lui a répondu que, grâce à la nomination de Michel Cormier, qui est un Acadien, combinée à la multiplication des plateformes numériques permettant de diffuser davantage de nouvelles, tout cela ferait en sorte qu'on puisse davantage répondre aux besoins de la communauté acadienne, notamment dans l'Est du pays.

Il s'est écoulé cinq ans depuis la publication de votre étude; si vous faisiez la même recherche aujourd'hui, en tenant compte de la nomination de Michel Cormier et de la refonte récente du *Téléjournal* mentionnées par M. Lacroix, pourriez-vous conclure que les choses se sont améliorées depuis 2009?

Mme Lord : À peine. Nous sommes tous conscients aussi de l'erreur magistrale commise en juin dernier. Michel Cormier s'est rendu à Moncton pour présenter des excuses, mais cela n'a pas été tout à fait bien reçu par la communauté, pour vous dire la vérité. Je dirais aussi, à la défense de Michel Cormier — qui est un ancien collègue, ayant été dix ans journaliste à la Société Radio-Canada en Atlantique —, que c'est lui en mettre beaucoup sur les épaules. On ne peut s'attendre à ce que tout un service de l'information, de culture montréalaise depuis ses débuts, change du jour au lendemain, parce qu'on y nomme un Acadien à sa tête; un Acadien, d'ailleurs, qui a tout de même vécu à l'extérieur du pays et, surtout, à l'extérieur de l'Acadie durant plusieurs décennies, parce qu'il était correspondant à l'étranger.

C'est également une question de culture. Je reviendrai à votre question, mais je vous donne un exemple qui est vécu quotidiennement : lorsque vient le temps d'annoncer l'heure à la radio de Radio-Canada, il s'agit toujours de l'heure de Montréal. Pourquoi les patrons et les employés ne sont-ils pas sensibilisés au fait qu'ils s'adressent à un pays qui s'étend de l'Atlantique au

bubble, since they are in Montreal. They receive no comments or criticism. They do not make any adjustments, either. This is how it has been for decades. There is no concern about the fact that the broadcast is national. To come back to my study, that is where we see what the culture is like and note that the tendencies are totally undeveloped.

I actually spent some time yesterday evening with a Radio-Canada national journalist, who is a former student of mine, and he reminded me of an interview I had with Michel Désautels following the study published in 2009. Mr. Désautels was saying that he did not have six hours a day to waste on finding a black francophone somewhere like Halifax to discuss issues such as President Obama's election. I told him that the chair of the art council of Halifax or Nova Scotia was a black francophone and that all major Canadian cities had some black francophones. I also said that, since Radio-Canada has regional stations in all major Canadian cities, it was very easy to call up our own colleagues in various regional stations. Moreover, people who work at regional stations across the country are very familiar with their community. They know who the stakeholders are, who the social actors are, and so on. These journalists are not in the habit of reaching out to professionals working at their own regional station. It would have been easy — and this is an example provided in the study — to find four young black francophones across the country, as the CBC did, in four Canadian cities. There could have been an individual from Quebec — not necessarily from Montreal, but from Quebec City, Trois-Rivières or Sherbrooke — and three others from elsewhere, but that effort was not made. They think this is a waste of time, but they never even tried. They know very little about the Canadian Francophonie and think that our numbers are much lower than they are. They have a preconceived idea that we are less dynamic than we really are. However, our communities are very vibrant, especially since the francophone reality of our communities is very different from that in Quebec, as we live in minority situations. As soon as we rise in the morning, we are at the fore of the language front. That much is clear! You could say that we are something of a fortress for Quebec. That is sort of the reality of the situation.

Senator Verner: As former Minister of Official Languages, I definitely agree with you that francophone communities outside Quebec are vibrant and energetic. As a Quebecer, I discovered that when I was appointed minister, since we do not wonder whether we will have to deal with a language issue when we rise in the morning. That being said, this is a personal comment.

Since Radio-Canada is evolving in a complex and changing broadcasting and telecommunications environment, do you think the Acadian community is truly benefiting in terms of regional information thanks to the multiplication of digital platforms, which were mentioned by the likes of Mr. Lacroix as a way to

Pacifique? Ils sont dans une bulle québécoise, ils sont à Montréal. Ils ne reçoivent aucun commentaire, aucun reproche, aucun redressement. Il y a des décennies que c'est ainsi. On n'a pas le souci de considérer le fait qu'il s'agit d'une diffusion nationale. Pour revenir à mon étude, c'est là que l'on constate la culture, et que les réflexes ne sont pas développés du tout.

J'ai passé, justement, un peu de temps, hier soir, avec un journaliste national de Radio-Canada, un de mes anciens étudiants, et il me rappelait une entrevue avec Michel Désautels que j'avais donnée à la suite de l'étude publiée en 2009. M. Désautels me disait qu'il n'avait pas six heures par jour à dépenser ou à perdre pour trouver un francophone noir à Halifax, par exemple, pour parler, entre autres, de l'élection du président Obama. Je lui ai appris que le président du Conseil des arts d'Halifax ou de la Nouvelle-Écosse était un noir francophone et qu'il y a des Noirs francophones dans toutes les grandes villes canadiennes, et que, comme la Société Radio-Canada a des stations régionales dans toutes les grandes villes canadiennes, il était très facile d'appeler ses propres collègues dans les différentes stations régionales. De plus, les gens dans les stations régionales, partout au pays, connaissent très bien leur communauté. Ils savent qui sont les intervenants, les acteurs sociaux, et cetera. Ils n'ont pas le réflexe de faire appel aux professionnels de leur propre station régionale. Il aurait été facile — et c'est un exemple qu'on donne dans l'étude — de trouver quatre jeunes francophones noirs à travers le pays, comme l'a fait la CBC, dans quatre villes du pays. Il aurait pu y avoir quelqu'un du Québec, pas nécessairement de Montréal, mais de Québec, de Trois-Rivières ou de Sherbrooke, et trois autres personnes d'ailleurs, mais on ne fait pas cet effort. Ils croient que cela prend du temps, mais ils n'ont jamais essayé non plus. Ils connaissent très mal la francophonie canadienne et ils nous croient bien moins nombreux que nous le sommes. Ils ont le préjugé de croire que nous sommes moins dynamiques que nous le sommes réellement, alors que nos communautés sont très vibrantes, d'autant plus que la réalité francophone de nos communautés est très différente de celle du Québec, puisqu'elles vivent en milieu minoritaire. Dès la levée du lit, nous sommes au front linguistique. C'est clair! On peut dire qu'on est un peu une forteresse pour le Québec. C'est un peu ça, la réalité.

La sénatrice Verner : Comme ancienne ministre des Langues officielles, je suis bien d'accord avec vous, les communautés francophones hors Québec sont vibrantes et pleines d'énergie. En tant que Québécoise, c'est un aspect que j'ai découvert lorsque j'ai été nommée ministre, car on ne se pose pas la question de savoir si on aura un enjeu linguistique à affronter en se levant le matin. Ceci étant dit, c'est un commentaire qui m'appartient.

Puisque Radio-Canada évolue dans une conjoncture complexe et changeante en matière de radiodiffusion et de télécommunication, croyez-vous que la communauté acadienne trouve vraiment son compte en matière d'information régionale grâce à la multiplication des plateformes numériques évoquées,

counterbalance traditional television newscasts such as the “Téléjournal” in the evening? By late evening, we have often already seen everything on various platforms.

Ms. Lord: I really appreciate your question, as it will enable me to discuss an issue toward which Radio-Canada has shown very little good will. I am talking about Acadians, for instance, wanting to receive Acadian news. That is not the problem, as we do have a regional station that provides that kind of information. We want Canadian news. That was sort of the focus of the study. When we watch a CBC station or go on their website for news, we have access to Canadian news. We want to receive news from Canada. That is the problem, as we do not want to be navel-gazing. The national Radio-Canada network has created Montreal navel-gazing, and the same phenomenon in the regions. When I watch local programming or use the web platform back home, I only have access to Acadian news. It is a good source of information, but that is not the issue. I never hear anything about Franco-Albertans or Franco-Manitobans, and it is not just a matter of francophones, but also of what is happening in Saskatchewan, for instance. We are also Canadian citizens, and Radio-Canada is failing to recognize that. I think that we are lacking the information we need to be good Canadian citizens. We need to work hard to find that information elsewhere. We are asking that Radio-Canada provide that information, as the corporation is a public broadcaster funded, in large part, with taxpayers’ money. So the SRC is accountable to Canadians, and it is not meeting its mandate. Our expectations are entirely legitimate, and that is why we are so critical today. Radio-Canada must report to the federal government through Canadian Heritage, and that is why we have the right to ask for a better national network, which we are currently lacking. We exist in a silo, and we are told that we have our national news and our regional programming. That is fine and good, but as soon as I leave my region, all the news stories relate to Montreal. That is not what being Canadian means.

The situation is not the same at CBC. I experimented by listening to CBC radio for a whole week, and I realized that the programming provided is constantly moving around the country. The speakers come from all over, not to mention those who come from abroad. You can hear all sorts of accents and all sorts of stories from Canada. The same experiment conducted for the Radio-Canada side yields entirely different results.

I will later submit to Mr. Dawson a booklet — containing an essay and not a scientific study — where former journalist Marjorie Pedneault gives us the example of the unfortunate murder of Moncton police officers last June. In the Montreal

entre autres, par M. Lacroix pour faire contrepoids au bulletin télévisé traditionnel comme le *Téléjournal* en fin de soirée? Souvent, à la fin de la soirée, on a déjà tout vu sur les différentes plateformes.

Mme Lord : J’apprécie beaucoup votre question, parce qu’elle va me permettre d’aborder un point sur lequel la Société Radio-Canada montre très peu de bonne volonté, à savoir que les Acadiens, par exemple, voudraient recevoir des nouvelles acadiennes. L’enjeu n’est pas là, car nous avons une station régionale qui le fait. Nous voulons des nouvelles canadiennes. C’était un peu cela, l’étude. Lorsqu’on écoute une station de la CBC ou que l’on consulte son site web pour avoir des nouvelles, on a des nouvelles du Canada. Nous voulons recevoir des nouvelles du Canada. C’est ça, le problème. On ne veut pas faire du nombrilisme. C’est ce qu’a créé la Société Radio-Canada nationale : un nombrilisme montréalais puis régional, dans les régions. Chez moi, je ne vois que l’Acadie si je regarde des émissions locales ou la plateforme web. C’est une bonne source d’information, ce n’est pas là la question. Par contre, je n’entends jamais parler des Franco-Albertains ou des Franco-Manitobains, et il ne s’agit pas seulement des francophones, mais des enjeux aussi qu’il peut y avoir en Saskatchewan. Nous sommes des citoyens canadiens également, et la Société Radio-Canada ne nous donne pas cela. Nous n’avons pas l’information dont nous avons besoin pour être de bons citoyens canadiens, je crois. Il faut faire beaucoup d’efforts pour aller chercher l’information ailleurs. Voilà pourquoi on demande à la Société Radio-Canada de le faire, parce qu’elle est un diffuseur public financé, en grande partie, par l’argent des contribuables. La SRC est donc redevable et imputable au peuple canadien, alors qu’elle ne respecte pas le mandat qui lui a été donné. C’est pour cela qu’on est critique au sens où on l’est aujourd’hui, car on a des attentes tout à fait légitimes. La Société Radio-Canada doit répondre au gouvernement fédéral par l’intermédiaire de Patrimoine canadien, et c’est pour cela qu’on est en droit de demander un meilleur réseau national. Nous ne l’avons pas. On nous a mis en silo. On nous rétorque que nous avons nos informations nationales et nos émissions régionales; c’est bien, mais dès que je sors de ma région, ce que j’ai, c’est Montréal. Ce n’est pas cela être Canadien.

À la CBC, ce n’est pas comme cela. J’ai fait l’exercice d’écouter la radio de CBC pendant toute une semaine et j’ai constaté que ses émissions se promènent d’un bout à l’autre du pays continuellement. Les intervenants viennent de partout, sans compter ceux qui viennent de l’international. On entend toutes sortes d’accents, on entend toutes sortes d’histoires qui viennent du Canada. Faire le même exercice à Radio-Canada ne donne pas le même résultat du tout.

D’ailleurs, dans le livre que je remettrai à M. Dawson, tout à l’heure, qui est un essai et non pas une étude scientifique, l’ancienne journaliste Marjorie Pedneault nous donne l’exemple de la tuerie malheureuse des policiers à Moncton en juin dernier.

coverage, Sûreté du Québec police officers were analyzing RCMP tactics to track the murderer from a Quebec perspective. This was not happening in Quebec, but in New Brunswick!

The entire culture needs to be changed, and that is no small task. But it is possible. The broadcaster needs to establish guidelines, move the headquarters from Montreal, adopt a proper motto and initiate a change of attitude. Those people need to be reminded that they are Canadians and that they are addressing the whole country.

We are talking about francophones, but many francophiles are also interested and watch and listen to Radio-Canada. The network is not exclusively addressing francophones.

[English]

Senator Plett: Thank you, Dr. Lord, for appearing here. Before I ask any questions, I want to make one correction to a statement that you made. Ottawa is not the centre of Canada; my little village of Landmark, Manitoba, is the centre of Canada. Let there be no doubt about that.

Ms. Lord: We agree.

Senator Plett: Thank you.

The riding of Provencher in Manitoba is also the largest francophone riding outside the province of Quebec. That's where I come from. There are indeed a lot of francophones in my area.

We from Manitoba west I think feel the same way about CBC as you do about Radio-Canada: It is Toronto, Toronto, Toronto. Everything is focused around Toronto. For that reason, those of us in the West — and I think Senator Unger would certainly agree — don't hear about what's going on in many parts of the country either. What you feel about Radio-Canada I think many of us feel about CBC as a whole.

As you've mentioned, the CBC is supposed to provide more Canadian content. They're supposed to be a national broadcaster and they seem to be a regional broadcaster. Far be it for me to stand on a soapbox and support the CBC. However, they have difficulties that have come up. One of the larger ones is that they no longer have "Hockey Night in Canada," which was huge revenue for them. In light of losing that, how do we continue to ask them to provide more Canadian content, be a national broadcaster and speak to everybody in Canada?

Certainly, in years gone by, they were one of the only broadcasters that went into many parts of our country, the northern part. That's no longer the case. We have satellite television, the Internet and all these things.

In light of the revenue streams, how should they be what you are suggesting they are? I don't think any government has the appetite to give them more money, so they need to make do with

Dans les studios de Montréal, des agents de la Sûreté du Québec analysaient les tactiques de la GRC pour pouvoir traquer le tueur d'un point de vue québécois. Ça ne se passait pas au Québec, mais bien au Nouveau-Brunswick!

C'est toute cette culture qu'il faudrait changer, et ce n'est pas une mince tâche. C'est possible. Il s'agit qu'il y ait des directives, qu'on retire la tête du réseau de Montréal, qu'il y ait vraiment un mot d'ordre et un changement d'attitude. Il faut rappeler aux gens qu'ils sont Canadiens, qu'ils s'adressent au pays au complet.

On parle des francophones, mais il y a aussi beaucoup de francophiles qui sont intéressés, qui regardent et écoutent Radio-Canada. Le réseau ne s'adresse pas exclusivement aux francophones.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Merci, madame Lord, de témoigner devant nous. Avant de vous poser des questions, j'aimerais apporter une correction à une déclaration que vous avez faite. Ottawa n'est pas le centre du Canada; c'est mon petit village de Landmark au Manitoba qui l'est. Cela ne fait aucun doute.

Mme Lord : Nous sommes d'accord.

Le sénateur Plett : Merci.

La circonscription de Provencher au Manitoba est aussi la plus grande circonscription francophone hors Québec. J'en suis originaire. C'est vrai qu'il y a beaucoup de francophones dans ma région.

Je pense que dans l'ouest du Manitoba, nous avons la même opinion de CBC que vous avez de Radio-Canada : il n'y en a que pour Toronto. Voilà pourquoi ceux d'entre nous qui habitent dans l'Ouest — la sénatrice Unger pourrait certainement en témoigner — ne savent pas non plus ce qui se passe dans bien des régions du pays. Votre opinion de Radio-Canada est celle de bien des gens à l'égard de la CBC dans son ensemble.

Comme vous l'avez mentionné, la CBC/Radio-Canada est censée offrir plus de contenu canadien. Elle est censée être un diffuseur national alors qu'elle semble être régionale. Loin de moi l'idée de monter aux barricades pour la CBC/Radio-Canada, mais elle connaît des difficultés, notamment celle de ne plus diffuser *La Soirée du hockey*, qui générerait des revenus énormes. Maintenant qu'elle a perdu cette émission, comment pouvons-nous continuer à lui demander d'offrir plus de contenu canadien, d'être un diffuseur national et de rejoindre tout le monde au Canada?

Il est clair que, par le passé, la CBC/Radio-Canada était l'un des seuls diffuseurs à se rendre dans bien des régions du pays — dans le Nord, par exemple — et que ce n'est plus le cas. Nous avons la télévision par satellite, Internet et toutes ces choses.

Compte tenu de ses sources de revenus, comment devrait-elle s'y prendre pour être comme vous suggérez qu'elle soit? Je ne crois pas qu'un gouvernement quel qu'il soit ait envie de lui verser plus

what they have, and maybe even less. How do they continue to do what you're suggesting?

Are they indeed relevant in today's society with the Internet? We've heard before, both from colleagues around the table as well as witnesses, that Radio-Canada seems to be more relevant in Quebec than the rest of the CBC is outside of Quebec. Could you answer some of that?

[Translation]

Ms. Lord: Concerning the matter of revenues, yes, Hockey Night in Canada was a huge deal. However, I do not think this is a money issue. Some people may disagree with me, but this also has to do with programming — with making priority choices that are relevant to national programming.

Radio-Canada is successful and relevant in Quebec. Lately, the corporation has often been criticized for imitating the private model and competing with the TVA television network. TVA is a ratings leader right now. The quest for ratings explains one of the issues Radio-Canada is facing. The corporation decided to define itself based on ratings. It is true that advertising revenues are an issue, but this approach leads to a major shift in the mandate of Radio-Canada, which should be a public broadcaster. Things need to be redefined in that area. A public broadcaster should not have to depend so heavily on ratings. This problem mainly affects Radio-Canada and not the CBC, where the situation is different.

Basically, revenues are an issue, but the programming itself should be redesigned. Radio-Canada has become greatly diversified and it is now offering a number of different platforms. Choices will definitely have to be made.

I am thinking of francophone stations such as ARTV — which is a specialized network — as well as Explora. Is it part of Radio-Canada's mandate to provide specialized networks? The question arises because a number of specialized networks are now provided on cable. Radio-Canada was allowed to get involved in that area. Was that necessary? The question is the following: has the SRC become too diversified instead of focusing on its public broadcaster mandate?

Canada is a multicultural democratic country, and it would benefit from having a solid public broadcaster, especially since our neighbour is the United States, whose mass culture is a real bulldozer, as we know. There are some inspirational role models around the world. One that comes to mind is BBC, in Great Britain. Some other countries also have effective national networks that are relevant to their citizens.

A lot of content is available on the web nowadays. Some content is accessible in countries around the world, but not all of it. I tried to access the website from certain countries, but some of Radio-Canada's content was blocked, as it was made by

de financement, alors elle doit s'arranger avec les moyens qu'elle a, et peut-être même moins. Comment peut-elle continuer à faire ce que vous suggérez?

Avec l'avènement d'Internet, la CBC/Radio-Canada est-elle toujours pertinente dans la société d'aujourd'hui? Des collègues sénatoriaux et des témoins nous ont dit que Radio-Canada semble être plus pertinente au Québec que le reste de la CBC l'est à l'extérieur de cette province. Qu'en pensez-vous?

[Français]

Mme Lord : Concernant la question des revenus, oui, ils ont fait un gros coup avec Hockey Night in Canada. Cependant, je crois que l'enjeu n'est pas une question d'argent; il y a des gens qui ne seront pas d'accord avec moi, mais c'est aussi une question de programmation, de faire des choix prioritaires pertinents pour une programmation nationale.

Radio-Canada a quand même du succès au Québec et elle est pertinente pour le Québec. Dernièrement, on lui fait souvent le reproche d'avoir imité le modèle privé et de faire concurrence au réseau de télévision TVA. D'ailleurs, TVA est en tête des cotes d'écoute. La question de la course aux cotes d'écoute explique l'un des problèmes auxquels la Société Radio-Canada fait face. Celle-ci a décidé de se définir en termes de cotes d'écoute. Les revenus publicitaires représentent un enjeu, c'est vrai, mais cela provoque un détournement majeur du mandat de Radio-Canada qui devrait être un diffuseur public. Il doit y avoir une redéfinition à ce chapitre. On ne devrait pas demander à un diffuseur public d'être lié à ce point aux cotes d'écoute. Cette problématique frappe surtout Radio-Canada et non pas la CBC. À la CBC, c'est différent.

Bref, le défi des revenus existe, mais il s'agirait de repenser la programmation. Radio-Canada s'est beaucoup diversifiée et offre plusieurs différentes plateformes maintenant. Il faudra sans doute faire des choix.

Je pense à des stations du côté francophone comme ARTV, qui est une chaîne spécialisée, et Explora, également. Est-ce dans le mandat de la Société Radio-Canada d'offrir des chaînes spécialisées? La question se pose, parce que plusieurs chaînes spécialisées sont offertes maintenant par câblodistribution. On a laissé faire Radio-Canada dans ce domaine. Était-ce nécessaire? La question se pose : la SRC s'est-elle trop diversifiée au lieu de se concentrer sur ce qu'elle a à faire comme diffuseur public?

Le Canada est un pays démocratique multiculturel, et il aurait avantage à se doter d'un bon diffuseur public, d'autant plus qu'il est voisin des États-Unis dont la culture de masse est un bulldozer, on le sait. Il y a des modèles inspirants dans le monde. On peut penser à la BBC, en Grande-Bretagne, et à d'autres pays qui ont aussi des réseaux nationaux efficaces et pertinents pour leur population.

Sur le Web, on retrouve beaucoup de contenus de nos jours. Certains contenus sont accessibles un peu partout sur la planète, mais pas tous. J'ai essayé moi-même dans certains pays, mais il y avait des choses que je ne pouvais pas voir sur Radio-Canada, car

production companies and not by Société Radio-Canada. Be that as it may, the website serves as a showcase that gives other countries an opportunity to learn more about Canada. Its role as an international showcase is another reason Société Radio-Canada is important.

Now, is this still relevant? You asked me this question. My answer is yes. It has to be. Based on comparative studies between Radio-Canada and the CBC, we see that the situation at CBC is not perfect, either. It is however less outrageous than the situation at Radio-Canada. To have access to Canadian content, we need to send very clear messages and let the Radio-Canada management know that their mandate is national in scope and that they must fulfill it. That is how Radio-Canada will become more relevant. I think that Canadians want to see themselves represented in the broadcaster's content.

I would like to share something with you, if I may. Not everyone may know this, but I chair the board of directors of TV5 Québec-Canada and the new network Unis. On the air for just over a month now, Unis is a French-Canadian network that has mandatory country-wide distribution, as established by the CRTC, and gives francophone communities a forum where they can see themselves. I made an effort recently to watch what the network was airing — my television is always on now — and, in one week, I saw all of Canada. I was taken to British Columbia, Alberta and Manitoba. I was shown Ontario and the Mingan Islands, in Quebec. I went to Nova Scotia and the Acadie region. When do you see that on Radio-Canada? On CBC, you see a bit more of Canada than you do on Radio-Canada. Unis, obviously, has fewer financial resources than does Radio-Canada, so it proves that it is possible. Of course, the Unis network does not deliver newscasts, given what an incredibly expensive undertaking it is to report the news and run a newsroom. Nor does it provide sports coverage. In fact, as far as quality goes, Radio-Canada could be given a very specific mandate to deliver news to Canadians.

That is one of its roles, and Radio-Canada has already set itself apart when it comes to news quality. It could be held even more accountable in the news arena and asked to develop a very worthwhile niche for Canadians.

[English]

Senator Plett: You've talked about other countries and their public broadcasters. Have you done studies as to how Radio-Canada or CBC as a whole stacks up against the BBCs of the world or others?

[Translation]

Ms. Lord: No, not any comparative ones. The BBC has a much higher budget than Radio-Canada does.

[English]

Senator Unger: Thank you for all of your comments. You've actually answered two of the questions I had.

c'était fait par des maisons de production et non par la Société Radio-Canada. Tout de même, cela devient une vitrine pour mieux connaître le Canada à l'étranger. C'est pour cela que la Société Radio-Canada est importante également, pour jouer ce rôle de vitrine à l'étranger.

Maintenant, est-ce encore pertinent? Vous m'avez posé la question. Ma réponse est oui. Il le faut. À la suite d'études comparatives entre la Société Radio-Canada et la CBC, on constate que la situation n'est pas parfaite à la CBC non plus; c'est tout de même moins scandaleux qu'à Radio-Canada. Pour avoir accès à du contenu canadien, il faut envoyer des messages très clairs et dire aux dirigeants de la Société Radio-Canada qu'ils ont un mandat national et qu'ils doivent le respecter. C'est comme cela que Radio-Canada deviendra plus pertinente. Les Canadiens veulent se voir, je crois.

Si je peux me le permettre, je vais le dire ici — et ce n'est peut-être pas tout le monde qui le sait —, je suis la présidente du conseil d'administration de TV5 Québec-Canada et de la nouvelle chaîne Unis, une chaîne franco-canadienne en ondes depuis un peu plus d'un mois maintenant, en distribution obligatoire à travers le pays, octroyée par le CRTC et qui permet aux communautés francophones de se voir. J'ai fait l'exercice dernièrement — mon téléviseur est ouvert comme jamais — de vérifier ce qui s'y passe et, en une semaine, j'ai vu tout le Canada. Je suis allée en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba. Je suis allée en Ontario et au Québec — aux îles Mingan. Je suis allée en Nouvelle-Écosse et en Acadie. Quand voit-on cela à Radio-Canada? À la CBC, on voit un peu plus le Canada qu'à Radio-Canada. Les moyens financiers d'Unis sont évidemment inférieurs à ceux de la Société Radio-Canada; cela prouve donc que c'est possible. Il est certain que la chaîne Unis n'offre pas de bulletins de nouvelles, car l'information et les salles de rédaction coûtent énormément cher, et il n'y a pas de couverture sportive non plus. D'ailleurs, en termes de qualité de l'information, Radio-Canada pourrait avoir un mandat très précis pour les citoyens canadiens.

C'est l'un de ses rôles, et Radio-Canada s'est déjà démarquée pour la qualité de l'information. On pourrait lui demander encore plus d'imputabilité dans ce secteur, car elle pourrait développer un créneau très intéressant pour les citoyens canadiens.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Vous avez parlé d'autres pays et de leurs diffuseurs publics. Avez-vous mené des études pour voir comment Radio-Canada ou la CBC dans son ensemble se compare aux BBC du monde entier ou à d'autres diffuseurs?

[Français]

Mme Lord : Non, pas d'études comparatives. Les budgets de la BBC sont beaucoup plus élevés que ceux de Radio-Canada.

[Traduction]

La sénatrice Unger : Merci pour tous vos commentaires. Vous avez, en fait, répondu à deux de mes questions.

I would just like to say that, being from Edmonton, I certainly agree with my colleague that when you referred to moving from Montreal, I thought Winnipeg, which is what I would consider the centre of Canada.

With regard to how the CBC compares with the BBC, there is an example I'd like to mention. This was years ago; I think it was the last time the Oilers were in a Stanley Cup playoff. My husband and I were in Europe and I put the radio on out of curiosity. To my astonishment, I found parts of the game and the score on BBC. I was very pleasantly surprised.

I wonder if you would comment on citizen journalism now and the way news information is being disseminated globally, which I think is a game changer.

One more comment: Out of habit, I listen to CBC news in the morning when I am coming in. I was astounded when I heard them talking about Alberta and Fort McMurray, and their comment was the EU has labelled oil from the oil sands. For a change, it was not "tar sands" but "oil sands," not dirty oil. That was certainly good news for me and Edmonton.

Would comment on this new type of journalism?

[*Translation*]

Ms. Lord: That is a topic that interests me. I have spent a lot of time studying changes in journalism. The big game changer was the arrival of CNN and 24/7 news. A perpetually hungry beast was created. And, as a result, a constant stream of news was needed to feed it. Whether it is Newsworld, RDI-Réseau de l'information, CTV or TVA, nowadays, everyone has their own all-news network. The phenomenon led to unparalleled speed in the news world. The need to produce news content and feed the beast news coverage is perpetual. And that has had an impact on ethics in journalism and fact checking. Today, witness accounts and people's perceptions are much more prevalent in the news.

Two years ago, a reporter came to interview me at Université de Moncton as the international students were arriving. She had spoken with an international student who had been in Moncton for some time and she asked him how many foreign students arrived every fall. He told her a figure that was wrong, and Radio-Canada reported that figure.

So I asked the reporter why she did not check with the school to verify the number of foreign students. Fewer international students come to the university than the students might think. The reporter told me that the number was the student's perception and that people needed to know what the perceptions were. I pointed out that I had spent 10 years as a reporter and 22 years teaching

J'aimerais simplement dire que, à titre de résidente d'Edmonton, je suis d'accord avec mon collègue qui fait valoir que Winnipeg serait beaucoup plus centrale que Montréal pour y installer la tête du réseau que vous avez suggéré de déplacer.

Pour ce qui est de comparer la CBC à la BBC, il y a un exemple que j'aimerais mentionner. Je pense qu'il remonte à la dernière fois que les Oilers ont participé aux séries éliminatoires de la coupe Stanley. Mon conjoint et moi étions en Europe, et j'ai allumé la radio par curiosité. À mon grand étonnement, j'ai trouvé des parties du match et les résultats sur les ondes de la BBC. Ce fut une très agréable surprise.

Je me demandais si vous pouviez vous prononcer maintenant sur le journalisme citoyen et sur la façon dont les informations sont diffusées mondialement, ce qui, selon moi, change la donne.

J'ai un autre commentaire : par habitude, j'écoute les nouvelles de la CBC le matin en me rendant au travail. J'ai été ébaubie de les entendre parler de l'Alberta et de Fort McMurray; ils ont dit que l'UE a étiqueté le pétrole extrait des sables « pétrolifères »; pour changer, on n'a pas parlé de sables « bitumineux », de pétrole sale. C'est une bonne nouvelle pour moi et pour Edmonton.

Pourriez-vous vous prononcer sur ce nouveau type de journalisme?

[*Français*]

Mme Lord : C'est un sujet qui m'intéresse. J'ai beaucoup étudié les mutations en journalisme. Le grand changement a commencé avec l'apparition de CNN et l'information continue 24 heures sur 24. On a créé un animal qui a toujours faim. Par conséquent, on est obligé d'avoir constamment de l'information. Qu'il s'agisse de Newsworld, de RDI-Réseau de l'information, de CTV ou de TVA, tout le monde a désormais sa chaîne d'information continue. Ce phénomène a créé une rapidité sans précédent. Il faut toujours produire, il faut toujours nourrir l'animal et lui donner de l'information. Les conséquences se sont fait sentir sur l'éthique journalistique et la vérification des faits. On retrouve désormais beaucoup de témoignages et de perceptions.

Il y a deux ans, une journaliste était venue m'interviewer à l'arrivée de nos étudiants internationaux, à l'Université de Moncton. Elle s'était entretenue avec un étudiant international, qui était à Moncton depuis quelque temps, et lui avait demandé combien d'étudiants internationaux arrivaient chaque automne. L'étudiant avait alors fourni un chiffre erroné, mais cette donnée avait été diffusée par Radio-Canada.

J'ai alors demandé à la journaliste pourquoi elle n'avait pas vérifié auprès de nous le nombre d'étudiants. Nous recevons moins d'étudiants que ceux-ci ne pourraient le percevoir. La journaliste m'a répondu qu'il s'agissait de la perception de l'étudiant, et qu'il faut que les gens connaissent les perceptions. J'ai souligné le fait que j'ai été journaliste pendant 10 ans, que j'ai

journalism and that I had always taught fact-based journalism. So the network retracted the story and then provided the factual information.

It is a widespread phenomenon, and this is just one example among many. The problem lies with journalistic quality, and we are all the worse for it.

Coming back to CBC's role, I would say that the broadcaster had long set the journalistic benchmark within the country, as well as abroad. It had an excellent reputation, so yes, it would be held to a much higher ethical standard. Certain journalistic practices should probably be reconsidered.

Things are tough in today's world. We have Twitter and Facebook, and all kinds of things are said on such social networks. If we look at the massacre that happened in Moncton, you will recall that we were getting better information on Facebook and Twitter. I learned of the incident the same night on Facebook, not on Radio-Canada. The other networks were all there, but not Radio-Canada.

As for journalistic practices, there could certainly be a dialogue with CBC to be different, not to do the same as the others and to ensure that the quality was restored to its former level. Again, the corporation has taken up practices that put ratings and the need to attract audiences above quality. A whole discussion or dialogue on the matter could be initiated with CBC's senior management.

I am not sure whether that answers your question, but it is indeed an issue as well.

Senator Charette-Poulin: Thank you, Ms. Lord, for joining us today.

I was the vice-president of French-language Regional Radio and Television Broadcasting at CBC from 1983 to 1988. I knew the head of the regional services, who was not in Montreal, but in Ottawa. Mr. Juneau undertook a major restructuring, and the organization was restored to its former structure in 1988.

You very clearly and passionately spoke to the very heart of public radio and television in Canada, and I thank you for that. Canada faces the same issues and challenges today that it did in the 1930s, owing to physical distances as well as language and cultural differences.

What is the board of directors' responsibility? The board and its members represent all of the country's regions. So what is its responsibility? Where is its collective desire to properly fulfill its mandate under the enabling statute, the Broadcasting Act? Have you ever met the members of the board of directors?

enseigné le journalisme 22 ans et que j'ai toujours enseigné le journalisme factuel. Ils ont donc retiré le reportage et ont ensuite donné les faits.

Le phénomène est généralisé, et cet exemple en illustre plusieurs autres. Le problème se situe au niveau de la qualité journalistique et, à mon avis, nous en souffrons tous.

Pour en revenir au rôle de Radio-Canada, la SRC a longtemps été la référence journalistique au pays et même à l'étranger. Elle avait une excellente réputation. On pourrait donc, effectivement, exiger beaucoup plus pour ce qui est de l'éthique. Il faudrait probablement revoir certaines pratiques journalistiques.

La situation est difficile dans le monde actuel. Il y a Twitter, Facebook, et un tas de choses se disent sur ces réseaux sociaux. Si on revient à la tuerie de Moncton, vous vous souviendrez qu'on était mieux informé grâce à Facebook et à Twitter. J'ai été informée par Facebook le soir même plutôt que par Radio-Canada. Les autres chaînes étaient là, mais pas Radio-Canada.

Quant aux pratiques journalistiques, il pourrait certainement y avoir un dialogue avec Radio-Canada pour être différent, ne pas faire comme les autres et s'assurer que la qualité y soit comme auparavant. Encore une fois, celle-ci a adopté des pratiques qui misent sur les cotes d'écoute et l'importance d'attirer les auditoires au-delà de la préoccupation de la qualité. On pourrait tenir à ce sujet tout un débat et un dialogue avec les dirigeants de Radio-Canada.

Je ne sais pas si je réponds à votre question, mais c'est aussi un enjeu, effectivement.

La sénatrice Charette-Poulin : Merci, madame Lord, d'être avec nous aujourd'hui.

J'ai été vice-présidente de la radio et de la télévision régionale française à Radio-Canada de 1983 à 1988. J'ai connu la tête des services régionaux, qui n'était pas à Montréal, mais à Ottawa. M. Juneau avait fait une restructuration très importante, qui était retournée à l'ancienne structure en 1988.

Vous avez su, de façon extrêmement claire et passionnée, nous rappeler la base même de la radio et de la télévision publique au Canada, et je vous en remercie. Les enjeux et les défis qui existaient pour le Canada, dans les années 1930, demeurent encore aujourd'hui, à cause des distances géographiques et des différences linguistiques et culturelles.

Quelle est la responsabilité du conseil d'administration? Le conseil d'administration et ses membres représentent toutes les régions du pays. Quelle en est donc la responsabilité? Où est la volonté collective de bien remplir son mandat selon la loi habilitante, la Loi sur la radiodiffusion? Avez-vous rencontré le conseil d'administration?

Ms. Lord: I am quite glad to hear you talk about the board of directors. No, I have never met the board members; nor have I ever met the CEO, Mr. Lacroix, in person. I am wondering the same thing as you, and I was asking myself the question again this morning.

I have examined the board's makeup and where its members come from a number of times. And I am talking not just about the region they are from, geographically speaking, but also about the professional setting they come from. And it did not seem to have anyone with enough knowledge to appreciate the cultural subtleties and the role of a public broadcaster.

I know the role a board of directors is supposed to play, being on one myself. Finances are always of the utmost importance. Then come human resources issues. Very often, boards of directors do not have the right knowledge because the membership does not include professionals familiar with the day-to-day workings of the organization, who have a clear understanding of operations from a strategic planning standpoint, knowledge that is also very important for a board of directors to have. That is where CBC's board of directors could play a role.

CBC and Radio-Canada are a single entity, and that alone is problematic, as we are seeing right now. It is possible to have the same board of directors for the two organizations but two strategic plans, one for CBC and another for Radio-Canada, in light of the fact that they each have different needs. Each has different demographic challenges. For Radio-Canada, the francophone population is concentrated in Quebec, which is home to an English-speaking minority as far as CBC is concerned. So they have opposite challenges. Right now, the strategic plan covers both organizations. But there is no question that two strategic plans are needed, even two budgets. A single board of directors can vote on two separate budgets.

As for the budget cuts in the wake of the loss of "Hockey Night in Canada," Radio-Canada is paying the price for CBC's losses. That could be rectified. That is the kind of decision that the board of directors could make. Who is there to explain Canada's francophonie to the board members? Coming from a minority language community does not necessarily give you that understanding. I cannot fly a plane just because my father is a pilot.

No one on the board has the sociological or socio-cultural expertise coupled with the media knowledge to understand what public radio and television mean or appreciate the impact of being seen and heard in the public space.

In our world, if you are not visible on TV, then you do not exist. Now we have social networks. It has always been said that the Internet — and the Netflix of the world, which are now mentioned daily in the papers and other media — would cause a decline in television watching. But the exact opposite is happening in Canada. Canadians are watching TV more than ever because

Mme Lord : Je suis bien contente que vous parliez du conseil d'administration. Non, je n'ai jamais rencontré le conseil d'administration. Je n'ai jamais rencontré en personne, non plus, le PDG, M. Lacroix. Je me pose effectivement la même question que vous, et je me la posais encore ce matin.

J'ai examiné à plusieurs reprises la composition du conseil d'administration et de quel milieu viennent ses membres. Il ne s'agit pas seulement de la région, de l'origine géographique, mais aussi du milieu professionnel. Or, il ne semblait pas y avoir là des gens qui puissent avoir des connaissances suffisantes pour comprendre les subtilités culturelles et le rôle d'un diffuseur public.

Je connais le rôle des conseils d'administration, car j'en fais partie. Les questions financières sont toujours d'importance primordiale. Ensuite on passe aux questions liées aux ressources humaines. Souvent, les conseils d'administration n'ont pas les connaissances nécessaires, car ils ne comptent pas parmi leurs membres des professionnels du quotidien, pour bien comprendre ce qui se passe dans la boîte en matière de planification stratégique, ce qui est important, aussi, pour un conseil d'administration. C'est là que le conseil d'administration de Radio-Canada pourrait jouer un rôle.

La CBC et Radio-Canada sont une même entité et, déjà, cela pose problème, ce qui est le cas en ce moment. On peut avoir le même conseil d'administration pour les deux entités, mais on pourrait aussi prévoir deux planifications stratégiques : une pour la CBC et une autre pour Radio-Canada, parce que les besoins sont différents. Les défis démographiques ne sont pas les mêmes. Avec la population francophone, il y a une concentration au Québec. Pour la CBC, il y a une minorité au Québec. Le défi est donc inversé. Présentement, la planification stratégique couvre l'ensemble des deux. Il en faudrait absolument deux, et il faudrait même deux budgets. Il est possible pour un conseil d'administration de voter deux budgets distincts.

En ce qui concerne les compressions budgétaires à la suite de la perte de Hockey Night in Canada, on constate que Radio-Canada écope des pertes de la CBC. Cela pourrait être rectifié. Le conseil d'administration pourrait prendre ce genre de décision. Qui est là pour expliquer aux membres du conseil d'administration, par exemple, ce qu'est la francophonie canadienne? Ce n'est pas parce que l'on vient d'un milieu minoritaire que l'on comprend nécessairement ce que cela veut dire. Ce n'est pas parce que mon père est pilote d'avion que je sais piloter un avion.

Il n'y a personne qui est qualifié au plan sociologique ou socioculturel qui connaît également les médias et qui comprend ce que sont la radio, la télévision, l'espace public et les impacts d'être visibles et entendus dans un espace public.

Lorsqu'on parle de visibilité, si l'on n'est pas vu à la télévision, c'est ne plus exister, à l'heure actuelle. De nos jours, il y a les réseaux sociaux. On a toujours dit que, avec Internet — et les Netflix de ce monde, qui font parler d'eux tous les jours dernièrement dans les quotidiens ou ailleurs —, il y aurait une diminution de l'écoute de la télévision, alors que c'est exactement

social media sites are serving as platforms that promote TV programming. Shows, celebrities and other types of news are frequently discussed, and that is the exact opposite effect of what was predicted; the phenomenon is a consequence of the new technological reality. The same is true of people going to the movies. According to an article I read last week, more people are going to the movies. The movie world has adapted to the new reality by adding a lot more special effects.

As far as the board of directors is concerned, I would say it is fine to include business people, lawyers and accountants among the membership. But at some point, it has to have people who can explain the unique realities of a public broadcaster and the importance of having a public space where people have an opportunity to be seen and heard. That is very important.

Senator Charette-Poulin: Are you saying that the board should have two subcommittees, one for Radio-Canada and one for CBC? One for French-language services and another for English-language services?

Ms. Lord: Absolutely. As far as strategic planning is concerned, definitely.

Senator Charette-Poulin: Over a number of years — and my colleagues mentioned this — public broadcasting gradually became more and more dependent on commercial revenue.

Ms. Lord: That is correct.

Senator Charette-Poulin: As you said, it is more dependent on sweeps. If you had to give the board of directors or government a recommendation on reducing that commercial revenue dependence in order to ensure that the unique service of public radio and television broadcasting truly remained public for Canadians, what would you say above all else?

Ms. Lord: My first recommendation would be to completely rethink programming. With its current resources, the broadcaster could certainly offer a lot more Canadian content without necessarily spending more.

Some will argue that I am dreaming in technicolour, but I can tell you it is true, now that I have seen how Unis, a new network, is doing it. Unis has a lot less resources than CBC and is still managing to broadcast programs from all over, programs that require teams to travel to produce content, and travel is expensive. Already, CBC uses numerous private production companies. That is the Unis network's business model.

Radio-Canada has to find its own personality again. It has chosen the approach of imitating private networks, such as TVA, which it is always competing with. We are used to Radio-Canada's standard of quality. That is a choice the public

le contraire qui est en train de se produire au Canada. Les Canadiens regardent la télévision plus que jamais, parce que les médias sociaux restent des milieux de diffusion pour faire la promotion de la programmation télévisuelle. On y parle beaucoup des émissions, des vedettes ou d'autres nouvelles, et cetera, et c'est exactement l'effet contraire de ce qu'on avait annoncé, et qui en serait une conséquence. C'est la même chose en ce qui concerne la fréquentation des salles de cinéma. Selon un article que j'ai lu la semaine dernière, la fréquentation des salles de cinéma a augmenté. Le cinéma s'est adapté à la nouvelle réalité en ajoutant beaucoup plus d'effets spéciaux.

Pour revenir à la question du conseil d'administration et à sa composition, il est bien qu'il y ait des gens d'affaires, des avocats et des comptables, mais, à un moment donné, il faut qu'il y ait des gens qui puissent expliquer les réalités d'un diffuseur public et l'importance d'avoir un espace public avec toute la question de la visibilité et de la prise de parole. C'est très important.

La sénatrice Charette-Poulin : Dites-vous que le conseil d'administration devrait avoir deux sous-comités, un pour Radio-Canada et un pour la CBC? Un pour les services en français et un autre pour les services en anglais?

Mme Lord : Certainement. En ce qui concerne la planification stratégique, certainement.

La sénatrice Charette-Poulin : Depuis plusieurs années, et mes collègues y ont fait référence, la radiodiffusion publique est graduellement devenue plus dépendante des revenus commerciaux.

Mme Lord : C'est cela.

La sénatrice Charette-Poulin : Comme vous l'avez dit, elle est donc plus dépendante du calcul mathématique des cotes d'écoute. Si vous aviez à donner des recommandations au conseil d'administration ou au gouvernement pour diminuer cette dépendance sur les revenus commerciaux pour que le service unique d'une radio et d'une télévision publiques demeure vraiment public pour les Canadiens et Canadiennes, que feriez-vous, avant tout?

Mme Lord : Ma première recommandation serait de revoir de fond en comble la programmation. Il serait certainement possible, avec les moyens actuels, d'avoir une programmation beaucoup plus canadienne qui ne coûterait pas nécessairement plus cher.

Certains diront que je rêve en couleur, mais je peux vous l'affirmer, car je constate l'expérience toute nouvelle vécue avec la chaîne Unis, qui dispose de beaucoup moins de moyens que Radio-Canada, et qui réussit à diffuser des émissions qui viennent de partout et pour lesquelles les équipes doivent voyager, et cela coûte cher, voyager. Déjà, Radio-Canada fait appel à de nombreuses productions de firmes privées. C'est déjà le modèle d'affaires de la chaîne Unis.

Radio-Canada devrait retrouver sa personnalité. Elle s'est mise dans un mode d'imitation de réseaux privés, tels que celui de TVA, auquel elle se confronte continuellement. Nous sommes habitués au modèle de qualité de Radio-Canada. C'est un choix

broadcaster should make, instead of trying to do everything while endeavouring to offer quality national programming. Some of the things it is currently engaging in should probably be scaled back.

Senator Charette-Poulin: Have you had a chance to compare the per capita investment in public broadcasting of various governments around the world? For instance, in places that have a public broadcaster such as the United Kingdom, France or Australia, how much does the government spend per capita as compared with the Canadian government?

Ms. Lord: In Canada, per capita investment is declining. Here it is declining, whereas in the case of the BBC, in the U.K., which has double our population, the government invests considerably more per capita.

[English]

Senator Charette-Poulin: Could we have those numbers from the Library of Parliament, the investment per Canadian compared to other countries where public radio and public television exist, a comparative study?

The Chair: They've been tabled.

Senator Charette-Poulin: Oh, they've already been tabled.

[Translation]

The Chair: We will send you a copy.

Senator Housakos: Welcome, Ms. Lord. Your appearance before the committee is very appreciated. You are not the first witness to point out to us the fact that CBC and Société Radio-Canada have vastly different needs and yet, are now overseen by the same board of directors.

You noted that they were two entities with different challenges but that they operate under a common strategy. We have yet to get a clear understanding of Radio-Canada's strategy. We are still trying to figure out where it is headed.

Do you agree with the fact that the government should start looking at the possibility of creating two entities with two independent boards of directors, one to address the needs of French-speaking Canadians and the other to address the needs of English-speaking Canadians?

Ms. Lord: Of course, that is an option, but there is no doubt that having CBC and Radio-Canada share resources saves money. In regional stations, they share space and studios. So savings are being achieved in that regard. By the way, and this is perhaps less important, but as far as correspondents abroad are concerned, certain aspects could stay the same. The correspondents are often bilingual and cover stories for the newscasts of both entities.

que la SRC devra faire, au lieu de tenter de tout faire tout en essayant d'offrir une programmation nationale de qualité. Certaines choses qui sont faites présentement devront probablement être revues à la baisse.

La sénatrice Charette-Poulin : Avez-vous eu l'occasion de comparer l'investissement de différents gouvernements dans le monde, par habitant, en matière de radiodiffusion publique? Par exemple, combien les gouvernements du Royaume-Uni, de la France ou de l'Australie, entre autres, où les radiodiffuseurs publics existent, investissent-ils par habitant comparé au gouvernement canadien?

Mme Lord : Au Canada, le ratio par habitant est à la baisse. Cela diminue, alors que dans le cas de la BBC, au Royaume-Uni, où il y a deux fois notre population, le gouvernement investit beaucoup plus par habitant.

[Traduction]

La sénatrice Charette-Poulin : Est-ce que la Bibliothèque du Parlement pourrait nous fournir une étude comparative sur les données concernant l'investissement par habitant au Canada par rapport à d'autres pays où la radio et la télévision publiques existent?

Le président : Elle l'a déjà fait.

La sénatrice Charette-Poulin : Oh, elle l'a déjà fait.

[Français]

Le président : Nous vous en enverrons une copie.

Le sénateur Housakos : Bienvenue, madame Lord. Votre témoignage a été très apprécié. Vous n'êtes pas le premier témoin à nous dire que les besoins de la CBC anglaise et ceux de la Société Radio-Canada française sont tellement différents et qu'ils sont maintenant gérés par la même administration.

Vous avez remarqué que ce sont deux entités qui ont des défis différents, mais qui travaillent en suivant une stratégie commune. On n'a pas encore bien compris ce qu'était la stratégie de Radio-Canada. On cherche encore à savoir où elle va.

Êtes-vous d'accord avec le fait que le gouvernement devrait commencer à étudier la possibilité de créer deux entités avec deux conseils d'administration indépendants, une pour répondre aux besoins des francophones canadiens, et l'autre, aux besoins des anglophones canadiens?

Mme Lord : Il est certain que cela pourrait être une option, mais on sait aussi que le partage des services de la CBC et de Radio-Canada permet des économies. Dans les stations régionales, elles partagent les mêmes locaux et studios. Une économie se fait à cette échelle. Par ailleurs, cela est peut-être moins important, mais en ce qui concerne les correspondants à l'étranger, certains aspects pourraient demeurer tels quels. Ces correspondants sont souvent bilingues et font les reportages pour les deux entités pour les bulletins de nouvelles.

It is possible to keep a single board of directors and a single entity, but two strategic plans and two separate budgets are needed so that one does not suffer the consequences of the other. That is what happened in terms of the broadcaster's most recent financial situation. Radio-Canada is paying the price for a significant loss of revenue by CBC. That is what is not working, and it affects what Radio-Canada can offer Canada's francophone community.

I am not in the shoes of those running the public broadcaster, but I do not think the government would necessarily want to have more administrative bodies. I do not think this is the right time to do that.

It is well and good to say that Canada has a public broadcaster in each official language, but the governance structure itself could be divided under a single head. That would make the public broadcaster stronger and more representative of the country. A certain degree of separation is needed between operations and the governance mechanism, yes, but not total separation. That is my opinion.

Senator Housakos: In terms of English-speaking Canada, CBC has a serious ratings problem. CBC's biggest challenge is to figure out why Canadians are not interested in tuning in. In terms of French-speaking Canada, there is a massive need and Radio-Canada is not meeting that need.

What can the federal government do to fix that? CBC's administration operates at arm's length from the government. When we visited Manitoba, we heard that a French-speaking population with significant needs existed outside Quebec and that it had very few options.

Apart from investing money year after year, are there other solutions the federal government could put in place to address this community's needs throughout Canada?

Ms. Lord: The biggest difference between Radio-Canada's success and CBC's is Quebec's star system, which is tied to its concentrated population. Quebec established institutions that could support a star system, so tabloids, celebrity magazines and such. They are very effective at creating stars. In English-speaking Canada, however, that did not happen. Why do people want to watch TV? Because they see their stars in dramas, television series, Quebec-made movies, galas and the like shown on Radio-Canada, stars in the world of music, theatre, comedy and movies. All of them can be seen on Radio-Canada, and that keeps a star system that captures the audience's interest in place. Just look at the influence of Hollywood's star system, in the U.S. It is highly successful, even internationally renowned.

English-speaking Canada has not been able to create its own star system. And that has a direct impact on CBC's lack of popularity. The English-language network has not created any

Il est possible de conserver un conseil d'administration et une entité, mais il faudrait prévoir deux planifications stratégiques et des budgets distincts pour que l'un ne subisse pas les conséquences de l'autre. Dans le cas de la dernière situation financière, c'est ce qui s'est produit. Radio-Canada écope en raison d'une perte de revenus importante pour la CBC. C'est ce qui ne fonctionne pas, et cela a des conséquences sur ce que Radio-Canada peut offrir à la francophonie canadienne.

Je ne suis pas dans les chaussures des dirigeants, mais je ne crois pas que le gouvernement voudrait nécessairement multiplier les instances. Je ne crois pas que nous soyons à la bonne époque pour le faire.

C'est bien de dire que le Canada a des diffuseurs publics dans les deux langues, mais à l'intérieur de la gouvernance elle-même, il pourrait y avoir une division, sous un même chapeau. Cela rend le diffuseur public plus fort, et c'est à l'image du Canada. Il faut une certaine séparation en ce qui a trait au fonctionnement et à la gouvernance, certainement, mais pas une division complète. C'est mon opinion.

Le sénateur Housakos : Pour le Canada anglais, il y a un problème profond par rapport à la CBC, parce que les cotes d'écoute n'y sont pas. Le plus grand défi pour la CBC est de savoir pourquoi les Canadiens ne sont pas intéressés. Pour ce qui est du Canada français, il y a un besoin profond, et Radio-Canada ne répond pas à ce besoin.

Que peut faire le gouvernement fédéral pour régler cela? Il y a une distance à longueur de bras entre l'administration de la CBC et le gouvernement. Lorsque nous avons visité le Manitoba, nous avons entendu dire que, en dehors du Québec, il y avait une population qui avait un besoin important et qu'il n'y avait pas beaucoup d'options pour les francophones hors Québec.

À part le fait de verser de l'argent année après année, y a-t-il d'autres solutions que le gouvernement fédéral pourrait mettre en œuvre pour répondre à cette communauté qui est partout au Canada?

Mme Lord : La différence fondamentale concernant le succès de Radio-Canada par rapport à la CBC c'est le star-système du Québec qui est lié à la concentration de sa population. Le Québec s'est créé des institutions qui ont pu soutenir un star-système. On parle de journaux à potins, de vedettes, entre autres. Cela fonctionne très bien pour créer des vedettes. Cependant, au Canada anglais, cela ne s'est pas produit. Pourquoi les gens souhaitent-ils regarder la télévision? C'est parce qu'ils y voient leurs vedettes dans les émissions dramatiques, les séries télévisées, les films québécois qui y sont présentés et les galas, entre autres, à Radio-Canada, liés à l'industrie du disque, du théâtre, de l'humour et du cinéma. On les voit tous, et tout cela maintient un star-système qui intéresse les gens. On constate toute l'influence du star-système de Hollywood aux États-Unis. Cela fonctionne très bien, c'est même mondial.

Le Canada anglais n'a pas réussi à créer son star-système. C'est une conséquence directe sur le manque de popularité de la CBC. On n'a pas créé de vedette canadienne du côté anglais. Radio-

Canadian stars. Radio-Canada has been very successful at it, and with the arrival of TVA and contribution of others, the system has had a real and significant impact on the blueprint of Quebec society. It has been a success. Having a population concentrated in an area smaller than Canada's also helped it happen, but that system is really the reason behind Radio-Canada's popularity in Quebec. Furthermore, when you look at island populations, you see that Great Britain, Japan and Quebec are three of the world's top TV-watching places. Quebec is like an island owing to its language identity. Its population behaves like that of an island. It comes with other island characteristics, but Canada will not react the same way. Coming back to the star system, I will say that when people watch a program like "Tout le monde en parle," Sunday nights on Radio-Canada, they tune in to see the stars who are there every week to talk and share the latest scoop, and the formula works well. It is a prime time show. Sunday night is now the most watched TV night, and that represents a change in TV viewing behaviour. Sunday night did not used to be prime time. It is, however, understood that the content is very Montreal- and Quebec-centred, certainly not Canadian, again because it revolves around the Quebec star system.

Senator Mockler: Thank you, Mr. Chair, for allowing me to ask a question, since I am not a committee member. It is a pleasure to be here, and this is an issue I feel very strongly about. I have a few questions.

Mr. Lacroix was in Moncton recently to meet with stakeholders. Were you invited to share your views?

Ms. Lord: No, I was not invited. So I was not there.

Senator Mockler: Frequently, Canadians are able to access TV shows and movies on a number of platforms. You mentioned them: conventional TVs, computers, smart phones, tablets and so forth.

Do you think that Radio-Canada is at a disadvantage, since it does not have that type of mechanism or infrastructure in place?

Ms. Lord: This is where Radio-Canada can offer something more specific and original. We do not have to do what everyone else does. People like diversity, and that is where Radio-Canada can stake out a different space and play a different role in its capacity as national broadcaster. This is where, also, Radio-Canada attempted to do what the others were doing and strayed from its mandate by having specialty channels. Others have licences for that, like Canal D, Historia and VRAK TV. These are specialty channels.

Radio-Canada should focus on its mandate, that would be better for everyone. We have to be careful. Just because others are doing something does not mean that we should be doing it. I do not think that is the role of a public broadcaster. A public

Canada a très bien réussi à le faire, et avec la venue de TVA et d'autres instances qui ont participé, elle a eu un impact réel, considérable sur le projet de société québécoise. Cela a été un succès. La concentration de la population sur un territoire plus petit que celui du Canada a contribué à cette réalité également, mais c'est vraiment la raison qui explique la popularité de Radio-Canada au Québec. De plus, lorsqu'on examine les populations insulaires, la Grande-Bretagne, le Japon et le Québec, ce sont trois populations dans le monde parmi celles qui regardent le plus leur télévision. Le Québec est comme une île de par son identité linguistique. Il a un comportement insulaire. Cela s'accompagne d'autres traits insulaires, mais le Canada n'aura pas une réaction semblable. On revient à la question du star-système; quand on écoute une émission comme *Tout le monde en parle*, le dimanche soir, à Radio-Canada, le star-système y est en primeur toutes les semaines et on l'entretient, et cela fonctionne. C'est une émission d'heure de grande écoute. Le dimanche soir est maintenant le soir où on regarde le plus la télévision. Il s'agit d'un changement des comportements d'écoute télévisuelle. Ce n'était pas le dimanche soir auparavant. Cependant, on comprend qu'il s'agit d'un contenu très montréalais et très québécois, et certainement pas national, encore une fois, parce que c'est le star-système québécois qu'on y retrouve.

Le sénateur Mockler : Merci, monsieur le président, de me permettre de poser une question, étant donné que je ne suis pas membre du comité. C'est un plaisir et c'est un sujet qui me tient à cœur. J'ai quelques questions.

M. Lacroix était dans la région de Moncton récemment pour rencontrer des intervenants des parties prenantes. Avez-vous été invitée à partager votre opinion?

Mme Lord : Non, je n'ai pas été invitée. Donc, je n'y étais pas.

Le sénateur Mockler : Souvent, les Canadiens ont accès aux émissions de télévision et aux films sur plusieurs plateformes. Vous en avez parlé comme s'agissant des téléviseurs conventionnels, des ordinateurs, des téléphones intelligents, des tablettes, et cetera.

Croyez-vous que Radio-Canada est défavorisée, étant donné qu'elle n'a pas ce genre de mécanismes ou d'infrastructures en place?

Mme Lord : C'est là que Radio-Canada peut offrir quelque chose de plus spécifique et d'original. Il ne faut pas croire qu'il faut faire tout ce que tout le monde fait. Les gens aiment la diversité, et c'est là que Radio-Canada peut prendre une place différente et jouer un rôle différent en sa qualité de diffuseur national. C'est là aussi que Radio-Canada a essayé de faire comme les autres et s'est éloignée de son mandat en ayant des chaînes de télévision spécialisées. D'autres ont des licences pour le faire, comme Canal D, Historia et VRAK TV. Ce sont des chaînes spécialisées.

Radio-Canada devrait se concentrer son mandat, et ce serait mieux pour tout le monde. Il faut faire attention. Ce n'est pas parce que les autres le font qu'on doit le faire. Je ne crois pas que ce soit le rôle d'un diffuseur public. Un diffuseur public peut

broadcaster can find its voice, know its mission and objectives very well, and determine the needs and expectations it must meet — and meet them. In the final analysis, this is a service we offer Canadians; we must never forget it.

Senator Mockler: I always take the time to check out what experienced people have said about their experience at Radio-Canada or CBC.

In 2012, the former chair of the CRTC stated in an interview that the Internet and wireless telephony have deprived federal organizations and regulatory bodies of the tools they used to have to protect cultural identity.

In light of that comment, what role could community radio play within that entity?

Ms. Lord: Which entity are you referring to?

Senator Mockler: Radio-Canada.

Ms. Lord: Community radio is a matter I examined also. The success of community radio varies considerably in various locales across the country.

In some regions it has had phenomenal success. I am thinking of Acadia. Radio Beauséjour sprung from the southwest, the broader Moncton metropolitan area — it will be celebrating its 20th anniversary this year — and it has had unprecedented success throughout the country. Three-quarters of the potential listenership tune in to this community radio station. No radio station anywhere in the country has such an impact on an audience. Why is that one a success? The reasons are quite simple.

The managers were visionaries. They dared say: “We are going to hire people who are going to speak into the microphone in their local accent.”

Radio-Canada had been present for a long time in this vast region with its francophone minority, but with the Radio-Canada accent. This is quite far removed from the Acadian accent that is found in southeast New Brunswick, and far from “Chiac”. At CJSE, they said no. They did not even hire people from Caraquet to go on air. So these were really people from the southeast.

Today, the audience for that community radio consists of people who had always listened to English-language radio stations, not Radio-Canada. The listeners made a beeline back to French radio because they heard themselves, whereas they had never heard themselves on radio before in their lives. On Radio-Canada, they never heard themselves. We always come back to this issue of visibility and hearing yourself.

The audience finally heard their own accent. Certain “flea market” programs were even hosted on air. In fact, studies were done on this matter at the university. People phoned in and could express themselves as they liked. They had been made comfortable. You could hear things like “J’ai un washer et un dryer à vendre.” In order not to offend the person who was calling in, the announcer would answer “Vous avez un washer et un dryer à vendre? Donc, madame a une laveuse et une sècheuse à vendre.” Our studies at the time showed that gradually, as these people

trouver sa voix, connaître exactement sa mission et ses objectifs et cerner les besoins et les attentes auxquels il doit répondre. Offrir. Finalement, c’est un service aux Canadiens, et il ne faut jamais l’oublier.

Le sénateur Mockler : Je prends toujours le temps de vérifier ce que les gens d’expérience ont dit au sujet de leur expérience à Radio-Canada et à la CBC.

En 2012, l’ex-président du CRTC a déclaré, dans une entrevue, qu’Internet et la téléphonie sans fil ont privé les organismes fédéraux et de réglementation des armes dont ils disposaient pour protéger l’identité culturelle.

À la lumière de ce commentaire, quel rôle les radios communautaires pourraient-elles jouer à l’intérieur de cette boîte?

Mme Lord : À quelle boîte faites-vous allusion?

Le sénateur Mockler : À Radio-Canada.

Mme Lord : La question des radios communautaires est une question que j’ai étudiée également. Le succès des radios communautaires est inégal à travers le pays.

Dans certaines régions, elles ont eu un succès fulgurant. On peut penser à l’Acadie. Notamment, dans le sud-est, dans la grande région de Moncton, il y a 20 ans cette année, est née une radio, la Radio Beauséjour, un succès sans précédent à travers le pays. Les trois quarts de l’auditoire possible écoutent cette radio communautaire. Aucune radio au pays n’a un tel impact sur un auditoire. Pourquoi cela a-t-il été un succès? Les raisons sont fort simples.

Les dirigeants avaient été visionnaires. Ils ont osé dire : « Nous allons embaucher des gens qui vont parler au micro avec l’accent local. »

À l’époque, dans cette grande région à minorité francophone, Radio-Canada était présente depuis longtemps, mais avec l’accent « radio-canadien », qui est très loin de l’accent acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick et du chiac. À CJSE, on a dit non. On n’embauchait même pas des gens de Caraquet pour aller en ondes. Ce fut vraiment des gens du Sud-Est.

Aujourd’hui, l’auditoire de cette radio communautaire est composé de gens qui avaient toujours écouté non pas Radio-Canada, mais les stations anglaises de radio. Les auditeurs ont bifurqué vers la radio française, parce qu’ils se sont entendus, alors qu’ils ne s’étaient jamais entendus de leur vie. À Radio-Canada, ils ne s’entendaient pas. On revient toujours à cette question de visibilité et de s’entendre.

Les auditeurs entendaient enfin leur accent. On permettait même certaines émissions de marché aux puces. D’ailleurs, on a fait des études sur cette question à l’université. Les gens téléphonaient et pouvaient s’exprimer comme ils le voulaient. On les avait mis à l’aise. On pouvait entendre « J’ai un washer et un dryer à vendre ». Pour ne pas froisser la personne qui avait appelé, l’animateur répondait « Vous avez un washer et un dryer à vendre? Donc, madame a une laveuse et une sècheuse à vendre. » Nos études de l’époque ont révélé que, au fur et à mesure que ces

called in, the words they used tended more toward French and away from English. There was a francization effect, or a reformulation that caused francization. So the impact was real, because we got close to people, something Radio-Canada had not managed to do in Acadia because of, among other things, guidelines coming from Montreal.

I am talking about the ratings for that station. There is another station in northeastern New Brunswick which also has very good ratings and has a real impact on the community. Since francophone populations are sometimes small in other regions of the country, if you look at the data, you might think that the impact is not real. When you look at all the programming and see what the volunteers do, you can see that both groups and individuals listen. The numbers are not important. We are engaging social actors who can hear themselves and communicate. It becomes a public space.

We often hear that Radio-Canada could make room for community radio. There have been projects in the past where both worked together. In Acadia there was, for instance, the Tree of Hope Radiothon that collected money for the oncology centre and to help cancer survivors and patients who were being treated at the French-language hospital in Moncton. We broadcast the radiothon together. Radio-Canada began doing it and then the community radio stations joined in. We created that partnership because the community radio stations had an impact on the communities that Radio-Canada did not have.

That is one example, but there are others. So, yes, the door could certainly be open, because in some regions, community radio stations have a greater impact than Radio-Canada, at least where radio is concerned.

The Chair: Before yielding the floor to Senator Charette-Poulin for one last question, I would like to mention that a steering committee meeting will take place immediately after this hearing.

[English]

At tomorrow's meeting, we will hear from the Canadian Media Guild.

[Translation]

Senator Charette-Poulin: Ms. Lord, since you have not had the opportunity of submitting your recommendations to the CEO, Mr. Lacroix, if you had three recommendations to make in order to attain the objectives you talked about at the very beginning, that is to increase the presence and visibility of the regions in programs that are broadcast nationally, both on radio and television, what would they be?

Ms. Lord: Well, that is one already, because it is a recommendation in itself to make room for the regions in national programming.

Senator Charette-Poulin: How?

personnes appelaient, les mots se francisaient. On a fait une francisation, ou une reformulation qui francisait les gens. L'impact est donc réel, parce qu'on s'est mis près des gens, ce que Radio-Canada, en Acadie, n'avait pas réussi à faire, étant donné, entre autres, les directives de Montréal.

Je parle des cotes d'écoute de cette station. Il existe une autre station dans le nord-est du Nouveau-Brunswick qui jouit d'une très bonne cote d'écoute et qui a vraiment un impact sur son milieu. Comme les populations francophones sont parfois en petit nombre dans d'autres régions du pays, en regardant les données, on pourrait croire que l'impact n'est pas réel. Quand on examine toute la programmation et qu'on voit ce que font les bénévoles, on constate que des groupes et des gens sont à l'écoute. Ce n'est pas le nombre qui compte. On interpelle des acteurs sociaux qui peuvent s'entendre et communiquer. Cela devient un espace public.

Il est régulièrement question du fait que Radio-Canada pourrait réserver une place aux radios communautaires. Il y a déjà eu des projets où les deux travaillaient ensemble. En Acadie, on peut penser, par exemple, au Radiothon de l'Arbre de l'espoir, qui vise à recueillir de l'argent pour le centre d'oncologie et pour aider les survivants du cancer et les personnes qui subissent des traitements à l'hôpital de langue française de Moncton. On diffusait ensemble le radiothon. Radio-Canada avait commencé, puis les radios communautaires se sont ajoutées. On a fait ce partenariat, parce que les radios communautaires avaient un impact sur les communautés que Radio-Canada n'avait pas.

C'est un exemple, et il y en a eu d'autres. Alors, oui, la porte pourrait certainement être ouverte car, dans certaines régions, les radios communautaires ont un impact plus grand que Radio-Canada, pour ce qui est de la radio.

Le président : Avant de céder la parole à la sénatrice Charette-Poulin pour une dernière question, j'aimerais souligner qu'une réunion du comité directeur se tiendra immédiatement après la réunion.

[Traduction]

À la réunion de demain, nous entendrons le témoignage d'un représentant de la Guilde canadienne des médias.

[Français]

La sénatrice Charette-Poulin : Madame Lord, comme vous n'avez pas eu l'occasion de faire vos recommandations au PDG, M. Lacroix, si vous aviez trois recommandations à formuler pour atteindre l'objectif dont vous avez parlé au tout début, soit celui d'augmenter la présence et la visibilité des régions dans les émissions diffusées nationalement, radio et télé, quelles seraient-elles?

Mme Lord : En voilà déjà une, car c'est une recommandation en soi que de faire une place aux régions dans la programmation nationale.

La sénatrice Charette-Poulin : Et comment?

Ms. Lord: How? The process can be simple. Regional stations already exist. All we would need are programs, or even one program, that would deliver news from Alberta, Manitoba, Quebec, various Quebec regions — since the regions of Quebec are also somewhat absent — and Nova Scotia.

There are some common interests. I am thinking of schools, for instance. The resources are there and production is already happening.

When I was a journalist with Radio-Canada, the CBC had a newsfeed system. Radio-Canada news reports in the regions were produced in the regions. Whereas in Montreal, they were produced in Montreal for everyone. So there was little space made for the regions. We could hear reports on CBC that came from other provinces, even if the news was prepared in Moncton, because the resources were there.

At Radio-Canada, we never created this type of common newsfeed system that would have allowed us to know, for instance, that there was a francophone presence and interest in Manitoba. Let me cite an example that is close to me, that of Université de Saint-Boniface. Today, most of the students in that institution are young anglophones who were in French immersion, or international students. Although I am in Moncton, I am interested in that. This topic may also interest people in Alberta, at the Faculté Saint-Jean. However, we cannot know that. I am convinced that Radio-Canada covers that issue locally. Why not broadcast that nationally?

The resources are there, so it would be easy to do. However, there has to be a will to do so. The will is not there because people think that Quebecers are not interested. That is a petty opinion of Quebecers. It underestimates their curiosity and capacity to understand what is going on outside of Quebec. In my opinion, Quebecers do not wish to only discuss or hear about what is going on in Quebec exclusively.

That is only one point, and the resources are available. That would be a first recommendation.

My second recommendation takes us back to the point that we have to move the headquarters. We have to leave Montreal and move. Montreal should be a regional station instead of a national one.

For my third recommendation, I have to think. Radio-Canada should concentrate on what it has to do. It should not branch out as it has done over the past years. It was as though it was making desperate moves. I understand that Radio-Canada has some big challenges. The existence of other channels like ARTV and Explora means fees for cable distributors. So energy then has to be devoted to that that is not allocated elsewhere. Moreover, it has to support, supervise and manage everything. When you think that we are only talking about one entity, and the CBC is doing the same thing — perhaps in another way — you realize that we are diluting energy rather than concentrating it. That would be my third recommendation.

Mme Lord : Comment? Le processus peut être simple. Les stations régionales sont déjà présentes. Il suffirait d'avoir des émissions, ou une même émission, dans laquelle on puisse obtenir des nouvelles de l'Alberta, du Manitoba, du Québec, de régions du Québec — car les régions du Québec sont plutôt absentes également — et de la Nouvelle-Écosse.

Il y a des enjeux communs. On n'a qu'à penser aux écoles. Les ressources sont là et la production est déjà existante.

Lorsque j'étais journaliste à Radio-Canada, la CBC avait un système d'alimentation de nouvelles. Les bulletins de Radio-Canada, dans les régions, étaient produits à partir des régions. Alors qu'à Montréal, ils étaient produits à Montréal pour tout le monde. On réservait donc peu de place aux régions. On pouvait entendre à la CBC des reportages qui venaient des autres provinces, même si le bulletin était préparé à Moncton, parce que les ressources y étaient.

À Radio-Canada, on n'a jamais créé ce système d'alimentation en commun, permettant, par exemple, de savoir qu'il y a un enjeu francophone au Manitoba. Prenons un exemple qui est près de moi, celui de l'Université de Saint-Boniface. Aujourd'hui, la majorité des étudiants de cette institution sont soit des jeunes anglophones issus de l'immersion ou des étudiants internationaux. Moi, qui suis à Moncton, je suis intéressée par cette question. Cet enjeu peut aussi intéresser les gens qui sont en Alberta, à la Faculté Saint-Jean. Toutefois, on ne peut savoir cela. Je suis convaincue que Radio-Canada couvre cet enjeu localement. Pourquoi ne pas le diffuser à l'échelle nationale?

Les ressources sont en place, donc il serait facile de le faire. Il faut toutefois une volonté. Or, la volonté n'y est pas, parce qu'on pense que les Québécois ne sont pas intéressés. C'est mal penser des Québécois. C'est beaucoup les réduire dans leur curiosité et leur capacité de comprendre des enjeux qui se déroulent à l'extérieur du Québec. À mon avis, les Québécois n'ont pas envie de parler ou d'entendre parler exclusivement du Québec.

Ce n'est qu'un point, et les ressources sont disponibles. Ce serait une première recommandation.

Pour ma deuxième recommandation, je reviens à la question qu'il faut déplacer la tête. Il faut quitter Montréal et déménager. Montréal devrait être une station régionale et non une station nationale.

Je dois réfléchir à ma troisième recommandation. Radio-Canada devrait se concentrer sur ce qu'elle a à faire. Elle ne doit pas multiplier, comme elle l'a fait au cours des dernières années. On aurait dit qu'elle posait des gestes désespérés. Je comprends que la SRC a de gros défis. Le fait d'avoir d'autres chaînes, comme ARTV et Explora, signifie des redevances des câblodistributeurs. Elle doit alors y consacrer des énergies qui ne sont pas mises ailleurs. En plus, elle doit soutenir, superviser et gérer le tout. Lorsqu'on pense qu'il s'agit d'une même instance, avec la CBC qui fait la même chose — peut-être d'une autre façon —, on dilue les énergies plutôt que de les concentrer. Ce serait ma troisième recommandation.

The Chair: Ms. Lord, I am sure that in our eventual recommendations you are going to see a lot of the viewpoints you have expressed here this morning. On behalf of the members of the committee, I thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, October 8, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day, at 6:45 p.m., to examine the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Senator Dennis Dawson (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call to order this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

Today, we are continuing our study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

[*English*]

Our witnesses today are from the Canadian Media Guild: Carmel Smyth, National President; Marc-Philippe Laurin, CBC Branch President; and Jeanne d'Arc Umurungi. I invite the witnesses to make their presentation. I want to congratulate you on the quality of the document that you sent us. It is a very good resumé of your position.

Carmel Smyth, National President, Canadian Media Guild: Thank you very much. A professional communications director always helps.

Good evening, Mr. Chair and members of the committee. Thank you for this opportunity to appear. My name is Carmel Smyth and I'm the National President of the Canadian Media Guild. My colleague Marc-Philippe Laurin is the President of the CMG at CBC, and Jeanne d'Arc Umurungi is our Communication Director.

The Canadian Media Guild is a union that represents 6,000 media workers across Canada at 10 organizations, both public and private. These are the people who bring Canadians the news and who create original Canadian content every day.

They agree, and we agree, with UNESCO's definition of public broadcasting. I hope you do, too. I'll read a short passage from it.

Neither commercial nor State-controlled, public broadcasting's only raison d'être is public service. It is the public's broadcasting organization; it speaks to everyone as

Le président : Madame Lord, je suis sûr que vous verrez dans nos recommandations éventuelles un reflet de plusieurs des points de vue que vous avez émis ici ce matin. Au nom des membres du comité, je vous remercie beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 8 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Le sénateur Dennis Dawson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications ouverte.

Aujourd'hui, nous continuons notre étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

[*Traduction*]

Nos témoins d'aujourd'hui font partie de la Guilde canadienne des médias. Il s'agit de Carmel Smyth, présidente nationale, de Marc-Philippe Laurin, président de la sous-section Radio-Canada et de Jeanne d'Arc Umurungi. J'invite les témoins à faire leur exposé, non sans d'abord vous féliciter pour la qualité du document que vous nous avez soumis. Il résume très bien votre position.

Carmel Smyth, présidente nationale, Guilde canadienne des médias : Merci beaucoup. Une directrice des communications professionnelle est toujours un atout de taille.

Monsieur le président, membres du comité, bonsoir. Merci de nous donner cette chance de témoigner. Je m'appelle Carmel Smyth et je suis la présidente nationale de la Guilde canadienne des médias. Mon collègue, Marc-Philippe Laurin, est président de la guilde à Radio-Canada, et Jeanne d'Arc Umurungi est notre directrice des communications.

La Guilde canadienne des médias, la GCM, est un syndicat pancanadien qui représente 6 000 travailleurs de l'information répartis dans 10 organismes privés ou publics. Ce sont les gens qui livrent les nouvelles aux Canadiens et qui créent jour après jour du contenu canadien original.

Comme eux, nous adhérons à la définition que donne l'UNESCO de la radiodiffusion publique. J'espère que vous reconnaissez vous aussi le bien-fondé de cette définition. Je vais vous en lire un court extrait.

Ni commerciale, ni étatique, la radiotélévision publique trouve sa raison d'être dans le seul accomplissement du service public. C'est la radiotélévision du public; elle

a citizen. Public broadcasters encourage access to and participation in public life. They develop knowledge, broaden horizons and enable people to better understand themselves by better understanding the world and others.

Public broadcasting is defined as a meeting place where all citizens are welcome and considered equals. . . .

Because it is not subject to the dictates of profitability, public broadcasting must be daring, innovative and take risks.

As you can see, our national broadcaster's role in the media landscape is unique and, for that reason, Canada needs both enough funding to support its mandate for the CBC and a strong arm's-length relationship with government.

In addition, the Canadian Broadcasting Act states that the national public broadcaster's programming should be predominantly and distinctly Canadian, and it is. CBC has 94 per cent Canadian content between 8 to 10 p.m., versus the major private broadcasters, at 0 to 8 per cent, plus service across the country in both official languages. Only the public broadcaster is required to do this. That is its promise to Canadians, and it costs money.

[Translation]

Marc-Philippe Laurin, CBC Branch President, Canadian Media Guild: With those definitions, let us now look at what CBC/Radio-Canada does to keep its promises to Canadians, in concrete terms.

CBC/Radio-Canada is an important cultural resource in the country. The public broadcaster is present in small and large communities across Canada and provides them with services in both official languages and in eight aboriginal languages, with public interest always at the forefront.

The public broadcaster tells Canadian stories and reports on global news from a Canadian perspective. This is what makes the national public broadcaster a precious resource with 78 years of history behind it.

CBC/Radio-Canada is the largest news service in the country across all platforms. No major private broadcasters have a national scope. None of them have a presence in the Canadian north.

[English]

CBC/Radio-Canada serves communities in six time zones, with 88 radio stations, 27 television stations, 10 all-digital services and 5 specialty television services, including ICI RDI and CBC News

s'adresse à chacun en tant que citoyen. Elle encourage l'accès et la participation à la vie publique. Elle développe les connaissances, élargit les horizons et permet à chacun de mieux se comprendre en comprenant le monde et les autres.

La radiotélévision publique se définit comme un lieu de rencontre où tous les citoyens sont invités et considérés sur une base égalitaire. [...]

Parce qu'elle n'est pas soumise aux impératifs de la rentabilité, la radiodiffusion publique doit faire preuve d'audace et innover, en courant des risques.

Comme vous pouvez le voir, notre rôle de radiodiffuseur dans le paysage médiatique est unique en son genre. Pour cette raison, le Canada doit à la fois fournir un financement suffisant pour aider CBC/Radio-Canada à réaliser son mandat et faire en sorte que l'organisme jouisse d'une relation solide sans lien de dépendance avec le gouvernement.

De plus, la Loi canadienne sur la radiodiffusion précise que la programmation du radiodiffuseur public national devrait être principalement et typiquement canadienne, et elle l'est. La programmation de CBC/Radio-Canada entre 20 heures et 22 heures est canadienne dans une proportion de 94 p. 100, alors que celle des grands radiodiffuseurs privés l'est dans une proportion de 0 à 8 p. 100. Au mérite de CBC/Radio-Canada, il convient d'ajouter que le service est offert d'un bout à l'autre du Canada dans les deux langues officielles, ce qu'aucun radiodiffuseur privé n'est tenu de faire. C'est la promesse que l'organisme fait aux Canadiens, et cette promesse coûte de l'argent.

[Français]

Marc-Philippe Laurin, président, Sous-section Radio-Canada, Guilde canadienne des médias : Avec ces définitions, passons maintenant, en termes concrets, à ce que fait CBC/Radio-Canada afin de tenir ses promesses envers les Canadiens.

D'abord, CBC/Radio-Canada est une importante ressource culturelle au pays. Le diffuseur public est présent dans les petites et grandes communautés partout au pays et leur offre des services dans les deux langues officielles et en huit langues autochtones, toujours avec l'intérêt public au premier plan.

Il y raconte les histoires canadiennes et nous rapporte les nouvelles du monde d'une perspective canadienne. C'est ce qui fait du diffuseur public national une précieuse ressource ayant 78 ans d'histoire.

CBC/Radio-Canada est le plus grand service de nouvelles au pays sur toutes les plateformes. Aucun autre diffuseur majeur privé n'a cette portée nationale. Aucun d'eux ne se situe dans le Nord canadien.

[Traduction]

CBC/Radio-Canada dessert des collectivités réparties dans six fuseaux horaires. Elle compte 88 stations de radio, 27 stations de télévision, 10 services entièrement numériques et 5 services de

Network. CBC is present in 54 communities across the country. The 2011 chart we have provided shows that the large private companies are only present in 13 to 31 communities in the country.

The goals of our public broadcaster and those of private broadcasters are as different as night and day. The privates seek audiences for profit; CBC pursues audiences to inform, enlighten and entertain. It's an important difference that is too often missed.

Al Johnson, a former president of CBC, described the national public broadcaster this way: "equal time for Canada." This is the role CBC/Radio-Canada plays in our lives as citizens, not just as consumers.

Second, CBC is a major source of reliable information for Canadians. One aspect of the public broadcaster's role is to inform Canadians on what's going on, including actions of the powerful and influential, regardless of political affiliations. In our document, we list a sampling of significant stories CBC/Radio-Canada uncovered in recent years. I'll leave that to you to read.

Third, CBC/Radio-Canada is a vital economic asset. Another substantial contribution, in addition to its value as the major cultural institution in Canada, is Radio-Canada's vital contribution to a healthy media industry. A 2011 Deloitte study showed that CBC contributes \$3.7 billion to the Canadian economy, a substantial return for a public investment of \$1.1 billion. The study cites CBC's contributions to local economies, a vibrant production sector, creative clusters and competitiveness. The research also highlights CBC's role as an innovator and pioneer in new technologies.

Ms. Smyth: We also want to share with you what Canadians have to say about the role of CBC in their lives. Eighty-eight per cent believe that CBC plays an important role in strengthening Canadian culture and identity. This perception has increased in intensity over the last year. Eighty-one per cent believe the CBC helps distinguish Canada from the United States. More than 90 per cent of Canadians who took part in the Reimagine CBC survey say they value and strongly support the network's courageous reporting. Over 81 per cent of Canadians recently told the CRTC that local news, a huge part of what CBC/Radio-Canada delivers, is important. Finally, 87 per cent of Canadians said they would like to see CBC's funding increased or maintained. You can find more details of these surveys in the documents we've submitted.

télévision spécialisée, dont ICI RDI et la chaîne de nouvelles de la CBC. CBC/Radio-Canada est présente dans 54 collectivités réparties d'un bout à l'autre du pays. Le graphique 2011 qui figure dans notre document montre que les grandes entreprises privées ne sont présentes que dans 13 à 31 collectivités du pays.

Les objectifs de notre radiodiffuseur public et ceux des radiodiffuseurs privés ont très peu de choses en commun. Les radiodiffuseurs privés veulent des cotes d'écoute à des fins lucratives; CBC/Radio-Canada veut des cotes d'écoute pour informer, éclairer et divertir. C'est une différence que l'on oublie trop souvent de souligner.

Al Johnson, un ancien président de CBC, disait du radiodiffuseur public national qui offrait un « temps d'antenne égal pour le Canada ». CBC/Radio-Canada nous rejoint en tant que citoyens et pas seulement en tant que consommateurs.

Il convient également de dire que CBC/Radio-Canada est une source d'informations fiables de grande importance pour les Canadiens. Un des aspects du rôle de diffuseur public est d'informer les Canadiens au sujet de ce qui se passe, y compris en ce qui concerne les actions de ceux qui les gouvernent et de tous ceux qui ont une grande influence sur eux, sans égard pour les allégeances politiques. Dans notre document, nous dressons une liste d'exemples de nouvelles importantes qui ont été mises au jour par CBC/Radio-Canada au cours des dernières années. Je vous laisse en prendre connaissance par vous-même.

Troisièmement, CBC/Radio-Canada est un bien d'une importance vitale sur le plan économique. Outre sa valeur en tant qu'institution culturelle pour le Canada, Radio-Canada joue un rôle crucial pour le maintien d'une industrie de l'information en bonne santé. Une étude menée par Deloitte en 2011 a montré que Radio-Canada contribue à l'économie canadienne à hauteur de 3,7 milliards de dollars, ce qui constitue un rendement de taille pour un investissement public de 1,1 milliard de dollars. L'étude évoque les façons dont Radio-Canada fait profiter les économies régionales : dynamisation du secteur de la production, regroupements dans le domaine de la création et de la compétitivité accrue. La recherche met aussi en relief le rôle d'innovateur et de pionnier des nouvelles technologies que joue Radio-Canada.

Mme Smyth : Nous souhaitons également vous faire part de ce que les Canadiens pensent du rôle que Radio-Canada joue dans leur vie. Quatre-vingt-huit pour cent des sondés estiment que la SRC joue un rôle important pour renforcer la culture et l'identité canadiennes, une perception qui a gagné en force au cours de la dernière année. Quatre-vingt-un pour cent pensent que Radio-Canada aide à différencier le Canada des États-Unis. Plus de 90 p. 100 des Canadiens qui ont participé au projet Reimagine CBC en 2012 ont affirmé qu'ils aiment et qu'ils appuient les reportages audacieux de la SRC. Plus de 81 p. 100 des Canadiens ont récemment dit au CRTC que les nouvelles locales, qui occupent une grande part de ce qu'offre CBC/Radio-Canada dans les collectivités de tout le pays, ont de l'importance à leurs yeux. Et pour terminer, 87 p. 100 des Canadiens ont affirmé qu'ils

Jeanne d'Arc Umurangi, Communications Director, Canadian Media Guild: What about the challenges facing the national public broadcaster? Since 2008, over 2,100 jobs have been cut with another 1,500, and possibly more, to be cut over the next five years. The harmful impacts of these decisions include watering down news reporting and decreased capacity for investigative journalism; diminishing local programming across the country; shrinking local newscasts; damaging a critical cultural incubator; and abandoning sports, just to cite a few. Clearly, CBC is being forced to cut its services.

To quote the Deputy Grand Chief at Nishnawbe Aski Nation, Alvin Fiddler:

For years, CBC was a “lifeline” for remote and isolated First Nations, and despite advances in technology that still holds true today.

While fair and unbiased in their coverage, our local station, through programs such as Voyage North, has given more attention to Aboriginal issues than most other media. I would expect Canada's national broadcaster to promote that as opposed to cutting it.

“Voyage North” is no longer on the air, and 25 other communities and regions are suffering reduced services as a result of the cuts.

Other services being cut include investigative journalism, documentaries and long-form journalism, the hallmarks of public broadcasting.

A sobering statistic: With an additional 1,500 jobs to be cut, possibly the biggest layoffs of content creators and journalists in Canadian history, there is no doubt that CBC is being made to further reduce its services to Canadians.

Citizens have already been protesting. Rallies have been held in communities and petitions signed, all expressing concern about the dismantling of their national public broadcaster.

Ms. Smyth: In closing, the ongoing cuts in funding and endless debate over providing adequate funding for CBC/Radio-Canada are killing the national public broadcaster. CBC needs stable, long-term funding in order to serve Canadians well. You can make that happen. We urge you to consider these five recommendations.

aimeraient que le financement de la SRC soit accru ou maintenu. Vous trouverez d'autres détails sur ces enquêtes dans les documents que nous vous avons soumis.

Jeanne d'Arc Umurangi, directrice des communications, Guilde canadienne des médias : Quels sont les défis auxquels le radiodiffuseur public national doit faire face? Depuis 2008, 2 100 emplois ont été perdus et l'on prévoit 1 500 suppressions additionnelles au cours des cinq prochaines années, et peut-être davantage. Ces décisions ont des répercussions négatives comme la dilution de la couverture des nouvelles et la désagrégation de la capacité de faire du journalisme d'enquête, le recul de la programmation régionale dans tout le pays, le rapetissement des bulletins de nouvelles régionaux, la mise à mal d'un incubateur culturel d'importance névralgique et l'abandon de la couverture des sports, pour ne nommer que celles-là. De toute évidence, Radio-Canada est contrainte à couper ses services.

Alvin Fiddler, grand chef adjoint de la Nation Nishnawbe Aski a dit :

[Traduction] Pendant des années, CBC a été le lien vital des Premières Nations éloignées et isolées. Et malgré les avancées technologiques, c'est une réalité qui perdure.

Avec leur approche juste et sans parti pris, et grâce à des émissions comme Voyage North, nos stations locales ont donné plus de visibilité aux problèmes des Autochtones que n'importe quel autre média. Je m'attends à ce que le radiodiffuseur national du Canada encourage cette façon de faire, et non qu'il la laisse tomber.

Les restrictions budgétaires imposées à la SRC l'ont forcée à cesser la diffusion de l'émission Voyage North et à couper dans les services offerts à 25 autres collectivités et régions.

Les autres services qui subissent une cure d'amaigrissement comprennent le journalisme d'enquête, la production documentaire et les reportages approfondis, qui sont les fers de lance de la radiodiffusion publique.

Voici une statistique qui porte à réfléchir. Avec l'élimination possible de 1 500 autres emplois — ce qui constitue probablement la plus importante réduction d'effectif de l'histoire canadienne dans le secteur de la création et du journalisme —, il ne fait aucun doute que Radio-Canada devra réduire encore plus ses services aux Canadiens.

Les citoyens ont déjà fait entendre leur mécontentement. Des manifestations ont été organisées dans certaines collectivités et des pétitions ont circulé : les citoyens expriment leur inquiétude quant au démantèlement de leur radiodiffuseur public national.

Mme Smyth : En terminant, nous tenons à affirmer que les restrictions budgétaires en cours et les débats sans fin sur le bien-fondé de financer adéquatement CBC/Radio-Canada sont en train de tuer le radiodiffuseur. Pour bien servir les Canadiens, Radio-Canada a besoin d'un financement constant et à long terme. Vous avez le pouvoir de faire en sorte que ce soit le cas. Nous vous prions instamment de prendre les cinq recommandations suivantes en considération.

First, reverse the \$115 million Deficit Reduction Action Plan cut to the CBC. Second, increase CBC funding to about half the average of what other developed countries invest in their public broadcasters — we suggest \$43.50 per capita annually, phased in over several years, by adjusting the appropriation. Third, require the CRTC to establish a fund that is dedicated to public service media programming, including local news. Fourth, on governance, repeal clause 17 of the omnibus budget bill, Bill C-60, to remove any notion of government's interference in CBC's day-to-day news operations. Finally, fifth, protect the CBC/Radio-Canada's independence by instituting a non-partisan public process for selecting the president and the board of directors.

I'd like to end on a short quote from professor and author Wade Rowland:

. . . the public broadcaster is not a business in any conventional sense. It exists not to make money or to satisfy financial goals, but to fill a public need . . .

Thank you for your patience and time. We're happy to take questions.

Senator Plett: I'm really not sure where I want to start. Chair, you gave some praise for this document we got here, and I'm sure you just simply meant because it's neatly printed out and the colour is okay. You couldn't have been praising the document itself, because our guests here are suggesting the Conservative Party is too heavily involved with CBC, and I would suggest Thomas Mulcair wrote the document that we have here.

To the witnesses, thank you for coming. The government doesn't have money. We need to understand something. The governments don't have money. The governments administer the taxpayers' money. Governments need to live within their means, which is something that the Conservative government now is trying to do. Other governments before them have been trying on occasion to do that as well.

You're saying "turn back the \$115 million." I'm not sure whether I want to make comments or ask questions here, but who should appoint the board? You're saying government should stop interfering, and yet it's a Crown corporation. The taxpayers' dollars are paying for the operations of CBC. Who should be appointing the board, the NDP when they're in opposition, or who would you suggest appoint the board?

Premièrement, annuler la restriction budgétaire de 115 millions de dollars imposée à la SRC dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit. Deuxièmement, en modifiant les crédits, augmenter graduellement et sur plusieurs années le financement de la SRC jusqu'à ce qu'il arrive à environ la moitié de ce que les autres pays développés investissent dans leurs radiodiffuseurs publics respectifs — nous suggérons 43,50 \$ par habitant par année. Troisièmement, demander au CRTC de créer un fonds réservé à la programmation des services publics en matière d'information, dont les nouvelles locales. Quatrièmement, sur le plan de la gouvernance, abroger l'article 17 du projet de loi omnibus C-60, pour éliminer toute notion relative à l'intervention du gouvernement dans les affaires courantes de CBC/Radio-Canada en matière de nouvelles. Et cinquièmement, protéger l'indépendance de CBC/Radio-Canada en instaurant un processus public sans parti pris pour la sélection du président et des membres du conseil d'administration.

J'aimerais terminer par ce mot de Wade Rowland, professeur et auteur :

[Traduction] [...] le radiodiffuseur public n'est pas une entreprise dans le sens conventionnel. Il n'existe pas pour générer des profits ou pour réaliser des objectifs financiers, mais pour répondre à un besoin public [...]

Merci de votre patience et de votre temps. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le sénateur Plett : Je ne suis pas vraiment certain de savoir par où commencer. Monsieur le président, vous avez loué le document que nous avons reçu, mais je suis convaincu que vous avez dit cela pour souligner la qualité de l'impression et l'emploi des couleurs. Vous n'avez certainement pas loué le document lui-même, puisque nos témoins semblent insinuer que le Parti conservateur intervient trop dans CBC/Radio-Canada. J'aurais tendance à penser que c'est Thomas Mulcair qui a rédigé ce document.

Aux témoins, soyez les bienvenus. Le gouvernement n'a pas d'argent. Nous devons comprendre quelque chose. Les gouvernements n'ont pas d'argent. Les gouvernements administrent l'argent des contribuables. Les gouvernements doivent vivre selon leurs moyens, et c'est ce que le gouvernement conservateur essaie de faire. D'autres avant lui ont aussi tenté de le faire à quelques occasions.

Vous nous dites « rendez-nous les 115 millions de dollars ». Je ne suis pas certain si je me risque à faire des observations ou à poser des questions à cet égard, mais qui devrait nommer les membres du conseil d'administration? Vous dites que le gouvernement devrait cesser d'intervenir dans les affaires de CBC/Radio-Canada, mais l'organisme est tout de même une société d'État. Le fonctionnement de CBC/Radio-Canada est financé par l'argent des contribuables. Qui devrait nommer les membres du conseil d'administration, le NPD en sa qualité de parti de l'opposition? Qui suggérez-vous?

Ms. Smyth: To start with your first comment, we absolutely understand the need for fiscal constraint. We are middle-class taxpayers who have to balance our budgets just like everybody else, just like everyone who works at CBC and probably everybody else in this room.

The CBC has a mandate to provide a particular basket of services, and providing those services costs more than the \$29 per Canadian a year that it currently receives. Every developed country has a public broadcaster and we are almost the third lowest funded. We believe there are ways we could find to fund the kind of services that Canadians expect.

To your second question about who appoints the board, the president and board of directors, a multi-party committee — perhaps some of you might have been on it in 2008 — recommended a non-partisan, multi-party subcommittee, perhaps, that would make recommendations of influential public Canadians from every party, from the NDP, certainly, from the Conservative Party and from the Liberals, who would be selected on the basis of their backgrounds, their knowledge about the media and the media environment, and their names would be recommended to the Prime Minister, whoever that would be at the time, and he or she could make the appointments, just as the process is today.

Senator Plett: The Prime Minister would still make the appointments?

Ms. Smyth: That's correct. We're just asking or suggesting, perhaps, that Canadians would appreciate, and probably many of you, that the committee that selects these candidates would have people on it from every party and with different backgrounds.

Senator Plett: I'm not sure that I would, but if it's still the Prime Minister appointing, I'm not sure where we're changing anything. Somebody in a different party suggested that's what we should do with senators as well, and I don't think it would work there either.

As for the \$43.50 per capita annually, I'm a taxpayer and I would take huge offence to our doing this. You say we're falling behind our developed countries. I think Canada should be a leader, and I think we are being a leader here. We don't need to fall behind other countries.

You say that things are being watered down and mentioned abandoned sports. I don't think they abandoned "Hockey Night In Canada." I think a company came along and outbid them for "Hockey Night In Canada." That is, indeed, for those of us who watch CBC, sad but, nevertheless, CBC will not be broadcasting "Hockey Night In Canada." That's a lot of revenue. I'm still

Mme Smyth : Pour commencer, en ce qui concerne votre première observation, sachez que nous comprenons tout à fait le besoin de resserrer les budgets. Nous sommes des contribuables de la classe moyenne et nous devons équilibrer nos finances personnelles comme tout le monde, comme tous ceux et celles qui travaillent à CBC/Radio-Canada et probablement comme tout le monde ici présent.

CBC/Radio-Canada a le mandat d'offrir un bouquet particulier de services, à condition que ces services ne coûtent pas plus que les 29 \$ par Canadien qu'elle reçoit sur une base annuelle. Tous les pays développés ont un diffuseur public, et nous sommes presque au deuxième avant-dernier rang en matière de financement. Nous croyons qu'il est possible de trouver des moyens de financer la sorte de services auxquels les Canadiens s'attendent.

En ce qui concerne la nomination du président et des membres du conseil d'administration, un comité multipartite — peut-être que certains d'entre vous y ont siégé, en 2008 — a recommandé la formation d'un sous-comité non aligné et multipartite dont le mandat serait de recommander la nomination de personnages publics canadiens de renom issus de tous les partis — du NPD, assurément, mais aussi du Parti conservateur et du Parti libéral. Ces personnes seraient choisies en fonction de leurs antécédents et de leur connaissance des médias et du monde des médias, et recommandées au premier ministre du moment, lequel décidera des nominations, comme cela se fait aujourd'hui.

Le sénateur Plett : Le premier ministre serait encore tenu de choisir les personnes qui seront nommées?

Mme Smyth : C'est exact. Ce que nous demandons ou proposons, c'est que le comité chargé de choisir les candidats soit composé de personnes de tous les partis et de différents horizons, ce qui ne manquera pas de plaire aux Canadiens et, probablement, à plusieurs d'entre vous.

Le sénateur Plett : Je ne sais pas si ce serait mon cas, mais si le premier ministre reste l'ultime responsable des nominations, je ne suis pas certain que cette façon de procéder changera quoi que ce soit. Quelqu'un d'un autre parti a proposé que nous fassions cela pour nommer les sénateurs, mais je ne pense pas cela fonctionnera non plus.

En ce qui concerne les 43,50 \$ par habitant par année, je suis un contribuable et je trouverais odieux que nous acquiescions à cette demande. Vous dites que nous traînons de la patte par rapport à d'autres pays développés. Je crois que le Canada doit être un leader, et je crois que c'est ce que nous sommes à cet égard. Nous n'avons pas besoin de prendre du retard par rapport aux autres pays.

Vous dites que le contenu allait être dilué et qu'il faudrait laisser tomber les sports. Je ne crois pas qu'ils ont abandonné *Hockey Night In Canada*. Je crois qu'une entreprise s'est présentée et qu'elle a offert plus pour obtenir les droits de diffusion. Cela dit, il est vrai que, pour ceux d'entre nous qui regardent CBC, c'est dommage, mais CBC ne diffusera plus *Hockey Night In*

going to be able to watch “Hockey Night In Canada,” as will you, on a different channel. So I don’t want my tax dollars then to go to pay the difference that CBC lost because they lost “Hockey Night in Canada.”

Ms. Smyth: I will say \$5 billion for that bid is an incredible amount of money that Rogers came up with. You’re right; CBC didn’t have a hope of keeping hockey. It’s the way things go, progress. Money is different now.

Back to funding and to your point about Canada being a leader, the BBC, one of the most respected broadcasters in the world, the Australian Broadcasting Corporation, Deutsche Welle in Germany and NHK in Japan are incredible examples of respected public broadcasters. We, too, would like to see Canada up in that list of doing innovative, creative shows that other countries want to buy and that become franchised. That can happen, but in order for Canada to be a leader, as you’re suggesting, it takes more money than it has in the past.

I’d like my colleague to tell you a story in a minute about the cost of CBC, and \$29 each is what it currently costs each Canadian. We don’t think \$43 dollars is unrealistic, but we also think \$29 is almost unrealistic in the opposite direction.

Mr. Laurin: I had the opportunity to be — and this is a personal story — driving with a young man, 21 years old, and he was hearing about cuts at CBC and the loss of “Hockey Night In Canada.” We were chatting about budgets and I said, “What do you think about paying for the CBC, paying \$29? That’s what Canadians are paying now per capita.” He looked at me and said, “I could afford 29 bucks per month.” I said, “No, no, no, not per month; per year.” His jaw hit the floor, he was guffawed and he said, “That’s a case of beer for what the CBC offers.”

I talked to him about two official languages, eight Aboriginal languages across this wide country, in 54 communities. I do this often when I’m talking to people, and I tell them this is what it’s costing you, \$29 a month right now. Do you think you could afford an extra 5 or 10 bucks? They all say without question, “Yes, I wouldn’t have a problem with that. That’s crazy, \$29.”

People out there really have a limited notion of what the CBC does, where the CBC is, and what it provides across the country, to all the provinces and in the Northwest Territories.

On the question of sports, Senator Plett, I will quote Bob Elliott of Sport Matters Group, collective of over 60 national and multi-sport organizations, including the Canadian Olympic Committee, the Canadian Paralympic Committee, Own the

Canada. Cela représente des revenus énormes. Je vais quand même être en mesure de regarder l’équivalent, mais sur une autre chaîne. Mais je ne veux pas que mes impôts soient utilisés pour compenser le manque à gagner qu’a entraîné la perte de l’émission pour la CBC.

Mme Smyth : Je dois dire que les 5 milliards de dollars de cette proposition étaient un montant ahurissant de la part de Rogers. Vous avez raison, la CBC n’avait aucun espoir de conserver la diffusion du hockey. Ainsi va la vie, le progrès. L’argent n’occupe plus la même place qu’avant.

Pour en revenir au financement et à votre point sur le rôle de leader du Canada, la BBC, l’un des radiodiffuseurs les plus respectés au monde, l’Australian Broadcasting Corporation, la Deutsche Welle, en Allemagne, et NHK, au Japon, sont de formidables exemples de radiodiffuseurs publics de renom. Nous aimerions aussi que le Canada fasse partie de cette liste, qu’il crée des émissions innovatrices et riches sur le plan de la création que d’autres pays voudront se procurer, et qui pourront devenir des franchises. Cela pourrait arriver, mais pour que le Canada devienne un leader, comme vous le souhaitez, cela prend plus d’argent qu’auparavant.

J’aimerais que mon collègue vous raconte cette histoire qui ne prend qu’une minute au sujet de ce que nous coûte CBC/Radio-Canada. À l’heure actuelle, les Canadiens paient 29 \$ chacun pour ces services. Nous ne croyons pas que 43 \$ est un montant irréaliste, mais que 29 \$ l’est, pour des raisons opposées.

M. Laurin : J’ai eu la chance de faire un bout de chemin — c’est une histoire personnelle — avec un jeune homme de 21 ans, alors qu’il venait d’entendre parler des restrictions budgétaires à CBC et de la perte de l’émission *Hockey Night In Canada*. Nous parlions des budgets et j’ai dit : « Qu’est-ce que tu penses de l’idée de payer pour la CBC, de payer 29 \$? C’est ce qu’il en coûte par habitant. » Il m’a répondu : « Je peux me permettre 29 \$ par mois. » Alors je lui ai dit : « Non, non, ce n’est pas 29 \$ par mois, c’est 29 \$ par année. » Il a été soufflé, interloqué au plus haut point. Et il a ajouté : « Ce qu’offre la CBC correspond donc à l’équivalent d’une caisse de bière. »

Je lui ai parlé des deux langues officielles, des huit langues autochtones réparties dans 54 collectivités à travers le pays. Je parle souvent de ces choses-là aux gens que je côtoie, et je leur dis que tout cela leur coûte, à l’heure actuelle, 29 \$ par mois. Et je leur demande s’ils seraient prêts à mettre 5 ou 10 \$ de plus. Et tous me répondent sans hésiter : « Bien sûr. Je n’ai rien contre cela. Vingt-neuf dollars, c’est ridicule. »

Les gens en général ne savent pas grand-chose de ce que fait CBC/Radio-Canada, de l’étendue de ses diffusions et de tous les services qu’elle offre à l’échelle du pays, dans toutes les provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Pour ce qui est des sports, sénateur Plett, je vais paraphraser Bob Elliott, du Groupe le Sport est important, un collectif composé de plus de 60 organismes nationaux et attachés à différents sports, dont le Comité olympique canadien, le Comité

Podium, Canada Games Council, Commonwealth Games Canada, Swimming Canada, Canadian Interuniversity Sport and others. He said:

Should the CBC/Radio-Canada abandon amateur sport event coverage on television —

That is essentially what the CBC has said; that they will not cover any more amateur sports unless done in a partnership. They won't invest one more dollar in coverage of sports unless done in a partnership. He continues:

. . . it will have a huge fiscal impact on the Canadian sports community. It is proven that television coverage of amateur sports events has a ripple effect on the future participation and success of Canada's athletes. . . .

Ultimately we risk undermining Canada's success as a sporting nation, something that all of us (including the CBC) have worked very hard to achieve these past few years in particular.

Ms. Umurungi: If I may add, that was part of a letter that this Sport Matters Group sent to the president of CBC, Hubert Lacroix.

Mr. Laurin: To conclude, CBC used "Hockey Night In Canada" and it didn't make any money or made few dollars on it. It balanced its budget. You're right, they could not spend on professional sports, so they would broadcast "'Hockey Night In Canada" to make up the difference and use it in what they call in advertising a "halo effect." It permitted them to sell ads for other shows.

But these cuts and the constant downsizing of CBC's budget, now down to \$29 per Canadian, is forcing CBC/Radio-Canada to make some decisions and get out of certain types of programming that they used to do to the benefit, in our view, of the Canadian public as citizens. They're not doing that anymore. They can't afford it.

Senator Plett: One more question, chair, if I could.

I won't debate whether this individual could afford \$29 a year. I probably could afford \$29 a year. I'm hoping that I can afford to buy a case of beer. However, a case of beer I buy because I want to buy a case of beer. This is a tax. This is somebody telling me, "You pay another \$29 a year for something you don't necessarily want."

Listen, I've said here at this committee almost every time we've had a hearing that I watch "The National" and "Power and Politics." I watch CBC at certain times of the day. I watch "Dragons' Den" — but I do it because I want to do it. If I had to pay extra for it, I've got Netflix at \$7.80 a month or something

paralympique canadien, À nous le podium, le Conseil des jeux du Canada, les Jeux du Commonwealth Canada, Natation Canada, Sport interuniversitaire canadien et d'autres. M. Elliott a dit :

Si CBC/Radio-Canada cesse de diffuser les événements sportifs amateurs à la télévision...

En essence, c'est ce que CBC/Radio-Canada a dit. La société a dit qu'elle cesserait de couvrir les sports amateurs à moins que ce ne soit en partenariat. Elle ne dépensera plus un sou pour la couverture des sports sans ententes partenariales. Et il poursuit :

... l'incidence financière sur la communauté sportive du Canada sera importante. Il est prouvé que la couverture télévisée des événements sportifs amateurs a un effet d'entraînement sur la participation future et le succès des athlètes canadiens.

En fin de compte, nous risquons de compromettre le succès du Canada en tant que nation sportive, ce pour quoi nous avons tous, y compris la SRC, travaillé très fort, en particulier ces dernières années.

Mme Umurungi : Si je puis me permettre d'intervenir, c'est ce que faisait valoir le Groupe le sport est important dans une lettre adressée au président de la SRC, Hubert Lacroix.

M. Laurin : Pour conclure, CBC a diffusé l'émission *Hockey Night In Canada*, ce qui ne lui a rien rapporté, ou très peu. La société a équilibré son budget. Vous avez raison, elle ne pouvait pas dépenser d'argent pour le sport professionnel et s'est alors rabattue sur l'émission *Hockey Night In Canada* pour faire la différence et l'utiliser dans ce qu'on appelle dans la publicité comme « effet de halo ».

Mais ces coupures et la réduction constante du budget de Radio-Canada qui est désormais ramené à 29 \$ par Canadien, forcent la société à prendre la décision de renoncer à certains types de programmes qu'elle diffusait et qui, à notre avis, étaient à l'avantage du public. Elle ne le fait plus, car elle ne peut plus se le permettre.

Le sénateur Plett : Me permettez-vous de poser une autre question?

Je ne vais pas débattre de la question de savoir si cette personne pouvait se permettre de dépenser 29 \$ par an. En ce qui me concerne, je peux probablement le faire. J'espère en effet que je peux me permettre d'acheter une caisse de bière. Mais si j'achète une caisse de bière, c'est parce que j'en ai envie. En l'occurrence, nous parlons d'un impôt. C'est comme si quelqu'un me disait : « Vous allez payer 29 \$ par an pour quelque chose que vous ne voulez pas nécessairement ».

Écoutez, je le répète à presque toutes les audiences que nous avons : je regarde les émissions *The National* et *Power & Politics*. Je regarde la CBC à certains moments de la journée. Je regarde l'émission *Dragons' Den* — mais je le fais parce que cela m'intéresse. Si je devais payer un supplément, je m'abonnerais à

like this. You might say \$29 a year is a drop in the bucket, but you put enough drops in there and that bucket fills up. So, the \$29 a year or \$43 year is a tax.

Last question for this round: You've told me how you would like the board to be chosen. We can agree to disagree on whether or not that would work. But you also say that the government shouldn't interfere in the operations.

Again, when they are administering my money, they are saying to me, "Don Plett, you're going to pay another \$29 a year and we are going to put it into this big hole here, but we won't interfere in how it's operating." I will be paying taxes which will go to CBC along the line. Who should interfere in the operations of CBC, if the government shouldn't?

Ms. Smyth: If I could address that in two parts, I'm sure most of you here don't avail of daycare. I don't. I have no children. I have no child to put through the education system, but I'm happy to pay for public daycare and for a great public education system. I don't often use public transit, but I'm happy to pay for it because it makes Toronto a fabulous city to live in. Ottawa's system is good, too.

My point is sometimes you pay as a community for the public good. I don't necessarily see that as a tax. There are many things I don't personally avail of, but it makes Canada a kinder, more tolerant, united country with common interests. I am willing to support that and I believe many Canadians are also willing to support that.

To your second point about interfering, or even the word involvement, if you prefer, in the public broadcaster, the CBC is the largest journalistic organization in the country and it has to be seen to be independent. The perception of tighter government control in any government — be it the NDP, the Liberals or it happens to be the Conservatives now — even if the reality isn't that it's affecting news content, perception is reality. Let's face it. If there's a perception they're sitting at the table controlling the money, and that means less money for investigative reporting because we don't want whatever story on the front cover, that's a perception and maybe that's reality.

That hurts us, hurts journalism and I would propose it hurts any government. Why would they want anyone to think they might have undue influence on news coverage? I'm sure they don't want that. We don't want that. Let's have the rules clear so everybody knows that's not a possibility and it's never going to happen.

Netflix pour 7,80 \$ par mois, ou quelque chose comme cela. Vous allez me dire que 29 \$ par an, c'est une goutte dans l'océan, mais avec toutes ces gouttes mises ensemble, le seau se remplit. Que ce soit 29 \$ par an ou 43 \$ par an, il s'agit d'un impôt.

Dernière question pour ce tour, vous m'avez parlé de la façon dont vous aimeriez qu'on choisisse le conseil d'administration. Nous pourrions ne pas être d'accord sur la question de savoir si cela fonctionnera. Mais vous dites que le gouvernement ne devrait pas intervenir dans les affaires de la société.

Encore une fois, ces sociétés administrent mon argent et me disent : « Don Plett, vous allez payer un montant supplémentaire de 29 \$ par an, qui disparaîtra dans un grand trou noir, et on ne vérifiera pas la façon dont on s'en sert ». Je vais payer des impôts destinés à la SRC. Qui donc devrait se mêler des opérations de la SRC, si ce n'est pas le gouvernement?

Mme Smyth : Je vous dirais deux choses à ce sujet. Premièrement, la plupart d'entre vous n'utilisent certainement pas les services de garderie. En ce qui me concerne, je ne le fais pas puisque je n'ai pas d'enfant. Je n'ai pas d'enfant à éduquer, mais je suis heureuse de financer des services publics de garderie et un système d'enseignement public extraordinaire. De la même façon, je n'utilise pas souvent le transport en commun, mais je suis heureuse de le financer parce qu'il fait de Toronto un endroit idéal où vivre. Ottawa a également un bon système de transport en commun.

Ce que je veux dire, c'est que la collectivité contribue quelquefois financièrement au bien commun. Je ne vois pas nécessairement cela comme un impôt. Il y a bien des choses dont je ne me sers pas personnellement, mais qui font du Canada un pays généreux, tolérant et uni, où les gens ont des intérêts communs. Je suis tout à fait prête à appuyer cela, tout comme de nombreux Canadiens, à mon avis.

Deuxièmement, concernant l'intervention, ou même la participation, si vous préférez, dans les affaires du diffuseur public, la SRC est le plus grand organisme journalistique du pays et à ce titre, elle doit être perçue comme indépendante. La perception d'un contrôle gouvernemental plus étroit — que ce soit de la part du NPD, des libéraux ou, aujourd'hui, de la part des conservateurs — même si ce contrôle n'affecte pas le contenu des nouvelles, la perception est la réalité. N'ayons pas peur de le dire. Si on a l'impression que le gouvernement contrôle le budget et qu'il y aura moins d'argent pour le journalisme d'investigation parce qu'on ne veut pas que telle ou telle histoire fasse les manchettes, c'est une perception, mais c'est peut-être aussi la réalité.

Cela nous nuit, cela nuit au journalisme et même, dirais-je, au gouvernement, qui ne voudrait pas qu'on pense qu'il a une influence indue sur la presse. Je suis sûr qu'il ne souhaite pas cela. Nous ne le voulons pas. Que les règles soient claires, pour que tout le monde sache que ce n'est pas possible et que cela n'arrivera jamais.

Senator Plett: Every government that I've ever seen, ours now, my colleagues' before me, thought that they were being hard done by with CBC reporting. I don't think you're going to get any sympathy there that we somehow are controlling CBC's reporting, because we would suggest that the other parties are controlling it and when they were in government, they were probably suggesting we were.

Ms. Smyth: That's exactly the point, because it always is that when you're in power, you get criticized and when the other person —

Senator Plett: They believe they're the official opposition.

Ms. Smyth: It shows how the press is fair. It's whoever is in power.

Ms. Umurungi: Can I say quickly that I think it's important to recognize that CBC does report to Parliament, reports to all kinds of bodies to make sure that we know how the money is spent, et cetera. It was an added requirement in Bill C-60 about a person appointed by the government sitting at the bargaining table where we discuss what constitutes news, where we discuss spending priorities, and where we discuss who is assigned to what. That's what we're objecting to. That's what we're objecting to.

We have never objected to CBC reporting financially as to how it's using the money and we believe there are a lot of mechanisms out there that they use for that. That's not what we're talking about. We are talking about someone sitting at the table when we discuss what we consider news and how we cover news.

The Chair: With a fine document, you could get very good questions coming out of the senators. I appreciate the fact that the document was clear. It created a positive atmosphere for questions, and we will have some other questions.

Senator Eggleton: As far as I'm concerned, we're talking about a public broadcaster, not a government broadcaster. This is not a dictatorship; this is not Vladimir Putin's Russia. This is Canada. Unfortunately, our public broadcaster is very underfunded. When you get the public broadcasters in other countries having an average of \$87 a year —

Senator Plett: You made the biggest cut to CBC ever.

Senator Eggleton: Well, I think that's very unfortunate. We have got to make sure that enough money goes into the public broadcaster for them to be able to provide the service that needs to be provided, what Canadians are saying they want.

Trying to get money out of the current government to backtrack on these cuts, forget it. It is not going to happen.

Senator Plett: That's right.

Senator Eggleton: Another year from now, we will get a change of government.

Le sénateur Plett : Tous les gouvernements que j'ai jamais vus, le nôtre aujourd'hui, celui de mes collègues avant nous, avaient le sentiment d'être maltraités par la SRC. Je ne pense pas que nous susciterons la moindre sympathie pour contrôler les nouvelles à la SRC, parce que, ce faisant, nous laisserions entendre que les autres partis contrôlent la société et que, s'ils gouvernaient, ils diraient probablement que nous le faisons.

Mme Smyth : Justement, parce que c'est toujours le cas lorsqu'on est au pouvoir, ont fait l'objet de critiques et lorsque l'autre parti...

Le sénateur Plett : Ils pensent qu'ils représentent l'opposition officielle.

Mme Smyth : C'est bien la preuve que la presse est juste. Elle vise quiconque est au pouvoir.

Mme Umurungi : Brièvement, il est important de reconnaître que la SRC rend compte au Parlement et à toutes sortes d'organismes pour que nous sachions comment l'argent est dépensé, et cetera. Le projet de loi C-60 comportait un critère supplémentaire à propos d'une personne nommée par le gouvernement à la table de négociation pour discuter de ce qui constitue une nouvelle, les priorités de dépenses, et les affectations. C'est ce à quoi nous nous opposons, et ce à quoi nous nous opposons toujours.

Nous ne nous sommes jamais opposés à ce que la SRC rende des comptes sur la façon dont elle utilise le budget et nous croyons qu'il y a de nombreux mécanismes dont elle se sert à cette fin. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous parlons d'un agent qui serait présent lorsque nous discutons de ce que nous considérons comme des nouvelles et de la façon de les rapporter.

Le président : Au moyen du document approprié, vous pourriez avoir d'excellentes questions de la part des sénateurs. Je reconnais que le document est clair. Il a suscité des questions et il en suscitera encore.

Le sénateur Eggleton : En ce qui me concerne, nous discutons d'un diffuseur public et non pas d'un diffuseur gouvernemental. Nous ne sommes pas dans une dictature; nous ne sommes pas la Russie de Vladimir Poutine. Nous sommes au Canada. Malheureusement, notre diffuseur public est largement sous financé. Dans d'autres pays, il est financé en moyenne à hauteur de 87 \$ par an...

Le sénateur Plett : C'est vous qui avez effectué les plus larges compressions jamais vues à la SRC.

Le sénateur Eggleton : Eh bien je pense que c'est très regrettable. Nous devons nous assurer que le diffuseur public ait suffisamment d'argent pour pouvoir offrir le service nécessaire, c'est-à-dire le service que veulent les Canadiens.

Essayer d'obtenir de ce gouvernement qu'il revienne sur ces coupures, cela ne sert à rien. Il ne le fera jamais.

Le sénateur Plett : C'est exact.

Le sénateur Eggleton : Dans un an, il y aura un nouveau gouvernement.

Anyway, the BBC operates on a different system. They have this viewer-pay kind of thing. It has been long in effect there, and it may not be appropriate here, but it is one example of an alternate funding system — in other words money that isn't coming directly out of the annual budget, because coming out of the annual budget is subject to the vagaries, up and down, of the financing of government every year.

Another one was suggested by I think it was Barry Kiefl who suggested there could be a 7 per cent tax on the communications industry companies, the private sector companies, and that would produce an awful lot of money for both the CBC and, oh, for the creation of Canadian content programming for both the CBC and private networks.

Would either of those appeal to you? Do you think either of those are doable, or is there some other scheme that maybe gets us off of the fiscal framework of the government, whether it is Liberal or Conservative, whoever it is, which would give you more dependable annual funding?

Ms. Smyth: It is a great idea and a great topic for a commission of learned minds, if the Senate ever would want to strike one. We certainly think that's a good idea.

The British system — and it's not perfect; they have some troubles but it is extremely admirable — is a tax on a television, or probably now on any kind of broadcast-viewing platform, so that per cent you pay when you buy something automatically goes into whatever the fund is to fund BBC. It is a model that has been in place for a long time.

Could we do something like that here? I don't see why not. The ramifications would have to be studied. Would consumers accept it? When the BBC started it was years ago, and people just have lived with it and accepted it as part of their regular routine because it has been there for decades.

In Canada you would have to start fresh. That presents a different set of problems because times are tight now and it would be — you would have to look carefully at how you implement any kind of thing. However, we are not opposed to that investigation, were a committee in place to study how it might work.

The BDUs, for example, fund creation of Canadian content, and with the Canada Media Fund — some of you are probably familiar with it — they pay a per cent of revenues into that. We think that's a great model. Yes, there could be more of that. That ensures that Canadian content is funded and created. Without it, we would be the much poorer for what we would be watching, a lot of American television and not Canadian, so we're fans of that.

De toute façon, la BBC fonctionne selon un système différent. Elle a depuis longtemps un type d'émissions payantes et ce système pourrait ne pas convenir ici. Mais c'est un exemple de financement alternatif, autrement dit d'un financement qui ne provient pas du budget annuel qui est soumis aux aléas des décisions que prend chaque année le gouvernement.

Une autre possibilité a été avancée par Barry Kiefl, je crois, qui proposait l'imposition d'une taxe de 7 p. 100 à toutes les entreprises du secteur des communications, des entreprises du secteur privé, qui rapporterait énormément d'argent à la fois pour la SRC, de même que pour la création de programmes à contenu canadien à la SRC et dans les réseaux privés.

Est-ce que vous trouvez l'une de ces deux possibilités intéressantes? Pensez-vous qu'elles soient faisables? Y aurait-il un autre modèle qui nous permettrait de sortir du cadre budgétaire du gouvernement, quel qu'il soit, libéral ou conservateur, et qui nous permettrait d'avoir un financement annuel fiable?

Mme Smyth : C'est une excellente idée et un grand sujet que l'on pourrait soumettre à une commission de savants, si le Sénat voulait en mettre une sur pied. Nous pensons certainement que c'est une bonne idée.

Le système britannique — qui n'est pas parfait, mais qui n'en reste pas moins tout à fait admirable malgré ses défauts — comporte une taxe sur les téléviseurs ou, probablement aujourd'hui, sur tout type de plateforme de diffusion. Ainsi, un pourcentage de ce que vous achetez est automatiquement versé au budget de la BBC. Ce modèle a été mis en place depuis longtemps.

Pourrions-nous adopter semblable mesure? Pourquoi pas. Il faudrait en étudier les ramifications. Est-ce que les consommateurs l'accepteraient? Lorsque la BBC a commencé il y a de nombreuses années, les gens s'en sont accommodés parce que cela faisait partie d'une coutume qui existait depuis des décennies.

Au Canada, on partirait de zéro, ce qui présenterait une série différente de problèmes parce que les temps sont durs et il serait... Il faudrait examiner attentivement la façon de mettre en œuvre une telle initiative. Toutefois, nous ne nous opposerions pas à une telle étude, si un comité s'en chargeait.

Les entreprises de diffusion de radiodiffusion financent par exemple la création d'un contenu canadien et, de concert avec le Fonds des médias du Canada — que certains d'entre vous connaissent probablement — versent un pourcentage de leurs redevances à cette fin. Nous pensons que c'est un modèle excellent. Oui, il pourrait y avoir d'autres modèles du genre qui garantiraient la création et le financement d'un contenu canadien. Faute d'un tel modèle, nous aurons moins d'émissions canadiennes et davantage d'émissions américaines. Nous sommes donc en faveur d'un tel modèle.

I will ask Marc to speak to the spectrum auction. Again, it is not reliable, but it is a pot of money that would be available to be helpful.

Mr. Laurin: Last year, and this year they'll be doing it again, the government put up for sale the 700-megahertz band and reaped \$5.3 billion. These are "public airwaves" and so we're wondering if some of those funds shouldn't be used to fund the public broadcasters.

There are other bands that are going up for sale, and I think the last time in the States they put a band up for sale they brought in \$10 billion. These are bought up by companies and corporations, telecommunication companies, who use these to make money, but they are "public airwaves." Why not re-funnel some of that money?

You are right. A model that has a flow-through process would be a logical model for the public broadcaster. In other words, money is collected in some fashion and then it goes right through to the public broadcaster would be a model that would be fair. It would be stable, and it would grow exponentially as the population grows.

The current model is subject to the vagaries of the economy and the decisions that governments have to make, successive governments have to make. In the meantime, I can tell you the folks we represent at CBC are looking around. People don't take their lunch anymore; they don't take breaks anymore because there's so much workload and trying to keep up what we have been trying to do. I got to tell you, the folks I represent — and I used to, too; and I myself worked for 35 years in radio — we look at working for the public broadcaster practically as a vocation. We believe in it. We believe in the public interest. We believe in public broadcasting. We try to deliver every day the best programming and the best news to the Canadian public, the citizens of this country.

Any formula, any model — we would love to participate and give you our thoughts. If there was ever a committee set up, we would love to be there.

Ms. Umurungi: We always have spoken for stable multi-year adequate funding for Canada's public broadcaster.

Senator Eggleton: It is a revenue source that needs further examination anyway.

On advertising, CBC's lost a big chunk of its advertising because of the "Hockey Night In Canada" passing over to Rogers, but I have heard one witness say that they really don't make that much money from advertising revenue; it even just barely covers the costs of trying to get advertising revenue.

Je vais demander à Marc de vous parler de la vente aux enchères du spectre. Je le redis, cette mesure n'est pas fiable, mais elle pourrait offrir un montant d'argent utile.

M. Laurin : L'an dernier, le gouvernement a vendu aux enchères — et il le refera cette année — une bande de fréquences de 700 MHz, ce qui lui a permis de récolter 5,3 milliards de dollars. Comme il s'agit d'« ondes publiques », nous nous demandons si certains de ces fonds ne devraient pas être utilisés pour financer les radiodiffuseurs publics.

D'autres bandes seront mises en vente. La dernière fois qu'il y a eu une telle vente aux États-Unis, cela a rapporté 10 milliards de dollars. Ces achats sont faits par des entreprises, des entreprises de télécommunications, qui s'en servent pour faire de l'argent, mais il s'agit d'« ondes publiques ». Pourquoi donc ne pas recanaliser une partie de cet argent?

Vous avez raison, un modèle à financement renouvelé serait logique pour un diffuseur public. En d'autres termes, l'argent est recueilli d'une certaine façon et remis au diffuseur public. Ce modèle serait juste. Il serait stable et s'agrandirait en fonction de l'augmentation de la population.

Le modèle actuel est soumis aux aléas de l'économie et aux décisions que prennent les gouvernements qui se succèdent. En attendant, je peux vous dire que les gens que nous représentons à la SRC regardent autour d'eux. Ils ne s'arrêtent plus pour déjeuner, ils ne font plus de pause à cause de tout ce qu'ils ont à faire. Je dois vous le dire, pour les gens que je représente, leur travail au sein du diffuseur public est pratiquement une vocation. Ils y croient, ils croient dans l'intérêt public, ils croient dans la radiodiffusion publique. Et je peux vous le dire, car j'ai moi-même travaillé pendant 35 ans à la radio. Nous essayons d'offrir chaque jour les meilleures émissions et les meilleures nouvelles pour le public canadien, les citoyens de ce pays.

Nous aimerions examiner avec vous n'importe quelle formule, n'importe quel modèle et vous dire ce que nous en pensons. Si un comité était mis sur pied à cette fin, nous aimerions beaucoup y prendre part.

Mme Umurungi : Nous avons toujours plaidé en faveur d'un financement pluriannuel stable et adéquat pour le diffuseur public canadien.

Le sénateur Eggleton : De toute façon, il s'agit d'une source de revenus qu'il faut examiner de plus près.

En cédant l'émission *Hockey Night In Canada* à Rogers, la CBC a perdu une bonne part de sa publicité. Pourtant, un témoin a affirmé que cela ne rapportait pas beaucoup d'argent à la société et que cela couvrirait à peine les frais liés à cette recherche de revenus.

Would it be better to get them totally out of the advertising business if it doesn't mean much to the bottom line? There is also the principle of the public broadcaster not competing against the private sector, letting the private sector do that kind of stuff since the public broadcaster gets public funding.

Ms. Smyth: When I look back, when CBC was envisioned, advertising wasn't part of the equation. Through the years it has had more — I can't speak for the CBC, but I would think it felt forced to rely on advertising to some degree.

Our position is it would be better for all of us, for many reasons, even programming reasons and the kind of independence in choosing the kind of program that you air, if we didn't have to rely on advertising and we could rely on adequate government funding.

That gives us the freedom to do shows that are not necessarily popular everywhere, to do programming in French outside of Quebec. You will never make any money putting French shows on the air in Saskatchewan and B.C., but the CBC is mandated to do that and we do that, but you're not going to make any money doing that.

You won't make any money having stations in the North in isolated communities and rural areas, but CBC is mandated to do that, so we do that. But nobody with a commercial intent would ever do that because you're not going to make money. Unless that changes, we're always going to be in a position where we have to be funded with a big pot of money from the government. I don't think advertising would ever solve all of CBC's problems. Marc, do you want to add anything?

Mr. Laurin: What I would add is Robert Rabinovitch in 2005 at a McGill conference, when he was asked a question by somebody in the audience about funding, stated that at that point in time the CBC had not had — to his knowledge one red cent increase in its government appropriations for programming, that is directed at programming. The CBC's budget is divided — in 25 years. It is now 34 years later, and the CBC's budget appropriations again for programming have not increased.

It has had increases for capital expenditures for different things. The CBC is now selling off a lot of real estate trying to make ends meet; it's going into the rental business. What I mean by "rental business" is renting a lot of its properties, selling them off and renting them back. That takes away the overhead of trying to do building maintenance.

Many decisions are being made at CBC to try to keep it afloat, but at this point in time, from our perspective, I can tell you it's a leaky ship and it's steadily going down. CBC is just a shadow of what it used to be, which was a great international public broadcaster. It's now just a hanging-on public broadcaster.

Ne vaudrait-il pas mieux que la société renonce carrément à la publicité, si cette dernière ne change pas grand-chose à ses résultats financiers? Il y a aussi le principe à respecter selon lequel un diffuseur public, qui est financé par l'État, ne doit pas concurrencer le secteur privé et doit laisser ce dernier faire ce genre de choses.

Mme Smyth : Lorsque l'on envisageait la création de la SRC, la publicité ne faisait pas partie de l'équation. Au fil des ans, il y a eu davantage de publicité et je suppose que la SRC a été obligée d'y recourir dans une certaine mesure.

Nous sommes d'avis qu'il vaudrait mieux pour nous, pour de nombreuses raisons, et même pour des raisons de programmation — afin d'avoir toute latitude pour le choix des émissions à diffuser —, de ne pas avoir à compter sur la publicité, mais sur un financement adéquat de la part du gouvernement.

Nous aurions ainsi la liberté de présenter des spectacles qui ne sont pas nécessairement populaires partout, et d'offrir des programmes en français ailleurs qu'au Québec. Nous ne ferons jamais d'argent en diffusant des programmes en français en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, mais la SRC a comme mandat de le faire et c'est ce qu'elle fait, même si cela ne lui rapporte rien.

Cela ne rapporte rien d'avoir des stations dans les collectivités isolées du Nord et dans les régions rurales, mais cela fait partie du mandat de la SRC, et donc elle le fait. Mais aucune société commerciale ne s'aventurerait dans une telle aventure, qui n'offre aucune rentabilité. À moins que les choses ne changent, nous resterons tributaires d'un financement provenant majoritairement du gouvernement. Je ne pense pas que la publicité n'arrive jamais à régler les problèmes de la SRC. Voulez-vous ajouter quelque chose, Marc?

M. Laurin : Lors d'une conférence tenue à McGill en 2005, quelqu'un avait posé à Robert Rabinovitch une question sur le financement de la SRC. Celui-ci avait répondu qu'à sa connaissance la SRC n'avait pas eu un centime d'augmentation de son budget de programmation depuis 25 ans. Trente-quatre ans après aujourd'hui, le budget de la SRC destiné à la programmation n'a toujours pas été augmenté.

Son budget d'immobilisations a été augmenté à des fins diverses. La SRC vend aujourd'hui de nombreux biens fonciers pour pouvoir joindre les deux bouts; elle travaille maintenant dans le secteur de la location. Je veux dire par là qu'elle loue désormais de nombreuses propriétés qu'elle a vendues, ce qui lui permet d'économiser dans les frais d'entretien.

La SRC prend de nombreuses décisions pour essayer de se maintenir à flot, mais je peux vous dire qu'aujourd'hui, le bateau fuit de toutes parts et s'enfonce. La SRC est désormais l'ombre de ce qu'elle était, à savoir un grand diffuseur public international. Aujourd'hui, elle ne fait plus que s'accrocher à ce passé.

We have repeats on radio now. For my first 20 years, we never had repeats on radio. Now, we have repeats on radio and television. The CBC is relying on repeats.

Not that I mind repeats. If I can't catch a show on a Saturday morning at 11 o'clock and I can catch it at 10 o'clock on a Tuesday night or at 2 o'clock on a Thursday afternoon, that's okay. But there are more and more repeats happening. Where is the original programming, which is what CBC is mandated to produce?

[Translation]

Senator Verner: Like my colleague, I am not sure where to start. According to recent surveys, the client satisfaction rate — and I do understand that you do not represent Quebec or New Brunswick journalists — is not very high. Since the beginning of the study, we have noted that this applies to both the CBC and Radio-Canada. Canadians are not very satisfied with CBC or Radio-Canada programming.

Given the increased number of television stations available and the proliferation of platforms on which we can watch our favorite programs, how could we convince Canadians and Quebecers, in a time of increasing taxes, to consider such a request? We would have to have some nerve to ask them for something like this, since no new model has been proposed. As an example, yesterday, we heard from Marie-Linda Lord, a former journalist who spent 10 years at Radio-Canada. She is now a teacher and president of TV5 Québec Canada. That lady has a great deal of expertise. She was telling me that, as an Acadian, even when Radio-Canada would broadcast programs in New Brunswick, she did not feel Canadian. She said that the content typically focusses on Montreal. She would like the content to target her as a Canadian more. For instance, she would like to hear news from francophone communities in British Columbia, Alberta or Manitoba. In short, she questioned the methods more so than the budget. If I remember correctly, she said that this was not a funding issue. The situation rather required a comprehensive transformation based on the technological changes that have occurred over the past few years. I think this applies to both Radio-Canada and the CBC. Can you comment on that?

[English]

Ms. Smyth: It's true. You can't make everybody happy — isn't it true — no matter what.

CBC and Radio-Canada do have multiple bureaus in every eastern province. Of all the networks, it serves the regions the best, by far. There's no comparison. While it is true that some of

Aujourd'hui, on rediffuse les mêmes émissions à la radio. Pendant les 20 premières années que j'y ai travaillé, il n'y avait jamais de reprise à la radio. Aujourd'hui, on rediffuse les mêmes émissions à la radio et à la télévision. La SRC compte désormais sur les reprises.

Je n'ai rien contre les reprises. Si je rate une émission le samedi matin à 11 heures et que je peux la visionner le mardi soir à 22 heures ou le jeudi après-midi à 14 heures, alors c'est correct. Le hic, c'est qu'il y a de plus en plus de reprises. Où est la programmation originale que CBC/Radio-Canada a pour mandat de produire?

[Français]

La sénatrice Verner : Comme mon collègue, je ne sais pas par quel bout prendre cela. Selon de récents sondages, le taux de satisfaction de la clientèle — et je comprends bien que vous ne représentez pas les journalistes du Québec ni ceux du Nouveau-Brunswick — n'est pas très élevé. Depuis le début de l'étude, on a constaté que cela concerne autant la CBC que Radio-Canada. Le taux de satisfaction des Canadiens n'est pas très élevé à l'égard de la programmation de la CBC et de Radio-Canada.

Compte tenu de la multiplication des chaînes de télévision qui sont disponibles et de la multiplication des plateformes sur lesquelles nous pouvons écouter nos émissions d'intérêt préférées, comment pourrait-on convaincre les Canadiens et les Québécois, à une époque où les taxes augmentent, pour leur présenter une demande comme celle-là? Il faudrait être culotté pour leur présenter une demande comme celle-là, étant donné qu'aucun nouveau modèle n'est proposé. À titre d'exemple, hier, on a reçu madame Marie-Linda Lord, une ancienne journaliste qui a travaillé à Radio-Canada pendant 10 ans, qui enseigne et qui est à la tête de TV5 Canada-France. Cette dame a beaucoup d'expertise. Elle me disait que, en tant qu'Acadienne, même si Radio-Canada diffusait des émissions au Nouveau-Brunswick, elle ne se sentait pas Canadienne. Selon elle, le contenu est typiquement montréalais. Elle aimerait avoir un contenu qui s'adresse davantage à elle en tant que Canadienne, par exemple, obtenir des nouvelles de la communauté francophone de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou du Manitoba. Bref, elle remettait en question davantage les façons de faire que le budget. Si ma mémoire est exacte, elle a affirmé qu'il ne s'agit pas d'une question de financement, mais qu'il faut plutôt effectuer une transformation profonde en fonction des changements technologiques survenus au cours des dernières années. À mon avis, cela s'applique autant à Radio-Canada qu'à la CBC. J'aimerais que vous me fassiez part de vos commentaires à ce sujet.

[Traduction]

Mme Smyth : C'est vrai. De toute manière, on ne peut pas faire plaisir à tout le monde, n'est-ce pas?

CBC et Radio-Canada ont de multiples bureaux dans chaque province de l'Est. De tous les réseaux, c'est le diffuseur public qui dessert le mieux les régions, et de loin. Il n'y a pas de

the programming, maybe even the bulk, would come from Montreal because the majority of staff would be in Montreal and Quebec City, with large staff and a lot of expertise, they're filling time 24/7. A lot of programming, no matter how you revamp it, would come from there.

However, there is still a lot of local programming and in French because there are several francophone newsrooms in Moncton and Fredericton, so I'm not sure about her point that nothing comes from that location. I doubt that, but it is possible that what she prefers doesn't come from a location.

CBC does have francophone units in almost every single province. No one else would do that. So overall, the service might not be perfect, but it is certainly better than it had been in the past.

With RDI, francophone programming from across the country is available, although I think with the recent cuts, they're starting to diminish some of their service. Maybe you could address that, Mr. Laurin.

[*Translation*]

Mr. Laurin: Just to clarify, we represent all Radio-Canada and CBC employees outside the province of Quebec. You mentioned the Quebec and Moncton stations, which are members of other unions. I will try to answer your question.

I am not sure I understand why this individual you mentioned was dissatisfied, but if I understand what you said, the same tune is heard in other regions or communities across the country. That especially applies to Radio-Canada, which covers Montreal, but not our home regions — Fort Qu'Appelle, St. Paul, or in Leduc or Bonneyville in Alberta. Money is needed to serve those communities. Funding is required. When you have an out-of-breath public broadcaster that is pinching pennies to try to maintain its services, the only option is to make cuts to those services.

At some point in the past, programs were hosted by teams of five or six people. Now, we have two people and sometimes a single individual hosting programs. An attempt is being made to keep programming on the air, but there are fewer people, leading to reduced coverage. And that means people in the regions have less representation. The math is not complicated. Those elements are inter-related.

In 2007-08, the Standing Committee on Canadian Heritage published its report. When CBC, which received our support at that time, made presentations in committee, there was talk of a social contract with Canadians. This is in response to your question on how to collect information, and how to change and rebuild. A contract with Canadians was suggested. People would

comparaison. Il est vrai qu'une partie, voire la majorité, de la programmation provient de Montréal, parce que la plupart des employés se trouvent à Montréal et à Québec — c'est là que se concentrent le personnel et l'expertise —, mais ils remplissent les créneaux tous les jours, 24 heures sur 24. On aura beau remanier la structure, une grande partie des émissions viendrait quand même de là.

Cela dit, il y a encore beaucoup de programmation locale et en français, parce qu'on compte plusieurs salles de nouvelles francophones à Moncton et à Fredericton. Je ne suis donc pas convaincue lorsque l'intervenante affirme qu'on ne produit rien dans cette région. J'ai des doutes là-dessus, mais il se peut que les émissions qu'elle préfère ne soient pas produites là-bas.

CBC/Radio-Canada a des unités francophones dans presque chaque province. Personne d'autre ne ferait cela. Alors, dans l'ensemble, le service n'est peut-être pas parfait, mais c'est certainement mieux qu'avant.

Grâce à RDI, la programmation francophone est disponible partout au pays, mais je pense que dans la foulée des récentes compressions, le réseau commence à diminuer certains de ses services. Vous pourriez peut-être en parler, monsieur Laurin.

[*Français*]

M. Laurin : Premièrement, pour plus de clarté, nous représentons tous les employés de Radio-Canada et de la CBC à l'extérieur de la province de Québec. Vous avez mentionné Québec et la station de Moncton, qui font partie d'autres syndicats. Je vais tenter de répondre à votre question.

Je ne suis pas tout à fait sûr de comprendre pourquoi l'intervenante n'était pas satisfaite, mais si je comprends bien ce que vous avez dit, on entend ce même refrain dans d'autres régions ou d'autres communautés partout au pays, surtout en ce qui concerne Radio-Canada, où on entend parler de Montréal, mais pas de chez nous, en région, à Fort Qu'Appelle ou à St. Paul — Leduc et à Bonnyville, en Alberta. Pour desservir ces communautés, il faut de l'argent. Cela nécessite un financement. Quand on se retrouve avec un diffuseur public à bout de souffle et qui frotte ses sous ensemble pour essayer de maintenir ses services, il n'a d'autre choix que de les réduire.

À un moment donné, il y avait des équipes de cinq ou six personnes qui faisaient une émission. Maintenant, on est rendu à deux personnes et, parfois, à une seule personne pour faire l'émission. On essaie de maintenir la programmation en ondes, mais il y a moins de gens, donc moins de couverture. S'il y a moins de couverture, les gens en région sont moins représentés. Le calcul n'est pas difficile à faire. Il y a des liens à établir entre ces éléments.

En 2007-2008 — on parle du rapport du Comité permanent du patrimoine canadien —, lors des représentations de Radio-Canada — que, d'ailleurs, nous avions appuyé à ce moment-là — qui avait présenté un mémoire, on parlait d'un contrat social avec le public canadien. C'est pour répondre à votre question, à savoir de quelle façon peut-on aller chercher l'information, refaire

come and meet with CBC. Afterwards, a contract would be drafted setting out what CBC would provide and what the situation would be over the next 10 years. The government would consequently allocate an envelope to the public broadcaster, so that it could fulfill its mandate. That suggestion was made at the hearings. Some people suggested other models, but I want to remind you that the public broadcasters have been discussed for years. How can they serve people in their regions better and serve others less? The envelope is small, and there is only so much money to be distributed across the country.

Senator Verner: I just want to explain something. I did not want to discuss official language minority communities across the country. However, Ms. Lord gave that example, and she went as far as saying that Canadians elsewhere in the country could probably say that the content is more Toronto-centric, for example.

Mr. Laurin: You hear these types of statements from time to time.

Senator Verner: I am trying to understand. You are saying that your teams used to be made up of five or six people, and that they have now been reduced to two. Is that not how things work in the private sector? What is your response to that? At press conferences, journalists often say that they make do with limited means and that they are working alone. And then you see Radio-Canada and CBC show up with their big trucks and large teams. I see some of my colleagues nodding their heads.

Mr. Laurin: That may be true.

Senator Verner: That is hard to hear for taxpayers in a time when money is tight and hard to earn, and God knows it is difficult for average Canadians to set some money aside.

Telling us that no new model is being proposed, but assuring us that more services will be provided if more money is allocated is not enough. I think you will have to be more creative as we approach 2015 by providing different platforms that are accessible to everyone. I would have liked to hear other proposals, aside from requests for money.

Mr. Laurin: I do not wish to either defend or speak against the CBC. However, CBC/Radio-Canada has made certain decisions over the past few years. The corporation is now opening digital stations without transmitters or television broadcasts. This is all web-based. Hamilton has one such station. We are waiting to take stock of those stations' impact. CBC/Radio-Canada is trying to serve the people living in those regions.

Costs related to transmitters and studios are being eliminated. However, coverage still has to be provided, and our reporters have to go where the people are, so that they can see themselves and hear their stories. To do that, technical infrastructure is

et rebâtir. Il y avait eu la suggestion d'un contrat social avec le public canadien; des gens se rassembleraient et Radio-Canada les rencontrerait. Ensuite, un contrat serait élaboré, à savoir ce que Radio-Canada fournirait et comment ce serait fait pendant les 10 prochaines années. Par la suite, le gouvernement accorderait une enveloppe au diffuseur public afin qu'il puisse remplir son mandat. C'est une suggestion qui avait été faite à ce moment-là. Certaines personnes ont suggéré d'autres modèles, mais je veux rappeler que ces discussions sur le diffuseur public perdurent depuis des années. Comment peut-il mieux servir les gens dans leur région et servir moins les autres; à un moment donné, la caisse est petite et il y a seulement tant d'argent à disperser à travers le pays.

La sénatrice Verner : Je voulais apporter une nuance. Je ne voulais pas traiter des communautés en situation minoritaire à travers le pays. Cependant, Mme Lord donnait cet exemple, et elle est allée jusqu'à dire que les Canadiens ailleurs au pays pourraient probablement dire que le contenu est plus torontois, par exemple.

M. Laurin : On entend ces propos de temps en temps.

La sénatrice Verner : J'essaie de comprendre. Vous dites que vos équipes comprenaient auparavant cinq ou six personnes et que maintenant elles sont réduites à deux. Au privé, n'est-ce pas de cette façon que cela fonctionne? Qu'est-ce que vous répondez à cela? On entend souvent, lors de points de presse, des journalistes dire qu'ils s'organisent avec les moyens du bord et qu'ils sont seuls, et cetera. Puis, on voit Radio-Canada et la CBC arriver avec leurs gros camions et leurs nombreuses équipes. Je vois des collègues hocher de la tête.

M. Laurin : C'est peut-être vrai.

La sénatrice Verner : Cela fait que, à ce moment-là, c'est difficile à entendre pour le contribuable, lorsque l'argent est rare et durement gagné, et Dieu sait que c'est difficile pour le Canadien moyen de mettre un peu d'argent de côté.

De dire qu'on ne propose pas de nouveau modèle, mais qu'on nous assure qu'on va offrir davantage de services si on débourse plus d'argent ne suffit pas. Je crois qu'il faudra faire preuve d'un peu plus de créativité à l'aube de 2015, avec des plateformes qui sont différentes et accessibles à tous. J'aurais aimé entendre d'autres propositions que simplement des questions d'argent.

M. Laurin : Je ne veux ni défendre ni parler contre la SRC. Toutefois, CBC/Radio-Canada a pris certaines décisions, au cours des dernières années. On ouvre maintenant des stations numériques sans émetteur ni télévision. On le fait sur le Web. Hamilton est l'une de ces stations. On attend de mesurer l'impact de ces stations. CBC/Radio-Canada essaie de desservir les gens de ces régions.

On élimine les coûts liés aux émetteurs et aux studios. Cependant, il faut encore faire la couverture et être dans le milieu où se trouvent les gens afin que ceux-ci puissent se voir et entendre leurs histoires. Pour ce faire, il faut l'infrastructure

needed, but so is on-site staff. That is the challenge the public broadcaster is facing. A distinction must be made between those two things.

At the same time, the biggest portion of the public broadcaster's budget is spent on production staff. Any cuts to the budget are hard on the staff. The infrastructure is still there, but fewer and fewer people are available to provide coverage, and to produce programs and original programming. That is the problem, and that is what we are trying to make people understand.

We feel that the public broadcaster is becoming smaller and smaller. We are trying to plead our case for the public broadcaster and make the people who are tuning in understand how important a public broadcaster is for a democratic country. We owe everything to the citizens of this country.

Ms. Umurungi: This is a common good. It is not seen as a personal tax. We all decided to set up a service we feel is important to us. For instance, people are telling you they want to see themselves in their region. That is what we are actually trying to do. As my colleague said, investments and resources are needed to accomplish that goal. This is a common good we have established for ourselves.

Of course, we can talk about the level. In our analysis, we looked at the money other countries around the world invest in their public broadcasters. We considered what was proposed by the heritage committee in 2008. There was talk of \$40 per person. Mr. Manera appeared before you and suggested a contribution of \$50 per person, so that the public broadcaster could do what it had to do. So we told ourselves that we would propose an increase to make it possible to provide that service — which is important for all of us as citizens, across the country — in both official languages and in eight aboriginal languages. You have already heard about that, but it is really important to see things from this perspective.

What is being provided is not a simple service. You can go on Netflix to watch something, but you may not be able to find the Canadian programming that is talked about from coast to coast. Public interest will primarily guide those decisions. This is what differentiates us from the private sector.

The private sector is certainly doing a good job in a number of areas. However, we do not have the same objectives. The public broadcaster works in the public interest, across the country. It tries, as much as possible, to represent all of us and provide the Canadian point of view. That mandate is very important in our eyes. We are saying that it is also important to provide the broadcaster with the funding it needs to fulfill that mandate.

The Chair: Four senators have questions. Please show some restraint, so that we can keep the questions and answers shorter.

technique, mais aussi du personnel sur place. C'est l'enjeu dans lequel se trouve le diffuseur public. Il faut faire la différence entre les deux.

En même temps, la plus grande partie du budget du diffuseur public est dépensée pour le personnel de production. Au fur et à mesure que le budget diminue, c'est le personnel qui en souffre. L'infrastructure demeure, mais de moins en moins de gens font la couverture, la production d'émissions et la programmation originale. C'est ce qui est malheureux, et c'est ce que nous essayons de faire comprendre.

À notre avis, le diffuseur public va en diminuant, encore et encore. On essaie de plaider notre cause pour le diffuseur public et faire comprendre à ceux qui nous écoutent à quel point le diffuseur public est important pour un pays démocratique. On doit tout aux Canadiens et aux citoyens de ce pays.

Mme Umurungi : C'est un bien commun. Ce n'est pas perché comme une taxe personnelle. Nous tous avons décidé de nous doter d'un service que nous pensons important pour nous. Par exemple, les gens vous disent qu'ils veulent se voir dans leur région. C'est ce qu'on essaie justement de faire. Comme le disait mon collègue, il faut des investissements et des ressources pour ce faire. C'est un bien commun que l'on s'est donné.

On peut, bien sûr, discuter du niveau. Dans le cadre de notre réflexion, nous avons examiné les investissements que font les autres pays à travers le monde en faveur de leur diffuseur public. Nous avons examiné ce qui a été proposé par le comité du patrimoine en 2008. On parlait de 40 \$ par personne. M. Manera avait comparu devant vous et avait parlé d'une contribution de 50 \$ par personne pour que Radio-Canada puisse faire ce qu'elle a à faire. Alors, nous nous sommes dit que nous proposons une augmentation pour permettre de rendre ce service, qui est si important pour nous tous comme citoyens, à l'échelle du pays, dans les deux langues officielles et en huit langues autochtones. Vous en avez déjà entendu parler, mais il est vraiment important de voir les choses ainsi.

Il ne s'agit pas d'un simple service dont je me dote. Vous pouvez aller sur Netflix pour regarder quelque chose. Toutefois, peut-être que vous ne retrouverez pas cette programmation canadienne dont on parle aux quatre coins du pays. C'est l'intérêt du public, d'abord et avant tout, qui guidera ces décisions. Voilà la différence avec le secteur privé.

Le secteur privé fait, bien sûr, un bon travail dans plusieurs domaines. Cependant, on n'a pas les mêmes objectifs ni les mêmes buts. Le diffuseur public travaille dans l'intérêt du public, à l'échelle du pays. Il tente, autant que possible, de nous représenter les uns aux autres et de donner le point de vue canadien. C'est un mandat que nous estimons très important. Nous disons qu'il est important de le financer adéquatement.

Le président : Quatre sénateurs ont des questions à poser. Si on veut que les questions et réponses soient plus courtes, je vous demanderais un peu de retenue.

Mr. Laurin: Let us go back to CBC showing up on site with five, six, seven, eight, nine or ten people. Twenty years ago, that may have been true. CBC would arrive with several teams, since a number of programs would be covering the same story. However, that is no longer the case. In my role at CBC/Radio-Canada, I provided training to journalists to show them how to self-manage. VJs now arrive on site with their camera and an audio recorder to make clips for the radio. At the same time, they are on Twitter and, once back in the studio, they take care of the web content. People are doing everything. They are now bending over backwards to do everything for the public broadcaster.

What you are talking about no longer exists.

Senator Dagenais: I do not usually sit on this committee. This is my first time here. I think this is a very interesting discussion. I did not expect to hear from Radio-Canada representatives.

Everything is a matter of perception. I will tell you a true story. Over the course of my other career, I often gave interviews in Montreal — at TVA and at Radio-Canada. One day, I was invited to give an interview at TVA, and I was told that it would be nice if I gave one at Radio-Canada, as well. It was timely because, if you are familiar with that area, the two stations are downtown, and you just have to cross René-Lévesque Boulevard.

I arrived at TVA and parked in a very small parking lot. The building had about 20 stories. I came into a small entrance way and addressed a security guard. I told him I had an interview at LCN, and the studios were in the same building. He told me to take the elevator to the 10th floor.

I got to the 10th floor, found the place, sat on a small stool and waited. At some point, I was called in, a microphone was set up and we began the interview.

Afterwards, I made my way to Radio-Canada, where things were very different. I arrived in front of a big beautiful tower — the Radio-Canada tower is quite a beauty. It has a large entrance way. The security guard welcomed me. I told him I was there for the Patrice Roy program at 6 p.m. He said that someone would come and get me.

So someone came to get me and told me they would put some makeup on me because I did not have much hair. If my profile got too shiny, I would end up looking like a bowling ball on television. I thought that was funny. Then they brought me to the makeup room.

I am telling you this story because I have been hearing for a while that there is no money at Radio-Canada.

Three or four makeup artists were waiting in the makeup room. Obviously, not everyone would arrive at the same time. They put makeup on me and asked me to sit down in a nice lounge with a television screen. They brought me a glass of water. Then someone else came to take me to the Radio-Canada news

M. Laurin : Revenons à la question de Radio-Canada qui se présente avec cinq, six, sept, huit, neuf ou dix personnes. Il y a 20 ans, c'était peut-être vrai. Radio-Canada arrivait avec plusieurs équipes, parce que plusieurs émissions faisaient la couverture du même sujet. Or, ce n'est plus le cas. Dans mon rôle, à CBC/Radio-Canada, je donnais de la formation aux journalistes pour leur montrer comment s'auto-opérer. Maintenant, les VJ arrivent sur place avec leur caméra et un enregistreur audio pour faire des clips pour la radio. En même temps, ils font du Twitter et, au retour, ils font du Web. Les gens font tout. Ils se fendent en quatre pour tout faire, maintenant, pour le diffuseur public.

Ce dont vous parlez, ce sont de vieilles histoires et cela n'existe plus.

Le sénateur Dagenais : Je ne siège pas habituellement à ce comité. C'est la première fois que je le fais. Je trouve la discussion très intéressante. Je ne m'attendais pas à entendre des gens de Radio-Canada.

Tout est une question de perception. Je vais vous raconter un fait vécu. Dans le cadre de mon autre carrière, j'ai donné souvent des entrevues à Montréal, à TVA et à Radio-Canada. Un jour, on m'a convoqué pour donner une entrevue à TVA et on m'a dit qu'il serait bon que j'en accorde une aussi à Radio-Canada. Cela tombait bien, car, si vous connaissez le secteur, les deux stations sont au centre-ville, on n'a qu'à traverser le boulevard René-Lévesque.

Je suis arrivé à TVA, dans un tout petit stationnement. C'était un bâtiment d'une vingtaine d'étages. Je suis entré dans un petit hall d'entrée et me suis adressé au gardien. Je lui ai dit que j'avais une entrevue à faire à LCN et les studios sont dans le même édifice. Il m'a répondu : « Parfait, monsieur. Prenez l'ascenseur et allez au dixième. »

Je me rends au dixième étage, je trouve l'endroit, je m'assois sur un petit tabouret et j'attends. À un moment donné, on me fait signe, on fixe un micro et on commence l'entrevue.

Je vais ensuite à Radio-Canada et les choses ne sont plus les mêmes. J'arrive devant une belle grande tour — la tour de Radio-Canada est quand même très belle. Il y a un grand hall d'entrée. Le gardien m'accueille. Je lui dis que je dois faire l'émission de Patrice Roy à 18 heures. Il me répond : « Parfait, monsieur. On va venir vous chercher. »

On vient alors me chercher et on me dit : « On va vous poudrer un peu, parce que vous n'avez pas beaucoup de cheveux, et si votre profil luit trop, à la télévision, vous aurez l'air d'une boule de quille. » J'avais trouvé ça drôle. Puis, on m'amène au maquillage.

Je raconte cette histoire, parce que j'entends depuis tout à l'heure qu'il n'y a pas de sous à Radio-Canada.

Je me rends à la salle de maquillage, il y a trois ou quatre maquilleuses. Évidemment, on n'arrive pas tous en même temps. On me maquille, puis on m'invite à m'asseoir dans un beau salon avec un écran de télévision. On vient me porter un verre d'eau. Puis, quelqu'un d'autre vient me chercher pour m'amener dans le

studio, which you have probably seen on television. The studio looks like it came from another planet. It is very modern. I stopped for a moment and told myself that this was very different from what I saw at TVA. I did the interview, and then someone brought me back.

I felt like I had gone from a room at the Quality Inn, which is pretty comfortable, to a five-star Sheraton. This experience did not happen so long ago. I actually still give interviews, and the situation is still the same.

However, you are saying that Radio-Canada's budgets have been cut — and I do believe you, as I can see that. However, that is not how it feels when I go to that big beautiful tower. There may be fewer people there now, but they are still numerous.

You are explaining the difference between a private broadcaster — but with studios elsewhere — and what I have seen. This is a matter of perception. My perception was that there was some money available.

That is all I had to say. It is not a question, but rather a comment.

The Chair: Would you like to comment on this comment?

[English]

Ms. Smyth: I hope you didn't mind being powdered. Some people like it; in fact, some gentlemen ask for it.

It is true. You heard Marc-Philippe say that the CBC is selling its properties and renting, often downscaling. Some of the things you're inferring are happening.

We were touring a CBC station in Ottawa last week, and the amount of empty desks is screamingly obvious. It's the same in Toronto, where whole floors are almost empty. The desks are there, but there is nobody in them. Sadly, for us — perhaps you would approve — it's been downsized to a significant degree already. A lot of what seems like more staffing, I would just say, working in the industry, it's often because the CBC has so many shows in production that is one of the reasons they have more people, unlike private broadcasters who tend to show American programs, but they are purchasing it, not creating it, and so they don't have as many people around.

My main point is, yes, that may have been the case years ago when CBC had more staff, but it's a remarkably different place now. For example, whole categories of jobs are disappearing. There's no such thing as an audio specialist who travels with the team to get audio any longer. As Marc said, now the cameraperson has to do the audio, shoot, feed the tape, sometimes cut it, do the editing and even report and produce it.

studio de nouvelles de Radio-Canada — que vous aurez sûrement vu à la télévision — qui a l'air de sortir d'une autre planète : très moderne. Je m'arrête un moment et me dis que c'est bien différent de ce que j'ai vu à TVA. Je fais l'entrevue, puis on vient me reconduire.

J'ai eu l'impression d'être passé d'une chambre dans un Quality Inn, qui est quand même confortable, à un Sheraton cinq étoiles. Cette expérience ne date pas d'il y a si longtemps. D'ailleurs, je donne encore des entrevues, et c'est toujours la même chose.

Or, je vous entends dire que les budgets de Radio-Canada ont été coupés — et je vous crois, car je le constate. Toutefois, je ne le sens pas quand j'entre dans cette belle grande tour. Il y a peut-être moins de monde, mais il y en a encore beaucoup.

Vous m'expliquez la différence entre un télédiffuseur privé — mais qui a d'autres studios ailleurs — et ce que j'ai vu. C'est une question de perception. Ce que j'ai perçu, c'est qu'il y a un budget là-dedans.

C'est tout ce que j'avais à dire. Ce n'est pas une question, mais un commentaire.

Le président : Aimerez-vous commenter le commentaire?

[Traduction]

Mme Smyth : J'espère que cela ne vous a pas trop dérangé de vous faire poudrer. Certaines personnes aiment ça; en fait, certains hommes y tiennent.

C'est vrai. Vous avez entendu Marc-Philippe dire que CBC/Radio-Canada procède à la vente et à la location de ses propriétés et, souvent, à la réduction de ses effectifs. Certaines des choses auxquelles vous faites allusion sont déjà en train de se produire.

La semaine dernière, nous sommes allés visiter une station de CBC/Radio-Canada à Ottawa, et le nombre de bureaux vides sautait aux yeux. C'est la même chose à Toronto, où des étages entiers sont presque vides. Les bureaux sont là, mais il n'y a personne. Ce que nous trouvons déplorable — et vous en conviendrez peut-être —, c'est que l'effectif a déjà été considérablement réduit. Si on a l'impression qu'il y a plus de personnel, plus de gens qui travaillent dans l'industrie, je dirais que c'est bien souvent parce que CBC/Radio-Canada a beaucoup d'émissions en production; c'est l'une des raisons pour lesquelles on y trouve plus de gens, contrairement aux diffuseurs privés qui ont tendance à diffuser des émissions américaines. Ils les achètent, mais ne les créent pas, ce qui explique pourquoi il n'y a pas grand monde sur les lieux.

Voici où je veux en venir : oui, c'était peut-être le cas il y a des années quand CBC/Radio-Canada avait plus d'employés, mais c'est un environnement tout à fait différent maintenant. Par exemple, on assiste à la disparition de toutes sortes de catégories d'emplois. Il n'y a plus de spécialiste audio qui se déplace avec l'équipe pour enregistrer les sons. Comme Marc l'a dit, c'est maintenant le caméraman qui enregistre l'audio, filme le clip et enfile la bande; parfois, il s'occupe aussi du découpage, du montage et même du reportage et de la production.

A foreign correspondent now reports in English and French. They have to shoot the story, edit it, do radio and TV, do an online story and any live hits. Before it was three or four people. Now it's one person. If you don't have those skills, you're not getting that job.

It's the same with other jobs. An editor is an endangered species because now the reporters have to cut their own stories. That never would have happened five years ago. Everything is digital. Some of these things you're suggesting are happening at the speed of light.

Mr. Laurin: You're right, it is efficient, but every time you make a change, there's a cost to efficiency. If you have a reporter cutting his own story now, he's not researching the next story, which is what we used to do. If you had an editor editing the story, the reporter could be researching the next story; in other words, providing more stories to Canadians and digging into other stuff. But now they're involved in editing their own stories, doing their own audio and everything else, so there's a reduction in the amount of content that used to be created.

There are decisions being made like this at CBC now for the last decade or so, if not more. On an ongoing basis, jobs are changing. There are job classifications that used to exist but don't exist any longer. A lot of reporters and hosts across the country —

[Translation]

Senator Dagenais, they put on their own makeup now because no one is there to do it for them.

Senator Dagenais: I was there 15 days ago, and Mr. Durivage was not doing his own makeup.

Mr. Laurin: That may still be the case at big stations such as Toronto and Montreal. But I get complaints from people all over the country because they have to do their own makeup and they are not very good at it.

[English]

Senator MacDonald: Thank you for being here this evening. I want to pick up on what the senator was just speaking about and what you referred to in regard to divesting, leasing and renting out property.

Unlike most government institutions, we basically have three headquarters for CBC, one in Toronto, one in Montreal and one in Ottawa. It would seem to me that it would be natural to expect a lot of redundancies, duplication and unnecessary expenditure when you have three organizations.

De nos jours, un correspondant à l'étranger doit faire son reportage en anglais et en français. Il doit s'occuper du tournage, du montage, de la diffusion à la radio et à la télévision, de la publication en ligne et de toute diffusion en direct. Avant, il y avait trois ou quatre personnes. Maintenant, il n'y en a qu'une seule. Si on n'a pas ces compétences, on n'obtiendra pas le poste.

D'autres emplois subissent le même sort. Les monteurs constituent une espèce en voie de disparition, car de nos jours, ce sont les journalistes qui doivent assurer eux-mêmes le montage de leurs reportages. Cela n'aurait jamais été possible il y a cinq ans. Maintenant, tout est numérique. Bref, certains des changements dont vous parlez se produisent déjà à la vitesse de l'éclair.

M. Laurin : Vous avez raison, c'est efficace, mais chaque fois qu'on apporte un changement, il y a un prix à payer sur le plan de l'efficacité. Si un journaliste fait lui-même le montage de ses reportages, alors il n'aura pas le temps de chercher son prochain sujet, comme c'était le cas auparavant. En effet, pendant que le monteur faisait son travail, le journaliste pouvait mener une nouvelle enquête — autrement dit, fournir plus de reportages aux Canadiens et aller creuser d'autres sujets. Toutefois, de nos jours, les journalistes assurent eux-mêmes le montage de leurs reportages, l'enregistrement audio et tout le reste. C'est ce qui explique pourquoi on crée moins de contenu qu'avant.

CBC/Radio-Canada prend des décisions de ce genre depuis maintenant une dizaine d'années, sinon plus. Les emplois sont en mutation constante. D'ailleurs, certaines classifications d'emploi ont complètement disparu. Beaucoup de journalistes et d'animateurs partout au pays...

[Français]

Sénateur Dagenais, ils se poudrent eux-mêmes, maintenant; personne n'est là pour les poudrer.

Le sénateur Dagenais : J'y suis allé il y a 15 jours, et M. Durivage ne se pourrait pas lui-même.

M. Laurin : C'est peut-être encore le cas dans les stations principales comme Toronto et Montréal. Je reçois des plaintes de partout au pays de gens qui doivent se maquiller eux-mêmes et ils ne se trouvent pas très bons.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Merci d'être des nôtres ce soir. Je voudrais revenir sur les propos du sénateur et sur ce que vous avez dit au sujet du dessaisissement et de la location de propriétés.

Contrairement à la plupart des institutions gouvernementales, CBC/Radio-Canada compte essentiellement trois sièges sociaux : un à Toronto, un à Montréal et un autre à Ottawa. Il est donc normal, me semble-t-il, de voir beaucoup de redondances, de chevauchements et de dépenses inutiles lorsqu'il y a trois organisations.

Has CBC ever internally looked at consolidating those three offices into one in Ottawa and turning Montreal and Toronto into regional operations?

Ms. Smyth: I don't think any politician is going to cut anything in Montreal to put in Toronto.

Senator MacDonald: I'm not asking about politicians. I'm asking about you.

Mr. Laurin: To be honest, I think that's a question that should be more fairly directed at CBC management. We're not part of those discussions. We're informed when the CBC is reorganizing its buildings, selling buildings, selling half a building in Toronto or leasing out half a building. They tell us these are decisions made by corporate management at CBC, not by us.

There has always been a sense that Radio-Canada headquarters should be in Montreal, in Quebec, and there's always been a sense that CBC English should be based in Toronto. That's where the buildings are; that's where they were built. Whether or not CBC envisages splitting it up or doing something different, I would suggest you'd have to have that discussion with Hubert Lacroix and company, not us. We're not part of those discussions.

Senator MacDonald: We have and we will continue to do so.

The Chair: We will have the President and Chair of the CBC in front of the committee. To add on, we will be visiting both facilities in Montreal and in Toronto. Sorry to have interrupted you, Senator MacDonald.

Senator MacDonald: No problem. Picking up on regional services, CBC, like any other corporation or any other government entity, can be centralized at the top. When you go in and cut 10 per cent, they will automatically look to the regions and start cutting there.

Senator Verner brought up the point that a lot of people in the regions think they aren't being very well served. Wouldn't the money go further and be better spent if more money was taken out of the bigger centres and given to the local centres, the regional centres, to pursue local news and things of that nature? There's almost no local content at home anymore; everything is fed out of the major centres. This doesn't seem to be answering the —

Ms. Smyth: Are you from Newfoundland?

Senator MacDonald: I'm from Nova Scotia.

Ms. Smyth: There are several bureaux in Nova Scotia, and I think there are three or four in Newfoundland. We do have a fairly significant regional presence.

CBC/Radio-Canada a-t-elle envisagé de regrouper ces trois bureaux en un seul siège social à Ottawa et de transformer ceux de Montréal et de Toronto en stations régionales?

Mme Smyth : Selon moi, aucun politicien n'accepterait d'éliminer quelque chose à Montréal pour le transplanter à Toronto.

Le sénateur MacDonald : Ce n'est pas l'avis des politiciens qui m'intéresse, mais le vôtre.

M. Laurin : Pour être honnête, je pense qu'il s'agit là d'une question qu'il vaudrait mieux poser à la direction de CBC/Radio-Canada. Nous ne participons pas à ces discussions. On nous avise lorsque CBC/Radio-Canada procède à la réorganisation, la vente ou la location de ses propriétés — par exemple, lorsqu'elle vend la moitié d'un édifice à Toronto ou lorsqu'elle loue la moitié d'un autre. On nous informe des décisions prises par la haute direction de CBC/Radio-Canada, mais nous n'y intervenons pas.

On a toujours pensé que le siège social de Radio-Canada devrait se situer à Montréal, au Québec, alors que celui du réseau anglais, CBC, devrait se situer à Toronto. C'est là que se trouvent les édifices; c'est là qu'ils ont été construits. Quant à savoir si CBC/Radio-Canada envisage de les diviser ou de prendre une tout autre mesure, je dirais qu'il s'agit là d'une question dont vous devrez discuter avec Hubert Lacroix et compagnie, et non pas avec nous. Nous ne prenons pas part à ces discussions.

Le sénateur MacDonald : C'est bien ce que nous avons fait, et nous continuerons à le faire.

Le président : Sachez que nous recevrons le président-directeur général de CBC/Radio-Canada. Par ailleurs, nous visiterons les installations à Montréal et à Toronto. Je suis désolé de vous avoir interrompu, sénateur MacDonald.

Le sénateur MacDonald : Pas de problème. Revenons maintenant aux services régionaux. CBC/Radio-Canada, comme toute autre société ou entité gouvernementale, peut être centralisée au sommet de la pyramide. Quand on s'apprête à faire des coupures de 10 p. 100, on commence automatiquement par les régions.

La sénatrice Verner a fait valoir que beaucoup de gens dans les régions estiment qu'ils ne sont pas bien servis. Est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux d'attribuer l'argent des grands centres aux stations locales, dans les régions, pour diffuser des nouvelles locales et des choses de ce genre? Il n'y a presque plus de contenu local; tout provient des grands centres. Cela ne semble pas répondre...

Mme Smyth : Venez-vous de Terre-Neuve?

Le sénateur MacDonald : Je viens de la Nouvelle-Écosse.

Mme Smyth : Il y a plusieurs bureaux en Nouvelle-Écosse, et je pense qu'il y en a trois ou quatre à Terre-Neuve. Nous avons une présence régionale assez importante.

Again, as Marc said, we don't manage the budget, although we've tried to give CBC advice for years; they don't usually take it from us.

I'm sure they've struggled with that very question, how to allocate resources, be it in the larger centres and/or in the regions. It's a struggle. They've had various models throughout the years when they had a larger presence in the regions and times when they've downsized, such as in Toronto, at the expense of the regions. It's gone back and forth. I think it's something they struggle with constantly.

Mr. Laurin: I don't have anything to add. We've had discussions and shared our views with CBC management. We believe in regional programming, local programming, and we believe that CBC best serves the public there, but there's also a network involved, so decisions have to be made, and that's done at the corporate level.

Ms. Umurungi: Just to add, I have a list — I think we submitted it as well — indicating that the latest cuts affected more than 25 Canadian communities, and in there we have Ottawa and Toronto. Toronto took a big cut.

I think the cuts are happening all over the place. Sometimes I worry that if we discuss pitting places against each other, it's not necessarily the issue. I think the issue is really just having a presence that's needed.

I agree with my colleagues that CBC management is better able to answer certain questions in detail about the decisions we make or where to cut, et cetera. But certainly a presence everywhere — I mean, I wouldn't want CBC not to be in Toronto or Montreal, either. There are a lot of considerations we have to take into account. When we say "present in communities," we mean big and small.

Senator MacDonald: I wasn't implying that it shouldn't be in Toronto or Montreal. I'm just saying perhaps they should be a regionally based office and not run out of there.

Looking at my own experience, like most people from my generation, I grew up with CBC when it was the only television station. I listen to CBC quite a bit, but it's CBC radio I listen to. I have it on almost all the time in my house. Even if it's just background noise, it's there.

Encore une fois, comme Marc l'a dit, nous ne gérons pas le budget, même si nous avons essayé de donner des conseils à CBC/Radio-Canada pendant des années; d'habitude, les cadres supérieurs n'en tiennent pas compte.

Je suis sûre que l'attribution des ressources leur a donné du fil à retordre, que ce soit dans les grands centres ou dans les régions. Ce n'est pas facile. Ils ont adopté divers modèles au fil des ans, au gré des circonstances : parfois, ils ont misé sur une présence accrue dans les régions et d'autres fois, ils ont dû imposer une cure d'amaigrissement, comme à Toronto, au détriment des régions. Cela va dans les deux sens. Je pense qu'il s'agit d'une question à laquelle ils se heurtent constamment.

M. Laurin : Je n'ai rien d'autre à ajouter. Nous avons eu des discussions avec la haute direction de CBC/Radio-Canada et nous lui avons fait part de notre point de vue. Nous préconisons la programmation régionale, la programmation locale, et nous croyons que c'est là que CBC/Radio-Canada sert au mieux le public, mais il y a aussi tout un réseau qui est en jeu; il faut donc prendre des décisions, et cela se fait au niveau des cadres supérieurs.

Mme Umurungi : J'aimerais ajouter une observation. Selon la liste que j'ai — je crois qu'on vous l'a également remise —, les dernières compressions ont touché plus de 25 collectivités canadiennes, dont Ottawa et Toronto. Le bureau de Toronto a subi une réduction importante.

Je crois que personne n'est épargné des compressions. J'ai parfois l'impression qu'on perd de vue le problème, à force d'opposer une région à une autre. Je crois que l'essentiel, c'est d'assurer la présence qui s'impose.

Je suis d'accord avec mes collègues : la direction de CBC/Radio-Canada est mieux placée pour répondre en détail à certaines questions sur les décisions qui sont prises, comme les compressions, et cetera. Chose certaine, il faut une présence dans tous les coins du pays — y compris à Toronto et à Montréal, car je ne voudrais pas non plus que CBC/Radio-Canada n'ait pas de présence là-bas. Il y a beaucoup de facteurs à prendre en considération. Lorsque nous parlons d'une « présence dans les collectivités », nous entendons par là toutes les collectivités, petites et grandes.

Le sénateur MacDonald : Je ne voulais pas dire qu'il ne faut pas de présence à Toronto ou à Montréal. Je dis simplement qu'il faudrait peut-être en faire un bureau régional, au lieu de tout alimenter à partir de là.

Si je tiens compte de ma propre expérience, comme la plupart des gens de ma génération, j'ai grandi avec CBC/Radio-Canada, à l'époque où c'était la seule station de télévision. J'écoute souvent ce réseau, mais surtout les émissions radiophoniques. Chez moi, cette station radio est presque toujours allumée, même si c'est seulement en bruit de fond.

In terms of CBC television, I'm very selective in what I watch. You were mentioning that 89 per cent support this and 92 per cent support this, but when it comes to marketshare and viewershare, there are no numbers like that in the CBC. We're down in single digits with a lot of things.

Maybe CBC has to accept the changing landscape. I think CBC should put more money into radio and less money into television production, because I think they would get a lot more bang for their buck. There doesn't seem to be a real culture to embrace that, as far as I can see, and I'm wondering if that should be looked at.

Ms. Smyth: With technology being what it is, radio is produced at a fraction of the cost of television. That's just the way it is and will always be.

The CBC is spending a lot of money now not just in television but in all the new technologies. You can probably tell with your grandchild watching, every day there's something else. Every day we have to learn different technology, different equipment and things are changing rapidly. A lot of expenses are tied up in changing technology, probably more than any other single industry, I would imagine. That's part of the issue.

As for programming, one of the main principles of public broadcasting is that it is free from commercial restraints to do programming that, for example, unites the country, programming that may not be universally popular — for example, anything in French outside of Quebec is probably not going to be that popular. Programming in Aboriginal languages and programming on Aboriginal issues is probably not going to be that popular, but should we not do that?

The CBC is mandated to do a lot of programming, even Canadian content. People want to watch Tom Cruise and Bruce Willis in American movies. Okay, we all like that, but on the other hand, are we not going to have an independent Canadian industry? Are your grandchildren, who can sing and dance and maybe act, not going to have a chance to be on Canadian television in Canadian movies? If we don't support an industry, it will not exist in 10 years. We need champions to fight for that, and that's one of the roles of the public broadcaster, to provide that.

It will never be massively popular. Maybe in a dream world in 20 years if it had massive amounts of money, the kind of money that American networks can marshal, millions of dollars. We just can't do that in Canada because there's just not that kind of funding. We will never have that kind of production value in our

Pour ce qui est des émissions télévisuelles de CBC/Radio-Canada, je suis très sélectif. Vous avez dit que 89 p. 100 des gens préfèrent ceci et 92 p. 100 préfèrent cela, mais lorsqu'il est question de la part de marché et des cotes d'écoute, CBC/Radio-Canada n'affiche aucun résultat de ce genre. Les chiffres sont à la baisse, et on parle de pourcentages inférieurs à 10 p. 100 dans bien des catégories d'émissions.

CBC/Radio-Canada doit peut-être accepter le contexte changeant dans lequel elle évolue. À mon avis, elle devrait investir davantage dans la production radiophonique et moins dans la production télévisuelle, parce qu'elle en aurait plus pour son argent. La culture organisationnelle ne semble pas vraiment miser là-dessus, d'après ce que je peux voir, et je me demande s'il y a lieu de revoir cette approche.

Mme Smyth : La technologie étant ce qu'elle est, les émissions radiophoniques sont produites à une fraction du coût des émissions télévisuelles. C'est comme ça, et nous n'y pouvons rien.

CBC/Radio-Canada dépense beaucoup d'argent non seulement dans la production télévisuelle, mais aussi dans toutes les nouvelles technologies. Vous vous en êtes peut-être rendu compte avec vos petits-enfants; il y a toujours des nouveautés. Chaque jour, on doit apprendre comment utiliser une nouvelle technologie, un nouvel équipement, et les choses évoluent rapidement. La technologie change à tout bout de champ, ce qui entraîne beaucoup de dépenses, sans doute bien plus que dans toute autre industrie. C'est là une partie du problème.

En ce qui concerne la programmation, un des grands principes de la radiodiffusion publique, c'est qu'elle n'est pas soumise aux impératifs commerciaux, d'où la possibilité d'offrir entre autres une programmation propice à l'unité nationale, sans forcément jouir d'une popularité universelle — par exemple, n'importe quelle émission en français à l'extérieur du Québec ne sera probablement pas très populaire. Il en va de même pour les émissions en langues autochtones ou les émissions traitant de questions autochtones, mais est-ce à dire que nous ne devrions pas les produire?

CBC/Radio-Canada a pour mandat de produire une foule d'émissions, notamment du contenu canadien. Or, les gens préfèrent voir Tom Cruise et Bruce Willis dans des films américains. D'accord, nous aimons tous ce genre de films, mais en même temps, ne faut-il pas assurer une industrie canadienne indépendante? Vos petits-enfants, qui savent peut-être chanter, danser ou même interpréter des rôles, n'auront-ils pas l'occasion de passer à la télévision canadienne ou de jouer dans des films canadiens? Si nous n'appuyons pas une industrie, elle n'existera pas dans 10 ans. Nous avons besoin de chefs de file qui défendent cette cause, et c'est l'un des rôles du radiodiffuseur public.

Ces émissions n'acquerront jamais une popularité massive. Ce serait possible dans un monde utopique, d'ici 20 ans, si nous avions droit au genre de fonds colossaux dont bénéficient les réseaux américains, à hauteur de plusieurs millions de dollars. Ce n'est tout simplement pas possible au Canada, parce que nous

programs. That's just a sad reality, but we don't believe that means we can't have a healthy and vital film and television industry.

[*Translation*]

Senator Maltais: I have a number of very short questions, and I would like the answers to be very short as well; otherwise, the discussion could go on forever. I would like to welcome the members of the Canadian Media Guild.

Mr. Laurin, with respect to point 4 of your document, could you give us at least two or three examples of the government's interference in programming as far as a host or someone else is concerned? I would like an example.

Mr. Laurin: Actually, Senator Maltais, the legislation is new, as you know. Clause 17 of Bill C-60 is brand new. Our concern has always been —

Senator Maltais: I appreciate your concern.

Mr. Laurin: There are no examples at this time.

Senator Maltais: Thank you. As far as your survey results go, do you not find your scores a bit high?

Mr. Laurin: Which survey exactly?

Senator Maltais: You rank above 80 per cent on all the questions. You seem to be giving yourself some good scores. We should hire EKOS to examine things from a political standpoint; we would have to go back a bit in the surveys. You do not find the scores high?

Mr. Laurin: They are not our surveys.

Senator Maltais: Who did them? Who asked the questions?

Mr. Laurin: Different organizations conducted them, including Pollara.

Senator Maltais: You should do one in Quebec tomorrow morning, and I would like you to report back to me with the results, please. My question would be this: "Are you satisfied with CBC?" Afterwards, we can talk.

Mr. Laurin: Then, this question should also be asked: "Do you think that a public broadcaster is important to a country's unity?"

Senator Maltais: Wait, it is coming. What is CBC's first mission?

Mr. Laurin: To inform.

Senator Maltais: When CBC was established.

Mr. Laurin: Yes, yes; to inform.

Senator Maltais: And?

Mr. Laurin: I will say it in English.

n'avons pas accès à un tel financement. La valeur de production de nos émissions n'atteindra jamais de tels sommets. C'est la triste réalité, mais cela ne signifie pas pour autant que nous ne pouvons pas avoir une industrie cinématographique et télévisuelle en santé et pleine de vitalité.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : J'ai plusieurs questions qui seront très courtes; j'aimerais que les réponses soient très courtes aussi, sinon on pourrait s'éterniser. Bienvenue, monsieur et mesdames les membres de la Guilde canadienne des médias.

Monsieur Laurin, à l'article 4 de votre dossier, pouvez-vous nous donner au moins deux ou trois exemples d'ingérence directe du gouvernement dans des programmes au sujet d'un animateur ou autre? Donnez-moi un exemple.

M. Laurin : En fait, sénateur Maltais, c'est nouveau; vous le savez. C'est le projet de loi C-60, et l'article 17 est tout nouveau. Notre crainte a toujours été...

Le sénateur Maltais : Je comprends votre crainte.

M. Laurin : Il n'y a pas d'exemple présentement.

Le sénateur Maltais : Merci. En ce qui concerne votre sondage, vous ne trouvez pas cela un peu fort?

M. Laurin : Quel sondage au juste?

Le sénateur Maltais : Vous êtes tous au-dessus de 80 p. 100; je trouve que vous vous donnez de bonnes notes. EKOS, on devrait les engager sur le plan politique; on remonterait un peu dans les sondages. Vous ne trouvez pas cela fort?

M. Laurin : Ce ne sont pas nos sondages.

Le sénateur Maltais : Qui les a faits? Qui a posé la question?

M. Laurin : Ça a été fait par différents organismes, dont Pollara et d'autres.

Le sénateur Maltais : Vous allez en faire un au Québec demain matin et vous me donnerez les résultats, s'il vous plaît; moi je poserai la question suivante : « Êtes-vous satisfait de Radio-Canada? » et après, on s'en reparlera.

M. Laurin : Posez donc la prochaine question : « Croyez-vous qu'un diffuseur public est important pour l'unité d'un pays? ».

Le sénateur Maltais : Attendez, elle s'en vient; quelle est la première mission de Radio-Canada?

M. Laurin : D'informer.

Le sénateur Maltais : Lorsque la Société Radio-Canada a été fondée.

M. Laurin : Oui, oui; d'informer.

Le sénateur Maltais : Et?

M. Laurin : Je vais le dire en anglais...

Senator Maltais: In French, please.

Mr. Laurin: You have me there. In French, *divertir*.

Senator Maltais: Canadian unity.

Mr. Laurin: Canadian unity, yes.

Senator Maltais: Do you think Radio-Canada Montréal is preaching Canadian unity?

Mr. Laurin: Well —

Senator Maltais: Your members?

Mr. Laurin: They are not our members in Montreal, senator.

Senator Maltais: My apologies.

Mr. Laurin: They belong to another union. They are Radio-Canada employees, but they are not our members. We do not represent the people in the province of Quebec.

Senator Maltais: Oh! No?

Mr. Laurin: No.

Ms. Umurungi: However, in regard to the role that the public broadcaster should play, the Broadcasting Act says that role is to inform, enlighten or entertain.

Senator Maltais: I see that you had to reread CBC's main role closely. Last year, your president was here, and he had not read it either.

The public broadcaster's role has to be clearly defined. What people criticize CBC for — in a calm manner, of course — has to do with the point Senator Verner made, in relation to Toronto and Montreal.

In Quebec, in particular, it is terrible, terrible. People do not watch Radio-Canada because they are fed up with hearing about the Plateau, which represents about half of one per cent, or one tenth of Quebec's population. Radio-Canada television programming is overrun by people from the Plateau. That is what people see, and they are sick of it.

How many workers are there in Canada, do you think?

Mr. Laurin: At CBC?

Senator Maltais: No, no, no. How many workers in all of Canada? Out of 35 million people, how many of them do you think work?

Mr. Laurin: I would say around 20 million or 22 million, perhaps 23 million.

Senator Maltais: When you say it costs \$43 or \$45 per capita, that is for 20 million people; you have to subtract children, seniors, pensioners, people with disabilities and those on social assistance. So it costs more than \$43.

Le sénateur Maltais : En français, s'il vous plaît.

M. Laurin : Alors là, vous m'avez; en français... divertir.

Le sénateur Maltais : L'unité canadienne.

M. Laurin : L'unité canadienne, oui.

Le sénateur Maltais : Croyez-vous que Radio-Canada Montréal prêche l'unité canadienne?

M. Laurin : Bien là...

Le sénateur Maltais : Vos membres?

M. Laurin : Ce ne sont pas nos membres à Montréal, sénateur.

Le sénateur Maltais : Je m'excuse alors.

M. Laurin : Ce sont les membres d'un autre syndicat. Ce sont des employés de Radio-Canada, mais ce ne sont pas nos membres. On ne représente pas les gens dans la province de Québec.

Le sénateur Maltais : Ah! Non?

M. Laurin : Non.

Mme Umurungi : Par contre, informer, divertir et éclairer, c'est ce que dit la Loi sur la radiodiffusion comme étant le rôle du radiodiffuseur public.

Le sénateur Maltais : Je vois que vous devriez relire de près l'article 1 de Radio-Canada. L'an passé, votre président était assis ici, et il ne l'avait pas lu non plus.

Il faut que le rôle soit bien déterminé. Ce que les gens reprochent à Radio-Canada, bien calmement, au Québec et dans le reste du Canada, c'est ce que la sénatrice Verner a soulevé; c'est Toronto et Montréal.

Au Québec, en particulier, c'est affreux, affreux. Les gens n'écoutent pas Radio-Canada, parce qu'ils en ont assez d'entendre parler du Plateau, qui représente environ un demi de 1 p. 100 ou le dixième de la population du Québec. La télé de Radio-Canada est infestée par les gens du Plateau; c'est ce qu'on entend, et les gens en ont assez.

Dans vos chiffres, il y a combien de travailleurs, d'après vous, au Canada?

M. Laurin : À Radio-Canada?

Le sénateur Maltais : Non, non, non; il y a combien de travailleurs dans tout le Canada? Sur 35 millions de personnes, d'après vous, combien travaillent?

M. Laurin : Je pense que c'est environ 20 ou 22 millions, 23 millions peut-être.

Le sénateur Maltais : Quand vous dites que cela coûte 43 \$ ou 45 \$ par personne, c'est pour 20 millions de personnes, parce qu'il faut soustraire les enfants, les personnes âgées, les retraités, les handicapés et les assistés sociaux. Cela coûte donc plus de 43 \$.

You see, then, that the information — you are a union and you did quite a good job — does not reflect the reality. It is not true; it costs a lot more per capita. When you come to us and ask for an additional \$115 million, your arguments need to be much more convincing.

[English]

The Chair: Senator Plett on a second round, or should I call it a second period?

Senator Plett: Thank you, chair.

[Translation]

Ms. Umurungi: I would just like to say that people who work are not the only ones who tune in to CBC; the network also offers programming to children and those who do not work. It offers programming for everyone. So when we talk about the annual per capita investment, we are talking about the investment for everyone who is served by the public broadcaster. Thank you.

The Chair: Madam —

[English]

Senator Plett: Senator Maltais made a very good point. It is more than \$43 per person anyway.

Ms. Smyth, you talked about you want to make sure that CBC is still here in 10 years from now and the way to do that is to make sure we have more Canadian content. Sad as it is, I think the way to maybe get rid of CBC is to have more Canadian content. That's very unfortunate, but I believe that to be the truth.

In 1996, a small guy from Shawinigan cut \$414 million to the CBC, in 1996, 2,400 jobs, and here we are almost 20 years later and CBC is still alive and well. The fact that there was \$115 million taken away, that in itself is not going to kill CBC.

What happens with any corporation? CBC isn't unique in that. What happens with any corporation that gets a cut in funding? Well, let's lay off or fire all those people below me. Maybe if I would leave, 10 others could stay, but this is, of course, what happens. We would rather get rid of all the people below us, and that's of course why it's 2,400 and that's why 3,600 and that's why we have these large numbers.

You referred to a cameraman now needing to do a lot more stuff and the reporter needing to do more stuff, and yet when I watch what CBC does — and I agree with Senator MacDonald — the ratings are down, but they're not down because of the quality of reporting. They're not down because of the quality of the cameraman doing his work.

Vous voyez, l'information — vous êtes un syndicat et vous l'avez très bien fait — ne correspond pas à la réalité. Ce n'est pas vrai; cela coûte beaucoup plus cher par individu. Lorsque vous nous demandez 115 millions de dollars de plus, il faut que vos arguments soient plus convaincants que cela.

[Traduction]

Le président : Sénateur Plett, à vous la parole pour un deuxième tour, ou devrais-je plutôt dire une deuxième période?

Le sénateur Plett : Merci, monsieur le président.

[Français]

Mme Umurungi : J'aimerais simplement dire que ce ne sont pas seulement les gens qui travaillent qui regardent Radio-Canada; le service s'adresse aussi à nos enfants et à ceux qui ne travaillent pas. C'est pour tous. Alors, quand on parle de l'investissement par Canadien et par Canadienne par année, on parle de l'investissement pour tous ceux que dessert ce radiodiffuseur public. Merci.

Le président : Madame...

[Traduction]

Le sénateur Plett : Le sénateur Maltais a fait valoir un très bon point. Cela coûte plus de 43 \$ par personne de toute manière.

Madame Smyth, vous voulez vous assurer que CBC/Radio-Canada est encore là dans 10 ans et vous avez dit que la solution consiste à accroître le contenu canadien. Hélas, je pense plutôt que c'est l'augmentation du contenu canadien qui sonnera le glas de CBC/Radio-Canada. C'est bien malheureux, mais je crois que c'est la vérité.

En 1996, un petit gars de Shawinigan avait imposé des compressions de 414 millions de dollars à CBC/Radio-Canada, ce qui avait entraîné la perte de 2 400 emplois. Nous voici presque 20 ans plus tard, et CBC/Radio-Canada est toujours bien en vie. Ce n'est pas une réduction de 115 millions de dollars qui va tuer CBC/Radio-Canada.

Que fait-on dans n'importe quelle société? À cet égard, le cas de CBC/Radio-Canada n'a rien d'unique. Que se passe-t-il dans toute société qui subit des compressions? Eh bien, on se met à licencier ou à congédier tous les subalternes. Si on éliminait un poste supérieur, on pourrait peut-être garder 10 autres employés, mais bien entendu, c'est le contraire qui se produit. On préfère se débarrasser de tous les subalternes, et c'est pourquoi on parle de 2 400 ou 3 600 postes perdus; c'est ce qui explique ces gros chiffres.

Vous avez mentionné que, de nos jours, les caméramans et les journalistes sont appelés à accomplir beaucoup plus de tâches. Pourtant, quand je vois le bilan de CBC/Radio-Canada — et je suis d'accord avec le sénateur MacDonald — les cotes d'écoute sont à la baisse, mais ce n'est pas en raison de la qualité du reportage ou du travail du caméraman.

Obviously, I believe that many of the private broadcasters are doing the same thing, because they're all needing to live within their means. The Conservative government is asking not just CBC to shave 5 per cent or whatever it is that they're asking it to shave; it's not just CBC; it's all government departments, because we need to live within our means. We came through a terrible recession here a few years ago and we ran deficits, and I think we did a good job of coming through that recession, but now we need to get back to a balanced budget. So the government, as any responsible government would do, and even the Finance Minister in the previous government ran balanced budgets and surpluses because he asked provinces to live within their means and cut their health care, but nevertheless he got governments to live within their means.

If the ratings go down, what should CBC do? What should the government do if the ratings aren't those of CTV or Global? If they need to live within their means, if they need to have a 5 per cent haircut, like all departments do, how should CBC react to that? Should they not live within their means? Should they be treated differently than other government organizations?

Ms. Smyth: I take your point that they have shows that are popular: "Rick Mercer," "22 Minutes," "Fifth Estate," and "Marketplace." There are award-winning shows. I just don't want to leave the impression that all CBC television ratings are low. That's not the case.

They have some exceptional ratings in many instances, programs that we all love. As for living within its means, I do take your point. We are well aware that we have been on the hit end of many governments' cuts. That is true. But we're still hopeful and optimistic.

Senator Plett: Mulcair is still promising.

Ms. Smyth: We have no problem trying to live within our means. Of course we try. CBC is hamstrung in that it can't operate like a regular private company. It doesn't have the same ability to manage its finances as other companies do. There are so many regulations it follows as a public broadcaster that other corporations don't have to. It can't just import a bunch of award-winning American programming and make money; it has to broadcast in two official languages across the country where it is not going to make money. It has to support the transmitter system, which cost millions through the years, because that's part of the function of a public broadcaster.

It can't divest itself of some of these things it has to do. It's a little unfair to put it in the same playing field as a private company that can make their own independent decisions guided

Évidemment, je crois que de nombreux diffuseurs privés font la même chose, parce qu'ils doivent tous vivre selon leurs moyens. Ce n'est pas seulement à CBC/Radio-Canada que le gouvernement conservateur impose une réduction de 5 p. 100 ou peu importe; ces compressions ne touchent pas uniquement CBC/Radio-Canada, mais bien l'ensemble des ministères, parce que nous devons vivre en fonction de nos moyens. Nous avons connu une récession épouvantable, d'où les déficits que nous avons enregistrés, et je pense que nous nous sommes bien débrouillés pour nous en sortir, mais nous devons maintenant rétablir l'équilibre budgétaire. Le gouvernement a donc agi comme tout gouvernement responsable; d'ailleurs, même le ministre des Finances du gouvernement précédent a affiché des budgets équilibrés et excédentaires, parce qu'il a demandé aux provinces de vivre selon leurs moyens et de réduire leurs dépenses en soins de santé. En tout cas, il a amené les gouvernements à respecter leur budget.

S'il y a une baisse des cotes d'écoute, que devrait faire la CBC? Que devrait faire le gouvernement si les cotes d'écoute ne sont pas aussi bonnes que celles de CTV ou de Global? Si elle doit vivre selon ses moyens, si elle doit faire 5 p. 100 de compressions, comme tous les ministères, comment devrait réagir la CBC? Ne devrait-elle pas vivre selon ses moyens? Devrait-on la traiter différemment des autres organismes gouvernementaux?

Mme Smyth : Je sais qu'elle a des émissions très populaires, comme *Rick Mercer*, *22 Minutes*, *Fifth Estate* et *Marketplace*. Elle a des émissions primées. Je ne voudrais pas donner l'impression que toutes les cotes d'écoute de la CBC sont faibles, car ce n'est pas le cas.

Elle a souvent des cotes d'écoute exceptionnelles, pour des émissions que nous aimons tous. Quant au fait de vivre selon ses moyens, je comprends votre argument. Nous sommes bien conscients d'être touchés par de nombreuses compressions du gouvernement. C'est vrai. Mais nous gardons espoir et nous restons optimistes.

Le sénateur Plett : Mulcair fait encore des promesses.

Mme Smyth : Nous ne voyons aucun problème à tenter de vivre selon nos moyens. Nous essayons, évidemment. CBC/Radio-Canada est coincée, en ce sens qu'elle ne peut fonctionner comme une entreprise privée. Elle n'a pas la même capacité de gérer ses finances que les autres entreprises. En tant que radiodiffuseur public, elle doit respecter beaucoup de règlements, contrairement aux autres sociétés. Elle ne peut pas simplement importer toutes sortes d'émissions américaines primées et faire des profits; elle doit diffuser dans deux langues officielles dans toutes les régions du pays; elle ne fera pas de profits. Elle doit prendre en charge le système d'émetteurs, qui coûte des millions de dollars au fil des ans, car cela fait partie du rôle d'un radiodiffuseur public.

Elle ne peut se soustraire à ces obligations. Il est un peu injuste de la traiter de la même façon qu'une entreprise privée qui peut prendre ses propres décisions, uniquement en fonction des intérêts

only by the shareholders' interests. CBC doesn't have that; I don't want to call it an advantage. It can't do that. It has to be treated a little differently.

Senator Plett: Fair enough. I will accept your argument. Aside from the \$115 million that the government has asked the CBC to do without — and I have every confidence that they will continue to operate — we have talked about the digital world, the Internet world, the Netflix of the world, and I buy Netflix.

How is that playing into it? That is something clearly beyond the control of any government, and that's playing into all broadcasters' ability to operate.

Ms. Smyth: Yes.

Senator Plett: How does that affect CBC and, surely, you aren't asking the taxpayers of the country to make up for what they are losing because of these broadcasters or the Internet and so on.

Ms. Smyth: Shades of the CRTC hearing, I'm sure. They don't want to hear any more from Netflix. It shows what an incredibly changing field the broadcast business is. There are new players constantly. It is Netflix today, but in two years it will be someone else that could entirely change the way we communicate and digest broadcasting.

The CBC has no more advantage than anyone else. Everybody can see that the train ahead of us is hurdling forward with more changes. We have to try to jump on and do what we can.

Senator Plett: My administrative assistant tells me that she doesn't subscribe to any television. She has her computer and she streams or whatever it is.

Ms. Smyth: Exactly.

Senator Plett: I tried doing it. It hasn't worked for me yet. Nevertheless, she watches everything on her computer, plugs it into her television.

Ms. Smyth: I know. Amazing, right?

Senator Plett: That has to be affecting —

Ms. Smyth: That's absolutely right. All broadcasters have to be ready to change all the time.

Mr. Laurin: You are right. The CBC outlined its five-year plan to 2020 last spring, and it is concentrating on mobile, Internet, radio and television. The previous plan — the 2015 plan that started in 2010 — was television, radio, Internet and mobile. Now, the motto across the industry is go mobile or go home.

We appeared a couple weeks ago, and the CRTC is holding hearings on this very matter. The CBC is trying to adjust, as a Crown corporation, with its limited funds as best as it can to the

de ses actionnaires. Ce n'est pas le cas de CBC/Radio-Canada; je n'appellerais pas cela un avantage. Elle ne peut pas faire cela. Elle doit être traitée un peu différemment.

Le sénateur Plett : Très bien. J'accepte votre argument. Mis à part les 115 millions de dollars dont le gouvernement a demandé à CBC/Radio-Canada de se priver — et je suis persuadé qu'elle pourra poursuivre ses activités —, nous avons parlé du monde numérique, d'Internet, de Netflix, et j'ai les services de Netflix.

Quelle incidence cela a-t-il? C'est une chose sur laquelle les gouvernements n'ont aucun contrôle, et cela joue sur la capacité de tous les radiodiffuseurs de fonctionner.

Mme Smyth : Oui.

Le sénateur Plett : Quelle incidence cela a-t-il sur CBC/Radio-Canada? Et vous ne demandez certainement pas aux contribuables du pays de compenser les pertes dues à ces radiodiffuseurs ou à Internet, par exemple.

Mme Smyth : Je suis sûre que cela vous rappelle l'audience du CRTC. On ne veut plus entendre parler de Netflix. Cela montre à quel point l'industrie de la radiodiffusion est un domaine en constante évolution. Il y a constamment de nouveaux acteurs. C'est Netflix aujourd'hui, mais dans deux ans, ce sera peut-être autre chose qui changera complètement notre façon de communiquer et d'utiliser la radiodiffusion.

CBC/Radio-Canada n'est pas plus avantagée que n'importe qui. Tout le monde peut voir que d'autres changements sont à venir. Nous devons tenter de nous adapter et de faire ce que nous pouvons.

Le sénateur Plett : Mon adjointe administrative me dit qu'elle n'est abonnée à aucun service télévisuel. Elle suit tout en accès continu sur son ordinateur.

Mme Smyth : Exactement.

Le sénateur Plett : J'ai essayé de le faire, mais cela ne fonctionne pas encore pour moi. Quoi qu'il en soit, elle regarde tout sur son ordinateur et le branche sur sa télévision.

Mme Smyth : Je sais. C'est incroyable, n'est-ce pas?

Le sénateur Plett : Cela doit avoir une incidence...

Mme Smyth : Vous avez tout à fait raison. Tous les radiodiffuseurs doivent toujours être prêts au changement.

M. Laurin : Vous avez raison. Le printemps dernier, CBC/Radio-Canada a présenté son plan quinquennal vers 2020; il est axé sur les applications mobiles, Internet, la radio et la télévision. Le plan précédent — celui qui a commencé en 2010 — était axé sur la télévision, la radio, Internet et les applications mobiles. Dans l'industrie, on dit qu'il faut passer au mobile ou laisser tomber.

Nous avons comparu il y a quelques semaines, et le CRTC tient des audiences sur cette même question. Malgré ses fonds limités, CBC/Radio-Canada tente du mieux qu'elle le peut, en tant que

new world. It can't borrow money, and it can't squirrel away money like the other private broadcasters.

Senator Plett: It can sell assets.

Mr. Laurin: That's what it is doing. At one point in time it is going to run out of assets to sell.

Senator Plett: Good.

Mr. Laurin: By the way, those assets were purchased with government approval back when, right? Just so we are clear.

Senator Plett: No doubt.

Mr. Laurin: No doubt. To wrap it up, I think I have said what I needed to say. The CBC is trying to live within its means, within a fast-changing industry, and a lot of hard decisions have to be made.

Senator Plett: I also said what I need to say.

Senator Dawson: Contrary to CRTC, we will not erase the testimony whether we like it or not. If it's been said, we will keep it. We live in a digital world. I think it is out there in digital land and —

Ms. Umurungi: Can I say one thing about watching? I understand that there are opportunities; I agree. But even if you watch television on your screen or phone or you are watching on the computer, you are still watching the news that someone gathered and reported on. You are still watching programming that was made. It is important to note that; the screen doesn't change the fact that we have to build and create this content.

Senator Eggleton: Living within your means can mean different things to different people. Beauty is in the eyes of the beholder as they say. Maybe it is a mean budget, where the word mean should be put. One of the difficulties with a lot of cuts — they have been done by both colours of government that are at this table — is the pylon effect; it's getting to the point it is strangling the public broadcaster. That's the main problem.

There is one hope, and Senator Plett pointed it out to me that when we were in government we did work to balance the budget and then we had surpluses, then we had money to spend. This year, the government will have a surplus, so let's go after a share of the surplus for public broadcasting.

Let me ask you a question about public broadcasting in the sense that, as you have just pointed out, things have changed over the years. We're still talking about a public broadcaster, but we're talking about a public broadcaster in a different atmosphere, a different context today than what it was 10, 20, 30 years ago certainly.

société d'État, de s'adapter aux nouvelles réalités. Elle ne peut ni emprunter de l'argent, ni en mettre de côté comme les radiodiffuseurs privés.

Le sénateur Plett : Elle peut vendre des actifs.

M. Laurin : C'est ce qu'elle fait. À un moment donné, il ne lui restera plus d'actifs à vendre.

Le sénateur Plett : Bien.

M. Laurin : En passant, à l'époque, elle a acquis ces actifs avec l'approbation du gouvernement, n'est-ce pas? Je veux simplement que les choses soient claires.

Le sénateur Plett : Sans doute.

M. Laurin : Sans doute. Bref, je crois avoir dit ce que j'avais à dire. CBC/Radio-Canada essaie de vivre selon ses moyens dans une industrie qui évolue rapidement et elle doit prendre beaucoup de décisions difficiles.

Le sénateur Plett : J'ai dit moi aussi ce que j'avais à dire.

Le sénateur Dawson : Contrairement au CRTC, nous n'effaçons pas le témoignage, qu'il nous plaise ou non. Nous conserverons ce qui a été dit. Nous vivons dans un monde numérique. Je pense que c'est là, dans le monde numérique et...

Mme Umurungi : Puis-je dire une chose au sujet du visionnement? Je comprends qu'il y a des possibilités; je suis d'accord. Mais que l'on visionne les émissions sur sa télévision, son téléphone ou son ordinateur, on visionne tout de même les nouvelles que quelqu'un a préparées. On regarde tout de même les émissions qui ont été conçues. Il est important de le souligner; l'écran utilisé ne change rien au fait que nous devons créer le contenu.

Le sénateur Eggleton : La signification de « vivre selon ses moyens » peut varier selon les personnes. Tout est une question de perception, comme on dit. On devrait peut-être parler de budget étroit. L'un des problèmes qui se posent souvent, lorsqu'il y a des compressions — les gouvernements des deux allégeances en ont fait —, c'est l'effet « pylônes »; on en arrive au point où la situation étouffe le radiodiffuseur public. Voilà le principal problème.

Il reste un espoir, et le sénateur Plett m'a fait remarquer que lorsque nous étions au pouvoir, nous nous sommes efforcés d'équilibrer le budget, puis nous avons dégagé des excédents et nous avons eu de l'argent à dépenser. Cette année, le gouvernement aura un excédent budgétaire; allons chercher une partie de cet excédent pour la radiodiffusion publique.

Permettez-moi de vous poser une question au sujet de la radiodiffusion publique. Comme vous venez de le souligner, les choses ont changé au fil du temps. Nous parlons encore aujourd'hui d'un radiodiffuseur public, mais l'atmosphère est différente, et le contexte n'est certainement plus le même qu'il y a 10, 20 ou 30 ans.

So that raises the question of the Broadcasting Act, which hasn't been reviewed for a number of years. Should it be reviewed? What kind of changes do you think should be made in the broadcasting end?

Ms. Smyth: That's a good question. We have heard calls from different quarters because of course there's so much — and you referred to Netflix — new technology not addressed directly in the Broadcasting Act as it stands. It is a complex document. I do not propose to be an expert on it. It would take a significant group of individuals to make any kind of change and/or review it.

Mr. Laurin: Suffice to say even within our organization, we are having a lot of discussion about the Broadcasting Act, whether it should be reopened or not. We haven't come to any conclusion on that point.

We think it can stand as it is right now. There are some of us that think it can stand as it is. There are ways to get the governance model changed within the current Broadcasting Act, for example, without changing anything.

That would require another hour and some, and more in-depth —

Senator Dawson: On this, before giving Senator Maltais the floor, I would like to thank the witnesses for their participation.

The committee will be travelling so we will have a chance to hear people. In the next few weeks we will be in Halifax on October 21, talking to the people listening to us; Quebec City on October 23; Toronto on October 27 and 28; and in Montreal on November 5 and 6.

[Translation]

Senator Maltais: When a business is in trouble, the unions often come up with good ideas. We have seen it happen with a number of businesses. Now, a good idea does not necessarily require money, especially when there is none. I would have expected you to tell us, this evening, that you had looked elsewhere, to the private sector or to organization X, and that you absolutely could not budge, that nothing could change and that it was set in stone.

I will give you a real-life example. Quebec used to have a small TV network called TQS; it went bankrupt and was bought by a fellow named Mr. Rémillard. He is in the process of rebuilding the network with very limited resources. He did not have enough money to provide news coverage, so he moved on to something else. And yet, the network is producing its own programs — surprisingly — and they often feature former Radio-Canada personalities who had been dropped or whose contracts had not been renewed. He is rebuilding the network and is even competing with Radio-Canada on a very small budget. Within your union, could you not find a way to look around at what is being done

Cela nous amène à la question de la Loi sur la radiodiffusion, qui n'a pas été révisée depuis de nombreuses années. Devrait-elle être revue? Quels changements devrait-on apporter, selon vous, au secteur de la radiodiffusion?

Mme Smyth : C'est une bonne question. Nous avons entendu des voix de toutes parts, car il y a tant de nouvelles technologies — et vous avez parlé de Netflix — dont il n'est pas directement question actuellement dans la Loi sur la radiodiffusion. C'est un document complexe. Je ne prétends pas être une experte à ce chapitre. Il faudrait un grand nombre de personnes pour examiner et modifier cette loi.

M. Laurin : Je me contenterai de dire que nous avons de nombreuses discussions concernant la question de savoir si la Loi sur la radiodiffusion devrait être réexaminée. Nous ne sommes pas parvenus à une quelconque conclusion à ce sujet.

Nous croyons que la loi peut rester comme elle est pour le moment ou, du moins, certains d'entre nous le croient. Il est possible, par exemple, de modifier le modèle de gouvernance sans changer quoi que ce soit à la Loi sur la radiodiffusion.

Il nous faudrait une autre heure et quelques minutes, et une étude plus approfondie...

Le sénateur Dawson : Cela étant dit, avant de céder la parole au sénateur Maltais, j'aimerais remercier les témoins de leur participation.

Le comité se déplacera au cours des prochaines semaines. Nous aurons donc l'occasion d'entendre l'opinion des gens à cet égard. Nous serons à Halifax le 21 octobre, à Québec le 23 octobre, à Toronto les 27 et 28 octobre et à Montréal les 5 et 6 novembre, afin de parler aux gens qui nous écoutent.

[Français]

Le sénateur Maltais : Lorsqu'une entreprise est en difficulté, les bonnes idées proviennent souvent des syndicats. On l'a vu dans plusieurs entreprises. Maintenant, les bonnes idées, ce n'est pas nécessairement de l'argent, surtout lorsque l'on n'en a pas. Je me serais attendu à ce que vous nous disiez, ce soir, que vous aviez regardé ailleurs, dans le domaine privé ou dans tel organisme, et que vous ne pouviez absolument pas bouger, que c'est immuable et qu'on a les pieds dans le béton.

Pour vous donner un exemple bien concret : il existait une petite chaîne de télévision au Québec, TQS, qui a fait faillite et a été rachetée par un certain M. Rémillard. Celui-ci est en train de reconstruire cette chaîne avec des moyens très modestes. Il n'avait pas suffisamment de fonds pour présenter des bulletins de nouvelles, donc il passe à autre chose. Pourtant, cette chaîne produit ses propres émissions — c'est étonnant — et souvent, avec des ex-vedettes de Radio-Canada qui ont été mises de côté ou dont le contrat n'a pas été renouvelé. Il reconstruit la chaîne et fait même concurrence à Radio-Canada, avec peu d'argent. N'y a-t-il pas moyen, à l'intérieur de votre syndicat, d'observer ce qui se

elsewhere and come back to us with some tangible solutions, all the while never straying from CBC's first mission?

Perhaps that is asking too much of you, but I would think that is something you should be examining. If others are doing it, why not you?

[*English*]

Ms. Smyth: We would love to. If that means you're going to invite us back on another occasion, we would love to accept that invitation and will take some time to look into it, although we're a small organization.

Can I leave you with a question? What we really need is a champion. This is an opportunity for a great Canadian to leave a legacy — a lifetime legacy of saving the national broadcaster. I think it is a wonderful opportunity for the right people to step up and make that a life work that will be part of Canadian history.

Senator Dawson: As you know, we are being broadcast, so maybe somebody has heard the signal and will be answering you in the next few weeks.

(The committee adjourned.)

passé ailleurs et de nous revenir en nous proposant des solutions bien concrètes, tout en ne perdant pas de vue la mission première de Radio-Canada?

C'est peut-être trop vous demander, mais j'imagine que vous devez réfléchir à cela. Si cela se fait ailleurs, pourquoi cela ne se ferait-il pas chez vous?

[*Traduction*]

Mme Smyth : nous serions ravis de le faire. Si cela signifie que vous allez nous inviter de nouveau en une autre occasion, nous serions heureux d'accepter cette invitation. Nous prendrons le temps d'examiner la question bien que la taille de notre organisation soit restreinte.

Puis-je conclure en vous posant une question? En réalité, nous avons besoin d'un champion. Un imminent Canadien a l'occasion de laisser un héritage unique, soit le sauvetage d'un radiodiffuseur national. Je pense que c'est l'occasion rêvée pour les personnes appropriées de consacrer leur vie à ce travail, un travail qui marquera l'histoire du Canada.

Le sénateur Dawson : Comme vous le savez, cette séance est télévisée. Par conséquent, quelqu'un a peut-être entendu votre appel et y répondra au cours des prochaines semaines.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, September 24, 2014

Canada Media Fund:

Sandra Collins, Vice-President, Operations and Chief Financial Officer;
Stéphane Cardin, Vice-President, Industry and Public Affairs.

Tuesday, September 30, 2014

Office of the CBC Ombudsman:

Esther Enkin, Ombudsman.

Office of the Radio-Canada Ombudsman:

Pierre Tourangeau, Ombudsman.

Tuesday, October 7, 2014

As an individual:

Marie-Linda Lord, Researcher and Vice-President of Student and International Affairs, Université de Moncton.

Wednesday, October 8, 2014

Canadian Media Guild:

Carmel Smyth, National President;
Marc-Philippe Laurin, CBC Branch President;
Jeanne d'Arc Umurungi, Communications Director.

TÉMOINS

Le mercredi 24 septembre 2014

Fonds des médias du Canada :

Sandra Collins, vice-présidente des opérations et directrice financière;
Stéphane Cardin, vice-président, affaires publiques et relations avec l'industrie.

Le mardi 30 septembre 2014

Bureau de l'ombudsman de CBC :

Esther Enkin, ombudsman.

Bureau de l'ombudsman de Radio-Canada :

Pierre Tourangeau, ombudsman.

Le mardi 7 octobre 2014

À titre personnel :

Marie-Linda Lord, chercheure et vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales, Université de Moncton.

Le mercredi 8 octobre 2014

Guilde canadienne des médias :

Carmel Smyth, présidente nationale;
Marc-Philippe Laurin, président, Sous-section Radio-Canada;
Jeanne d'Arc Umurungi, directrice des communications.